



Rapport de Gestion 2015

de la Municipalité au Conseil communal



AU CONSEIL COMMUNAL DE GLAND

Monsieur le président,
Mesdames,
Messieurs les conseillers,

En vertu des dispositions de la Loi sur les communes et du règlement du conseil communal, la municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion ainsi que les comptes de l'exercice 2015.

Table des matières

CONSEIL COMMUNAL	5
Répartition des sièges	5
Bureau au 30 juin 2015	5
Composition des commissions	5 - 6
Bureau dès le 1er juillet 2015	7
Composition des commissions	7 - 8
Mutations au 31 décembre 2015	8
Séances du conseil communal	9
Résumé des décisions	9 - 13
MUNICIPALITE	14
Activités de la municipalité	14 - 18
La visite du préfet	18
Rapport avec les communes voisines	18
Préoccupations de la municipalité	18 - 21
Autorisation générale de plaider	21 - 23
SECRETARIAT MUNICIPAL	24
Greffé municipal	24 - 27
Service du logement	27 - 28
Ressources humaines	28 - 32
Communication	32 - 34
Informatique	34
Archives communales	35 - 36
Contrôle des champignons	36 - 37
SECURITE PUBLIQUE – SERVICE DE LA POPULATION - TRANSPORTS PUBLICS	38
Gendarmerie	38
Service de la population - SPOP	38 - 42
Contrôle des habitants	42 - 44
Naturalisations	44 - 47
Transports publics	47 - 48
Semaine de la mobilité	49
FINANCES – SANTE – SPORTS - DOMAINES	50
Service des finances	50
Santé	50
Sports	51 - 52
Domaines	52
BATIMENTS – URBANISME	53
Police des constructions	53
Bâtiments communaux	54 - 56
Consommation d'énergie	57 - 62
Urbanisme	63 - 64
INFRASTRUCTURES – ENVIRONNEMENT	65
Réseau routier	65
Eclairage public	66 - 67
Assainissement des eaux	67
Réseau d'eau sous pression	67 - 70
Piscine et plage communale	70
Forêts communales – plantations	70 - 71
Cimetière	71
Véhicules et machines de voirie & espaces verts	71
Places de jeux et installations sportives	71
Déchets	72 - 75

Inventaire du parc des véhicules de la commune	76
La commune en chiffres	77
ECOLE - ACCUEIL ENFANCE - JEUNESSE	78
Etablissement primaire	78 - 81
Etablissement secondaire	81 - 84
Conseil d'Etablissement	84 - 86
Accueil de l'enfance - Pré/Parascolaire.....	86 - 92
Jeunesse	92
Réseau jeunesse	92 - 94
Conseillère école - famille.....	94 - 96
CRL (centre de rencontres et de loisirs)	96 - 99
Soirées Sport'Ouvertes.....	99
Travailleur social de proximité (TSP)	99 - 102
SERVICE DE LA CULTURE.....	103 - 108
CULTES	109-110
INTEGRATION	111
Commission d'intégration	111 - 114
SOCIETES INTERCOMMUNALES	115
Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise - SAPAN.....	115 - 116
Société Electrique Intercommunale de la Côte SA – SEIC.....	116 - 119
Société pour le traitement des déchets de la Côte – SADEC	120 - 123
TéléDôle SA – Sté des remontées mécaniques	123 - 125
ASSOCIATIONS ET ENTENTES INTERCOMMUNALES	126
Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon	126
Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte – APEC	126 - 129
Conseil régional	129 - 136
Entente communale de recherche d'eau potable au Bois-de-Chênes	136 - 137
ORPC - Association à buts multiples des communes du district de Nyon relatifs à l'organisation de protection civile et de la sécurité générale	137 - 139
Association régionale pour l'action sociale «Région Nyon-Rolle»	139 - 141
Fondation de la Côte	141 - 143
RAT - Association intercommunale d'Accueil de jour des enfants dite Réseau d'accueil des Toblerones	143 - 146
Association Intercommunale du SDIS Gland - Serine	147 - 148
REPONSES AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION	149
CONCLUSIONS	150
LISTE DES ABREVIATIONS	151 - 154

Conseil Communal

RÉPARTITION DES SIÈGES

Issue des élections du 13 mars 2011, les 75 sièges se répartissent comme suit :

Gens de Gland (GDG)	28 sièges
Les Libéraux - Radicaux (PLR)	17 sièges
Parti socialiste (SOC)	15 sièges
Les Verts (Verts)	8 sièges
Union Démocratique du Centre (UDC)	7 sièges

Période du 1er janvier au 30 juin 2015

BUREAU

Au 1er janvier 2015, le bureau du conseil communal est constitué comme suit :

Président	Di FELICE Maurizio	UDC
1er vice-président	CALABRESE Daniel	GDG
2ème vice-président	GANDER Christian	PLR
Scrutateurs	CARPENTIER Jacques	SOC
	GHEDIRA Jérôme	VERTS
Scrutateurs suppléants	CLERC Yves	UDC
	LOCK Evan	GDG
Secrétaire	TACHERON Mireille	
Secrétaire suppléante	REPOND Katherina	
Huissier	BRUGGER Pierre	
Huissier suppléant	BUSSY Daniel	

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Commission des finances

Président	BACHELARD Laurent	GDG
Rapporteur	BARIONI René	SOC
Membres	ANNEN Katia	GDG
	VERNEX Christian	GDG
	BOVET Claudine	PLR
	WEBER Jeannette	PLR
	BOVET Régina	SOC
	CORNAZ-ROVELLI Valérie	VERTS
	WEGMANN Isabelle	UDC

Commission de gestion

Président	LOCK Evan	GDG
Rapporteur	MARANDOLA David	VERTS
Membres	VILLAINÉ Véronique	SOC
	PARVEX Pierre	GDG
	SWIERKOSZ Marek	PLR
	CLERC Yves	UDC
	DA SILVA José	SOC

Commission du plan de zones

Président	GRANDJEAN Georges	GDG
Membres	LABOUCHÈRE Guillaume	PLR
	GILLIAND Line	GDG
	SCHUMACHER Manfred	GDG
	MENDES BOAVISTA Victor	SOC
	WAEBER Anita	SOC
	GANDER Christian	PLR
	UEBELHART Patrick	VERTS
	REGAZZONI Pascal	UDC

Délégués à l'association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la côte (APEC)

Membres	ANNEN Katia	GDG
	DORAND Laurent	GDG
	RICHARD Daniel	GDG
	SCHUMACHER Manfred	GDG
	MENDES BOAVISTA Victor	SOC
	DA SILVA José	SOC
	BOVET Regina	SOC
	GANDER Christian	PLR
	TACHERON Jacques	PLR
	TURRETTINI Hubert	PLR
	COSANDIER Martial	VERTS
	GUIBERT Jean-Marc	UDC

Délégués au conseil d'établissement primaire et secondaire

Membres	SAXER BROWN Béatrice	GDG
	CHITRA Emilie	PLR
	VILLAINÉ Véronique	SOC
	BOVET Gregory	VERTS

Représentants au Conseil Intercommunal du Conseil Régional

Membres	RICHARD Daniel	GDG
	GIRARDET Michel	PLR
	CARPENTIER Jacques	SOC
	de HADELN Moritz	VERTS
	REGAZZONI Pascal	UDC
Suppléants	LOCK Evan	GDG
	MAWJEE Rasul	PLR
	FROIDEVAUX Yves	SOC
	COSANDIER Martial	VERTS
	CLERC Yves	UDC

Délégués auprès de l'Association Intercommunale d'accueil «Réseau des Toblerones»

Membres	CALABRESE Daniel	GDG
	VILLAINÉ Véronique	SOC
	MAWJEE Rasul	PLR
	DORAND Laurent	GDG
	WAEBER Anita	SOC

Commission de recours en matière d'impôts et taxes communales

Membres	GENOUD Jean-Philippe	GDG
	GABRIEL Charlotte	SOC
	MAWJEE Rasul	PLR
	GHEDIRA Jérôme	VERTS
	GUIBERT Jean-Marc	UDC

Période du 1er juillet au 31 décembre 2015

BUREAU

Au cours de la séance du 18 juin 2015, le bureau du conseil communal est constitué comme suit :

Président	CALABRESE Daniel	GDG
1er vice-président	GANDER Christian	PLR
2ème vice-président	GABRIEL Charlotte	SOC
Scrutateurs	VACCARO Rosanna	VERTS
	GUIBERT Jean-Marc	UDC
Scrutateurs suppléants	BIGLER Arthur	PLR
	LOCK Evan	GDG
Secrétaire	TACHERON Mireille	
Secrétaire suppléante	REPOND Katherina	
Huissier	BUSSY Daniel	
Huissier suppléant	BRUGGER Pierre	

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Commission des finances

Président	BACHELARD Laurent	GDG
Membres	BARIONI René	SOC
	ANNEN Katia	GDG
	WEBER Jeannette	PLR
	VERNEX Christian	GDG
	BOVET Claudine	PLR
	BOVET Régina	SOC
	CORNAZ-ROVELLI Valérie	VERTS
	WEGMANN Isabelle	UDC

Commission de gestion

Président	LOCK Evan	GDG
Rapporteur	MARANDOLA David	VERTS
Membres	VILLAINÉ Véronique	SOC
	PARVEX Pierre	GDG
	SWIERKOSZ Marek	PLR
	BEUTLER Anna	PLR
	CLERC Yves	UDC

Commission du plan de zones

Président	LABOUCHERE Guillaume	PLR
Membres	DAVOINE Gilles	GDG
	GIRAUD-NYDEGGER Ch.	GDG
	NICOLET Jean-Luc	GDG
	MENDES BOAVISTA Victor	SOC
	WAEBER Anita	SOC
	GANDER Christian	PLR
	UEBELHART Patrick	VERTS
	WEGMANN Patrick	UDC

Délégués à l'association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la côte (APEC)

Membres	ANNEN Katia	GDG
	DORAND Laurent	GDG
	RICHARD Daniel	GDG
	SCHUMACHER Manfred	GDG
	MENDES BOAVISTA Victor	SOC
	DA SILVA José	SOC
	BOVET Regina	SOC
	GANDER Christian	PLR
	TACHERON Jacques	PLR
	TURRETTINI Hubert	PLR
	COSANDIER Martial	VERTS
GUIBERT Jean-Marc	UDC	

Délégués au conseil d'établissement primaire et secondaire

Membres	SAXER BROWN Béatrice	GDG
	MILLION-COURVOISIER S.	PLR
	VILLAINÉ Véronique	SOC
	BOVET Gregory	VERTS

Représentants au Conseil Intercommunal du Conseil Régional

Membres	RICHARD Daniel	GDG
	GIRARDET Michel	PLR
	CARPENTIER Jacques	SOC
	de HADELN Moritz	VERTS
	WEGMANN Patrick	UDC
Suppléants	LOCK Evan	GDG
	MAWJEE Rasul	PLR
	FROIDEVAUX Yves	SOC
	COSANDIER Martial	VERTS
	CLERC Yves	UDC

Délégués auprès de l'Association Intercommunale d'accueil «Réseau des Toblerones»

Membres	SAXER BROWN Béatrice	GDG
	DORAND Laurent	GDG
	VILLAINÉ Véronique	SOC
	MAWJEE Rasul	PLR
	WAEBER Anita	SOC

Commission de recours en matière d'impôts et taxes communales

Membres	GENOUD Jean-Philippe	GDG
	GABRIEL Charlotte	SOC
	MAWJEE Rasul	PLR
	UEBELHART Patrick	VERTS
	GUIBERT Jean-Marc	UDC

Commission permanente des pétitions

Membres	DEPREZ Claudine	PLR
	DAVOINE Gilles	GDG
	THEVENAZ Marika	SOC
	CLERC Yves	UDC
	UEBELHART Patrick	VERTS

MUTATIONS AU 31 DECEMBRE 2015

ANCIENS MEMBRES

GHEDIRA Jérôme	VERTS
CHITRA Emilie	PLR
REGAZZONI Serge	UDC
REGAZZONI Pascal	UDC
KHAMISSE Johnny	GDG
BOVET Gregory	VERTS

REPLACÉS PAR

HAN-FELIX Caroline	VERTS
AUBRY Nicolas	PLR
WEGMANN Patrick	UDC
COSENDI Emmanuelle	UDC
SICURANZA Dario	GDG
SCHILDBÖCK Rupert	VERTS

SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Le conseil communal a siégé à 4 reprises en séances ordinaires jusqu'au 30 juin 2015 et à 3 reprises du 1er juillet 2015 au 31 décembre 2015

- s'est prononcé sur 15 préavis

- a enregistré :

- 0 Motion
- 2 Interpellations
- 4 Postulats

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS

Séance du 12 février 2015

Réponse de la municipalité à l'interpellation de M. Martial Cosandier et consorts « Pour une meilleure sollicitation de la commission d'Énergie ».

M. Cosandier nous fait part de son insatisfaction avec le sentiment d'une réponse inachevée.

Réponse de la municipalité à l'interpellation de M. Jean-Marc Jaquier « Pour une réhabilitation d'une fontaine côté Jura du Temple de Gland ».

M. Jaquier est très content de la réponse.

Séance du 19 mars 2015

Préavis municipal n°77 relatif à la modification partielle du règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions (toits plats et zone d'équipements publics).

Le conseil communal décide :

- d'adopter la modification partielle du règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions (toits plats et zone d'équipement publics) et ses amendements concernant les articles suivants :

Chapitre XVIII Architecture et protection des sites, art. 68 Toitures, al. 9, suppression de : ~~si la visibilité des toits plats le justifie~~, la municipalité peut imposer leur végétalisation ou leur traitement en terrasse accessible.

Chapitre XVIII Architecture et protection des sites, art. 74 Hauteur, al. 3, rajout :

(...) Des dépassements de garde-corps transparents au regard sont autorisés, ainsi que pour de petits ouvrages techniques (cheminées, ascenseurs, etc.).

Ces ouvrages techniques seront réduits au strict minimum et regroupés afin de limiter l'impact sur la volumétrie des bâtiments et demeureront en retrait des nus de façades. La hauteur maximale autorisée est de 2 mètres et l'emprise totale ne doit pas dépasser 1/3 de la surface totale du toit (à l'exception des installations de capteurs solaires).
(..)

- de transmettre ce dossier au Département du territoire et de l'environnement.

Préavis municipal n°78 relatif à l'octroi d'un crédit pour la réfection de la route de Nyon et la création d'un nouveau trottoir au lieu-dit « En Vertelin »

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de CHF 304'000.- et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de CHF 304'000.- ;
- de donner à la municipalité tous les pouvoirs de plaider, transiger, s'approprier en relation avec le projet.

Préavis municipal n°79 relatif à l'octroi d'un crédit pour le remplacement de la conduite d'eau sous pression au lieu-dit « En Vertelin » sur le tronçon compris entre la route de Nyon et la route des Avouillons.

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de CHF 221'000.- et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de CHF 221'000.-.

Préavis municipal n°80 relatif au postulat de M. Michel Girardet « Pour une sonorisation efficace à la salle de Montoly ».

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de CHF 48'550.- et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux.

Interpellation de M. Marc-Antoine Senn « Où sont les améliorations promises des écopoints ? »

Le conseil communal prend acte de la réponse de la municipalité.

Postulat de Mme Charlotte Gabriel « Pour le réaménagement de l'actuelle plage de Gland ».

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de Mme Charlotte Gabriel et de le renvoyer à la municipalité pour étude et rapport.

Rapport de la commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de Mme Véronique Villaine intitulé : « Qu'en est-il des zones 30 sur la commune ? ».

Le conseil communal accepte la réponse de la municipalité au postulat de Mme Véronique Villaine.

Rapport de la commission chargée d'étudier la prise en considération du postulat de M. Patrick Uebelhart et consorts « Rives ou dérives ? » Les citoyens n'attendent pas que les poules d'eau aient des dents pour exiger l'ouverture publique du marchepied entre la plage et la parcelle forestière communale 1052 en bordure de la Villa Prangins ».

Le conseil communal refuse la prise en considération du postulat de M. Patrick Uebelhart et consorts.

Séance du 30 avril 2015

Préavis municipal n°69 relatif au règlement communal concernant le subventionnement des études musicales.

Le conseil communal décide :

- d'adopter le règlement communal concernant le subventionnement des études musicales;
- de transmettre ce dossier au Département des Institutions et de la Sécurité.

Postulat de M. Olivier Moulin « Pour un écopoint mobile à Gland »

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de M. Olivier Moulin et de le renvoyer à la municipalité pour étude et rapport.

Séance du 18 juin 2015

Rapport de gestion et comptes de l'exercice 2014.

Le conseil communal décide :

- de décharger la municipalité de son mandat pour l'exercice 2014 ;
- d'adopter les comptes de l'exercice 2014 tels qu'ils sont présentés, soit :
 - a) le compte d'exploitation de la bourse communale ;
 - b) le bilan.

Préavis municipal n°82 relatif à l'octroi d'un crédit pour la démolition des bâtiments ECA nos 674, 310, 842, 2029 et la construction d'un nouveau passage inférieur piétons deux-roues légers à la gare CFF

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de CHF 7'285'640.- et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de CHF 6'845'640.- ;
- d'autoriser la municipalité à financer partiellement ce projet par le compte au bilan 9281.05 Réserve « Développement durable » sous la forme d'un prélèvement de CHF 400'000.-

Préavis municipal n°83 relatif à une participation financière à la construction d'une nouvelle église catholique à Gland ;

Le conseil communal décide d'amender le point 1, comme suit :

- d'octroyer à la communauté catholique de Gland une participation financière de CHF 775'640.- pour la construction d'une nouvelle église. « *La construction devra débuter dans un délai de 5 ans à partir de l'acceptation du présent préavis* » ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de CHF 500'000.- ;
- d'autoriser la municipalité à financer partiellement ce projet par le compte au bilan 9281.04 « Réserve efficacités énergétiques » sous la forme d'un prélèvement de CHF 275'640.-

Préavis municipal n°84 relatif à la modification de l'article 3, alinéa 2 du Règlement communal concernant la taxe relative au financement de l'équipement communautaire lié à des mesures d'aménagement du territoire.

Le conseil communal décide :

- de modifier en amendant l'article 3, alinéa 2 du Règlement communal concernant la taxe relative au financement de l'équipement communautaire lié à des mesures d'aménagement du territoire, comme suit :
- d'amender l'article 3, alinéa 2 : « *L'augmentation de la valeur des biens-fonds est toujours considérée comme sensible lors des modifications visées aux lettres a et b ci-dessus, tandis que, pour les modifications visées à la lettre c, elle ne l'est que lors d'une augmentation de la SPD de plus de 20%.* » ; en lieu et place de la modification proposée : « Une augmentation de 20% de la SPD représente une augmentation sensible au sens du présent règlement. »

Postulat de Mme Véronique Villaine «Pour une certification « equal-salary » du personnel de la ville».

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de Mme Véronique Villaine et de le renvoyer à la municipalité pour étude et rapport.

Séance du 10 septembre 2015

Préavis municipal n°85 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2016 ;

Le conseil communal décide :

- d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2016 tel que proposé par la municipalité;
- de transmettre cet arrêté au Conseil d'Etat pour approbation.

Préavis municipal n°86 relatif à la modification de l'article 45, lettre C, du Règlement du Conseil communal.

Le conseil communal décide :

- de ne pas modifier l'article 45, lettre C;
- d'amender l'article 45, en rajoutant la lettre f, comme suit :
- « *Les préavis excédant CHF 300'000.- ou générant des charges d'exploitations annuelles supérieures à CHF 75'000.-* »

Préavis municipal n°87 relatif à l'octroi d'un crédit complémentaire pour la réalisation des équipements (accès ferroviaire et routier) de la parcelle n°436 au lieu-dit « En Vertelin ».

Le conseil communal décide d'amender les rubriques « Divers et imprévus » en les diminuant et en les ramenant à 5% soit de retrancher le montant de CHF 29'549.- au crédit demandé :

- d'accorder le crédit complémentaire de CHF 224'832.- et d'autoriser la municipalité à financer les équipements de la parcelle n°436 au lieu-dit « En Vertelin » ;
- d'accorder le crédit complémentaire de CHF 224'832.- et d'autoriser la municipalité à financer les équipements de la parcelle n°436 au lieu-dit « En Vertelin » ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de CHF 224'832.- ;

Rapport de la commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de Mme Charlotte Gabriel intitulé : « A bas l'abstentionnisme ».

Le conseil communal accepte la réponse de la municipalité au postulat de Mme Charlotte Gabriel.

Séance du 8 octobre 2015

Préavis municipal n°88 relatif au dispositif d'un investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) ;

Le conseil communal décide :

- d'approuver la mise en œuvre du dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN).
- d'accepter la règle du financement solidaire sur la base de la décision du Conseil intercommunal qui devra cumulativement obtenir la majorité simple des communes et qualifiée de deux tiers des voix ;
- de contribuer au soutien solidaire pour moitié par une participation par habitant en CHF/hab, et pour moitié par une participation sur la base des impôts conjoncturels lissée sur les trois dernières années ;
- de valider :
 - a) le principe de la clause de sauvegarde plafonnant l'engagement de la commune à 0.9 point d'impôt communal par an sur l'ensemble des projets décidés dans l'année,
 - b) le mécanisme complémentaire de soutien de solidarité financé pour moitié par une participation par habitant en CHF/hab, et pour moitié par une participation sur la base des impôts conjoncturels lissés sur les trois dernières années,
 - c) le plafonnement de l'éventuelle participation communale au fonds de compensation à 0.1 point d'impôt communal.
- d'amender les conclusions du préavis en rajoutant un nouvel article V, soit :
 - a) d'adhérer au but optionnel relatif au dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) (Cf article 5a des statuts de l'Association).

Préavis municipal n°89 concernant l'indemnisation des membres de la municipalité pour la législature 2016-2021

Le conseil communal décide :

- de fixer les indemnités annuelles des membres de la municipalité pour la législature 2016-2021 comme suit:

Fixe annuel	Syndic	CHF 70'000.--
	Municipale/Municipal	CHF 48'000.--
Vacation	Tarif horaire	CHF 50.--
Débours	Syndic	CHF 5'000.--
	Municipale/Municipal	CHF 4'200.--
LPP	Participation communale	Taux maximum : 19%

Postulat de M. Georges Grandjean « Logement des requérants dans notre ville »

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de M. Georges Grandjean et de le renvoyer à la municipalité pour étude et rapport.

Séance du 10 décembre 2015

Préavis municipal N°90 relatif au projet de budget pour l'exercice 2016

Le conseil communal décide d'accepter le projet de budget de l'exercice 2106, présenté par la municipalité, prévoyant un excédent de charges de CHF 1'824'764.- .

Interpellation de M. Patrick Uebelhart demandant « La suppression de tout portail ou obstacle sur une largeur de 2 m. au bord des rives du lac et des rivières de notre ville afin de respecter la Loi du Marchepied de 1926 ».

Une réponse sera apportée lors du prochain conseil.



Municipalité

Syndic	M. Gérald CRETEGNY	GDG
Municipaux	M. Michael ROHRER	SOC
	MME Isabelle MONNEY	GDG
	MME Christine GIROD	PLR
	M. Daniel COLLAUD	GDG
	M. Thierry GENOUD	GDG
	M. Olivier FARGEON	PLR
	Vice-syndique	MME Isabelle MONNEY
	M. Olivier FARGEON	du 1 ^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016
Secrétaire municipal	M. Dominique GAIANI	

ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

Les fonctions d'un membre de l'exécutif se subdivisent comme suit :

- les rencontres du collège municipal
- la gestion d'un dicastère
- les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales

Les activités collégiales

Elles correspondent :

- aux séances hebdomadaires de la municipalité, soit 48 séances en 2015 qui débutent le lundi à 14 h et se terminent en règle générale à 19 h.
- aux avant ou après séances municipales qui permettent à l'exécutif de rencontrer des mandataires, des groupes particuliers ou de discuter de sujets spécifiques.
- aux 14 séances extraordinaires consacrées pour traiter des sujets spécifiques, tels que l'élaboration du budget, l'étude des comptes, l'aménagement du territoire, la révision d'un règlement, etc.

De bas en haut et de gauche à droite :

Christine Girod, Isabelle Monney, Olivier Fargeon,
Michael Rohrer, Dominique Gaiani,
Gérald Cretegny,
Thierry Genoud, Daniel Collaud.



Dicastères

Administration générale Ressources Humaines Relations publiques	Gérald Cretegny Remplaçant Olivier Fargeon	Secrétariat municipal Greffé municipal, location des salles Personnel communal Archives Informatique Relations publiques Communications - site internet, Gland Cité, etc. Conseil régional
Sécurité publique Population Transports publics	Michael Rohrer Remplaçant Gérald Cretegny	Service de la population, Contrôle des habitants, Naturalisations, Evam Inhumation Gendarmerie Commission de police SDIS Gland région Protection civile, ORPC Transports urbains, régionaux
Bâtiments et Urbanisme	Thierry Genoud Remplaçant Daniel Collaud	SBU Bâtiments communaux, Service de conciergerie Cité de l'énergie et développement durable Aménagement du territoire, Police des constructions, salubrité
Equipements et espaces verts Gestion des déchets	Olivier Fargeon Remplaçant Thierry Genoud	SIE Eaux usées, APEC, Eaux claires Eau sous pression, SAPAN, réseau, défense incendie Service de voirie, espaces verts, cimetière Installations sportives extérieures Routes, ponts, giratoires, éclairage public Mobilité douce Gestion des déchets, déchèterie Rives du lac et cours d'eau
Finances Promotion économique Sports - Santé Domaines & Forêts	Daniel Collaud Remplaçante Isabelle Monney	Service des finances Impôts Promotion économique, Accueil et rencontres avec les entreprises, SEIC Sports, sociétés sportives, fête du sport, Mérites sportifs Santé - 3ème âge - Etablissement médico-social (EMS) Patrimoine communal
Affaires sociales Culture Cultes Logements	Isabelle Monney Remplaçante Christine Girod	Affaires sociales : ARAS, Fondation La Côte (CMS) Avasad, repas à domicile Logements, immeubles à loyers modérés, Aide individuelle au logement Affaires culturelles, commission culturelle, Relations avec les sociétés et associations culturelles, Commission d'intégration, fête multiculturelle Fête de la musique, fête des voisins Théâtre, location, régie & technique Tourisme Relations paroisses
Accueil enfance Jeunesse Ecole	Christine Girod Remplaçant Michael Rohrer	Structure d'accueil de l'enfance, Pause-Dèj. Places de jeux Centre de loisirs, réseau jeunesse, travailleur de proximité Enseignement secondaire & primaire, conseil d'établissement Activités parascolaires, centre aéré, passeports vacances, Fête du Chêne Clinique dentaire Bibliothèques

La gestion d'un dicastère

Le municipal consacre une part très importante de son temps à la conduite des affaires de son dicastère en collaboration avec les chefs de service et leurs collaborateurs, les instances intercommunales ou régionales ou à titre individuel.

Il s'agit notamment :

- d'étudier les dossiers, élaborés ou contrôlés par les services communaux, destinés à être présentés aux séances de municipalité, au conseil communal;
- de participer à de nombreuses séances concernant divers sujets avec les commissions du conseil communal, les autorités des communes voisines, les comités ou l'administration des instances régionales ou intercommunales, les autorités ou les services cantonaux, des citoyens, des promoteurs, des architectes, des urbanistes, des ingénieurs, etc. ;
- de conduire la réalisation d'un projet ;
- de contrôler et gérer l'application des décisions municipales et cantonales.

Syndic

En sus de son rôle de responsable d'un dicastère, le syndic :

- préside la municipalité;
- veille à l'exécution des lois, décrets et arrêtés cantonaux et fédéraux;
- contrôle l'administration;
- engage la commune par sa signature, conjointement avec le secrétaire municipal;
- représente la ville lors de manifestations d'intérêt général.

Il exerce le rôle de porte-parole de la municipalité.

Les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales

Les relations extérieures de la commune demeurent très importantes. Pour de nombreuses tâches d'intérêt public, la commune vaudoise prise dans sa réalité géopolitique d'aujourd'hui n'est plus l'unité de réalisation la plus efficiente. Elle doit envisager de s'allier avec ses voisines, parfois sur de larges périmètres, pour concrétiser des projets ou mettre à disposition de ses habitants des services.

De plus, la Ville de Gland est située au cœur d'une région économique forte, à croissance constante. Les collaborations intercommunales y sont nombreuses et l'apport d'une ville de 13'000 habitants est important. Il est impératif que Gland puisse faire entendre sa voix dans chacune des institutions dans lesquelles elle est représentée et participe pleinement au développement de toute la région.

Ainsi, la commune est représentée, par l'intermédiaire des membres de la municipalité, au sein de multiples commissions, comités ou associations intercommunales, sociétés anonymes, fondations, etc., dont les activités sont liées à la gestion communale, aux projets communaux et régionaux ou qui sont au bénéfice d'une délégation de compétences. Ces participations municipales sont listées ci-dessous. De plus, les membres de l'exécutif peuvent participer de manière régulière ou ponctuelle à des commissions et des groupes de travail mis sur pied par les instances régionales, par la préfecture ou par les départements cantonaux.

Celles-ci sont les suivantes :

M. Gérald Cretegy, syndic

- Président du comité de direction de l'association intercommunale du conseil régional du district de Nyon
- Membre du groupe des Villes de l'Union des communes vaudoises
- Membre de l'assemblée des syndics du district de Nyon
- Membre du groupe des syndics du district de Nyon - secteur «Lac – Vignoble»
- Membre du conseil intercommunal de l'association régionale pour l'action sociale «région Nyon-Rolle»
- Membre de la commission de naturalisation
- Représentant de la municipalité à l'assemblée générale de l'association vaudoise des communes déléguées (AVCD)

Mme Isabelle Monney

- Déléguée de la fondation de la Côte à l'AVASAD

- Vice-présidente du comité de direction de la fondation de la Côte pour l'aide et les soins à domicile et la prévention
- Membre du comité de direction de l'association régionale pour l'action sociale « région Nyon-Rolle »
- Membre du conseil de la fondation pour le logement de familles glandoises
- Membre du conseil d'administration de la copropriété du Bochet Gland
- Membre du conseil de l'association intercommunale du réseau d'accueil des Toblerones
- Membre du comité d'organisation de la fête multiculturelle
- Présidente du comité d'organisation de la fête de la musique
- Présidente du comité d'organisation de l'Open air
- Présidente de la commission d'intégration
- Présidente de la commission culturelle
- Présidente de la commission « Gland'Ecran »
- Membre du Conseil de Fondation du Conservatoire de l'Ouest Vaudois (COV)

Mme Christine Girod

- Déléguée de la municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC)
- Membre du conseil de fondation des centres de vie infantine La Ruche
- Membre du comité de l'association du Colibri
- Présidente du comité d'organisation de la fête du Chêne
- Présidente du comité de direction de la clinique dentaire
- Membre du conseil de l'association intercommunale du conseil régional du district de Nyon
- Membre du comité de direction de l'association intercommunale du réseau d'accueil des Toblerones
- Présidente du réseau jeunesse
- Présidente du conseil d'établissement
- Représentante de la municipalité au comité du centre de rencontres et de loisirs (CRL)
- Suppléante au conseil intercommunal de l'association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'organisation de la protection civile et de la sécurité générale
- Suppléante au conseil intercommunal de l'association régionale pour l'action sociale « région Nyon-Rolle »
- Présidente du comité «Gland ça marche»
- Présidente du groupe Littering

M. Daniel Collaud

- Délégué de la municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de Télé-Dôle
- Membre du conseil de fondation Belle Saison « EMS »
- Membre du comité de l'association de l'hôpital de zone de Nyon
- Membre du conseil intercommunal de l'association pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC)
- Membre du conseil de l'association intercommunale du conseil régional du district de Nyon
- Président du conseil d'administration de la société électrique intercommunale de la Côte SA (SEIC)
- Président du conseil d'administration du groupement hospitalier de l'ouest lémanique (GHOL)
- Président du jury pour les mérites sportifs
- Membre de la commission régionale du sport
- Membre de la commission régionale de la promotion économique
- Membre de la commission de construction du nouvel EMS de Gland

M. Thierry Genoud

- Délégué de la municipalité à la commission d'estimation fiscale du district
- Membre de la commission de salubrité
- Membre du conseil d'administration de Télé-Dôle
- Membre du jury pour les mérites sportifs

- Délégué de la municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région yonnaise (SAPAN)
- Président du conseil intercommunal de l'association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'organisation de la protection civile et de la sécurité générale
- Président de la commission de l'énergie

M. Olivier Fargeon

- Délégué de la municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de la société électrique intercommunale de la Côte (SEIC)
- Membre du comité de direction de l'entente communale de recherche d'eau potable au Bois-de-Chênes
- Membre du conseil intercommunal de l'association pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC)
- Membre du conseil d'administration de la société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région yonnaise (SAPAN)
- Président du conseil d'administration de la société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC)
- Président du conseil de l'association intercommunale du réseau d'accueil des Toblerones
- Remplaçant du représentant de la municipalité à l'association de l'hôpital de zone de Nyon

M. Michael Rohrer

- Membre du comité de direction de l'association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'organisation de la protection civile et de la sécurité générale
- Membre du conseil de l'association intercommunale du conseil régional du district de Nyon
- Membre de la commission d'intégration
- Membre du conseil d'établissement
- Membre du comité de direction de l'association vaudoise des communes délégatrices (AVCD)
- Membre du réseau jeunesse
- Président de la commission de police
- Président de la commission de naturalisation
- Président du comité de direction du SDIS Gland-Serine
- Membre de la commission de Mobilité du Conseil Régional

LA VISITE DU PRÉFET

Le 21 janvier 2016, conformément aux dispositions de la loi sur les communes, Mme Chantal Turin a procédé à la visite de l'administration. Elle a examiné les documents, registres et procès-verbaux. Elle a reçu également M. le président du conseil communal et la secrétaire.

RAPPORT AVEC LES COMMUNES VOISINES

Une excellente entente règne entre l'exécutif glandois et les municipalités des communes voisines. Ainsi, il est devenu coutume de rencontrer, une fois par année, les membres des exécutifs de Begnins, Coinsins, Duillier, Luins, Nyon, Rolle. D'autre part, les municipalités des villes du district à savoir: Morges, Aubonne, Cossonay, Nyon, Rolle et Gland se rencontrent également une fois par année.

PRÉOCCUPATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Ambition et gouvernance - Horizon 2016-2021

Les principes de gouvernance : ambition, vision, missions, valeurs et objectifs se traduisent par un ensemble de bonnes pratiques : organisation, rôles, communication, coopération, leadership, motivation et reconnaissance, tableaux de bord prospectifs et cockpit management.

Dans le cadre d'une vision de la prochaine législature, l'exécutif, en collaboration avec les chefs de services et les cadres, a entrepris une étude destinée à développer la communalité dans l'administration, de la municipalité aux collaborateurs.

Il s'agit de :

- Définir les conditions cadres
- Planifier via l'élaboration d'un plan quinquennal des actions comprenant : l'organisation du service (tâches principales, création d'offices, etc.) les ressources (effectif, ETP), les rôles, les locaux, la localisation, le coût.

Cette démarche sera finalisée avant le terme de la présente législature.

Plan de mobilité de l'administration communale

Le plan de mobilité a pour but de diminuer le nombre de trajets pendulaires privés effectués en transports individuels motorisés (voitures) par le personnel de l'administration et les conseillers municipaux au profit de la mobilité douce et des transports en commun.

Il s'applique au :

- personnel de l'administration communale, conseillers municipaux, corps enseignant et au personnel de l'Etablissement primaire, secondaire et de la Fondation de Vernand ;
- personnel de la gendarmerie ;
- personnel du PPLS, de la société Eldora, des assurances sociales, personnel du centre médico-social de Gland région ;
- personnel de l'UAPE du centre scolaire les Perrerets, de Mauverney ;
- animateurs du Centre de rencontres et de loisirs.

Ainsi, la ville met à disposition des places de stationnement sur le domaine privé communal pour les véhicules automobiles des usagers susmentionnés. L'utilisation de ces places de stationnement est conditionnée à l'acquisition d'une autorisation sous la forme d'un macaron.

Les autorisations sont annuelles, mensuelles ou journalières. Elles sont intransmissibles, hormis pour le covoiturage.

L'usage

Les parkings peuvent être utilisés par le personnel susmentionné durant leur temps de travail. Le stationnement en dehors de cette période n'est pas admis. Les places de stationnement ne sont ni numérotées ni réservées. Le détenteur d'une autorisation occupe en priorité une place située sur une zone de stationnement proche de son lieu de travail.

Les tarifs

Stationnement pour le personnel occupé à plus de 50 %

Autorisation journalière :	CHF	5.-
Autorisation mensuelle :	CHF	50.-
Autorisation annuelle :	CHF	400.-

Stationnement pour le personnel occupé jusqu'à 50 %

Autorisation journalière :	CHF	5.-
Autorisation mensuelle :	CHF	25.-
Autorisation annuelle :	CHF	200.-

Personnel communal - Eco-bonus

Dans le cadre de l'application du plan de mobilité de l'administration communale, la ville de Gland propose des éco-bonus sous la forme de subventions pour :

- L'acquisition de vélos, de vélos électriques, etc. ;
- L'acquisition d'abonnements pour les transports publics

à l'intention du personnel communal, des conseillers municipaux et des auxiliaires qui n'acquièrent pas d'autorisation annuelle de stationner.

Services communaux - mesures d'accompagnement

- Les voitures Mobility

Un véhicule est disponible sur les sites suivants : Bâtiment administratif - Grand'Rue 38, au complexe communal de Montoly. Ces véhicules sont à disposition du personnel pour leurs déplacements professionnels dans la fourchette horaire de 7h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

- Des vélos-électriques sont à disposition pendant les horaires de travail

Entrée en vigueur

Ce plan entrera en vigueur le 1^{er} mars 2016.

La piscine couverte de Montoly

Le jeudi 9 octobre 2014, le conseil communal de la Ville de Gland a donné son feu vert à la construction de la piscine couverte par 44 « oui », contre 25 « non ».

En acceptant le projet, le conseil communal a pris les décisions suivantes :

- d'accorder le crédit de CHF 17'735'760.- ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de CHF 17'735'760.- ;
- d'affecter 1.5 d'impôts à l'exploitation de la piscine.

Le référendum

A la suite de ce vote, un référendum baptisé « Halte au surendettement, NON à ce projet de Piscine » a été lancé. Dans les délais impartis, les référendaires ont déposé au greffe municipal 1'648 signatures valables.

Le référendum ayant abouti, la population glandoise a été appelée à se prononcer sur la question suivante :

« Acceptez-vous la décision du conseil communal du 9 octobre 2014 acceptant le préavis municipal no 72 relatif à la construction d'une piscine couverte sur la parcelle no 91 au lieu-dit « Montoly » ?

En date du 8 mars 2015, les électeurs et électrices refusaient ce projet de construction d'une piscine couverte à Montoly par 2'271 Non pour 1'351 Oui.

La hausse d'impôt

Après une analyse de la situation financière de la commune la municipalité était persuadée qu'une augmentation des recettes fiscales était impérative. Pour y répondre, elle a proposé :

- d'augmenter le taux de 62.5 à 65 points l'impôt sur le revenu et sur la fortune des personnes physiques. Il est proposé que 1.5 point soit affecté aux charges d'exploitation de la piscine couverte de Montoly.

L'arrêté d'imposition 2015 a été accepté par le conseil communal tel que présenté par la municipalité le 9 octobre 2014.

Le référendum

Des suites de ce vote, un référendum en matière communale baptisé « NON à la hausse d'impôts » a été lancé. Dans les délais impartis, les référendaires ont déposé au greffe municipal 1'839 signatures valables.

Le référendum ayant abouti, la population glandoise est appelée à se prononcer sur la question suivante :

« Acceptez-vous la décision du conseil communal du 9 octobre 2014 acceptant le préavis municipal no 73 relatif à l'arrêté d'imposition 2015 » ?

En date du 19 avril 2015, les électeurs et électrices refusaient cette augmentation d'impôt par 2'928 Non pour 505 Oui.

Réalisation d'un passage à mobilité douce, sous les voies CFF

Le passage sous voies actuel pour les piétons et deux-roues légers ne permet plus aujourd'hui de répondre aux exigences des usagers. Le faible gabarit du passage inférieur actuel, la cohabitation entre les piétons et les cyclistes, les usagers CFF ou ceux en transit, amènent des conflits d'utilisation de cet espace. Il faut ajouter à cela une fréquence des voyageurs en constante augmentation; les chiffres prévisionnels estiment que la fréquentation atteindra les 9'000 voyageurs par jour à l'horizon 2030 (aujourd'hui environ 5'000 voyageurs par jour).

La réalisation d'un nouveau passage inférieur (PI) sous les voies fera l'objet d'un prochain préavis.

Ce projet figure également dans le chapitre Bâtiment-Urbanisme.

Plan partiel d'affectation « La Combaz »

Le périmètre de ce plan partiel d'affectation est compris entre :

- La rue de la Paix

- L'avenue du Mont-Blanc et la rue de la Combe
- La route de Nyon

Il représente une surface de plus de 48'000 m², située à environ 500 mètres de la gare et à moins de 300 mètres de l'arrêt de bus « Mont-Blanc ». Fort de cet emplacement privilégié, La Combaz s'affirme comme un quartier mixte et vivant comprenant :

- 60 % de logements
- 40 % d'activités (bureaux, commerces et services)

Les bâtiments côtoieront des espaces publics généreux au sein d'un environnement à prédominance végétale. L'aménagement extérieur du quartier prévoit :

- Des espaces verts entre les immeubles d'habitation
- Une place connectée aux rues de la Combe et de la Paix
- Une allée verte le long de la Ballastière (aire de transition écologique et zones naturelles protégées)

Ce PPA fera l'objet d'un préavis municipal dans le courant de l'année 2016. Ce projet figure également dans le chapitre Bâtiment-Urbanisme.



AUTORISATION GÉNÉRALE DE PLAIDER

En 2015, les recours suivants étaient en attente de décision auprès de la Cour de droit administratif et public du tribunal cantonal:

Recours interjeté par SI VERS LE LAC SA c/ décision de la Municipalité de Gland du 18 décembre et du Département des infrastructures et des ressources humaines du 23 novembre 2012 (refus de délivrer un permis pour la construction d'un garage couvert, d'une piscine extérieure et d'un hangar à bateau sur la parcelle n° 934).

La CDAP a rendu son verdict le 27 octobre 2015.

- Le recours est rejeté.
- Des dépenses et des frais sont mis à la charge de SI Ver-le-Lac SA.

Recours interjeté par SI VERS LE LAC SA c/ décision du Département de l'intérieur du 10 octobre 2013 et du conseil communal de Gland du 25 juin 2013 approuvant les plans partiels d'affectation «La Falaise I», «La Falaise II» et «La Falaise III».

La CDAP a rendu son verdict le 29 octobre 2015.

- Le recours est rejeté.
- Un recours au Tribunal Fédéral a été déposé.

- Le Tribunal Fédéral devrait se prononcer sur cet objet en 2016.

Recours interjeté par ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES RIVERAINS DES LACS VAUDOIS c/ décision du Département de l'intérieur du 10 octobre 2013 et du conseil communal de Gland du 25 juin 2013 approuvant les plans partiels d'affectation «La Falaise I», «La Falaise II» et «La Falaise III».

La CDAP a rendu son verdict le 29 octobre 2015.

- Le recours est rejeté.

Recours interjeté par SI VERS-LE-LAC SA c/ décision du Département des infrastructures et des ressources humaines du 8 septembre 2013 et du conseil communal de Gland du 23 août 2013, levant leur opposition et approuvant préalablement le projet de réalisation d'un cheminement piétonnier en bordure du lac au lieu-dit «La Falaise».

La CDAP a rendu son verdict le 23 novembre 2015.

- Le recours est partiellement admis
- L'affaire étant liée aux PPA «La Falaise I, II et III» et celui-ci faisant l'objet d'un recours au Tribunal Fédéral, la modification du projet est dans l'attente du verdict.

Recours interjeté par ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES RIVERAINS DES LACS VAUDOIS c/ décision du Département des infrastructures et des ressources humaines du 8 septembre 2013 et du conseil communal de Gland du 23 août 2013, levant leur opposition et approuvant préalablement le projet de réalisation d'un cheminement piétonnier en bordure du lac au lieu-dit «La Falaise».

La CDAP a rendu son verdict le 23 novembre 2015.

- Le recours est rejeté.

Recours interjeté par L'ENTREPRISE GENERALE BERNARD NICOD SA c/ décision de la Municipalité de Gland du 28 mars 2014, levant son opposition, autorisant la construction d'un bâtiment administratif et d'un hôtel avec parking souterrain de 31 places et 83 places extérieures sur la parcelle n° 4199 de Gland.

La CDAP a rendu son verdict le 16 avril 2015.

- Le recours est admis.
- Le permis délivré par la municipalité le 28 mars 2014 est annulé.
- Le projet a été retiré par le propriétaire.

Un nouveau dossier de mise à l'enquête a été déposé conformément aux remarques de la CDAP et un permis de construire délivré le 20 novembre 2015.

Recours interjeté par MME ANA CRISTINA DOS SANTOS GOMES ET M. FERNANDO GRACA DOS SANTOS c/ décision de la Municipalité de Gland du 2 mai 2014, ne délivrant pas l'autorisation pour la transformation et la surélévation des bâtiments ECA n° 224a et n° 225a, la création de 13 places de stationnement extérieures sur les parcelles n° 1617 et n° 1618 de Gland.

La CDAP a rendu son verdict le 13 mai 2015.

- Le recours est rejeté.
- Des dépenses et des frais ont été alloués.

Recours interjeté par LA COMMUNAUTE DES PROPRIETAIRES DE LA PPE LA COMBE p.a. PROGIMMO SA c/ décision de la Municipalité de Gland du 30 juin 2014, levant son opposition, autorisant la construction d'un bâtiment de 6 logements et d'un couvert à vélos/containers, la création de 8 places de stationnement voitures et de 2 places de stationnement moto sur la parcelle n° 330 de Gland.

- Le recours est retiré.
- Une convention a été signée en accord avec toutes les parties.
- Des dépenses ont été allouées.

Un nouveau permis de construire avec les modifications paraphées dans l'accord a été délivré par la municipalité le 22 mai 2015 annulant et remplaçant celui du 30 juin 2014.

Recours interjeté par PPE RUE DE LA COMBE 10b et consorts c/ décision de la Municipalité de Gland du 23 octobre 2015, levant son opposition, autorisant la mise en œuvre d'une nouvelle station de base téléphonie mobile pour le compte de SALT sur la parcelle n° 1092 de Gland.

La cour de droit administratif et public du Tribunal Cantonal devrait se prononcer sur cet objet en 2016.

Secrétariat municipal

L'administration communale est dirigée par le secrétariat municipal. Il englobe les prestations suivantes :

- le greffe municipal
- le service du logement
- la gestion des ressources humaines
- la communication
- l'informatique
- les archives communales
- le contrôle des champignons

La fonction de secrétaire municipal

La fonction principale du secrétaire municipal est étroitement liée à l'action de la municipalité. Il participe aux séances de l'exécutif, protocalise les décisions qui y sont prises, les communique aux services et aux personnes concernés et s'assure qu'elles sont appliquées. Il est à disposition du syndic et de la municipalité pour la conduite d'études documentaires et l'élaboration de projets spécifiques.

Responsable de l'administration communale, son rôle faitier et transversal permet d'assurer la coordination entre les services communaux et la transmission de l'information à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs.

Ses autres tâches sont les suivantes:

- Contrôler les aspects juridiques - étudier les nouvelles lois entrées en vigueur
- Elaborer les préavis, les réponses aux postulats, motions et interpellations étant de sa compétence
- Etablir des rapports sur divers objets sollicités par la municipalité
- Etablir la correspondance de la municipalité
- Etablir le rapport de gestion annuel en collaboration avec les services communaux
- Préparer les ordres du jour des séances du conseil communal
- Elaborer l'ordre du jour des séances hebdomadaires de la municipalité
- Gestion de l'approvisionnement économique du pays (organisation de la distribution des cartes de rationnement en cas de crise)
- Gestion des baux à loyers des bâtiments et parcelles communales
- Responsabilité des archives en collaboration avec l'archiviste communal
- Organisation des votations communales, élections (Votelec)
- Organisation des réceptions de la municipalité
- Participer aux séances des secrétaires des villes
- Programme de législation
- Réception et distribution du courrier au sein de l'administration
- Tenue du registre civique
- Organisation des manifestations officielles, fête du 1er août, fête des voisins

GREFFE MUNICIPAL

Les attributions du greffe municipal peuvent être résumées de la manière suivante :

- Accueil du public et renseignements généraux (centrale téléphonique)
- Agenda des manifestations
- Bureautique et achats machines (PC, imprimantes, photocopieuses, mobilier, fax etc.)
- Cimetière, actes de concession
- Etablissement des actes officiels (actes de mœurs)
- Etablissement des autorisations de loterie, tombolas, lotos

- Envoi des diplômes aux 18 ans et réception des 20 ans
- Gestion de la caisse du greffe municipal et du service de la population
- Gestion de l'utilisation des bus de la commune
- Gestion et vente des cartes journalières des CFF
- Octroi des patentes temporaires de ventes d'alcool
- Préparation des anniversaires 90 ans, 100 ans, 50 et 60 ans de mariage
- Publications d'imprimés et documents généraux
- Repas à domicile
- Réservations des salles communales (Montoly, refuge, salle communale, salles de conférence)
- Réservations des locaux du complexe de Grand Champ (théâtre, foyer etc.)

Réservation des locaux communaux

Voici, pour l'année 2015, le nombre de jours d'utilisation des principaux locaux communaux :

	2011	2012	2013	2014	2015
	NOMBRE DE JOURS				
Bâtiment administratif – salle communale	161	155	213	143	150
Complexe de Grand-Champ – restaurant scolaire	38	51	86	104	107
Complexe de Grand-Champ – salle des expositions	97	76	104	136	143
Complexe de Grand-Champ – théâtre	98	103	104	161	218
Complexe de Grand-Champ – salle omnisports - samedi/dimanche	57	92	49	52	89
Complexe de Montoly – salle polyvalente	253	193	257	239	233
Refuge (ouvert 9 mois)	129	139	123	125	125
Total	833	809	936	960	1065

Le restaurant scolaire a été mis à disposition des étudiants universitaires cette année encore. Une centaine d'étudiants viennent y travailler durant les week-ends et les vacances scolaires.

Le refuge est fermé au mois de mars et au mois d'avril pour préserver la faune et la flore, et de mi-décembre à mi-janvier.

La salle polyvalente de Montoly est mise à disposition des lotos chaque année au mois de novembre et la salle est occupée en juillet et en août par le centre aéré.

Cartes journalières CFF « Commune »

La Ville de Gland met à disposition de ses habitants dix cartes journalières par jour, valables sur les réseaux CFF, les cars postaux, les bateaux, la plupart des transports urbains et certains chemins de fer privés.

MOIS	NOMBRE DE JOURS	VENDUS	INVENDUS	% DES VENDUS
janvier	10 x 31 = 310	198	112	63.87
février	10 x 28 = 280	213	67	76.07
mars	10 x 31 = 310	234	76	75.48
avril	10 x 30 = 300	264	36	88
mai	10 x 31 = 310	270	40	87.09
juin	10 x 30 = 300	267	33	89
juillet	10 x 31 = 310	287	23	92.58
août	10 x 31 = 310	283	27	91.29
septembre	10 x 30 = 300	237	63	79
octobre	10 x 31 = 310	228	82	73.54
novembre	10 x 30 = 300	231	69	77
décembre	10 X 31 = 310	254	56	81.94
TOTAL	3'650	2'966	684	81.26

La vente des cartes totalise pour l'année 2015 CHF 129'116.-, montant qui ne couvre pas leur coût d'acquisition qui a passé de CHF 129'000.- à CHF 133'000.- en 2015 (la couverture de frais s'élève à 97%). Malgré cette augmentation, le prix de vente d'une carte journalière reste inchangé à CHF 44.-.

Anniversaires 90 ans et 100 ans, anniversaires de mariage 50 ans et 60 ans

La ville organise des visites municipales pour célébrer les 50 et 60 ans de mariage ainsi que les 90 ans et les 100 ans de ses habitants.

A cette occasion un gâteau, un arrangement floral, 2 bouteilles de vin et un journal de la date d'anniversaire leurs sont offerts.

En 2015, 13 visites ont été organisées avec la présence d'un membre de l'exécutif pour partager un moment convivial avec ces jubilaires.

Repas à domicile

Cette année, 6'317 repas ont été livrés à tour de rôle par nos livreuses, soit une augmentation de 15.75 % par rapport à l'année dernière. Sur l'année 2015, 37 personnes sont au bénéfice de ces prestations.

Nos livreuses livrent 6 jours sur 7, du lundi au samedi, toutes les 5 semaines.

Ci-dessous les bénévoles en 2015 :

- Mme Béatrice Leimgruber
- Mme Pierrette Musy
- Mme Jacqueline Reymond
- Mme Marinette Morellon
- Mme Huguette Genier

Appréciée pour la qualité des mets proposés par la clinique La Lignière et l'efficacité du réseau de distribution, cette prestation contribue au maintien des personnes âgées ou convalescentes dans leur domicile respectif.

Fête des voisins – édition 2015

La fête des voisins s'est déroulée le 29 mai 2015.

Cette fête a été annoncée par l'intermédiaire d'un tout ménage d'information sur le site internet de la commune et des affiches apposées dans toute la ville. Nous avons noté 38 organisatrices et organisateurs de la fête dans leur quartier ou leur immeuble.

La ville a mis gracieusement à disposition des habitants : 36 tables de 3 mètres (pour 12 personnes) et 79 tables de 4 mètres (pour 16 personnes), 1000 cartes d'invitation, 200 affiches A3 et 100 t-shirts.

Réception des nouveaux habitants

La réception des nouveaux habitants a eu lieu le 8 juin à Montoly. Ces derniers ont été invités par une lettre personnalisée et un flyer tout ménage a été distribué à tous nos citoyens. Des affiches et des banderoles ont été apposées et l'invitation a également été diffusée sur le site internet et les réseaux sociaux.

Depuis quelques années, cet accueil des nouveaux habitants est ouvert à tous les glandois. Pour les nouveaux, il s'agit de s'informer sur leur nouveau lieu de résidence, et pour les « anciens », découvrir les nouveautés en termes de prestations communales et s'informer sur les futurs projets glandois en toute convivialité.

Une vingtaine de stands d'information ont été installés afin de présenter aux visiteurs toutes les prestations qui leur sont offertes, cela en présence des autorités et des responsables et partenaires de la commune.

A noter cependant que, malgré toute la publicité faite pour annoncer cette manifestation, relativement peu de citoyens ont répondu à cette invitation. Une réflexion réunit les organisateurs afin de mieux répondre aux attentes de nos nouveaux citoyens.

SERVICE DU LOGEMENT

Recherche d'appartements subventionnés - liste d'attente

Le service du logement dispose d'une liste d'attente qui évolue constamment. La situation au 31 décembre 2015 est la suivante :

Nombre de pièces	Nombre de demandes
1 pièce	12
2 pièces	71
3 pièces	51
4 pièces	58
5 pièces	13
TOTAL	205

Dans la majorité des cas, il s'agit de personnes au bénéfice d'un emploi mais dont les ressources financières demeurent précaires en regard du coût du loyer libre pratiqué dans notre région.

Bâtiment L'Amandier - Ch. de la Chavanne- appartements protégés et subventionnés

Dès le mois de septembre, les appartements protégés et subventionnés du Ch. de la Chavanne 15 ont été mis à disposition des habitants de notre ville en partenariat avec la Coopérative Cité Derrière.

Fondée en 1995, cette coopérative – qui a fêté en 2015 ses 20 ans - offre sur le marché environ 1250 logements à loyers modérés. Reconnue d'utilité publique, elle ne poursuit aucun but lucratif et s'interdit toute opération spéculative. Elle est ainsi indépendante de tous les acteurs immobiliers.

Ce bâtiment est composé de :

- 1 x studio
- 13 x 2 pièces
- 3 x 3 pièces
- 2 x 4 pièces
- 1 crèche garderie
- 1 salle communautaire pour les logements protégés
- 12 places extérieures de stationnement



Les appartements de deux et trois pièces sont de type appartements protégés et sont réservés en priorité aux personnes âgées et/ou à mobilité réduite. Pour les logements qui ne sont pas affectés aux appartements protégés, le choix du locataire par la régie mandatée privilégie les glandois.

La crèche-garderie, gérée par l'Association le Colibri, propose quinze places de nurserie, soit des enfants de 3 à 18 mois et 21 places de trotteurs. Cette ouverture assure une augmentation de l'offre du Réseau d'accueil des Toblerones (RAT).

Aide individuelle au Logement (AIL)

La ville de Gland propose une aide individuelle au logement aux familles à revenus modestes.

Qu'est-ce que l'aide individuelle au logement ?

L'AIL est une aide financière directe donnant la possibilité à des familles glandoises de bénéficier, sous certaines conditions, d'une participation au paiement du loyer.

Cette aide s'adresse uniquement à des familles avec enfants à charge qui ne bénéficient pas d'une autre forme d'aide comprenant déjà une contribution au logement.

Statistiques

Au 31 décembre 2015, nous enregistrons :

- 37 bénéficiaires de l'AIL
- 11 bénéficiaires dont l'aide s'est éteinte durant l'année
- 22 demandes refusées ou non renouvelées

Nombre d'appartements subventionnés - protégés - loyers abordables sur le territoire

	TYPE	1 PIECE	2 PIECES	3 PIECES	4 PIECES	5 PIECES	TOTAL
HLM							
Ch. Lavasson 45-47	Loyers modérés			8	4		
Mauverney 16A	Loyers modérés		20	8	11		
Mauverney 16 B	Loyers modérés		2	11	7	2	
Eikenott - Allée L. Christin 8	Loyers modérés		7	8	8		
Eikenott - Allée Communet 5	Loyers modérés	4	11	8	4		
SEIC - Rte de Nyon 6AB, 8ABC	Loyers modérés		2	8	29	6	
L'Amandier - Ch. Chavanne	Loyers modérés				2		
TOTAL		4	42	51	65	8	170
PROTEGES							
Eikenott - Léothérierus 1	Loyers protégés		11	5			
L'Amandier - Ch. de Chavanne	Protégés subventionnés		13	3			
TOTAL			24	8			32
LOYERS ABORDABLES							
Eikenott - Léothérierus 1				11	6		
L'Amandier - Ch. de Chavanne		1					
Bochet-Mauverney - Bochet 2ABCD	Loyers libres			16	16		
Bochet- Mauverney (19, 21, 23, 25)	Loyers libres	3	3	12	20		
TOTAL		4	3	39	42		88
Total appartements toutes typologies							290

RESSOURCES HUMAINES

Gestion du personnel

L'année 2015 a été marquée par l'arrivée le 1er juin d'une assistante ressources humaines. Cette nouvelle organisation permet une meilleure répartition des tâches et surtout une plus grande disponibilité de la responsable pour des questions stratégiques. Les RH ont été très occupées à l'engagement de nouveaux collaborateurs et à leur intégration dans l'administration.

Situation au 31 décembre 2015

SECRETARIAT MUNICIPAL	
Secrétaire municipal	1
Secrétaire de direction 90 %	1
Secrétaire 70 %	1
Délégué à la communication 50 %	1
Assistante à la communication 50%	1
Chef de projet sport/santé	1
Responsable informatique	1
Développeur web 80 %	1
RESSOURCES HUMAINES	
Responsable 80%	1
Assistante 50%	1
GREFFE MUNICIPAL	
Secrétaire	1
Secrétaire 70 %	1
JEUNESSE	
Chef de service 80 %	1
Secrétaire 70%	1
Conseillère Ecole-famille 80 %	1
Responsable Pause-Déj. 50 %	1
Bibliothèque	
Responsable	1
Bibliothécaire 85 %	1
Bibliothécaire 80 %	1
Assistante en information documentaire 70 %	1
Auxiliaire 40 %	1
BOURSE COMMUNALE	
Chef de service 80 %	1
Comptable	1
Secrétaire 70 %	1
Aide-comptable 70 %	1
SERVICE DE LA POPULATION	
Chef de service	1
Secrétaire	1
ASP	5
CONTRÔLE DES HABITANTS	
Préposée	1
Employé d'administration	2
Employé d'administration 70 %	2
CULTURE	
Cheffe de service 80 %	1
Assistante 50%	1
Régisseur lumière 70 %	1

Régisseur son 70 %	1
BATIMENTS ET URBANISME - SBU	
Chef de service	1
Secrétaire	1
Technicien en bâtiment	2
Déléguée à l'urbanisme	1
Responsable police construction	1
Déléguée à l'énergie 50%	1
Secteur Conciergerie	
Responsable	1
Concierges	8
INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT - SIE	
Chef de service	1
Secrétaire	1
Ingénieurs ETS	2
Ingénieur EPF	1
Dessinateur génie civil 50%	1
Secteur Eaux	
Fontainier	1
Collaborateur	1
Secteur voirie	
Responsable	1
Collaborateurs	9
Secteur espaces verts	
Chef de groupe	1
Jardiniers - Horticulteurs	4
Déchèterie	
Surveillant	1
Collaborateur 80%	1
Mandat externe 40%	

Récapitulatif 2014 : 74 personnes soit l'équivalent de 66.25 EPT

Récapitulatif 2015 : 82 personnes soit l'équivalent de 73.05 EPT

AUXILIAIRES			
Décompte annuel des heures effectuées			
Services	Collaborateurs	Nbre heures en 2014	Nbre heures en 2015
Auxiliaires-concierges	21	18196	18150
Patrouilleuses scolaires	19	3681	3908
Pause-Déj*	14	5313	6068
Centre aéré	11	916	916
Théâtre	17	1210	1055

* L'augmentation du nombre d'heures supplémentaires à la Pause Déj' en 2015 s'explique par une hausse du nombre d'enfants mais surtout par le déménagement provisoire du dispositif, des Perrerets vers Grand Champ puis de Grand Champ vers les Perrerets, qui a nécessité des moyens humains plus conséquents notamment pour aménager les locaux et encadrer les trajets entre l'établissement scolaire et Grand Champ.

ENGAGEMENTS

01.01.2015	M. Thomas Leblanc, régisseur son	Culture
01.01.2015	M. Sébastien Martin, employé de commerce	Secr. Mun.
01.01.2015	M. Atlantis Rossier, paysagiste-horticulteur, espaces verts	SIE
01.05.2015	M. Cédric Huber, responsable voirie/espaces verts	SIE
01.05.2015	Mme Shkurte Asani, assistante	Culture
11.05.2015	M. Ranfiss Trujillo, chef du service	SIE
01.06.2015	Mme Caroline Romanens, assistante RH	Secr. Mun.
08.06.2015	Mme Estelle Vie-Hofmann, assistante communication	Secr. Mun.
01.07.2015	M. Mickaël Miranda, ingénieur	SIE
01.08.2015	Mme Sonia Guilloud, secrétaire	SBU
01.08.2015	Mme Elisa Pirolet, AID Bibliothèque, Jeunesse	Jeunesse
17.08.2015	M. Pierre Maillard, apprenti agent exploitation	SBU
24.08.2015	M. Sylvain Monnier, stagiaire MPC	Bourse
24.08.2015	M. Geet Aellen, apprenti employé de commerce	Secr. Mun.
01.09.2015	Mme Anne-Christelle De Savignac, déléguée à l'énergie	SBU
01.09.2015	M. Tomas Rosbaco, technicien	SBU
21.09.2015	Mme Barbara Konrad, conseillère école-famille	Jeunesse
01.10.2015	M. José Caiano, ASP	SPOP
12.10.2015	Mme Amélie Parlier, collaboratrice contrôle des habitants	SPOP
01.12.2015	M. Sylvain Orlandi, apprenti agent d'exploitation Voirie 3ème année	SIE

Soit 20 engagements dont 3 apprentis et 1 stagiaire.

DÉPARTS

31.01.2015	M. Gilles Guinand, ouvrier espaces verts	SIE
31.01.2015	Mme Fabienne Perret, cheffe d'exploitation espaces verts	SIE
28.02.2015	M. Johan Poli, régisseur théâtre	Culture
28.02.2015	Mme Nancy Orset, conseillère école-famille	Jeunesse
30.04.2015	M. Clément Balmer, géomaticien	SIE
31.05.2015	Mme Leila Dios, déléguée à l'énergie	SBU
30.06.2015	Mme Gisèle Rodriguez, secrétaire	SBU
30.06.2015	Mme Manon Thomas, AID bibliothèque	Jeunesse
31.07.2015	Mme Emmanuelle Grandjean, cheffe de service	SIE
19.08.2015	M. Daniel Das Neves, apprenti employé de commerce	Secr. Mun.
31.08.2015	Mme Lucinda Von Muralt, apprentie agent exploitation	SBU
31.08.2015	M. Didier Dépraz, apprenti agent exploitation	SIE
31.08.2015	Mme Sarah Zumbrunnen, collaboratrice contrôle habitants	SPOP

DÉPARTS À LA RETRAITE

31.01.2015	M. Joao Fernando, collaborateur voirie	SIE
31.05.2015	M. Daniel Bussy, responsable voirie	SIE

Soit 15 départs dont 3 apprentis, 2 retraités.

POSTES RECHERCHÉS	DOSSIERS REÇUS
Régisseur théâtre	30
Employé de commerce, secr.mun.	95
Horticulteur-paysagiste	15 Recrutement via ORP
Responsable voirie/espaces verts	54
Assistante culture	103
Chef de service SIE	12
Assistante RH	90
Assistante communication	180
Ingénieur	20
Secrétaire SBU	178
Agent information documentaire	20
Déléguée à l'énergie	47
Technicien	85
Conseillère école-famille	70
Agent sécurité publique	124
Collaboratrice contrôle habitants	455

COMMUNICATION

Cadre

La priorité a été donnée à la communication en direction de la population glandoise. Le site internet en est l'outil principal aux côtés du journal Gland Cité, des tous ménages ainsi que du relais qu'offre la presse locale. L'équipe de la communication a été renforcée par l'engagement d'une assistante à 50%, Mme Estelle Vie-Hofmann.

Site internet

Pour ce qui concerne le site internet, un important travail a été effectué en vue de le rendre non seulement toujours plus convivial, mais en visant également la plus grande exhaustivité. On se réjouit du fait que notre site soit assez régulièrement cité en exemple. Il a notamment été repris, dans sa structure, par la commune de Prilly. Ce partenariat nous permettra de développer des modules communs en diminuant les frais de développement.

Quelques chiffres:

Nombre total de visites en 2015 : 189'304 soit un bond de 23%

Nombre total de pages vues en 2015 : 478'973 soit une progression de 10%

Temps moyen passé sur le site : 1 min 54 sec soit un recul de 13%

Ces statistiques sont éloquentes. La nette progression des visites s'explique par le succès que rencontre ce site. Les gens passent moins de temps en moyenne, ce qui semble signifier qu'ils trouvent plus rapidement l'information recherchée. Tel était bel et bien l'objectif poursuivi.

Les réseaux sociaux en appui

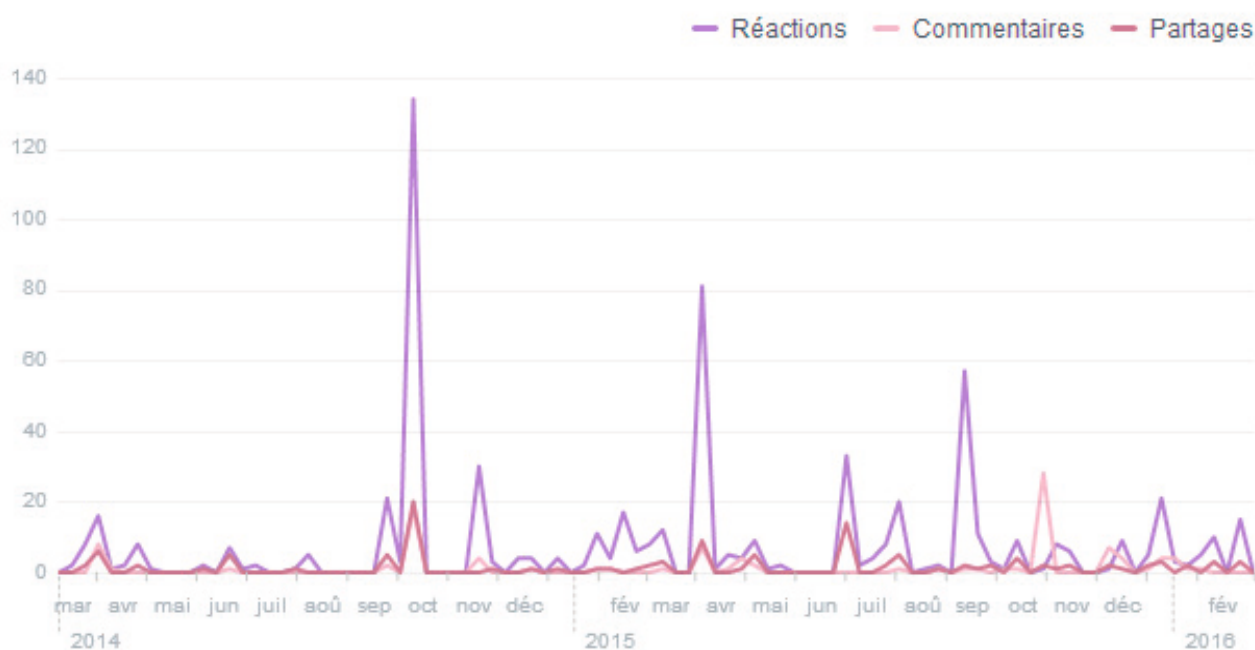
Dès le début des années 2000, internet est révolutionné par le développement de nouveaux services qui se caractérisent par la participation et l'interaction des utilisateurs à la production de contenus. L'internaute est devenu contributeur de la toile : l'ère du Web 2.0, marquée principalement par la création de blogs dans un premier temps, puis de réseaux sociaux. Avec le Web 2.0, les utilisateurs ont la possibilité d'être beaucoup plus actifs dans la production, la diffusion et le traitement de l'information.

Aujourd'hui la Ville de Gland est présente sur plusieurs réseaux sociaux afin de favoriser la proximité et l'échange, en appui du site www.gland.ch.

La page Facebook a été créée en 2012. Après déjà un peu plus de trois ans de bons et loyaux services, cette page a trouvé son rythme. La commune peut y faire figurer aussi bien les avis de travaux que les événements culturels ou sportifs. Elle permet également de relayer l'info en temps réels et de toucher une large palette de citoyen, via smartphone, principalement. Autour de cette page « centrale » gravite plusieurs pages Facebook concentrées sur des sujets divers : la bibliothèque, Grand-Champ (culture), le marché hebdomadaire et la Pépinière.

Mentions J'aime, commentaires et partages

Ces actions vous aideront à toucher plus de monde.



Le compte Twitter a été ouvert en 2014. Il permet de s'ouvrir à d'autres publics, en particulier au monde des médias. Twitter permet de travailler l'actualité de manière succincte et percutante, à la manière d'une agence de presse. Encore très jeune, ce vecteur de communication a toute notre attention.

Quant à Instagram, il s'agit là d'une initiative bien loin des informations officielles. Ce qui est recherché avec la création d'un compte Instagram en été 2015, c'est le sentiment, l'émotion. Mettre en valeur le lien affectif du citoyen avec sa commune. Une image du lac, du soleil couchant ou d'Eikenott... les amoureux de la nature, de l'architecture ou bien des loisirs à disposition pourront immortaliser des moments qui les ont touchés en intégrant le hashtag «ville-degland» à leur publication. L'utilisation de ce réseau est à l'état embryonnaire et devrait trouver sa place dans les prochaines années.

Relations presse

L'intensification des relations presse a suivi son cours. Cela s'est notamment traduit par la mise sur pied de sept «Rencontres avec la presse» tous les lundis précédant les séances du conseil communal. La municipalité en profite pour développer et expliciter tant les préavis que ses réponses aux divers postulats et autres interpellations du conseil communal.

GlandCité

Le Gland Cité continue d'être un élément important de la stratégie de communication de la Ville. Avec ses six parutions en 2015, les pages communales du GlandCité ont permis d'approfondir des sujets d'actualité tels que le plan partiel d'affectation de la Combaz, le DISREN (dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise) ou encore la création de la Pépinière. Avec, à chaque édition, un édito d'un(e) municipal(e), les pages communales du Gland Cité permettent à l'exécutif de s'adresser à la population.

Autres informations à la population

Dans le cadre des différents événements proposés à la population glandoise tels que les séances publiques d'informations ou les fêtes et autres animations, la communication est sollicitée par les divers services de l'administration communale afin de développer des flyers spécifiques. Ces documents se veulent fidèles à la charte définie en 2014 afin d'harmoniser les supports visuels utilisés dans le cadre de la promotion des événements organisés par la Ville de Gland.



INFORMATIQUE

- L'agenda des manifestations est synchronisé avec notre site internet. Ainsi les événements peuvent être ajoutés facilement sur ce dernier.
- Un blog de support aux collaborateurs a été mis en ligne. Ce dernier regroupe les différentes procédures relatives aux problèmes informatiques qu'ils rencontrent.
- Tous les copieurs multifonctions de l'administration ont été harmonisés. La commande des toners est dorénavant automatisée.
- Les serveurs principaux ont été remplacés, nous disposons dès à présent d'une baie de stockage et de 8 serveurs virtuels répartis sur 2 machines physiques.
- Nous avons migré vers Windows serveur 2012 R2 et utilisons VMWare pour la virtualisation de nos serveurs
- Nous avons changé notre système de sauvegarde et avons opté pour la solution Veeam pour nos backups.

Organisation des séances de Municipalité

Depuis maintenant 4 ans, la municipalité utilise le logiciel Xpert.Meeting pour l'organisation et la gestion de ses séances de municipalité.

Les chefs de services introduisent dans la base de données les différents objets qu'ils souhaitent porter à l'ordre du jour. Ils ont la possibilité de joindre les documents relatifs, apporter des précisions et faire une proposition de décision. En fin de semaine, cet ordre du jour est mis à disposition des municipaux. Ils se connectent ensuite via Internet, à la plateforme Xpert.Meeting et consultent les différents objets de l'ordre du jour. Ils peuvent ainsi préparer leurs séances en avance.

Cet outil permet non-seulement de diminuer l'utilisation de papier lors des séances mais également de transmettre les décisions municipales en temps réel aux différents chefs de service. En effet, ces derniers sont avisés directement par email d'une décision les concernant lors des séances.

ARCHIVES COMMUNALES

Personnel

M. Vincent Guillot, archiviste professionnel HES de la société Pro Archives Conseils, a œuvré à raison de deux jours et demi par semaine avec le concours actif de ses collaborateurs.

Locaux et équipement

Les archives communales de Gland ont à nouveau fait l'objet d'un cours de répétition de l'Organisation de la Protection Civile du district de Nyon (ORPC), Service de la Protection des biens culturels (PBC) qui s'est déroulé le 11 septembre en collaboration avec l'archiviste. Trois d'astreints ont œuvrés à la mise à jour du plan d'évacuation en cas de catastrophe qui avait été réalisé en 2012.

Au 31 décembre 2015, les archives communales occupent environ 417.05 mètres linéaires de rayonnages pour une capacité d'accueil totale de 640 mètres répartis entre les locaux de la Grand-Rue et Montoly, soit un taux de remplissage d'un peu plus de 65 %. A noter que quelques 36 mètres linéaires (ml) d'arriérés de documents restent encore à inventorier sur le site de Montoly.

Accroissement des fonds d'archives

Fonds communaux

Les services de l'Administration communale ont procédé à 15 versements totalisant un 17.89 mètres linéaires. La politique initiée en 2013 basée sur l'utilisation de bordereaux de versement s'est poursuivie afin d'encadrer les versements des services.

Fonds privés

Outre des fonds publics, les archives de Gland conservent des documents privés ou para-administratifs. Il s'agit de documents confiés à la Commune par des associations, des particuliers, des entreprises et des sociétés locales, sous forme de dons ou de dépôts. Bien que d'origine privée, ces fonds ont une relation directe avec l'histoire glandoise.

Quatre particuliers ont fait dons de documents :

- Vues aériennes de Gland entre 1978 et 1981 – 12 photographies prises par André Würigler
- Maison Rose : état de la maison au 19.05.2014, démolition et construction d'un parking (17.02 au 15.07.2015) – 149 photographies prises par André Würigler
- Association Gland Jidvei (1 compact-disque de photographies)
- Installation d'une sculpture en feuille de chêne réalisée par Etienne Krähenbühl sur le giratoire de la Bergerie – 95 photographies prises par André Würigler
- Fête du 1er août (Tartines-party puis partie officielle à la salle communale, feu à Grand-Champ), 01.08.2015 - Hélicoptère Super-Puma (ravitaillement du bétail en eau par l'armée suisse dans les alpages du Jura), 30.07.2015 – 181 photographies prises par Christian Riethauser

24 novembre 1946 – Fête des Mobilisés Glandois 1939-1945. En présence des officiels dont Paul Chaudet à gauche (Conseiller d'Etat et National puis Conseiller Fédéral 1954-1966 et Président de la Confédération en 1959 et 1962)

Fonds photographiques des Archives communales



Archivage électronique et classification

La gestion des documents électroniques (GDE) s'est poursuivie. L'archiviste est en quelque sorte le « gardien du temple » du plan de classement papier et électronique de la commune mis en œuvre en 2012. Il centralise ainsi toutes les demandes de modifications, suppressions ou ajouts qui émanent des services.

Traitement des documents

33.26 ml de documents (2014 : 20.49 mètres) ont été traités, inventoriés, (re)conditionnés ou éliminés selon les normes archivistiques en vigueur. 14.73 ml (2014 : 11.20) ont rejoint les rayonnages d'archives historiques ou intermédiaires. 5.53 ml (2014 : 4.20) de documents ne prêtant pas un intérêt historique suffisant pour justifier leur conservation ont été éliminés de manière confidentielle. Ces éliminations sont protocolées dans un bordereau de destruction.

La protection des documents et de leur contenant est nécessaire afin de garantir leur pérennité. Les archives communales remplacent progressivement les anciens contenants acides par des boîtes d'archives non-acides conformes à la norme ISO 9705 (prescriptions pour la permanence). Un travail de reconditionnement intégral a ainsi débuté sur le fonds ancien des archives historiques (documents des années 1574 à 1961).

541 (2014 : 413) notices de description ont été ajoutées dans les inventaires des archives historiques et intermédiaires qui sont progressivement adaptés à la norme générale internationale de description archivistique (ISAD-G). Au 31 décembre 2015, l'inventaire des archives comptait :

- 3721 unités de description (archives historiques « classement thématique » 1574 à 2012);
- 493 unités de description (archives historiques « classement continu », documents de 2013 à nos jours);
- 1232 unités de description (archives intermédiaires, documents conservés afin de satisfaire aux exigences légales puis éliminés à l'issue de leur durée d'utilité administrative et/ou légale);
- 915 unités de description (archives éliminées).

Revue de presse et publicités

Les archivistes dépouillent la presse suisse et régionale afin d'enrichir une revue de presse. Celle-ci se compose de plusieurs milliers d'articles concernant la ville de Gland (Commune, sociétés locales, manifestations, personnalités, etc.). Ces dossiers permettent à tout un chacun de s'informer sur l'un des sujets traités. Ainsi, 853 articles (2014 : 707 articles) journalistiques ont rejoints la base de données créée en 2012.

Les archives collectent également les publicités locales et les tous-ménages distribués dans les boîtes aux lettres glandoises. Ce fonds permet de documenter la vie commerciale et événementielle de la Ville sous un angle inédit. L'archivage du périodique « Gland Cité » s'est également poursuivi.

Recherches de documents

La consultation des archives est demeurée stable en 2015. Les archivistes ont été sollicités à 51 reprises (2014 : 57) par des collaborateurs de l'administration (47 demandes) et par 4 particuliers souhaitant obtenir des renseignements figurant dans les archives. Les réponses ont été données sur place, par courrier, courriel ou téléphone et portent sur une multitude de sujets différents.

CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

M. Bernard Desponds, domicilié à la rue de la Combe 6 à Gland, est le contrôleur officiel des champignons de Gland.

Il est fort probable que 2015 restera dans la mémoire collective comme une année sèche et l'on pourrait penser que la flore fongique, que l'on associe à l'humidité, soit restée recluse dans le sol, au stade mycélien.

Il est vrai que l'été fut rude pour ces importants chaînons du recyclage et de la biodiversité. En août, les premières petites récoltes sont apparues et dès septembre jusqu'à fin octobre ce fut de très nombreuses et parfois remarquables cueillettes. En deux mois 76 contrôles sur un total annuel de 92.

M. Desponds se souvient très bien de récoltes très soignées de cèpes de Bordeaux, de cortinaires remarquables ou encore de la désormais commune amanite des Césars. Les espèces thermophiles y ont trouvé un certain bien-être et ont récompensé les amateurs avertis. Une espèce comme le bolet à pied rouge s'est bien montré et a réjoui le connaisseur. Il s'agit d'un bolet qui peut être facilement confondu avec le bolet blafard qui lui n'est pas consommable. Les différences sont à chercher dans la couleur du chapeau et dans l'habillage du pied, le blafard est réticulé, alors que l'autre, le bolet à pied rouge est ponctué.

Petite anecdote, une famille se présente avec pleins de sacs de chanterelles. Grands-parents, parents et petits-enfants sont allés au Signal de Bougy, sur la piste de Tarzan, d'arbres en arbres sur des câbles qui tanguent, des passerelles

instables et des échelles de cordes qui se tortillent, pratiquer l'acrobranche. Le plancher des vaches, sous les accessoires de l'acrobatie forestière, est couvert de champignons orangés avec une silhouette en entonnoir.

Après l'aérien, le terrestre. La famille se met à cueillir. La perspective d'un savoureux repas. Que d'adrénaline ! Les voilà qui arrivent, très heureux d'avoir vécu des émotions emballantes ! La cueillette de fausses chanterelles n'était qu'une demi-surprise mais M. Desponds a eu durant quelques secondes l'envie de réserver sa réponse. Difficile de casser tant de sourires et de lire la déception sur ces visages.

Que dire de ce champignon ? Il est comestible mais sans personnalité, sans goût, sa texture n'est pas ferme. « Quelle belle cueillette de fausses chanterelles ! Je vous suggère de choisir les plus beaux spécimens, de les blanchir durant 3 minutes, de les apprêter et de les goûter. Si vous n'aimez pas, mettez-les au compost sans regrets ». Les visages n'étaient plus les mêmes mais pas complètement tristes. Ils étaient juste un peu déçus, mais il y avait encore du soleil au fond des yeux.

L'année en chiffres :

- 92 contrôles
- 85.47 kilos contrôlés
- 64.12 kilos consommables
- 21.35 kilos détruits (impropre à la consommation)
- 88 espèces reconnues.

Sécurité publique

Service de la population

Transports publics

GENDARMERIE

Nous ne recevons plus de rapport annuel de la part de la gendarmerie.

SERVICE DE LA POPULATION - SPOP

Le service de la population, plus communément nommé SPOP, englobe :

- le contrôle des habitants (CH)
- les assistants de la sécurité publique
- les patrouilleurs scolaires
- les activités liées à la police du commerce ou administrative et à la commission de police, à la gestion des places de parc, à la signalisation, à l'affichage et aux patrouilleurs scolaires.

Administration

Au niveau administratif, le service de la population établit divers rapports à l'intention de la municipalité, des services communaux ou cantonaux. Ces écrits concernent en particulier les commerces au bénéfice de licences, les changements de tenancier des établissements publics, les demandes de prolongations d'ouverture, les autorisations pour les appareils automatiques ou la vente sur la voie publique, ainsi que pour les procédés de réclame ou les publicités temporaires.

Assistants de sécurité publique

Cinq assistants de sécurité publique, une femme et quatre hommes, communément appelés ASP, assurent le service externe.

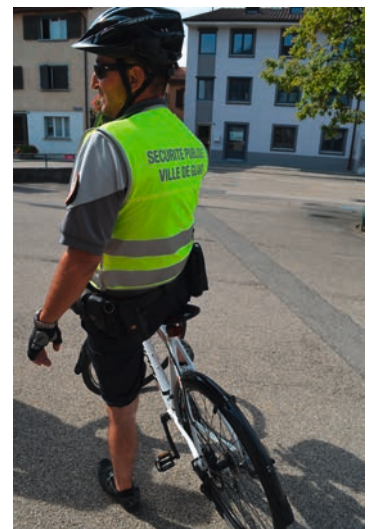
Les activités des ASP sont très variées. Ils procèdent aux notifications, assurent le contrôle du stationnement ou le respect de la signalisation routière, l'affichage aux piliers publics, la prise en charge et la gestion des vélos trouvés, le contrôle des haies, les vérifications et recherches d'adresses sollicitées par le bureau du contrôle des habitants ou des autres bureaux communaux.

Les assistants de sécurité publique posent la signalisation, organisent le stationnement lors des services funèbres, régulent la circulation lors d'une occupation temporaire du domaine public (déménagement - chantier - accident), remplacent si nécessaire les patrouilleurs scolaires, assurent une présence proche des établissements scolaires ou encore dans les parcs et jardins.

Une présence régulière en rue permet également de signaler des faits particuliers à la gendarmerie. Ils sont parfois également appelés à aider les policiers cantonaux lors d'accidents ou d'engagements particuliers afin de sécuriser un endroit ou dévier la circulation. Sur l'ensemble de l'année 2015, ils ont assuré plus de 291 h de présence près des établissements scolaires ou sur le chemin de l'école, ainsi que plus de 226 h de patrouilles pédestres. A ceci il faut ajouter près de 10 h de patrouille en vélo VTT à disposition des ASP depuis l'été.

Le territoire communal est divisé en secteurs, ce qui permet aux ASP une meilleure connaissance des habitants et facilite le travail lié aux notifications ou lors du contrôle des personnes domiciliées sur la commune. Les ASP sont également présents lors des expulsions de locaux loués ordonnées par la Justice de Paix. Les effets des locataires peuvent être stockés au garde-meubles communal.

Une nouvelle charte graphique a été apposée sur les véhicules des ASP en 2015 afin de les rendre plus facilement identifiables.



Manifestations diverses

De nombreuses manifestations publiques ont jalonné cette année 2015. Elles ont nécessité des mesures particulières de circulation ou un encadrement adéquat, allant de la pose de signalisation et/ou barrières, à la mise en place d'un concept de circulation avec une prise en charge des usagers dès la sortie de l'autoroute.

D'autres manifestations telles que la Fête du Chêne, la Fête de la musique, le cinéma Open Air, le semi-marathon de La Côte ont également nécessité des mesures particulières. L'engagement de la Protection Civile a été requis pour l'encadrement du semi-marathon qui a nécessité la fermeture temporaire de la route Suisse et la mise en bidirectionnel de certains tronçons afin de désenclaver les quartiers « sud » de la route cantonale. Les assistants de sécurité de la ville de Gland ont été engagés durant 356 h pour ces diverses manifestations.

La mise en place du portail cantonal « POCAMA », permet l'annonce des manifestations au niveau cantonal par les organisateurs pour l'intermédiaire d'un formulaire en ligne. Celui-ci est diffusé aux diverses instances cantonales concernées. La commune reste l'autorité qui décide en finalité d'autoriser ou non une manifestation.

La venue sur le terrain des Perrerets d'un parc d'attractions pour les enfants a été appréciée par les jeunes utilisateurs et leurs parents.

Marché hebdomadaire

Le mercredi 23 avril 2015 a vu la tenue de la première édition du marché hebdomadaire sur la place de la Gare. Celui-ci s'est déroulé tous les mercredis dans la fourchette horaire 16h00 à 20h00, jusqu'en octobre avec une pause estivale.

Il a rencontré un très grand succès. En effet, la population en a fait rapidement un lieu d'intérêt aux achats de produits frais, de qualité et de proximité et de rencontres et d'échanges.

Un boucher, un boulanger, un écailler, un fromager, un glacier, un maraîcher, un producteur de fruits et d'asperges, un pêcheur, un marchand de pâtes et produits italiens, un traiteur aux multiples facettes, un vendeur de poulets grillés entourent un coin buvette et un stand tenu, à tour de rôle, par un vigneron de Gland et région. Ce marché est rapidement devenu incontournable, le mercredi, pour une clientèle dont notamment les pendulaires qui trouvent dès leur descente du train de quoi faire leurs courses ou passer un moment convivial.



Patrouilleurs scolaires

L'effectif des patrouilleurs scolaires se compose au 31.12.2015 de 22 personnes, dont 19 femmes et 3 hommes. Ils assurent la sécurité à 9 endroits spécifiques de la commune.

Une patrouilleuse a été maintenue sur la place de la Gare malgré la suppression du passage pour piétons et assure ainsi une aide à la traversée pour les enfants des classes primaires ou d'autres écoliers dans cette zone de rencontre en partie en chantier en cette fin d'année 2015.

Les nouveaux patrouilleurs suivent une formation pratique et théorique dispensée par les gendarmes de la brigade de la prévention routière.

Une seule ligne de « Pédibus » a été mise en service au début septembre, à la suite d'une campagne de recrutement menée conjointement avec les écoles primaires. Cette ligne relie la rue de la Gare au collège de Mauverney.

Signalisation, stationnement

L'entretien des marquages et de la signalisation routière sur le domaine public est réalisé en étroite collaboration avec le service infrastructures et environnement et la voirie.

Un radar préventif « Visi Speed » avec l'indication « Vous roulez à ! » a été placé à 12 reprises à différents endroits stratégiques. La présence de ce radar au même endroit pour une durée de 12 à 14 jours a été privilégiée afin que les usagers puissent bénéficier de cette information répétitive et ainsi mieux se « caler » sur la vitesse maximale autorisée. La zone 30 du nord de la ville a été privilégiée en vue de sa validation qui est intervenue en fin d'année 2015.

Le parking en zone bleue de l'ancienne maison rose a été mis en service et dès lors le stationnement sur le parvis du temple a été réglementé et uniquement autorisé lors des services funèbres et mariages.

L'arrêt a été interdit devant le collège des Tuillières. La pose de signaux et de pictogrammes au sol renforcent cette restriction et permet ainsi d'amender les contrevenants.

Un parking « dépose minute » a été aménagé au collège des Perrerets, du côté du chemin de la Perroude. Ce dispositif, comprenant 19 places balisées, permet de créer une zone de stationnement et de dépose pour les parents qui viennent conduire leur enfant à l'école ou à la structure d'accueil de la petite enfance construite à l'arrière du collège.

La limitation du temps de stationnement a été ramené à max 11h sur le parking du centre sportif En Bord et a été accompagnée d'une période d'information et de distribution de fichets d'avertissements, qui a duré près d'un mois.

Les travaux recensés en ville, liés aux infrastructures, déviations des services en vue de la création du nouveau passage inférieur CFF ainsi qu'aux nouvelles constructions ou transformations d'immeubles ont sollicité à de nombreuses reprises les agents du service.

La vente d'autorisations journalières, hebdomadaires ou mensuelles, communément appelées « macarons » est de plus en plus connue et appréciée par les utilisateurs réguliers ou occasionnels. Les entreprises venant travailler à Gland ou rencontrées sur les chantiers sont informées de cette prestation pour faciliter le parcage de leurs véhicules.

En 2015, 533 autorisations mensuelles (macarons) ont été établies. Ce nombre est en légère augmentation par rapport à 2014. Cette augmentation s'explique par le fait que nous avons quelques chantiers importants et que des entreprises sollicitent des autorisations pour leurs ouvriers. Le bureau a délivré également 202 autorisations hebdomadaires ou journalières, ce qui représente une augmentation de près de 50 unités par rapport à 2014. Les macarons sont émis par zone et ne dépassent pas le 50% du total des places balisées en zone bleue. Si une zone affiche complet il n'est plus possible d'établir des autorisations mensuelles. Toutefois, une autorisation de courte durée peut être établie, permettant ainsi au demandeur de pouvoir disposer d'une solution temporaire tout en recherchant une place de stationnement sur des fonds privés qui existent encore dans la zone en question.

Etablissements publics, commerces

Les établissements publics de la localité présentent de nombreuses spécificités allant du tea-room, café-restaurant, café-bar, salon de jeux, ou night-club, soit 40 licences d'établissements publics. La gestion et le contrôle de ces licences délivrées par la Police cantonale du commerce sont en partie de compétence communale.

Nous recensons à fin décembre 2015, 27 cafés-restaurants, dont 2 avec service hôtelier, 1 salon de jeux, 2 établissements de nuit, 3 buvettes (tir, football et la patinoire saisonnière), 1 centre de fitness et 6 tea-rooms ou bars à café, soit des établissements soumis à l'obtention d'une licence d'exploiter et d'exercer. Nous comptons également 3 licences de traiteurs et 12 commerces au bénéfice d'une autorisation cantonale pour la vente de boissons alcooliques à l'emporter.

En 2015, nous avons enregistré sur l'ensemble des commerces soumis à une autorisation de la police du commerce, 1 ouverture, 2 changements de tenancier et 2 fermetures. Nous comptons également 7 établissements du type « take away ». Ces commerces ne sont pas soumis à une autorisation de la police du commerce, mais les locaux sont vérifiés par le laboratoire cantonal et leur activité est contrôlée afin qu'elle reste dans le cadre légal de ce type d'activité de vente à l'emporter et de consommation sur place, devant comprendre moins de 10 places assises.

Les tenanciers des établissements soumis à licence peuvent obtenir de la municipalité des prolongations des heures d'ouverture. Ils doivent dès lors indiquer ces prolongations dans des carnets spécifiques que le SPOP contrôle afin que la bourse communale puisse facturer ces redevances. La gendarmerie est informée de ce mode de faire et peut contrôler, si nécessaire, ces carnets lors de leurs patrouilles nocturnes.

Amendes d'ordre - commission de police

Sur l'ensemble de l'année 2015, 2092 (2455 en 2014) contraventions de circulation ont été sanctionnées par une amende d'ordre.

Ces contraventions sont composées principalement des infractions suivantes :

1333	infractions commises dans les zones de stationnement, dont principalement pour défaut de disque ou dépassement du temps de stationnement
658	infractions suite à un stationnement hors des cases balisées ou relative au non-respect d'un signal de prescription

Pour 2015, la commission de police a établi 411 (330 en 2014) ordonnances pénales appelées anciennement sentences municipales. Elles sont réparties comme suit :

288	A la suite de dénonciations de privés, régies ou gérances pour usage abusif d'un fonds mis à ban
67	usage abusif d'un fonds privé communal mis à ban (parking scolaire ou d'un bâtiment communal)
39	infractions au règlement de police, portant en particulier sur les nuisances sonores, batteries, scandales et injures à agents
17	infractions liées à la gestion des déchets ou chiens errants

La gestion administrative des contraventions est assurée par le SPOP qui s'occupe du secrétariat de la commission de police et, par conséquent, établit de très nombreux courriers notamment lorsqu'il s'agit de dénonciations pour stationnement abusif dénoncé par une régie ou une société de surveillance mandatée par un propriétaire.

La gestion des amendes d'ordre est assurée par la bourse communale qui est équipée d'un logiciel informatique spécifique.

La commission de police répond aux demandes de compléments d'informations ou aux oppositions. Les décisions sont communiquées par pli « recommandé ». Elle a également transmis 5 dossiers au Ministère public afin qu'une instruction soit ouverte par le Tribunal de police.

Notifications pour l'Office des poursuites

1086 (726 en 2014) commandements de payer ou comminations de faillite remis par l'Office des poursuites du District de Nyon ont été notifiés par les agents du SPOP.

Les notifications nécessitent de plus en plus souvent plusieurs visites à l'adresse du débiteur pour tenter de lui remettre le document de l'office des poursuites. Des passages au domicile tôt le matin ou en début de soirée, ou encore le samedi, sont devenues la règle.

Parfois les notifications ne sont pas possibles, le débiteur ayant quitté la commune ou s'étant soustrait à toutes les tentatives de notification, ou encore est momentanément « introuvable ». Dès lors, les agents du SPOP retournent à l'Office des poursuites les documents à notifier avec un rapport circonstancié, ce qui permet à l'office cantonal de diriger sa requête auprès d'une autre commune ou de délivrer, via la Préfecture, un mandat d'amener et ainsi requérir la gendarmerie pour appréhender et conduire un débiteur à l'Office des poursuites du district.

RailFair - Gare de Gland

Le concept de parrains et de marraines en gare, initié par les CFF et soutenue par la municipalité de Gland depuis 2011, se poursuit à satisfaction des participants et des partenaires qui sont, outre les CFF, les communes de Nyon et Gland et des TPN.

A fin 2015, 11 personnes formées par les CFF, sont présentes, par groupe de 2, sur le territoire des CFF en fin de journée selon des tranches horaires convenues entre les partenaires dans la fourchette horaire 15h00 – 20h00. Les CFF ont étendu ce concept à l'ensemble de la Gare de Nyon, ce qui permet également une présence sur les quais de la gare du Nyon / St-Cergue et près des arrêts de bus des TPN.

Les parrains et marraines prennent leur service en gare de Nyon, où ils disposent d'un local mis à disposition par les CFF. Ils se déplacent en train d'une gare à l'autre, augmentant ainsi leur présence sur les quais de Nyon et de Gland et des TPN et donc également sur les arrêts de bus.

La présence des parrains en semaine mais aussi parfois le weekend pacifie l'endroit et permet de diminuer le sentiment d'insécurité que certains usagers peuvent avoir. Cette présence, couplée par les patrouilles de la TPO (police des transports) est bénéfique pour l'ensemble des usagers.

Point ⓘ / Tourisme

Le présentoir de Nyon Région Tourisme (NRT) est installé dans le hall de la maison de commune. Il permet aux habitants, comme aux personnes de passage, de trouver des informations touristiques. Le présentoir est régulièrement approvisionné par le personnel du bureau touristique de Nyon. Le personnel communal est également à même de renseigner ou de diriger les demandeurs sur certains sites en cas de demandes particulières. Les informations les plus sollicitées concernent le sentier des Toblerones ou le parcours de Saint-Jacques de Compostelle.

CONTRÔLE DES HABITANTS

Ce bureau communal a notamment pour mission de gérer le registre des habitants, d'inscrire les arrivées, les départs, les changements d'adresse dans la commune, d'état civil des personnes résidants à Gland.

Les personnes ont l'obligation d'annoncer systématiquement tous les changements mentionnés-ci-dessus. Néanmoins de nombreuses personnes oublient et ne viennent pas spontanément au CH. Dès lors, sur la base des avis de mutation des autres communes ainsi que des avis des régies ou propriétaires, le contrôle des habitants a mis en place un système de contrôles journaliers qui permet de convoquer les gens afin qu'ils se présentent au bureau du CH et répondre aux obligations légales. Il est parfois nécessaire de relancer des personnes qui oublient ce rappel et dans des cas ultimes, le collaborateur du CH demande l'aide des assistants de sécurité publique (ASP) de la commune pour intimider l'ordre à ces personnes de se présenter au bureau communal.

Cette présence au bureau communal est nécessaire car les informations contenues dans les avis des régies ou les avis de mutations des communes ne contiennent pas toutes les informations nécessaires à la tenue du registre communal des habitants. Sur l'ensemble de l'année ces rappels et autres courriers de suivis représentent plus de 1'000 envois.

Il a enregistré l'arrivée de 1'562 personnes y compris les naissances et le départ de 1'298 personnes y compris les décès. La population a augmenté de 127 personnes.

L'ensemble des saisies, modifications, mises à jour et autres interventions sur le logiciel propre du CH ont généré 15'866 opérations informatiques, communément appelées «mutations».

Il s'occupe également des demandes de prolongement d'une autorisation de séjour, du dépôt d'une demande de carte d'identité suisse, de l'établissement d'une attestation de domicile, des demandes de naturalisation, etc.

L'accueil des personnes venant au guichet pour des démarches administratives ou tout simplement pour un renseignement est très important car ce premier contact doit demeurer une des cartes de visite de notre ville. Il est à noter que les demandes deviennent de plus en plus complexes et que les personnes attendent beaucoup des collaborateurs du contrôle des habitants. En effet, ceux-ci s'efforcent de répondre de manière optimale même lorsqu'il s'agit de demandes qui ne concernent plus forcément ledit service.

Harmonisation des registres

Le contrôle des habitants a poursuivi durant l'année 2015 la tenue des fichiers dans le cadre de l'harmonisation des registres, notamment depuis l'introduction des références nécessaires du logement dans le bail à loyer. Toute personne inscrite auprès d'un registre des habitants (RdH) s'est vu attribuer un identificateur fédéral de bâtiment (EGID) et un identificateur fédéral de logement (EWID), correspondant respectivement au bâtiment et au logement où elle réside. L'EGID et l'EWID sont attribués par le Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL). Ils permettent d'identifier clairement chaque bâtiment et chaque logement en Suisse. Ce travail doit continuellement s'effectuer à chaque nouvelle inscription ou changement d'adresse.

Grâce à ces identificateurs, il est possible de déterminer pour chaque personne, sur la base des registres, le ménage auquel elle appartient. Toutes les personnes qui ont la même combinaison EGID-EWID partagent le même logement et forment donc un ménage.

Depuis juin 2015, le contrôle des habitants est relié à l'automatisation des transferts d'informations (ATI).

Il reçoit depuis lors, toutes les communications des événements d'état civil (gérées par le registre Infostar) directement par canal informatique, plus précisément par l'application PassaVD (cantonale) qui est elle-même reliée à Sedex (application fédérale).

L'état civil livre les annonces électroniquement auprès du Registre Cantonal des Personnes (RcPers). Les annonces d'état civil Infostar englobent les naissances, les décès, les mariages, les divorces, les adoptions, les reconnaissances, les droits de cité / naturalisations, les changements de nom etc.

En outre, les passerelles RcPers et UPI (Unique Personal Identifier Database) exploitée par la Centrale de Compensation (CDC) étant reliées, elles sont un passage obligatoire pour toutes les nouvelles arrivées à Gland, ce qui permet au collaborateur de faire une extraction des données connues.

Le collaborateur doit alors vérifier les données sur la base des justificatifs requis auprès des citoyens, lors de chaque arrivée. Il doit ensuite les compléter, puis valider la mutation qui est ensuite envoyée par le logiciel communal au RcPers qui vérifiera l'annonce et fera la mise à jour adéquate de l'habitant.

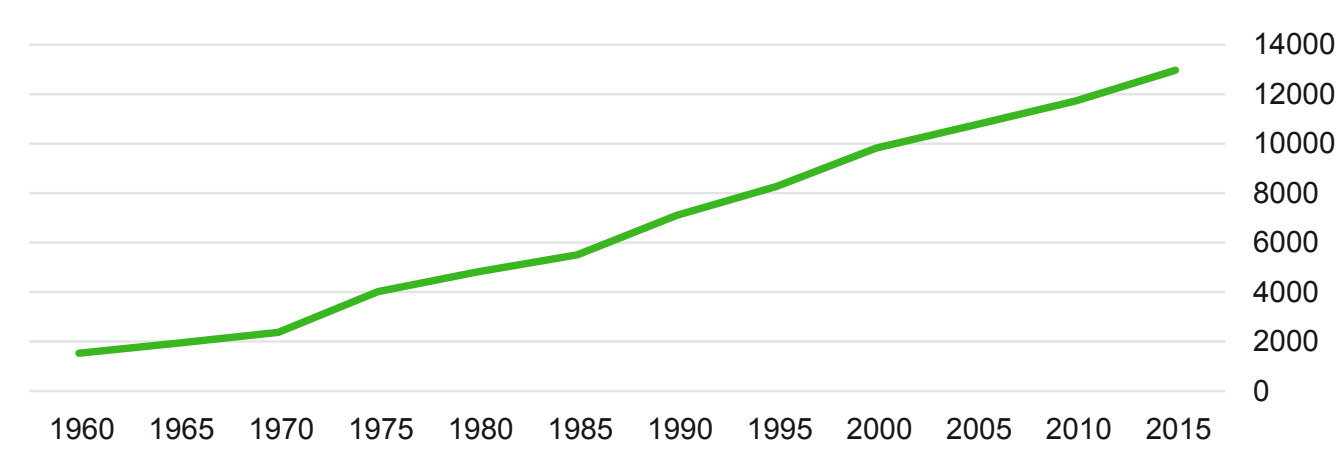
En cas de départ de la ville de Gland pour une autre commune vaudoise, ledit départ s'inscrira en provisoire auprès de notre registre. Nous pourrions le valider en départ définitif uniquement lorsque l'arrivée auprès de l'autre commune aura été faite car ce type de mutation est également relié au Registre Cantonal des Personnes.

La population au 31 décembre 2015

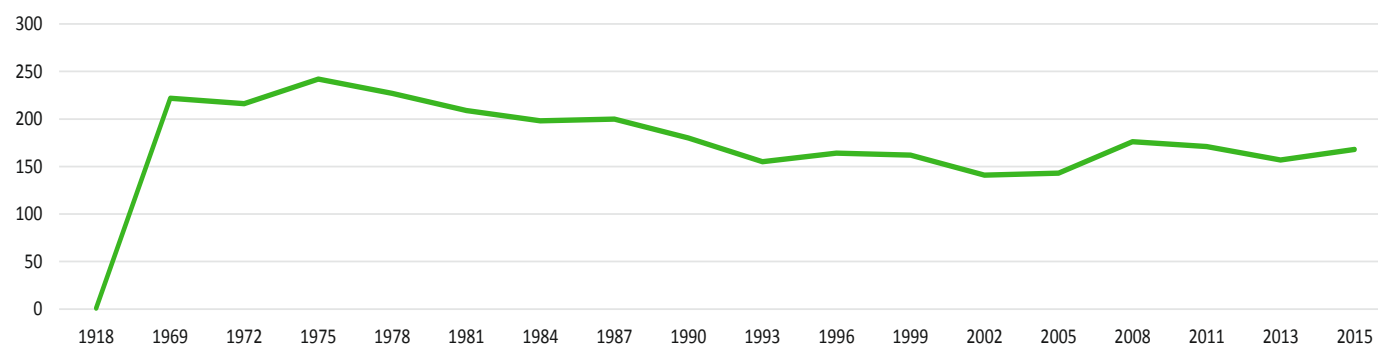
La population au 31.12.2015 est de 12'973 habitants – 58 départs provisoires (il s'agit des personnes pas encore inscrites auprès de la nouvelle commune vaudoise de destination) répartie comme suit :

	Hommes 16 ans et +	Femmes 16 ans et +	Garçons moins de 16 ans	Filles moins de 16 ans	Total hommes	Total femmes	Total par catégorie
Bourgeois	303	343	56	66	359	409	768
Vaudois	959	1127	234	262	1193	1389	2582
Confédérés	1881	2126	485	440	2366	2566	4932
Permis B	605	584	142	131	747	715	1462
Permis C	1236	1072	312	288	1548	1360	2908
Permis L	15	22	1	4	16	26	42
Fonct. internat.	51	47	14	18	65	65	130
Permis CI	4	8			4	8	12
Permis F	2				2		2
Permis G	1	1			1	1	2
Permis N	62	1			62	1	63
En attente d'auto..	18	30	10	10	28	40	68
Personne tenue de s'annoncer	1	1			1	1	2
Total	5138	5362	1254	1219	6392	6581	12973

Evolution de la population depuis 1950



Pyramide des âges



Quelques chiffres

Naissances : 176, soit 89 filles et 87 garçons.

Décès : 47, soit 23 femmes et 24 hommes.

Pièces d'identité : 437 cartes d'identité ont été demandées tout au long de l'année 2015.

Recensement des chiens: au terme de l'année, 601 chiens sont inscrits dans notre commune.

Registre civique

Au 31 décembre 2015, le rôle se présente comme suit :

- 6'395 électrices et électeurs pour les votations & élections cantonales et fédérales ;
- 8'124 électrices et électeurs pour les votations & élections communales.

Il est utile de préciser que pour les votations et les élections communales, les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus qui remplissent les conditions de l'art 5 LEDP, domiciliées dans la commune sont inscrites au rôle des électeurs.

NATURALISATIONS

Conformément aux dispositions en la matière, l'exécutif a délégué la compétence d'auditionner les candidats à la naturalisation ordinaire à une commission municipale de naturalisation. Sa composition est la suivante :

Président	M. Michael Rohrer, municipal
Membres	M. Gérald Cretegny, syndic
	Mme Marion Wahlen
	Mme Stella Motta Larrivé
	Mme Rosanna Vaccaro
	M. Cyril Gallay
	Mme Anna Pallota Ladisa

Cette commission s'est réunie à 10 reprises. A l'issue de ses séances, elle établit des propositions de décisions d'octroi de bourgeoisie à l'intention de la municipalité pour validation.

Les décisions d'octroi ainsi accordées sont déposées au service cantonal en charge des naturalisations pour l'obtention du droit de cité vaudois. Ce n'est qu'après avoir obtenu une autorisation au niveau fédéral et avoir participé à la cérémonie de prestation de serment devant le conseil d'Etat, que les demandeurs obtiennent la nationalité suisse et l'origine de Gland.

La commission de naturalisation émet un préavis négatif lorsque le requérant présente des lacunes importantes dans le cadre de la maîtrise de la langue française ou que sa motivation ne soit pas motivée par un intérêt supérieur à celle que nécessite une demande de permis C (par exemple, motivation de confort administratif). Si l'intégration ou les connaissances de base en histoire, géographie, civisme et culture suisses semblent insuffisantes, la requête peut être suspendue pour une période d'une année maximum pendant laquelle le candidat peut demander à être à nouveau entendu. En général, la municipalité décide de l'octroi ou non de la bourgeoisie lors de la séance qui suit celle de la commission.

Les candidats à la naturalisation facilitée bénéficient pour l'octroi de la bourgeoisie d'une décision administrative rendue par la municipalité. Ils ne sont pas entendus par la commission de naturalisation.

Le contrôle des habitants établit les rapports destinés à la commission et à la municipalité ainsi que tous les courriers y relatifs.

La Ville de Gland en collaboration avec Caritas Vaud a mis en place depuis l'automne 2015, des ateliers de préparation à l'audition des candidats à la naturalisation.

Ces ateliers ont lieu au bâtiment communal de Montoly deux fois par année à raison de 3 modules : le premier a pour objectif de se familiariser avec les institutions politiques suisses, le deuxième à connaître le fonctionnement de la politique suisse et le dernier à acquérir une connaissance générale de la Suisse et de son environnement.

A ce jour, les échos sont très positifs et nous espérons que les prochaines sessions rencontreront le même engouement.

Durant l'année 2015, la municipalité a accordé la bourgeoisie aux personnes suivantes :

Naturalisations ordinaires :

Nom	Prénom	Date de naissance	Origine
Viet	Isabelle	20.09.1978	France
Janura	Franck	14.04.1975	France
Langanay	Anne	12.02.1975	France
Janura	Teva	31.05.2005	France
Janura	Elias	27.08.2007	France
Belghali	Hinda	22.06.1966	Maroc
Lopes de Carvalho Correia	Maria de Lurdes	28.08.1963	Portugal
Cerdeira de Almeida Correia	Victor	25.03.1959	Portugal
De Matteis	Rocco	19.04.1961	Italie
Knösel	Thomas	02.02.1974	Allemagne
De Almeida Oliveira Knösel	Marcia	19.10.1978	Portugal
Knösel	Laïs	05.01.2005	Allemagne

Marandola	Giovanni	02.01.1949	Italie
Sampaio Alves Artero	Maria da Gloria	03.02.1966	Portugal
Krasniqi	Mentor	28.10.1964	Kosovo
Nuhiji	Huma	13.02.1981	France
Krasniqi	Eliza	26.03.2010	France
Krasniqi	Klea	21.04.2014	France
Bobet	Jessica	12.10.1978	France
Brinkers	Nina	31.05.2008	France
Peyrottes	Julien	01.12.1977	France
Peyrottes	Lola	03.11.2012	France
Shalsi	Arens	28.09.1974	Albanie
Shalsi	Gentiana	04.02.1973	Albanie
Shalsi	Ajlin	02.07.2004	Albanie
Restrepo Jaramillo	Margarita	24.08.1961	Colombie
Gomes da Silva Ferreira	Cristina	09.05.1986	Portugal
Ferreira Gomes	Nuno	24.09.1986	Portugal
Da Silva Gomes	Martin	23.02.2012	Portugal
Coelho Da Rocha Do Rosário	Luisa	03.05.1965	Portugal
Rocha Do Rosário	Lucas	28.09.1999	Portugal
Rocha Do Rosário	André	05.04.2006	Portugal
Rocha Do Rosário	Mafalda	21.04.2008	Portugal
Mers Hammou	Mohammed	23.10.1970	Maroc
Esetovic	Ajriz	22.07.1956	Serbie
Esetovic	Zimrija	20.03.1962	Serbie
Cuartero Diaz	Franck	12.06.1976	Belgique
Araldi	Mario	14.01.1955	Italie
Araldi	Maria	21.08.1957	Italie
Egbe	Alvin	14.12.1969	Nigéria
Antonucci	Giovanni	11.06.1958	Italie
Lopes Ferreira Matias	José	04.10.1959	Portugal
Ferreira Matias	Aurelina	20.10.1960	Portugal
Clain	Zdenka	17.06.1969	République Tchèque
Berzig	Ahmed	24.02.1968	Algérie
Sellah	Nadjat	10.08.1973	Algérie
Berzig	Ilyés	18.01.2011	Algérie
Berzig	Idris	26.08.2013	Algérie
Bega	Gani	25.06.1962	Kosovo
Nivet	Jérôme	25.09.1973	France
Claeys	Anne-Sophie	22.02.1973	France
Nivet	Thomas	23.08.2005	France
Nivet	Charlotte	21.08.2008	France
Nivet	Mathilde	21.08.2008	France

Naturalisations facilitées :

Nom	Prénom	Date de naissance	Origine
Gomes Costa	Jonny	22.01.1991	Portugal
Cardoso Andrade	Tiago	26.08.1996	Portugal
Iseni	Eduart	17.07.1999	Kosovo
Smajli	Albana	01.05.1996	Kosovo
Facchin	Pierre	17.07.1967	Italie
Valente	Alex	09.07.2000	France

Registre des entreprises

Le bureau du contrôle des habitants effectue l'enregistrement, le retrait et la mise à jour des données du registre des entreprises, des bureaux ou raisons sociales inscrits sur le territoire de notre commune. Au 31.12.2015, ce registre comptait 1'039 entités et 5'379 emplois annoncés.

Suite à l'entrée en vigueur de la taxe sur les déchets, ce registre est tenu à jour mensuellement afin de pouvoir annoncer toute nouvelle entreprise auprès du service des finances.

Il est possible de consulter ce registre sur le site communal ainsi que sur le site du Conseil régional [http://www.regionyon.ch/services/registre des entreprises/](http://www.regionyon.ch/services/registre%20des%20entreprises/), ce qui permet aux entreprises et autres commerces d'avoir une visibilité supplémentaire.

Nombre de commerces, d'entreprises et d'emplois à Gland :

Années	2013	2014	2015
Population	12'311	12'788	12'915
Entreprises	903	1'036	1'039
Emplois	5392	5'345	5'379

TRANSPORTS PUBLICS

Transport Urbain de Gland / TUG

Le trajet du bus urbain de Gland, sous sa forme actuelle, permet de relier 2 x par heure et dans chaque sens les quartiers du haut et du bas de la ville, tout en assurant une desserte de la Gare CFF Sud ainsi que du bâtiment commercial et de service de l'éco-quartier Eikenøtt.

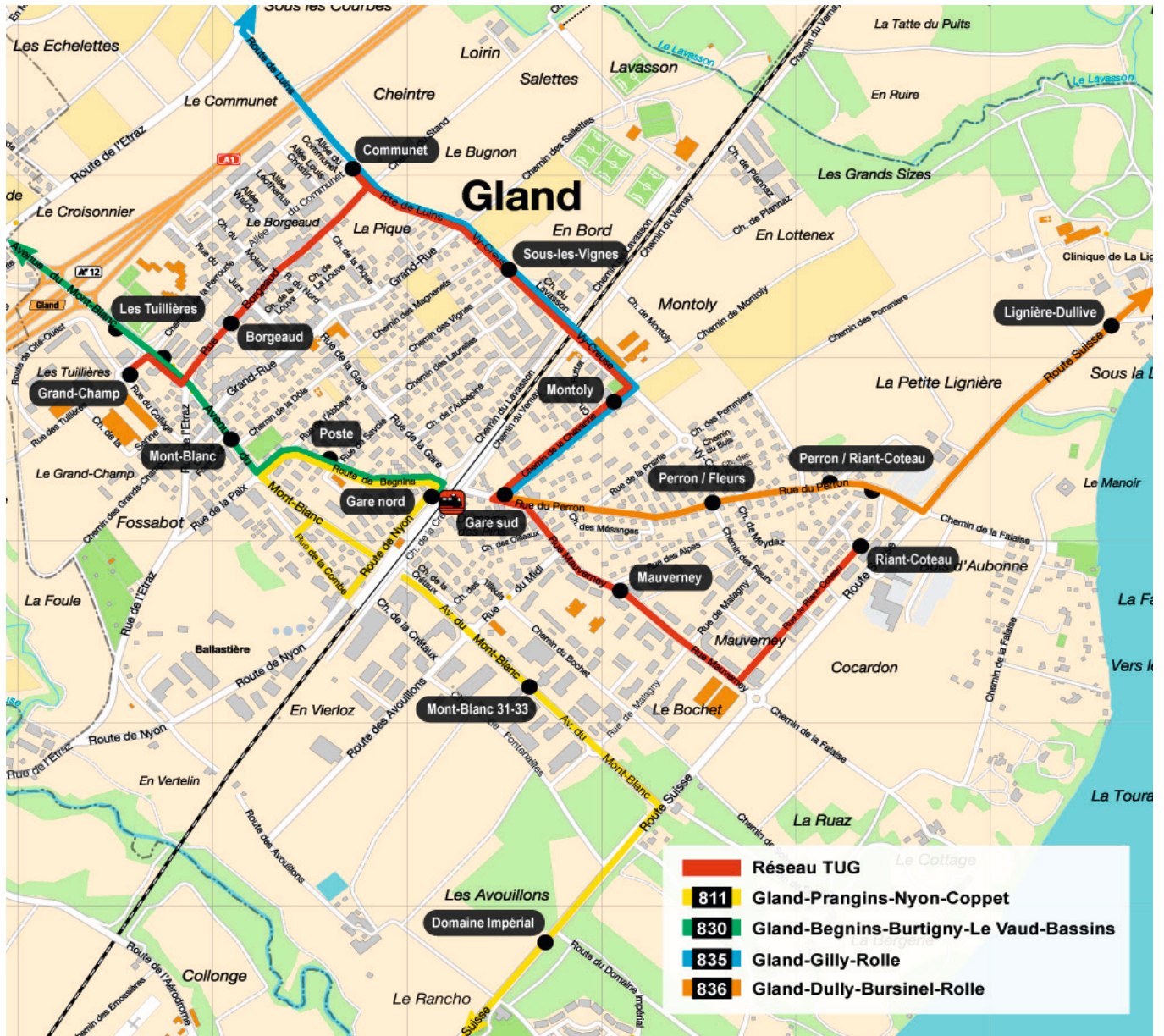
La commune a profité du changement de l'horaire des transports publics pour établir un nouveau dépliant, regroupant en un seul plan toutes les lignes circulant sur Gland. A cette occasion, un envoi tous-ménages a été adressé à tous les habitants de Gland.

Lignes régionales

- 811, Gland - Prangins - Nyon - Coppet ;
- 830, Gland - Begnins - Burtigny - Le Vaud - Bassins ;
- 835, Gland - Gilly - Rolle ;
- 836, Gland - Dully - Bursinel - Rolle.

La présence de toutes ces lignes sur le même dépliant démontre leur pleine complémentarité entre elles et permet de desservir bon nombre de quartiers. Il est relevé que la ligne des 811 TPN, en provenance de Coppet et Nyon, dessert les arrêts du Domaine Impérial, Mont-Blanc 31-33 et Gare Nord. Cette ligne circule tous les jours, à raison d'une course par heure dans chaque sens, entre 6h du matin et minuit environ.

Depuis le changement d'horaire, début décembre 2015, les lignes 835 - 836 empruntent la rue du Perron. A cette occasion, deux arrêts ont été créés sur cette rue, « Perron / Fleurs » et « Perron / Riant-Coteau » ce qui apporte une complémentarité au TUG et permet de desservir de nouveaux quartiers.



Kilométrage

Le kilométrage total parcouru par le TUG et les véhicules associés en 2015 est de 81'523 km, dont 12'165 km pour les doublures scolaires et 8'768 km pour le minibus scolaire.

Voyageurs

Le nombre total des passagers au niveau du TUG est de 134'417, contre 145'715 en 2014, soit une légère diminution d'environ 8 %. Les conditions météorologiques favorables ont peut-être conduit des usagers à opter plus facilement pour des déplacements en deux-roues ou à pied.

Recettes – versements

Les recettes liées à la vente de titres de transport se montent à CHF 167'008.- et la subvention cantonale à CHF 133'655.-.

Les charges 2015 se montent à CHF 775'271.-.

SEMAINE DE LA MOBILITÉ

La municipalité a organisé la 9^{ème} édition de la semaine de la mobilité à Gland.

Outre une information générale diffusée par le biais d'un tous-ménages, des actions ont été mises en place pour les élèves de l'établissement primaire afin de promouvoir les déplacements à pied pour se rendre à l'école. Le vendredi 25 septembre, dans le cadre de la journée « A pied à l'école », a été marqué par la remise de ballons aux écoliers du pédibus. De plus, les élèves de tous les établissements ont reçu une pomme lors de la récréation.

Les élèves de 7^{ème} HarmoS ont reçu un podomètre permettant de compter les pas ou mètres effectués.

Une patrouilleuse scolaire et l'agente de sécurité publique de la ville ont visité toutes les classes de 1^{ère} et 2^{ème} années HarmoS afin de pouvoir présenter le rôle des patrouilleuses et patrouilleurs scolaires que les enfants rencontrent sur le chemin menant aux écoles.

Durant la semaine, les agents de la sécurité publique ont été particulièrement présents devant les établissements scolaires afin de sensibiliser les usagers et parents, en distribuant des petits flyers du type « carton » invitant à la réflexion sur le mode de déplacement pour se rendre à l'école.

D'autres actions plus spécifiques ont été mises sur pied, à savoir :

Samedi 19 septembre

Le 2^{ème} Comptoir de la Mobilité s'est tenu sur la Place de la Gare. Plusieurs commerçants impliqués dans la mobilité douce et le développement durable étaient présents. La Ville de Gland était présente au travers d'un stand tenu par le service de la population afin de donner des informations sur les cartes journalières CFF, le concept de covoiturage Mobility, le TUG et bus des lignes régionales ou encore sur les vélos en libre-service. La roue de la chance de PubliBike était présente le matin afin de permettre aux visiteurs de concourir et ainsi gagner des cartes journalières. L'après-midi, le bus hybride du TUG, était exposé sur la place de la Gare et un représentant de CarPostal distribuait horaires, pommes et chocolats pour le plaisir des visiteurs.

Mardi 22 septembre

Une action de promotion à l'endroit des usagers du TUG et des lignes de CarPostal a été mise sur pied par le personnel du secteur marketing de CarPostal. A cette occasion des pommes ont été distribuées aux pendulaires.

Mercredi 23 septembre

Des cours de vélo pour les jeunes cyclistes ont été mis sur pied avec le soutien des moniteurs de Pro Vélo. A cette occasion les jeunes de 10-12 ans avaient la possibilité de rouler en ville en étant encadrés par deux moniteurs. Pour les plus jeunes, outre le rappel des règles de circulation, ils avaient la possibilité de faire un type de gymkhana avec leur vélo dans un périmètre délimité spécifiquement pour eux.

Jeudi 24 septembre

Un contrôle gratuit des cycles a été proposé aux écoliers ainsi qu'aux adultes. Un mécanicien d'un magasin de cycles de Gland était présent et, de ce fait, pouvait faire immédiatement quelques petits réglages ou donner des indications sur l'état du vélo présenté.

Vendredi 25 septembre

Dans le cadre de cette journée à pied l'école, l'accent a été mis sur l'accompagnement des jeunes écoliers au travers du Pedibus. Les personnes qui se mobilisent pour ce type d'accompagnement ont organisé un cortège en direction des Perrerets et un second en direction de Mauverney afin de faire la promotion de ce mode d'accompagnement. Outre des gilets fluo, les personnes qui encadrent les enfants se sont vues offrir un parapluie au logo du Pedibus.

Malgré un rappel et une campagne d'affichage en divers lieux, nous ne comptons, à fin 2015, qu'une seule ligne active, entre la gare et le collège de Mauverney.



Finances Santé Sports Domaines

SERVICE DES FINANCES

L'activité du service des finances comprend principalement la gestion de la comptabilité et des finances de la commune.

Les tâches principales du service sont les suivantes :

- établissement du budget, en collaboration avec la municipalité et les autres services de l'administration
- tenue des comptes
- saisies et paiements des factures fournisseurs
- facturation de taxes et prestations diverses
- suivi du contentieux
- gestion des salaires
- suivi des emprunts
- gestion de la trésorerie

De plus, le service des finances est responsable de la tenue des comptabilités suivantes :

- service de défense incendie et secours (SDIS Gland Région)
- clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon
- plate-forme administrative et financière du service psychopédagogique
- plate-forme administrative et financière du PPLS Dôle (psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire)

SANTÉ

Association VIVAG

Pour sa 3^{ème} année d'existence autonome, le Quartier Solidaire de la ville de Gland atteint gentiment son rythme de croisière. En décembre le comité a profité de la sortie du journal « *Quartiers Solidaires* » consacré essentiellement à la présentation de l'association VIVAG pour faire une distribution tout ménage aux habitants de 65 ans et plus. Cette démarche a pour but de faire encore mieux connaître l'association des aînés glandois, susciter des vocations et attirer de nouveaux membres actifs.



Lors de la rencontre annuelle de la plateforme communautaire « Quartiers Solidaires » du 12 novembre à Pully, le thème de la journée était : « pour que dure l'esprit communautaire ». VIVAG était un des quartiers solidaires qui présentait ses réflexions sur la question de la pérennité de ce projet.

Pour que dure un quartier solidaire il est nécessaire que de nouveaux responsables bénévoles, des seniors en pleine forme, viennent s'impliquer dans des activités qui les motivent, pour le plaisir et dans la convivialité.

En ce qui concerne les manifestations annuelles et maintenant traditionnelles de VIVAG, notons la Fête des Grands-Parents le 4 février, l'assemblée générale et le Forum le 22 avril, Le Printemps des Seniors le 30 juin, la Boum des Seniors le 6 septembre et la rencontre-apéritif de l'Avent du 26 novembre. A relever que toutes ces manifestations ont, comme d'habitude, remporté un franc succès.

SPORT

Mérites sportifs 2015 de la Ville de Gland

Le Mérite sportif de la Ville de Gland est attribué chaque année, maintenant par un jury de 6 membres nommés par la municipalité. Rappelons que les candidats doivent être domiciliés à Gland ou être membres d'une association ou d'une société ayant son siège dans notre ville.

Le jury, se compose comme suit :

- M. Daniel Collaud municipal
- M. Thierry Genoud municipal
- M. Roland Wolf président de l'USLG
- M. Michel Girardet ancien sportif d'élite
- M. Dominique Gaiani secrétaire municipal
- M. Florian Sägesser Journaliste

Délibérant dans sa séance du 9 février 2016, le jury a attribué les prix suivants :



Mérite individuel féminin : Golf – Victoria Monod, championne suisse U14 et championne Juniors Tour final suisse U16 et U18 ; deux fois 2ème de championnats internationaux Juniors U14



Mérite individuel masculin : Buggy Club – Daniel Favre, double champion suisse de buggy en catégorie Junior et en catégorie Amateur

Mérite par équipe : Football – FC Gland, Equipe Seniors 40+, champions vaudois de la saison 2014-2015 et champions de groupe avec 18 victoires en 18 matchs



Mérite du dévouement dans le milieu sportif : Félix Zurflüh, vice-président du Buggy Club La Côte, président du club durant plus de 15 ans



Mérites sportifs vaudois



Gland a accueilli la cérémonie de remises du Mérite sportif Vaudois 2015.

La cérémonie s'est déroulée le 3 décembre au Théâtre de Grand-Champ. Cette 17ème édition du « Mérite sportif vaudois 2015 » fut un vrai succès selon les échos qui nous sont parvenus, aussi bien des spectateurs qui étaient sur place à Gland que des téléspectateurs qui ont pu assister à la cérémonie en direct sur La Télé. A cette occasion, les lauréats suivants ont été désignés:

- Le sportif vaudois de l'année : Danilo Wyss (cyclisme sur route)
- La sportive vaudoise de l'année : Lea Sprunger (athlétisme)
- L'espoir de l'année : Charlotte Chable (ski alpin)
- Le club sportif vaudois de l'année : Club de boxe de Lausanne
- Le dirigeant sportif vaudois de l'année : Jacky Delapierre
- L'équipe sportive vaudoise de l'année : Equipe mixte de plongeon synchronisé composée de Jessica Favre et Guillaume Dutoit.



Patinoire mobile

Du 21 novembre 2014 au 1er mars 2015 et pour sa cinquième saison, une surface de glace de 525 m² était à nouveau à la disposition du public, des écoles et du HC Gland.

Plus de 3'000 élèves des classes de la région ont été accueillis. Hors école, notamment en fonction de la location des patins, nous évaluons la fréquentation de la patinoire sur l'ensemble de la saison à plus de 30'000 patineurs. A noter également l'augmentation constante des demandes de location pour des soirées privées payantes.

Bien située, à proximité des écoles, gratuite et facilement accessible, la patinoire de Gland est devenue, au fil des années, un lieu de rencontre hivernal particulièrement prisé par les jeunes.

Fête communale du sport

Le mercredi 6 mai, pour la 2ème année consécutive, la ville de Gland a participé au Duel intercommunal « La Suisse bouge », à nouveau contre notre voisine de Nyon. Cet événement national, soutenu par l'Office fédéral du sport, a enregistré la participation de 558 personnes à Gland (163 en 2014) contre 524 à Nyon qui a remporté ce duel en ayant au final davantage de minutes cumulées de mouvement (d'activité physique). Rappelons que l'objectif de cette manifestation n'est pas la performance sportive, mais d'inciter un maximum de personnes à bouger et leur donner ainsi l'envie de faire du sport pour le plaisir et la santé.

DOMAINES

Patrimoine communal

En 2015, le patrimoine communal n'a pas évolué.

Jardins familiaux

L'association des jardins familiaux de Gland, présidée par Mme Schneeberger, gère les 150 jardins mis à disposition des habitants de Gland.

Gland **coop**
Duel intercommunal
La Suisse bouge

Mercredi 6 mai 2015 de 14h à 20h
Gland - Centre sportif « En Bord »

La ville de Gland défie la ville de Nyon !
Venez toutes et tous faire du sport, à votre rythme,
uniquement pour le plaisir, en marchant, en nordic walking ou
jogging, en vélo ou roller, avec de la zumba, etc.

www.duelintercommunalcoop.ch
Un projet de www.lausuissebouge.ch

coop **suvaliv** **SwissLife** **D**

Bâtiments - Urbanisme

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Permis de construire

7	permis pour la construction de villas et immeubles locatifs représentant un total de 68 appartements;
7	permis pour la construction d'un bâtiment administratif et d'un hôtel, d'un entrepôt, d'un dépôt extérieur clôturé, la transformation et l'agrandissement d'une clinique médicale, la démolition de 3 bâtiments pour la future mise en oeuvre du passage inférieur à la gare, la construction d'une UAPE avec réfectoire;
18	permis pour l'installation de nouvelles stations de téléphonie mobile, rénovations, transformations, agrandissements, démolitions, création de couverts pour les vélos, aménagement de restaurant, de terrasses, de bureaux, affectation de commerces et de tea-room, aménagements extérieurs de piscines, de granges de stockage et de hangar agricole;

soit 32 permis délivrés en 2015.

Consultations publiques et autorisations municipales

46 autorisations ont été délivrées pour les objets suivants :

8	autorisations pour pompes à chaleur, aménagements extérieurs, réfection de façades, transformations intérieures et extérieures;
25	autorisations pour vérandas non chauffées, pavillons en bois, cabanes de jardin, abri de sécurité pour piscine, couverts, portails, serre et petite cantine provisoire;
13	autorisations pour capteurs solaires thermiques et photovoltaïques.

Commission de salubrité

Le 1er janvier 2015, l'actuel commandant du SDIS Gland-Serine, Monsieur Daniel Grosjean, est venu en remplacement de Monsieur Alexandre Molleyres, démissionnaire.

Dès lors, la composition de la commission est la suivante:

Membres :

- M. Thierry Genoud, municipal
- M. Daniel Grosjean, SDIS
- M. Nicolas Dürig, service des eaux
- M. José Sanchez, service des bâtiments et urbanisme

Cette commission s'est réunie à 16 reprises. Elle a effectué 24 visites de bâtiments.

A l'issue de ces visites, 24 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés, à savoir:

11	permis pour villas et immeubles locatifs, représentant un total de 136 logements;
5	permis pour la construction d'un bâtiment commercial, café, restaurant, épicerie, kiosque, pharmacie, tea-room et terrasses;
8	permis pour atelier mécanique auto, local et hangar de stockage, bureau, UAPE et structure Pause déj., piscine non chauffée, démolition, rénovation, agrandissement, aménagements intérieurs et extérieurs.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Principaux travaux d'entretien ou de réfection, achats

Complexe de Grand-Champ

- réparations diverses des installations techniques (chauffage / ventilation / climatisation);
- remise en état annuelle du mobilier scolaire;
- remplacement des stores endommagés;
- achat de 150 chaises;
- peinture des murs de la salle de sport;
- assainissement d'un brûleur à gaz (chaudière);
- remplacement de coupoles en toiture du théâtre.

Collège des Tuillières

- nettoyage des vitres inaccessibles;
- renouvellement du mobilier scolaire;
- couverture du balcon «nord-ouest» (fin des travaux).



Collège des Perrerets

- installation d'un revêtement de sol sportif dans les abris PC n°32, 33 et 34;
- renouvellement annuel du mobilier scolaire;
- nettoyage des vitres inaccessibles;
- remplacement d'une vis sans fin du fond mobile de la piscine;
- amélioration de l'éclairage de la salle de rythmique;
- désamiantage et réfection du carrelage d'un WC au rez de chaussée du bloc E.



Collèges de Mauverney A & B

- renouvellement annuel du mobilier scolaire;
- réfection du parquet des salles B3 et B12;
- réfection des peintures, des parquets et de la cuisine de l'appartement du concierge;
- réfection d'une partie du parquet de la salle de sport du bâtiment A suite à une inondation.

Bâtiment administratif

- installation d'une porte coupe-feu à la salle des archives;
- réaménagement de bureaux et mise à jour de la signalétique intérieure.

Centre communal de Montoly

- remplacement de la sonorisation de la salle polyvalente, de la buvette, de la salle 2 et de la salle de lutte (préavis n°80).



Divers

- remplacement de deux panneaux de couverture en polycarbonate de l'abri bus à la place de la gare (dégâts causés par un orage);
- remplacement de la chaudière à gaz de l'hôtel-restaurant «La Falaise»;
- réfection de l'étanchéité de la toiture du local des espaces-verts au centre sportif «En Bord»;
- remplacement de 18 tables de la salle de paroisse.

Constructions neuves et rénovation lourde

Démolition de la «maison rose» (bâtiment ECA n°154) et création d'un parking

Anciennement située sous le bâtiment communal, en bordure de la rue de la gare, la «maison rose» était une petite maison paysanne. Inoccupée depuis 1981 et en très mauvais état de conservation, cette construction présentait d'importants risques d'effondrement. Son état de dégradation était tel qu'une réhabilitation était impossible.



Dès lors, l'unique alternative était une démolition totale du bâtiment. La municipalité a souhaité profiter de cette opportunité pour y réaliser un parking, cet aménagement ne préterrant pas le développement futur de la parcelle.

A la suite de l'acceptation par le conseil communal du préavis n° 58, la démolition s'est effectuée au printemps 2015.

Piscine couverte de Montoly

Le 9 octobre 2014, le conseil communal acceptait le préavis n° 72 pour la construction d'une piscine couverte au lieu-dit «Montoly». Suite au référendum «Halte au surendettement, NON à ce projet de Piscine», la population glandoise s'est exprimée lors d'une votation organisée le 8 mars 2015. Avec 62% des voix, les citoyens ont définitivement rejeté ce projet.

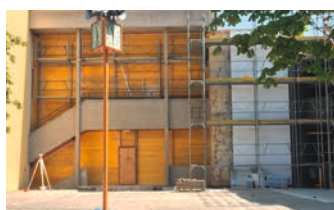


Initié en 2010, ce projet aura fait l'objet de 4 préavis dont 3 relatifs aux études (concours d'architecture, avant-projet et projet définitif). Le montant total de ces études s'est chiffré à CHF 1'915'000.-- répartis sur 5 ans (de 2010 à 2015).

Rénovation de l'enveloppe des bâtiments et des installations techniques des Perrerets

A l'instar de l'année 2014 pour les blocs A et C, les travaux de rénovation de l'enveloppe et des installations techniques se sont poursuivis en 2015 pour le bloc B.

Tenant compte de l'exploitation du collège et des impératifs inhérents à une structure scolaire en exploitation, le chantier a pu être terminé en octobre 2015, selon le planning établi avant les travaux.



Pour mémoire, la totalité de cette rénovation lourde aura consisté principalement à:

- l'assainissement énergétique de l'enveloppe pour les façades et les toitures (blocs A, B et C);
- la rénovation de 8 salles de classe (bloc A);
- la création de 2 nouvelles classes, d'une salle de conférence et d'un bureau des doyennes (bloc C);
- la rénovation d'une salle de musique (bloc C);
- la réalisation d'un ascenseur desservant les blocs A et B;
- la rénovation de la salle des sociétés (sous-sol du bloc B);
- la modernisation des équipements techniques (blocs A, B et C).

Afin de poursuivre et achever la réhabilitation du complexe dans son intégralité, la municipalité soumettra en 2016 un préavis au conseil communal. Ce préavis traitera des études pour la rénovation des blocs D et E.

Construction d'une UAPE sur le site du centre scolaire des Perreretts

C'est le 4 avril que la construction d'une UAPE a débuté aux Perreretts. Assemblés sur le site de Montoly, ce sont 96 modules qui ont été acheminés par camions sur le chantier pour y être installés. La technique de construction modulaire a permis au bâtiment de sortir de terre et d'être achevé en 5 mois.



Exécutée par l'entreprise saint-galloise DM Bau, cette nouvelle structure comprend:

- au rez-de-chaussée: la Pause-Déj;
- au 1er étage: l'UAPE (gérée par la Fondation «La Ruche»);
- au 2ème étage: 3 salles de classes et 2 salles d'appui destinées à l'Établissement Primaire.

Ce bâtiment répond aux normes énergétiques en vigueur. De plus, grâce à une conduite à distance, il est raccordé au système de chauffage général du complexe situé au sous-sol du bloc D.

Son inauguration a eu lieu le mardi 3 novembre 2015 en présence de la conseillère d'Etat Nuria Gorrite accompagnée des autorités locales.

Construction du nouveau passage inférieur à la gare

C'est le 18 juin 2015 que le conseil communal approuvait le préavis municipal n° 56 relatif à l'octroi d'un crédit pour la démolition des bâtiments ECA N° 674, 310, 842, 2029 et la construction d'un nouveau passage inférieur piétons-deux-roues légers à la gare CFF.

Suite aux autorisations accordées par les différents services de l'état et du canton concernés, les premiers travaux pré-alables à ce chantier d'importance ont pu démarrer au mois de septembre.

Ces travaux se sont déroulés en synergie avec la SEIC, les SIL (Services industriels de Lausanne) et la Ville de Gland. Des adaptations ont été apportées sur les réseaux d'eau sous pression, de gaz, d'électricité et de fibre optique afin de dévier les services situés dans l'emprise du nouveau passage inférieur.

Pour le réseau communal d'eau potable les conduites des secteurs suivants ont été renouvelées:

- chemin du Lavasson (longueur: 100 ml);
- chemin du Vernay (longueur 45 ml);
- chemin de la Chavanne (longueur 60 ml);
- rue du Perron (longueur 80 ml);
- parcelle 611 (longueur 100 ml);
- nouveau passage sous les voies CFF entre le chemin du Lavasson et le chemin du Vernay (longueur 30 ml);
- le tout représentant une longueur totale de 415 ml.

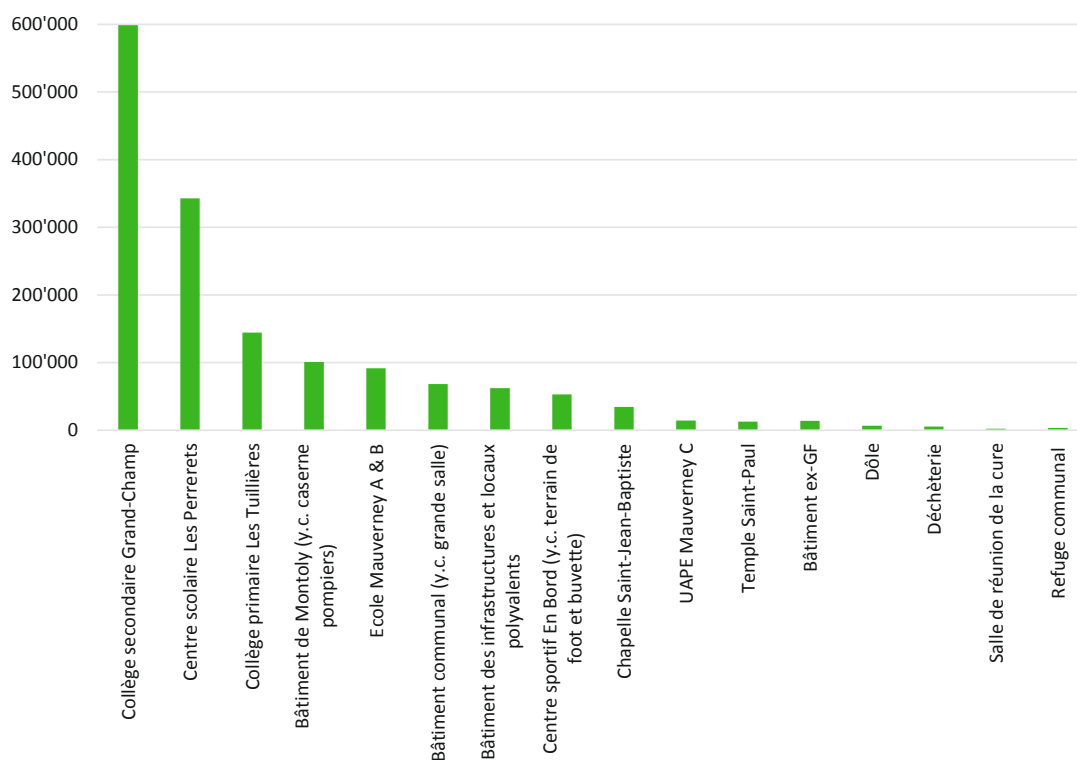
Dès le début de l'année 2016, les conduites d'eau et de gaz seront déviées sur le chemin de la Crétaux sur 150 ml. Les bâtiments communaux Perron n° 2 (Serrurerie Kaeslin), Vernay 2 et Vernay 4 (ancien bâtiment des garde-forts) seront démolis. Les travaux de construction du nouveau passage inférieur pourront alors véritablement débuter.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Consommations d'électricité et coûts

Bâtiments

Consommation d'électricité 2015				
Bâtiments				
Collège secondaire Grand'Champ	kWh	598'746	fr.	142'862
Centre scolaire Les Perrerefs	kWh	342'888	fr.	82'841
Collège primaire Les Tuillières	kWh	144'184	fr.	34'459
Bâtiment de Montoly (y.c. caserne pompiers)	kWh	100'827	fr.	22'047
Ecole de Mauverney A & B	kWh	91'398	fr.	22'851
Bâtiment des infrastructures et locaux polyvalents	kWh	62'097	fr.	13'039
UAPE Mauverney C	kWh	14'233	fr.	3'344
Bâtiment communal (y.c. grande salle)	kWh	68'134	fr.	15'971
Centre sportif En Bord (y.c. terrain de foot et buvette)	kWh	52'791	fr.	15'466
Chapelle Saint Jean-Baptiste	kWh	34'530	fr.	6'660
Temple Saint Paul	kWh	12'625	fr.	3'335
Bâtiment ex-GF	kWh	13'702	fr.	3'614
Dôle	kWh	6'800	fr.	1'797
Déchèterie	kWh	5'607	fr.	1'484
Salle de réunion de la Cure	kWh	2'141	fr.	565
Refuge communal	kWh	3'283	fr.	866
Totaux	kWh	1'553'986	fr.	371'201



Remarques:

- pour le centre sportif «En Bord», la consommation de la halle de tennis et l'éclairage des terrains de tennis extérieurs ne sont pas compris;
- pour les Perrerefs, les consommations indiquées incluent celles du Bloc F (UAPE + Pause Déj), qui a ouvert à l'automne 2015.

Centre sportif et réservoirs

Eclairage terrains de sports

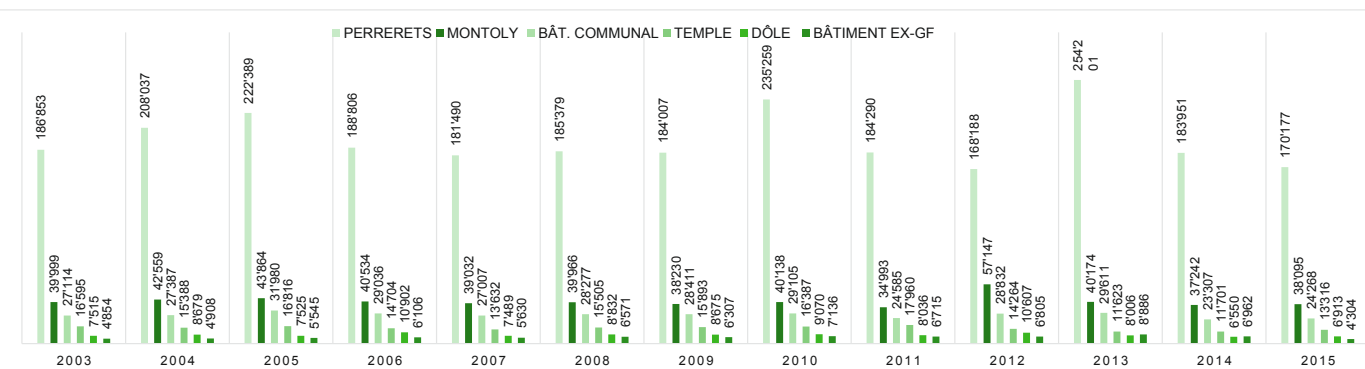
Terrains de sports du C.S. «Les Perrerefs»	kWh	3'823	fr.	987.70
Place de fêtes du C.S. "Les Perrerefs"	kWh	4'864	fr.	1'257.10
Totaux	kWh	8'687	fr.	2'244.80

Réservoirs et stations de pompage des eaux usées et eaux claires

Réservoir d'eau de "La Gresollière"	kWh	4'260	fr.	1'043.40
Réservoir d'eau de "Château Grillet"	kWh	1'544	fr.	392.90
Stations de pompage des eaux usées	kWh	7'936	fr.	1'840.85
Passage sous voies "CFF" (yc. pompes)	kWh	3'648	fr.	944.45
Totaux	kWh	17'388	fr.	4'221.60
Total de la consommation électrique	kWh	26'075	fr.	6'466.40

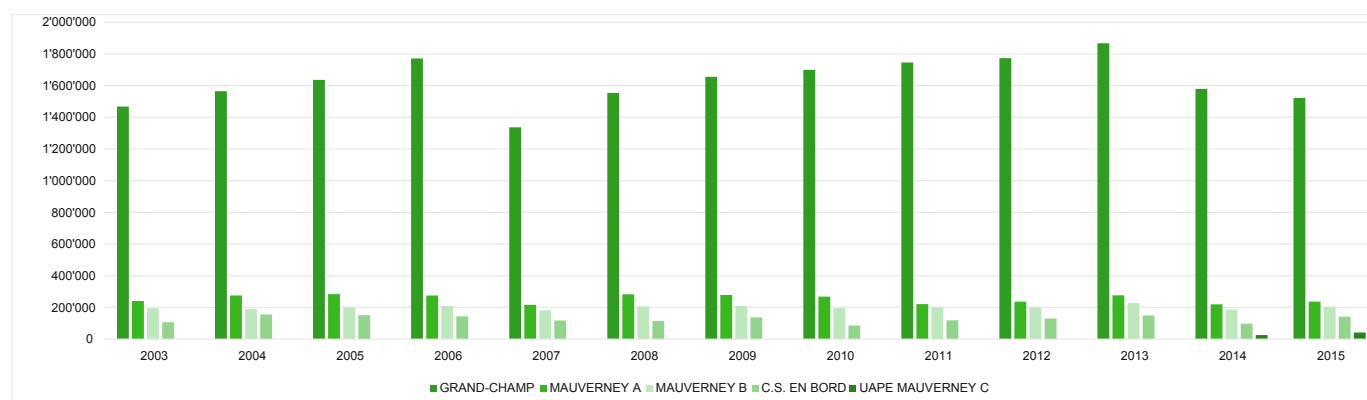
Evolution de la consommation de mazout par bâtiment en litres

Evolution de la consommation de mazout par bâtiment en litres								
Années	Moyenne hivernale (°C)	Perrerefs	Bâtiment communal	Eglise	Dôle	Bâtiment ex-GF	Montoly	TOTAL
2003	5.5	186'853	27'114	16'595	7'515	4'854	39'999	282'930
2004	5.6	208'037	27'387	15'388	8'679	4'908	42'559	306'958
2005	5.3	222'389	31'980	16'816	7'525	5'545	43'864	328'119
2006	6	188'806	29'036	14'704	10'902	6'106	40'534	290'088
2007	6.9	181'490	27'007	13'632	7'489	5'630	39'032	274'280
2008	6.2	185'379	28'277	15'505	8'832	6'571	39'966	284'530
2009	6.2	184'007	28'411	15'893	8'675	6'307	38'230	281'523
2010	6.2	235'259	29'105	16'387	9'070	7'136	40'138	337'095
2011	6.2	184'290	24'585	17'960	8'036	6'715	34'993	276'579
2012	6.2	168'188	28'832	14'264	10'607	6'805	57'147	285'843
2013	6	254'201	29'611	11'623	8'006	8'886	40'174	352'501
2014	6	183'951	23'307	11'701	6'550	6'962	37'242	269'713
2015		170'177	24'268	13'316	6'913	4'304	38'095	257'073



Evolution de la consommation de gaz par bâtiment en kWh

Evolution de la consommation de gaz par bâtiment en kWh							
Années	Moyenne hivernale (°C)	Mauverney B	C.S. en Bord	Mauverney A	Grand-Champ	UAPE Mauverney C	TOTAL
2003	5.5	194'107	106'249	240'859	1'467'892	-	2'009'107
2004	5.6	189'393	154'809	275'496	1'565'149	-	2'184'847
2005	5.3	199'847	150'802	283'297	1'636'899	-	2'270'845
2006	6	209'064	142'959	275'517	1'771'423	-	2'398'963
2007	6.9	181'423	116'608	216'167	1'336'903	-	1'851'101
2008	6.2	206'167	114'325	282'747	1'554'206	-	2'157'445
2009	6.2	209'328	137'103	278'202	1'655'527	-	2'280'160
2010	6.2	194'974	85'501	268'044	1'699'909	-	2'248'428
2011	6.2	201'570	118'553	220'606	1'745'917	-	2'286'646
2012	6.2	200'418	130'096	236'398	1'773'903	25'073	2'365'888
2013	6	226'737	149'185	276'638	1'866'939	-	2'519'499
2014	6	185'906	97'328	219'639	1'579'568	15'213	2'097'654
2015		203'195	141'113	236'026	1'522'684	41'014	2'144'032



Comparaisons des consommations et des coûts des installations de chauffage des différents bâtiments en 2015

Bâtiments	Cube SIA (m ³)	Consommation mazout (litres)	Consommation mazout (kWh)	Consommation chauffage à distance (kWh)	Consommation bois (kWh)	Consommation gaz (kWh)	Consommation électricité (kWh)	Consommation totale (kWh)	Consommation par m ³ SIA (kWh/m ³)	Coût annuel (Frs.)	Coût par m ³ SIA (Frs/m ³)
Centre scolaire les Perrerets (y. c. piscine)	54'944	170'177	2'018'299					2'018'299	36.7	129'507	2.36 *
Bâtiment communal (y. c. grande salle)	11'302	24'268	287'818					287'818	25.5	21'339	1.89
Ecole Mauverney A	15'150					236'026		236'026	15.6	37'008	2.44
Ecole Mauverney B	12'070					203'195		203'195	16.8	27'533	2.28
Ecole Mauverney C	6'710					41'014		41'014	6.1	5'468	0.81
Dôle	2'280	6'913	81'988					81'988	36.0	7'699	3.38
Centre sportif En Bord	3'525					141'113		141'113	40.0	18'557	5.26
Temple Saint-Paul	6'949	13'316	157'928					157'928	22.7	10'289	1.48
Chapelle Saint-Jean-Baptiste	1'525						31'420	31'420	20.6	6'060	3.97
Collège secondaire Grand-Champ	37'515					1'522'684		1'522'684	14.6	145'792	1.40
Ecole Complexe PSS	62'629										
	4'319										
Bâtiment de Montoly (y.c. caserne pompiers)	16'904	38'095	451'807					451'807	26.7	29'899	1.77
Bâtiment ex-GF	3'799	4'304	51'045					51'045	13.4	4'160	1.09
Bâtiment des infrastructures et locaux polyvalents (y.c. halles)	13'583				150'000			150'000	11.0	7'536	0.55
College primaire Les Tuillières	37'535			233'800				233'800	6.2	34'302	0.91

* Le prix au m³ est difficilement comparable car:

- le collège des Perrerets a une piscine chauffée 10 mois par année;
- le centre sportif En Bord a une forte consommation d'eau chaude.

Pouvoir calorifique du mazout : 11.86 kWh/l

Cité de l'énergie

2015 a été une année de transition dans l'animation de la démarche «Cité de l'énergie». En effet, la déléguée à l'énergie, Mme Leïla Dios, a quitté ses fonctions en mai et été remplacée par une nouvelle déléguée, Mme Anne-Christelle de Savignac, en septembre. Afin de faciliter la prise de fonction de cette nouvelle déléguée, 5 séances ont été organisées avec notre conseillère Cité de l'énergie, Mme Brigitte Dufour-Fallot.

Ainsi Mme de Savignac a rapidement pu poursuivre le suivi du programme d'actions de la commune, avec à l'horizon 2017, le renouvellement du label Cité de l'énergie.

Au cours de l'année, un travail important a été mené avec le bureau d'études Amstein + Walthert pour établir où Gland se situe par rapport aux objectifs de la société à 2000 Watts. Les conclusions de cette étude ont été présentées à la commission énergie le 30 septembre 2015.

Dans le cadre du travail des différents services de l'administration, la Ville de Gland a poursuivi sa mise en œuvre du plan d'actions associé à sa politique énergétique. Au titre des 6 chapitres du programme Cité de l'énergie, les principales actions en cours sont les suivantes:

Développement territorial

- élaboration du plan partiel d'affectation «La Combaz»;
- révision du plan directeur communal;
- étude du plan de quartier «Gare sud»;
- révision du plan de quartier «Cité-Ouest SA - Aux Tuillières» et études pour la rénovation de la centrale de chauffe;
- révision du plan de quartier «Mauverney-Dessus - Au Bochet-Dessus»;
- avant-projet pour le réaménagement de Falaise plage;
- études en vue du réaménagement du Vieux-Bourg;
- poursuite des contacts avec les architectes et promoteurs de nouveaux projets afin de les inciter à privilégier l'infiltration, voire la rétention des eaux pluviales, plutôt que le rejet direct dans les canalisations d'eaux claires.

Bâtiments et équipements

- suite et fin de la rénovation lourde des blocs A, B et C du centre scolaire des Perrerets (préavis n° 59);
- construction de l'UAPE des Perrerets;
- études pour l'assainissement de la chaufferie du complexe de Montoly (le préavis de réalisation des travaux sera présenté au conseil communal début 2016).

Approvisionnement, dépollution

- subvention aux énergies renouvelables, ayant permis aux habitants d'installer plus de 250 m² de capteurs solaires photovoltaïques et 5 m² de capteurs solaires thermiques;
- étude pour l'aménagement d'une STEP au Lavasson.

Mobilité

- études et propositions d'un plan de mobilité pour l'administration communale;
- début des travaux du passage inférieur sous les voies CFF (préavis n° 56);
- diagnostic et étude de faisabilité du réaménagement de la RC1 en collaboration avec le conseil régional.

Organisation interne

- modification de l'organisation au sein du service bâtiments et urbanisme afin que la déléguée à l'énergie puisse se consacrer entièrement à la démarche Cité de l'énergie. Un technicien a été recruté pour prendre en charge les travaux de gestion de chantier;
- participation de la déléguée à l'urbanisme et de la déléguée à l'énergie à la formation «Question d'énergie dans les instruments d'aménagement du territoire».

Communication, coopération

- coordination avec les communes voisines et le PA3 du Grand Genève;
- élaboration et communication du programme de subventions communales 2015;
- energyday: le mercredi 21 octobre, sur le marché de la gare, 250 ampoules LED basse consommation ont été vendues et près de 400 prospectus ont été distribués incitant chacun à agir malin pour consommer moins. Une économie annuelle d'électricité de 11 MWh devrait résulter du remplacement d'anciennes ampoules par ces LED;
- campagne d'affichage dans la ville faisant écho à la campagne publicitaire nationale Cité de l'énergie.

Commission énergie

La composition de la commission énergie est la suivante:

Président: M. Thierry Genoud, municipal

Membres:

Mme Line Gilliard, GDG

M. Olivier Fantino, PLR

M. Martial Cosandier, VERTS

M. Yves Clerc, UDC

Mme Régina Bovet, PS

Mme Anne-Christelle de Savignac, déléguée à l'énergie

Du fait du changement de déléguée, la commission ne s'est réunie qu'une seule fois, le mercredi 30 septembre 2015. Lors de cette séance, le bilan du concept d'études de la société à 2000 Watts a été présenté.

Subventions communales :

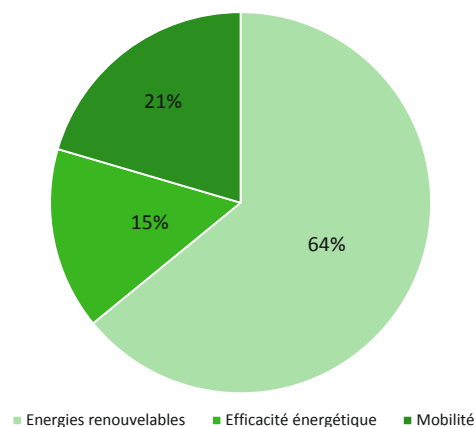
L'évolution des subventions communales versées depuis 2008 sont portées sur le tableau ci-dessous :

ÉVOLUTION DES SUBVENTIONS COMMUNALES EN FRANCS							
Années	Thermique	Photovoltaïque	Pompe à chaleur	Vélos	Audit (SEIC)	Electroménager	TOTAL
2008	18'900	0	0	600			19'500
2009	10'000	4'500	0	5'400			19'900
2010	27'970	2'500	4'000	5'700			40'170
2011	13'375	0	2'000	48'000			63'375
2012	36'700	0	0	234'105	9'676		280'481
2013	64'000	319'060	25'000	47'694			455'754
2014	27'415	107'535	11'500	37'235	840	8'411	192'396
2015	2'000	46'857	8'000	18'147	1'950	11'760	89'314

En 2015, le budget alloué au plan de subvention était deux fois moins important que le montant distribué l'année précédente. Aussi, le budget disponible a été rapidement épuisé. Les actions sur les énergies renouvelables et les vélos à assistance électrique (VAE) ont dû être interrompues dès juin 2015. La promotion d'appareils électroménagers efficients et l'encouragement aux audits de la SEIC ont pu quant à eux se poursuivre tout au long de l'année.

Le graphique ci-contre récapitule les subventions engagées en 2015. Ce sont 87 subventions qui ont été octroyées, dont près de la moitié pour des achats d'électroménager et plus d'un tiers pour des achats de vélos à assistance électrique. Ainsi, la ville a pu encourager les citoyens à réaliser des économies d'énergie au quotidien.

Les capteurs solaires photovoltaïques ont pour leur part mobilisé la majorité du budget de l'année, avec un montant total alloué de CHF 46'857.-, pour une surface installée de plus de 260 m².



URBANISME



Plan partiel d'affectation «La Combaz»

Au cours de l'année 2015, le dossier du PPA «La Combaz» a circulé auprès des services cantonaux pour un ultime contrôle.

Une séance d'information s'est déroulée le 25 novembre à la salle des colonnes de Grand-Champ. Le dossier a été soumis à l'enquête publique en fin d'année 2015. Cette enquête a suscité 5 oppositions.

En parallèle, le réaménagement du carrefour à feux sur l'avenue du Mont-Blanc/rue de la Combe a également été soumis à l'enquête publique. Le réaménagement de ce carrefour a lui aussi suscité 5 oppositions.

Révision du plan directeur communal

Le document a été transmis au canton pour examen préalable le 24 avril 2015. En fin d'année 2015, le dossier était toujours en circulation auprès des services compétents. L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire et la quatrième adaptation du plan directeur cantonal impliqueront certainement des modifications à ce dossier.

Révision du plan général d'affectation (plan des zones) et du règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions

L'avancement de la révision du plan général d'affectation et du règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions étant conditionné au retour de l'examen préalable du plan directeur communal, l'avancement de la révision s'est cantonné à la redéfinition du règlement. Comme pour la révision du plan directeur communal, la quatrième adaptation du plan directeur cantonal aura vraisemblablement des implications sur les orientations du plan général d'affectation.

Modification partielle du règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions

Le préavis municipal relatif à la modification partielle du règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions (toits plats et zone d'équipements publics) a été validé par le conseil communal lors de sa séance du 19 mars 2015. Les modifications du règlement sont entrées en vigueur le 19 mai 2015.

Passage inférieur piétons et deux-roues légers sous les voies CFF

Le 18 juin 2015, le conseil communal approuvait le préavis municipal n° 56 relatif à l'octroi d'un crédit pour la démolition des bâtiments ECA N° 674, 310, 842, 2029 et la construction d'un nouveau passage inférieur piétons-deux-roues légers à la gare CFF. La subvention fédérale découlant du projet d'agglomération de deuxième génération a été co-signée par les différents partenaires (Office fédéral des transports, canton, CFF et commune) en 2015. Les travaux préalables de déviation des réseaux souterrains ont débuté courant septembre.



Avant



Après

Plan de quartier «Gare sud»

Diverses variantes ont été étudiées dans le cadre de l'élaboration du plan de quartier «Gare sud». Des études complémentaires quant à la nature du sous-sol et du niveau de la nappe phréatique ont été réalisées afin de connaître la stabilité du sol. Les variantes d'urbanisation sont encore à l'étude, l'objectif étant de combiner entre autres, densité, qualité et parc urbain pour ce secteur situé à proximité immédiate de la gare CFF.

Révision du plan de quartier «Cité-Ouest SA - Aux Tuillières»

L'avant-projet a été finalisé durant l'année 2015, les discussions et négociations se sont poursuivies avec difficulté. Les réflexions en lien avec l'éventuelle rénovation de la centrale thermique sont toujours en cours.

Révision du plan de quartier «Mauverney Dessus - Au Bochet Dessus»

A l'instar du plan de quartier «Cité-Ouest SA - Aux Tuillières», les échanges entre la municipalité, les propriétaires et leur mandataire se sont poursuivies. Les variantes de régénération urbaine sont en cours d'analyse, des discussions se sont poursuivies avec les propriétaires afin de trouver un consensus sur la variante à retenir.

Plan partiel d'affectation «Falaise Plage»

Suite au rachat de la parcelle du Manoir et du changement de propriétaire en milieu d'année, les négociations entamées ont été interrompues. Ces dernières doivent être relancées. Les parcelles n° 941 et 942 font quant à elles parties du plan de quartier du PPA La Falaise III. Les plans de quartier Falaise I, II et III étant en phase de recours au tribunal fédéral, l'avancement sur le PPA «Falaise plage» est suspendu jusqu'à ce que la décision du tribunal soit connue.

Réaménagement «Falaise plage»

En parallèle au plan partiel d'affectation du réaménagement Falaise Plage, la municipalité a répondu au postulat de Mme Charlotte Gabriel en invitant trois bureaux d'architectes-paysagistes à élaborer une esquisse d'avant-projet pour le secteur. Un préavis sera présenté au conseil communal en début d'année 2016 pour obtenir un crédit d'études et ainsi finaliser le projet retenu par la municipalité.

PPA Lavasson

Afin de s'inscrire dans la stratégie nationale de lutte contre les micropolluants, la direction générale de l'environnement (DGE) a mandaté l'étude d'un plan cantonal micropolluants. Le bureau d'ingénieurs Triform a évalué différentes variantes incluant notamment des regroupements de STEP. Le service bâtiments et urbanisme a été intégré dans la démarche en septembre 2015. En effet, le site ressortant comme le plus adéquat pour la régionalisation des STEP est situé au Lavasson. Un rapport d'aménagement pour un accord préliminaire a été réalisé en collaboration avec les communes et associations concernées ainsi qu'avec le conseil régional. Ce rapport sera transmis en début d'année au canton.

Coordination «Nyon-Gland»

La démarche de coordination des développements des communes du schéma directeur de l'agglomération nyonnaise (SDAN), du schéma directeur Gland-Vich (SDGV) et des communes riveraines s'est poursuivie durant l'année 2015. La première étape de cette démarche consistait à établir un état des lieux des différents projets en cours et projetés. Une plateforme d'échange et de discussion a été mise en place pour discuter des nœuds problématiques. Un approfondissement est en réflexion pour certains secteurs tels que la Bichette. La démarche est pilotée par le conseil régional et également suivie par le canton.

Réaménagement RC1

Dans le cadre du projet d'agglomération du Grand Genève et pour faire suite à la première étape du réaménagement de la RC1, l'étude de la deuxième étape a été lancée par le conseil régional en partenariat avec les communes concernées. La RC1 est un axe important du réseau routier vaudois. La sécurité des usagers, les accessibilités transversales, la continuité des réseaux modes doux, doivent entre autres être garantis sur son parcours. La démarche engagée avec le premier tronçon de la RC1 (Mies-Founex) se prolonge avec la deuxième étape (Founex à Perroy avec la traversée des communes de Coppet et de Céligny).

Un diagnostic et une étude de faisabilité destinée à établir un programme d'intervention par étapes ont été établis durant l'année 2015 et seront poursuivis sur l'année 2016.

Projet d'agglomération «Grand Genève»

Le projet d'agglomération de troisième génération (PA3) du Grand Genève est en cours d'élaboration. Des premiers échanges ont pris place avec les différents acteurs vaudois, genevois et français durant l'année 2015 tant au niveau régional qu'au niveau de l'agglomération. Le dossier du PA3 sera déposé à la Confédération en décembre 2016.

Infrastructures - Environnement

RÉSEAU ROUTIER

Chemins piétonniers et trottoirs

- établissement d'un projet de sentier piétonnier le long des rives du lac au lieu-dit «La Falaise» - traitement des recours;
- aménagement d'un trottoir au long de la route de Nyon sur le tronçon compris entre la rue de l'Etraz et le chemin accédant à la déchèterie communale - appel d'offres, exécution, mise en service ;
- aménagement d'un chemin piétonnier le long de la rue de Riant-Coteau jusqu'au Chemin de Meydez - étude de faisabilité.

Entretien

- réfection du revêtement bitumineux de la rue du Perron sur le tronçon compris entre le chemin des Fleurs et le chemin de la Chavanne (525 ml);
- réfection du revêtement bitumineux de la route de Nyon sur le tronçon compris entre la rue de l'Etraz et le chemin accédant à la déchèterie communale (225 ml) - appel d'offres, exécution, mise en service;
- réfection ponctuelle du revêtement bitumineux le long de différents tronçons routiers (chemin de l'Aubépine, rue de Riant-Coteau, rue de l'Etraz, avenue du Mt-Blanc, rue Mauverney,...);
- colmatage des fissures existantes le long de plusieurs tronçons de rues (~9'200 ml);
- mise à niveau de 11 couvercles de regards de visite enterrés au droit de plusieurs chaussées et trottoirs (rue de Malagny, chemin des Oiseaux, rue du Midi, route de l'Etraz,...);
- modification des parkings existants desservant le complexe des Perreretts en aménageant notamment une zone de « dépose minute »;
- 71 demandes de permis de fouille sur le domaine public ont été traitées.

Extension

- aménagement d'un giratoire au carrefour que font la route Suisse et l'avenue du Mt-Blanc, exécution, mise en service.

Etudes

- étude d'un projet pour le réaménagement du vieux-bourg - avant-projet, examen préalable;
- établissement d'un projet de réaménagement de la desserte routière sise à « En Vertelin » et permettant l'accès aux nouvelles affectations des sociétés SADEC et SOTRIDEDEC (120 ml) - avant-projet, examen préalable, enquête publique, appels d'offres, exécution;
- étude d'assainissement du bruit routier - avant-projet, projet;
- assainissement du pont de la Vy-Creuse - avant-projet;
- étude d'un projet pour le réaménagement du carrefour que font l'avenue du Mont-Blanc et la rue de la Combe - avant-projet, examen préalable, enquête publique;
- établissement d'un projet pour la requalification du chemin du Bochet en relation avec l'aménagement d'un EMS au lieu-dit « Bochet-Dessus » - appel d'offres ingénieurs, avant-projet.

Déneigement

Durant la période hivernale 2015, notre personnel de la voirie communale a été sollicité de manière exceptionnelle pour les travaux de déneigement. Les collaborateurs de la voirie ont consacré 228 heures «normales» et 105 heures supplémentaires pour procéder au déneigement et au salage des chaussées et des trottoirs. De plus, la plupart des interventions a été concentrée en début d'année entre le 3 janvier et le 12 février. Sur l'année, ce sont 57 tonnes de sel qui ont été épandues.

ECLAIRAGE PUBLIC

Extension

Le parc d'éclairage public n'a pas subi d'extension durant l'année 2015. Son développement s'est réduit à quelques réalisations ponctuelles en fonction du développement de la ville.

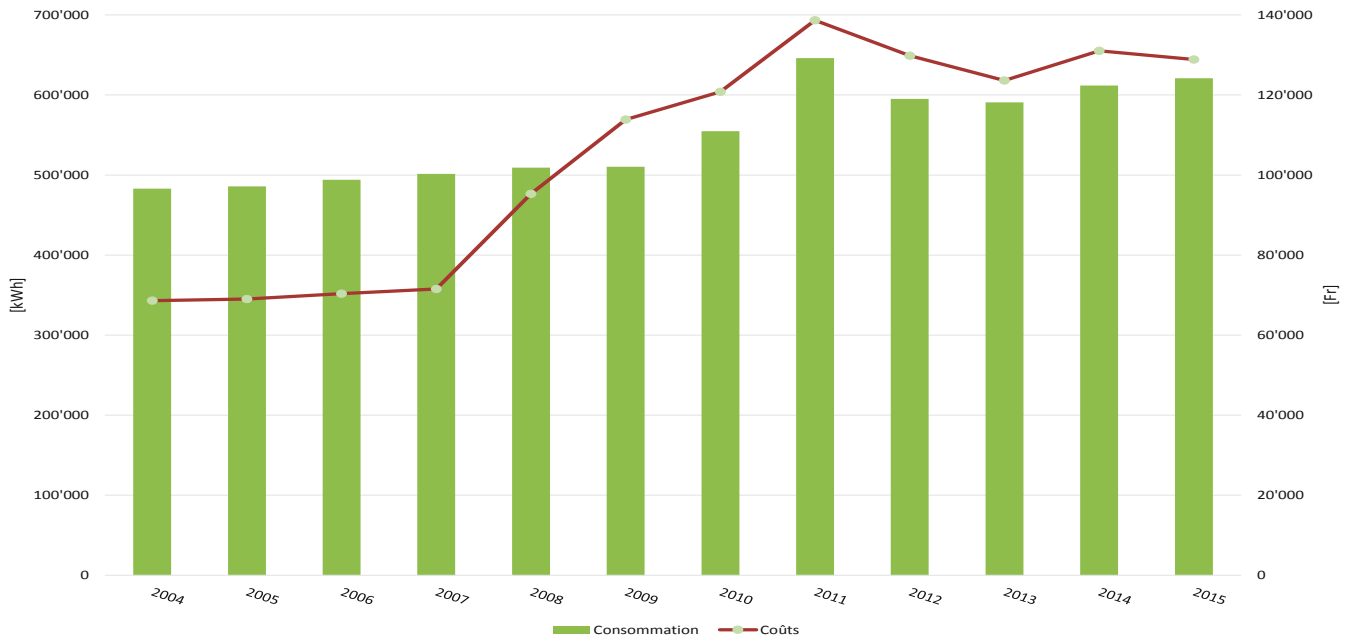
Entretien

En 2015, nous avons procédé aux actions suivantes:

- entretien courant de l'éclairage public sur la base des rapports signalant les luminaires défectueux et des tournées mensuelles de vérification des défectuosités.

La consommation annuelle du réseau d'éclairage public a sensiblement augmenté en 2015. Cependant les coûts ont pu être réduits grâce à une diminution du tarif de consommation en heure pleine.

Consommation et coût annuel



Tarif SEIC



Le tarif de l'électricité a fortement augmenté en 2008 et 2009 pour les raisons suivantes:

- en 2008, augmentation du prix de l'énergie et de l'acheminement (+2.71 ct/kWh);
- en 2009, apparition de taxes fédérales (+2.01 ct/kWh) et volonté communale de payer l'électricité au tarif SEICHydric (+2ct/kWh) pour satisfaire au label «Cité de l'énergie».

Entre 2012 et 2013, la SEIC a installé un nouveau système de mesure de la consommation permettant de migrer vers une facturation à «double tarif». Ainsi, une distinction entre la consommation en heure «pleine» et en heure «creuse» est désormais possible. Cette adaptation a l'avantage d'avoir une meilleure transparence de nos coûts, mais ne permet pas d'avoir une baisse significative de nos coûts.

Eclairage de Noël

En 2015, l'entretien courant des différents éclairages et guirlandes s'est poursuivi avec une technologie LED. Une nouvelle décoration lumineuse à l'entrée de la patinoire à Grand-Champs a été installée.

ASSAINISSEMENT DES EAUX

Etudes

Poursuite des contacts avec les architectes et promoteurs de nouveaux projets afin rappeler l'obligation légale de mettre en œuvre l'infiltration, voire la rétention des eaux pluviales, plutôt que le rejet direct dans les canalisations d'eaux claires.

Extension et entretien

Le réseau d'assainissement n'a pas fait l'objet de travaux d'extension importants. Des entretiens courants ont été effectués conformément aux années précédentes:

- contrôle détaillé et systématique par teintage des raccordements des nouvelles constructions dont le permis d'habiter a été délivré en 2015 (15 parcelles);
- contrôle détaillé par teintage des raccordements de 11 parcelles, selon le programme établi dans le cadre du PGEE;
- interventions d'urgence comprenant le curage et parfois l'inspection de canalisations bouchées d'eaux usées ou d'eaux claires;
- curage des canalisations d'eaux claires et d'eaux usées dans les secteurs «Midi - Mauverney» et «La Falaise - La Lignière» (environ 11'700 ml);
- vidange de l'ensemble des sacs de route sur le réseau communal (environ 1'500 sacs);
- mise en conformité de 4 chambres doubles dans le quartier des Tuillières.

Rivières et lac

Entretien ponctuel des rives des cours d'eau et des berges du lac suivant les dégâts occasionnés par les crues et les violents orages.

RÉSEAU D'EAU SOUS PRESSION

Approvisionnement

- Etude sur la recherche d'eau au «Bois-de-Chênes» dans le cadre de l'entente intercommunale SABOIS: Suite au préavis accepté en décembre 2005, des essais de pompage se sont déroulés au «Bois-de-Chênes» et à «La Cézille» au cours de l'été 2006. En 2007, les mesures de contrôle se sont poursuivies sur le réseau d'observation mis en place. Les premiers résultats sont favorables. Le rapport final nous a été transmis en 2008. Ce document confirme les conclusions émises suite aux essais précédents et précise que «cette zone correspond à une ressource en eau d'intérêt régional, d'une eau de qualité ne nécessitant aucun traitement pour être distribuée comme eau de boisson, sans nuisance pour l'environnement, avec de faibles consommations énergétiques et permettant de soulager les prélèvements dans les ruisseaux». Avant de déposer une nouvelle demande de concession auprès des autorités cantonales compétentes, les communes environnantes ont été sollicitées afin de connaître leurs besoins futurs en eau, ceci dans le but de pouvoir légitimer le développement de nouvelles ressources par un besoin régional.

- Les résultats de cette concertation nous incitent à procéder à une demande de concession en deux temps. Dans une première phase, nos efforts s'orienteront sur le site de «La Cézille» tout en maintenant toutefois pour nos successeurs la possibilité ultérieure d'utiliser la nappe profonde du «Bois-de-Chênes».
- Un dossier technique et un avant-projet des travaux à réaliser ont été établis, puis une large concertation a été organisée en 2012 auprès des divers acteurs concernés par ce dossier. Les représentants de la SABOIS et leurs mandataires ont en effet rencontré les services cantonaux, les propriétaires fonciers, les associations de protection de l'environnement et du «Bois-de-Chênes» pour leur présenter ce projet avant le dépôt de la demande de concession. Les négociations réalisées n'ont pas permis de trouver un terrain d'entente avec les propriétaires de certaines parcelles.
- Actuellement les autorités d'Arzier-le Muids, Genolier et Gland travaillent dans la réalisation d'une entente intercommunale. Elle a pour but de régler les modalités d'exploitation des puits de la source du Montant et de la nappe de la Cézille, des stations de filtration et de traitement, des réservoirs attenants, des puits de captage et d'infiltration, de la conduite d'adduction et refoulement et des conduites de liaison et de fixer les critères financiers liés à leurs usages. Ainsi un préavis sera présenté en 2016 pour valider la convention d'entente.

Entretien

- remplacement de la conduite d'eau longeant l'avenue du Mt-Blanc sur le tronçon compris entre la route de Begnins et la rue du Midi en parallèle de travaux entrepris par le service du gaz (640 ml) - exécution, mise en service;
- remplacement de la conduite d'eau reliant la route de Nyon à la route des Avouillons au lieu-dit «En Vertelin» en parallèle des travaux entrepris par la SEIC (270 ml) - exécution, deux bornes hydrantes ont été rajoutées sur le tronçon;
- déviation des conduites (420 ml) nécessaire à la réalisation du passage inférieur de la gare;
- contrôle annuel complet du réseau d'eau communal. Détection de 3 fuites, immédiatement réparées;
- interventions d'urgence (8 interventions) et entretien courant sur le réseau communal;
- mise en pratique permanente de l'autocontrôle regroupant l'ensemble des mesures de contrôle et d'entretien nécessaires à l'exploitation de notre réseau d'eau potable, ceci afin de garantir en tout temps un approvisionnement en eau de qualité à nos citoyens.

SIDEMO

Dans le cadre du préavis n° 46 relatif à l'adaptation de l'installation de traitement et de télégestion de la station des eaux du Montant présenté et accepté en 2013, les principales mesures ont été mises en œuvre en 2014 afin d'adapter les équipements aux exigences toujours plus élevées en matière de traitement et de distribution de l'eau. En 2015, les nouveaux paramètres de traitement suivants ont été optimisés :

- adaptation du processus de coagulation-floculation en fonction de la turbidité de l'eau brute;
- adaptation des cycles de lavage des filtres en fonction des pertes de pression.

SANE

Le syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE) nous livre l'eau d'arrosage pour les terrains du centre sportif «En Bord» (5'173 m³) ainsi que celle des jardins familiaux (2'574 m³). L'eau fournie par le biais du SANE est une eau brute du lac n'ayant subi aucun traitement. La consommation d'eau nécessaire à l'arrosage des terrains du centre sportif «En Bord» et des jardins familiaux en 2015 est supérieure par rapport à la moyenne pluriannuelle.

SAPAN

La consommation d'eau de boisson auprès de la SAPAN s'est élevée à 138'184 m³ pour l'année 2015. Cette consommation est relativement similaire à la moyenne pluriannuelle de cette dernière décennie. Toutefois, il y a lieu de relever que la période de sécheresse survenue entre mi-juillet et mi-septembre a nécessité de recourir à la SAPAN de façon permanente et continue afin de soulager la source du Montant. En effet, ce sont 99'693 m³ qui ont été consommés durant cette période, soit 72% de l'approvisionnement annuel.

Contrôle de qualité

En 2015, nous avons prélevé à 4 reprises 7 échantillons d'eau répartis sur l'ensemble des équipements communaux et les avons transmis au laboratoire cantonal pour analyses. La qualité de l'eau potable distribuée à Gland est bonne.

Conformément à l'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires en vigueur depuis le 1er mai 2003, la qualité de l'eau et ses différentes caractéristiques ont été communiquées à la population en fin d'année (pilier public). En voici les principales caractéristiques:

Nombre d'habitants approvisionnés:	12'880 (moyenne annuelle)					
Qualité hygiénique:	les échantillons prélevés à ce jour respectaient les exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.					
Qualité chimique:	dureté totale	de	15.2	°F	à	25.6 °F
	nitrate	de	1.2	mg NO ₃ /l	à	6.2 mg NO ₃ /l
	pH	de	7.2		à	8.2
	sodium	de	0.9	mg Na/l	à	4.5 mg Na/l
	calcium	de	55.0	mg Ca/l	à	81.0 mg Ca/l
	sulfates	de	0.9	mg SO ₄ /l	à	7.5 mg SO ₄ /l
	chlorures	de	1.0	mg Cl/l	à	4.3 mg Cl/l
Origine de l'eau:	95 % de l'eau potable vient des sources (Cézille, Confrérie, Montant, trop-plein du Biscou) 5 % de l'eau potable est achetée à des tiers (SAPAN)					
Traitement de l'eau:	eau de source: Cézille + Confrérie + Biscou: pas de traitement. Montant: floculation-filtration sur sable-ozonation-filtration sur charbon actif-chloration.					

Pour votre information, vous retrouverez ces données et celles concernant les autres distributeurs d'eau suisses sur le site internet à l'adresse suivante: <http://www.qualitedeleau.ch>

Durant l'année 2015, l'approvisionnement réalisé par les infrastructures communales d'alimentation en eau potable peut se résumer de la manière suivante:

STATISTIQUES DE LA CONSOMMATION D'EAU (m ³)	
Consommation d'eau - abonnés extérieurs	5'171
Consommation d'eau de boisson - Gland	1'032'605
Consommation d'eau industrielle et agricole - Gland	115'694
Consommation d'eau totale	1'153'470

En rapportant cette dernière valeur au nombre moyen d'habitants, nous obtenons la consommation d'eau spécifique par habitant suivante:

$$\text{en 2015} \quad \frac{1'153'470 \text{ m}^3}{12'880 \times 365} = 245 \text{ litres/jour}$$

Pour mémoire, cette consommation s'élevait à 227 litres/jour pour l'année 2014.

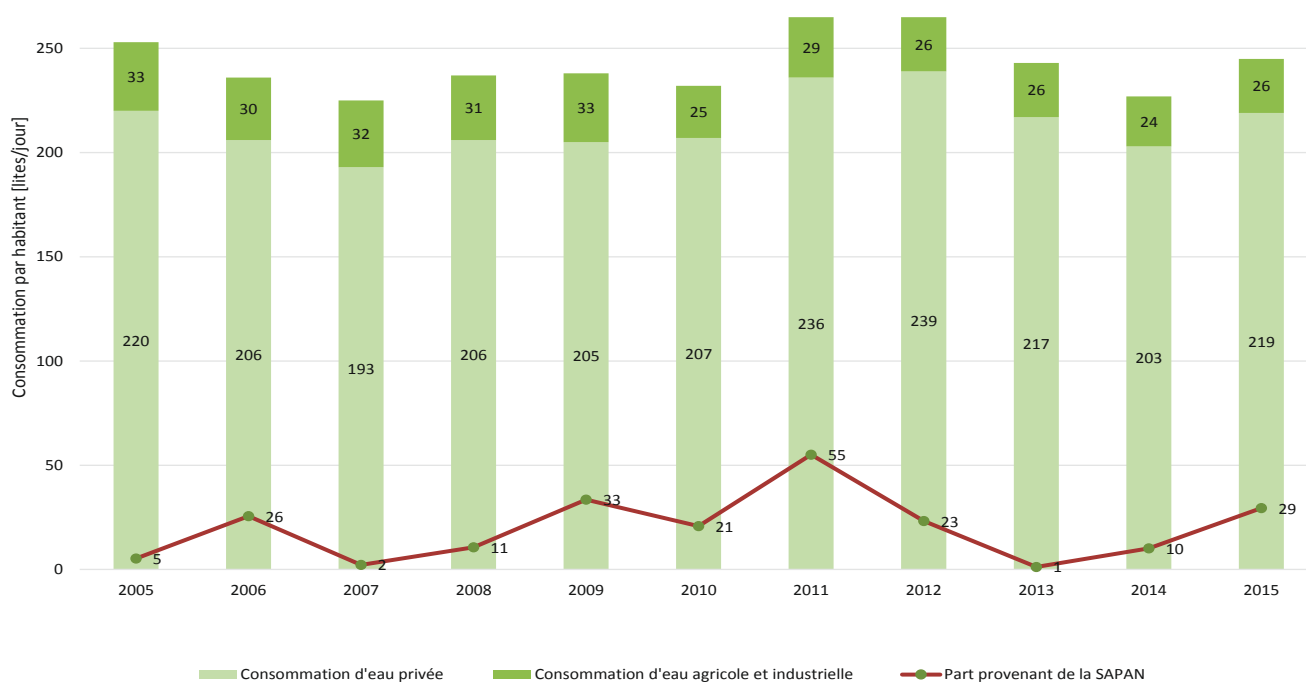
De manière similaire, en soustrayant l'eau agricole et industrielle ainsi que la consommation des abonnés extérieurs, nous obtenons la valeur suivante pour la consommation spécifique d'eau de boisson par résident glandois:

$$\frac{1'032'605 \text{ m}^3}{12'880 \times 365} = 219 \text{ litres/jour}$$

A nouveau, pour mémoire, cette consommation s'élevait à 203 litres/jour pour l'année 2014.

Comparativement aux résultats obtenus durant la dernière décennie, on constate que la consommation d'eau privée enregistrée en 2015 est légèrement supérieure. Cette dernière remarque s'explique par la présence durant l'année écoulée de périodes présentant un déficit de précipitations contribuant à un usage plus important de cette ressource. D'autre part, la consommation d'eau agricole et industrielle est similaire à la moyenne de ces dernières années.

La part provenant de la SAPAN est également supérieure à la moyenne pluriannuelle de cette dernière décennie. Ce



bilan s'explique par le recours accru à cet approvisionnement durant la période de sécheresse survenue entre mi-juillet et mi-septembre afin de soulager la ressource du Montant.

Evolution de la consommation annuelle d'eau

PISCINES ET PLAGE COMMUNALE

Durant l'année 2015, les collaborateurs du service infrastructures et environnement ont procédé aux prélèvements d'échantillons d'eau des différentes piscines et plages pour la faire analyser par le laboratoire cantonal.

Le nombre de prélèvements effectués est le suivant:

- 8 à la piscine scolaire des Perreretts. La qualité de l'eau est conforme aux prescriptions légales;
- 11 à la piscine et au jacuzzi de la clinique de la Lignière;
- 11 au jacuzzi du fitness Atlantide;
- 3 à la piscine du chemin des Laureles n° 17;
- 3 à la piscine du Domaine des Pins;
- 3 à la piscine des Résidences « Les Grands-Champs»;
- 4 à la plage communale au lieu-dit «La Falaise». L'eau a obtenu trois fois la note A et une fois la note C (la notation allant de A (eau de bonne qualité) à D (eau de mauvaise qualité));
- 1 à la future plage communale au lieu-dit «Sous-La-Lignière». L'eau a obtenu la note A.

FORÊTS COMMUNALES - PLANTATIONS

Forêts communales

Cette année, les travaux d'entretien de nos forêts se sont déroulés dans les bois «En Ruyre», à proximité du stand de tir. Le permis de coupe qui a été délivré concerne une cinquantaine de plantes pour un volume sur pied d'environ 25 m3 de bois, essentiellement destiné au bois de cheminée ou plaquettes de chauffage pour nos locaux.

Plantations

- Au centre sportif «En Bord», 3 arbres ont été plantés (1 hêtre, 1 saule, 1 charme), ainsi que 3 pommiers au collège des Perreretts afin de remplacer les arbres abattus durant l'année;
- Des arbustes indigènes ont également été plantés au centre sportif et au collège des Perreretts;

- 13 palettes agrémentées de légumes (tomate, concombre, aubergine, haricot) et d'herbes condimentaires (romarin, thym) ont été disposées sur la place de la Gare et sur la place de Malagny durant la période estivale offrant ainsi aux citoyens intéressés l'opportunité de se servir;
- Les giratoires « En Brex », « Cité Ouest » et « Malagny » ont été aménagés avec des plantations de plantes vivaces;
- Le giratoire de « la Bergerie » a été aménagé avec la plantation de 2'000 lierres, afin d'embellir l'œuvre réalisée par Etienne Krähenbühl;
- Les massifs du temple et de l'Avenue du Mont-Blanc ont été refaits en plantes vivaces.

Feu bactérien

Cette année, le contrôle du feu bactérien a été effectué par le service cantonal de l'agriculture, aucune plante suspecte n'a été trouvée.

CIMETIÈRE

Au cours de l'année 2015, le cimetière a enregistré 9 inhumations et 20 poses de cendres. D'autre part, 26 cérémonies d'adieu ont eu lieu dans les églises de notre ville. En sus, l'entretien courant a été assuré par notre équipe des espaces verts. Les massifs de l'entrée sud et du jardin du souvenir ont été refait avec une plantation de vivaces. Une haie d'ifs a également été plantée afin de délimiter la nouvelle zone des tombes à la ligne.

VÉHICULES ET MACHINES DE VOIRIE & ESPACES VERTS

Nouvelles acquisitions

- remplacement d'une Epareuse Dextra M54T voirie;
- achat d'une remorque type ET1351 plancher Barthau voirie;
- une fraise à terre Honda FR 750 pour les espaces verts;
- une tronçonneuse sthil pour les espaces verts;
- remplacement d'une débroussailleuse sthil pour les espaces verts;
- 5 matériels d'arboristes complets pour l'élagage des arbres;
- une tronçonneuse à bois STIHL type MS 362 voirie;
- une débroussailleuse à moteur dorsal STIHL type FR 460 voirie;
- un souffleur à feuilles dorsal STIHL type BR 450 voirie;
- un marteau-perfo Makita type HR 2600J voirie;
- une raboteuse Makita type N 1923 B voirie;
- une ponceuse à ruban Makita type 9404J voirie;
- une scie circulaire Makita type 5704R voirie.

PLACES DE JEUX ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Les différentes places de jeux communales sont contrôlées quatre fois par an par la société Top Jeux SA qui vérifie l'état des différentes installations et le respect des normes en vigueur. En parallèle, notre groupe voirie réalise également un contrôle régulier des places de jeux qui permet de réparer immédiatement les défauts constatés.

Pour la 5ème saison consécutive, une patinoire mobile a été installée pour une durée de 14 semaines sur l'un des terrains de sport extérieurs du complexe de Grand-Champ.

Le système d'arrosage automatique semi-enterré du terrain de football principal du centre sportif «En Bord» a entièrement été refait, afin de pouvoir assurer à nouveau un arrosage complet du terrain.

Les buts du terrain de football des Perrerets ont été remplacés par de nouveaux buts amovibles et deux buts de rugby fixes ont été installés.

DÉCHETS

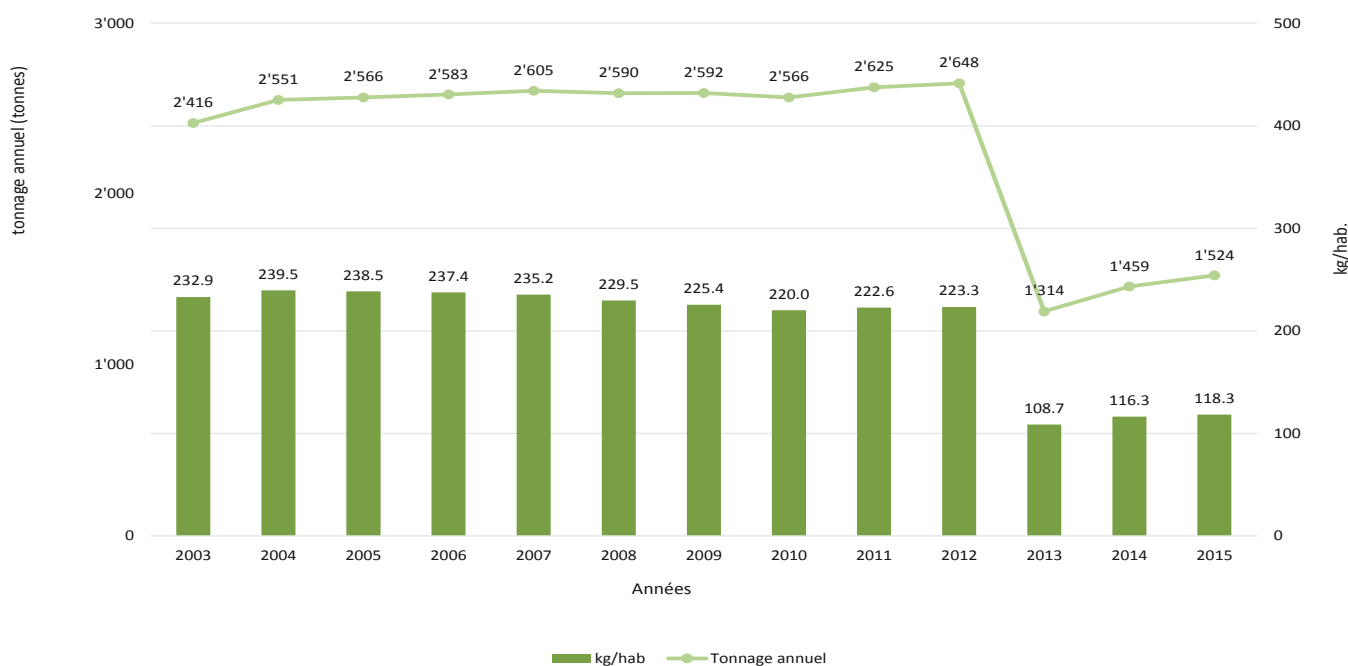
Ordures ménagères

La collecte de nos ordures ménagères est effectuée par l'entreprise Reymond Frères SA avec la participation d'un collaborateur de la voirie communale. Le ramassage a lieu les lundis et jeudis au nord des voies CFF et les mardis et vendredis au sud des voies CFF. Les ordures ménagères sont ensuite acheminées à l'usine d'incinération TRIDEL à Lausanne.

En 2015, 1'524.11 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées, ce qui représente une moyenne annuelle de 118.4 kg par habitant. Le tonnage par habitant s'est stabilisé en 2015 suite à une augmentation significative (11.05%) entre 2013 et 2014.

Pour la collecte, le transport et l'incinération des ordures ménagères, le coût total annuel s'est élevé à CHF 562'291.-, ceci sans tenir compte de la mise à disposition d'un collaborateur de la voirie pour la collecte. Ce coût, rapporté à l'habitant, est semblable à celui de 2014 et reste largement inférieur à ceux des années précédant l'introduction du concept de la taxe au sac (43.7 CHF/hab. en 2015 contre 87.3 CHF/hab. en 2012).

Ordures ménagères



Evolution du tonnage annuel en kg par habitant

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
225 kg/hab.	220 kg/hab.	223 kg/hab.	223 kg/hab.	108.7 kg/hab.	116.3 kg/hab.	118.4 kg/hab.

Déchets organiques

La tournée de ramassage des déchets organiques a permis de collecter 521.09 tonnes de déchets organiques, soit 40.5 kg/hab. Une baisse de 3.5 kg/hab. est constatée par rapport à 2014. Ces déchets sont valorisés en biogaz et en compost à l'usine de méthanisation Ecorecyclage à Lavigny. Le coût annuel du transport et de l'élimination s'élève à CHF 171'741.-- contre CHF 163'938.-- en 2014.

Déchèterie communale et éco-points

Six éco-points sont répartis sur le territoire communal afin de répondre au besoin de proximité de nos citoyens pour y déposer certains déchets recyclables. On peut en particulier y déposer le verre vide et les huiles. Les conteneurs à déchets organiques ménagers ont été supprimés suite à l'introduction de la nouvelle collecte porte-à-porte.

L'éco-point de la rue du Perron a été refait avec des palissades en bois, afin de pouvoir éliminer les haies de thuyas vieillissantes.

A la déchèterie communale, les déchets récoltés sont les suivants: déchets compostables et branchages, verre, papier et carton, métaux, huiles minérales et végétales, PET, vêtements usagés, déchets encombrants, déchets en bois, plastiques, capsules «Nespresso», pneus, frigos, piles, appareils électroménagers, matériel informatique, téléviseurs, appareils et jouets à composants électriques et électroniques ainsi que divers déchets spéciaux de ménages (résidus de peintures, colles, solvants, batteries, médicaments, etc...).

Une brocante gratuite, réservée aux habitants de la Ville, est organisée à la déchèterie depuis de nombreuses années en mai et en septembre. La tenue de cet événement permet ainsi à chacun de trouver son bonheur et de donner une seconde vie à de nombreux objets.

Manifestations publiques

La municipalité, poursuivant sa politique d'incitation au tri des déchets, met régulièrement à disposition de ses citoyens 4 «éco-points mobiles». Ces derniers sont à disposition de quiconque organise une manifestation d'intérêt public et permettent ainsi d'offrir au public la possibilité d'y trier ses déchets, en particulier le PET, l'aluminium et le verre.

Evolution des quantités de déchets récupérés à la déchèterie

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Déchets verts récoltés à la déchèterie	800 t.	850 t.	800 t.	900 t.	700 t.	850 t.
Déchets organiques récoltés aux porte-à-porte (3)				411 t.	553 t.	521 t.
Déchets encombrants	254 t.	279 t.	284 t.	312 t.	306 t.	293 t.
Plastiques	73 t.	71 t.	76 t.	163 t.	164 t.	182 t.
Papiers, cartons (1)	639 t.	657 t.	661 t.	836 t.	819 t.	820 t.
Bois	294 t.	299 t.	287 t.	341 t.	376 t.	395 t.
Métaux	101 t.	104 t.	97 t.	129 t.	144 t.	155 t.
Cailloux	141m3	137 m3	124 m3	137 m3	148 m3	184 m3
Huiles minérales et végétales	5 t.	5 t.	5 t.	4 t.	6 t.	6 t.
Verre	358 t.	352 t.	369 t.	439 t.	433 t.	449 t.
PET	25 t.	25 t.	25 t.	36 t.	34 t.	38 t.
Appareils (2) électromén. + frigos	50 t.	48 t.	52 t.	54 t.	60 t.	60 t.
TV - appareils électroniques	62 t.	66 t.	63 t.	63 t.	59 t.	53 t.
Déchets spéciaux ménagers	11 t.	13 t.	12 t.	12 t.	15 t.	18 t.
Habits	39 t.	53 t.	49 t.	79 t.	85 t.	89 t.
Capsules à café	7 t.	9 t.	8 t.	9 t.	9 t.	9 t.

(1) Ce tonnage comprend la collecte effectuée par la section du FC Gland Vétérans

(2) Depuis 2008, les gros appareils électroménagers (frigos, cuisinières,...) qui étaient jusqu'alors comptabilisés en nombre de pièces, sont désormais englobés dans le tonnage indiqué.

(3) La collecte des déchets organiques a été instaurée en mars 2013.

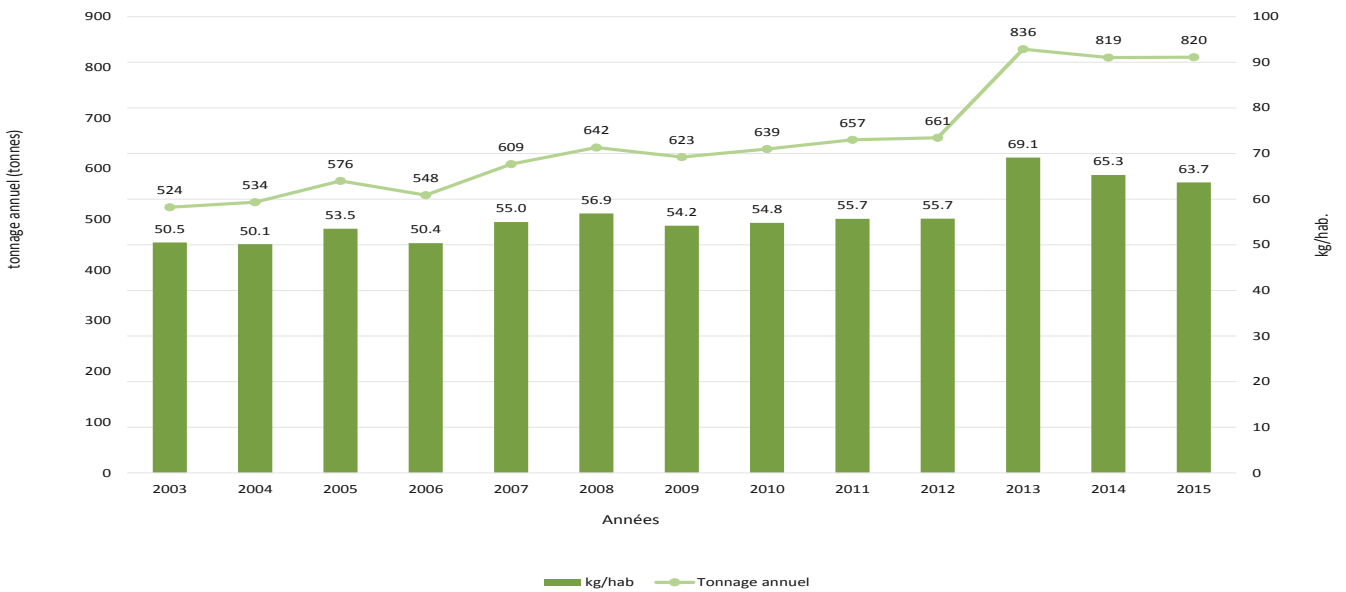
Graphiques

Les graphiques ci-après illustrent parfaitement l'amélioration du tri des déchets.

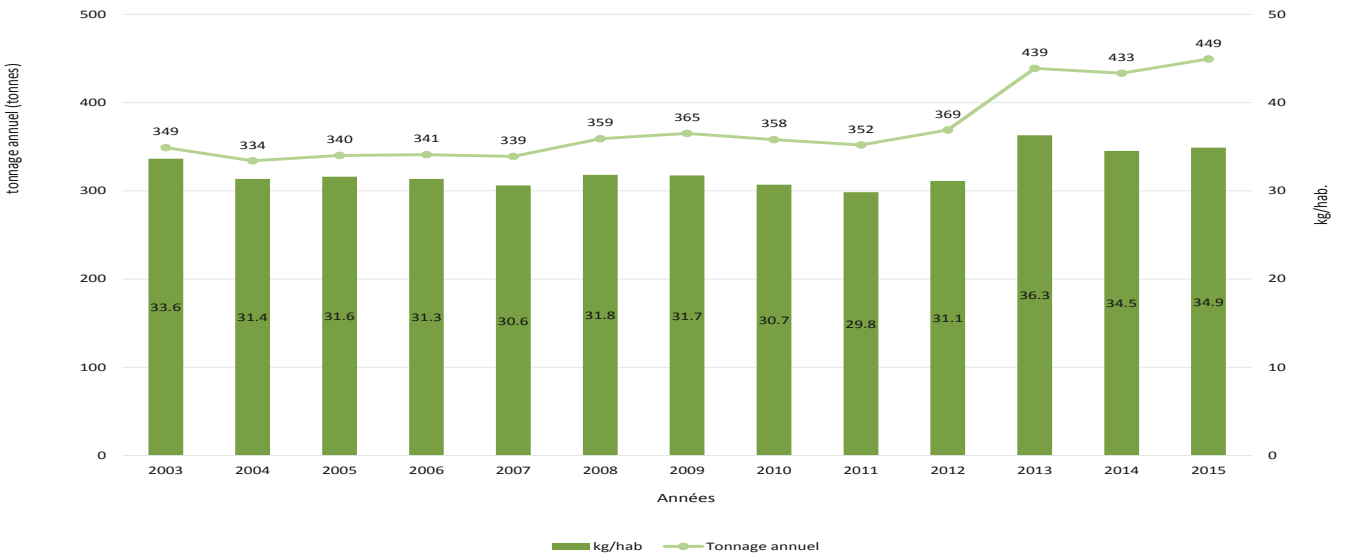
Déchets encombrants



Papiers/cartons



Verres



Déchets collectés et taux de recyclage



Chiffres clés

	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre moyen d'habitants	11'794 hab.	11'862 hab.	12'090 hab.	12'550 hab.	12'881 hab.
Quantité d'ordures ménagères récoltées	2'625 tonnes	2'648 tonnes	1'314 tonnes	1'459 tonnes	1'542.11 tonnes
Quantité de déchets encombrants récoltés	279 tonnes	284 tonnes	312 tonnes	306 tonnes	293 tonnes
Quantité totale de déchets incinérables récupérés (ordures ménagères + déchets encombrants)	2'904 tonnes	2'932 tonnes	1'626 tonnes	1'765 tonnes	1'817 tonnes
Quantité totale de déchets recyclés récupérés (non compris les encombrants)	2'549 tonnes	2'503 tonnes	3'476 tonnes	3'459 tonnes	3'644 tonnes
Taux de recyclage pour la Ville de Gland	46,74 %	46,06 %	68,14 %	66,22 %	66,73 %
Tonnage annuel d'ordures ménagères récoltés par habitant	223 kg/hab.	223 kg/hab.	109 kg/hab.	116.3 kg/hab.	118.3 kg/hab.
Coût annuel du traitement (récolte + transport + taxes d'élimination) des ordures ménagères par habitant	86,6 frs/hab.	87,3 frs/hab.	39,2 frs/hab.	47,9 frs/hab.	48,6 frs/hab.
Coût annuel du traitement (récolte + transport + taxes d'élimination) des déchets recyclés par habitant	25,9 frs/hab.	27,0 frs/hab.	44,7 frs/hab.	40,0 frs/hab.	44,8 frs/hab.

INVENTAIRE DU PARC DES VÉHICULES DE LA COMMUNE

Services	Plaques	Type	Marque
Voirie		Faucheuse Monoaxe	Rapid Euro
	VD 7'331	Balayeuse	Bucher CityCAT 2020
	VD 8'197	Chariot Elévateur	Toyota
	VD 248'034	Camion	Unimog Mercedes
	VD 256'789	Camionnette	VW
	VD 354'558	Camionnette	Citroën Jumper
	VD 489'112	Camionnette	Piaggio Porter 1.3
	VD 140'161	Fourgon	Toyota Dyna 100
	VD 562'400	Tracteur/tond.	John Deere X595
	VD 690'182	Tracteur/tond.	John Deere 3520
	VD 503'863	Fourgon	Piaggio Porter 1.3
	VD 690'391	Tracteur	New Holland
	VD 27'153	Bateau Alu	Delavergne Ulysse 4.70
	VD 403'861	Remorque bateau	RSA B091
	VD 2'869	Groupe Electrogène	Massey-Ferguson MF
VD 425'061	Remorque	Barthau SP E 02	
Parcs & Jardins	VD 60'659	Véhicule électrique	Goupil G3S
	VD 343'035	Camionnette	Daihatsu
	VD 464'025	Camionnette	Piaggio
	VD 472'738	Tracteur/tond.	John Deere 1565
	VD 472'232	Camionnette	Piaggio Porter 1.3
	VD 690'909	Tracteur/tond.	John Deere 955
	VD 323'109	Camionnette	Piaggio Porter 1.3
Déchèterie	VD 2'042	Pelle mécanique	Mecalac 12 MSX
	VD 362'508	Fourgon	Opel Combo 1.6
	VD 150'923	Fourgon	Citroën Jumper
Pause Déj	VD 312'559	Minibus	Peugeot Boxer
	VD 562'654	Minibus	Peugeot Boxer
CRL	VD 325'985	Minibus	VW Mutlivan T5
Service des Eaux	VD 249'832	Camionnette	Citroën C15
	VD 323'914	Pick-up cabine double	Nissan Navara
	VD 524'143	Camionnette	Citroën C15
	VD 2'286	Remorque pour rouleau	Amman
	VD 4'225	Chariot dévidoir	Antifeu
	VD 1'096	Remorque à tuyaux	Vogt 03.715 D
	VD 1'309	Remorque à tuyaux	Vogt 03.715 D
Administration	VD 283'356	Tricycle	Kyburz DXS
SBU / SIE	VD 124'989	Voiture	Peugeot 107 1.0 Trendy

LA COMMUNE EN CHIFFRES

Superficie	830 ha
Surface viticole	47 ha
Surface agricole	300 ha
Surface forestière	113 ha
Surface des forêts communales à Gland	11 ha
Surface des forêts communales hors de Gland	5 ha
Surface de tonte des terrains engazonnés	160'000 m ²
Altitude	de 372 à 477 m
Longueur du rivage	4 km
Longueur du réseau routier communal	41 km
Longueur des cheminements piétonniers	5 km
Longueur du réseau d'eau	58 km
Longueur du réseau d'eaux claires (sans drainage)	36 km
Longueur du réseau d'eaux usées (sans les collecteurs APEC)	26 km
Nombre de bornes hydrantes défense incendie	257

Ecole

Accueil Enfance

Jeunesse

ETABLISSEMENT PRIMAIRE

Suite à la réorganisation des établissements scolaires de Gland à la rentrée 2014, l'établissement primaire accueille les élèves de la 1P à la 8P. Plus de 1150 élèves faisaient leur rentrée en août.

Le site internet ep-gland.ch permet de trouver toutes les informations liées à la scolarité vaudoise ainsi que des spécificités de l'établissement primaire de Gland.

Effectif au 31 décembre 2015

	NBRE D'ÉLÈVES	NBRE DE CLASSES
Classes 1-2P	295	14
Classes 3P et 4P	314	16
Classes 5P et 6P	291	15
Classes 7P et 8P	256	13
Totaux	1156	58

Répartition des locaux

Collèges	1-2P	3P – 4P	5P – 6P	7P – 8P	Classe ressource
Mauverney	6	7	8	-	-
Perrerets	8	9	7	-	-
Tuillières	-	-	-	13	-
Totaux	14	16	15	13	-

Direction - Corps enseignant

Conseil de direction

Mme Bettina Thuillard	directrice	
Mme Dominique Baeriswyl	doyenne	
Mme Stéphanie Motta Taylor	doyenne	
Mme Loyse Noverraz	doyenne	jusqu'au 31 juillet 2015
Mme Patricia Aviolat	doyenne	dès le 1er août 2015
M. Christophe Widmer	doyen	

Conseil d'établissement

Représentantes de l'établissement primaire au Conseil d'établissement :

Mme Bettina Thuillard	directrice
Mme Marina Jatton	enseignante
Mme Nicole Payot	enseignante

Travaux

Rénovation des façades des Perrerets

Suite au préavis communal no. 59, les importants travaux de rénovation ont continué jusqu'en octobre 2015. Les bureaux administratifs, ainsi que certaines classes, ont été provisoirement déplacés dans d'autres locaux. Afin de préserver la sécurité sur le site, de garantir le trajet de l'écolier et de prévoir tous les changements de classes liés aux travaux, des rencontres bimensuelles ont eu lieu entre la Direction et les architectes. Les usagers, enseignants comme parents, ont été informés au fur et à mesure de l'avancée des travaux via des courriers et les sites internet de la Commune et de l'établissement primaire. Grâce à cette bonne collaboration, les travaux des Perrerets A, B, et C se sont terminés en temps et en heure à la satisfaction de tous.

Construction du bâtiment des Perrerets F

La construction du bâtiment des Perrerets F s'est achevée à la fin de l'été 2015. L'établissement primaire sera l'heureux utilisateur du dernier étage. Ces nouvelles salles pourront être utilisées dès la rentrée 2016.

Activités culturelles, animations diverses

Chaque année, des enseignants et d'autres professionnels de l'établissement s'engagent à la mise sur pied d'événements en lien avec le sport, la culture et la santé. Certains de ces projets peuvent voir le jour grâce au soutien financier de la Commune.

Concerts de l'Avent 5-6P : les élèves des 15 classes de 5-6P se sont produits au théâtre de Grand Champ avec les jeunes musiciens de l'école de musique de Nyon, les 10 et 11 décembre 2015. A cette occasion, ils ont interprété 10 chants sur le thème de Noël, de la paix et de l'égalité. Ces quatre concerts ont rencontré un grand succès auprès du public et resteront un souvenir radieux pour les enfants et les enseignants.

Chorale

Cette année, le chœur, Couleurs Enchantées, a donné un concert à Grand Champ le 26 juin 2015 sous la direction de Mme Princivalle et de M. Jeannet. Le chœur était également présent à l'apéritif de Noël des établissements primaire et secondaire de Gland.

Patinoire

Les élèves de l'établissement fréquentent la patinoire de manière régulière et soutenue. Lors de la fermeture annuelle de la piscine, avant les vacances des Relâches, les élèves ont bénéficié d'activités sur la glace encadrés par les professionnels d'éducation physique.

Prévention santé

L'équipe de prévention santé a déroulé un fil rouge autour du thème «Bonnes Récréations». Toutes les classes de 1P-8P ont participé à ce projet qui a abouti à trois journées de dégustation de bonnes récréations équilibrées préparées avec soin par notre équipe de prévention santé. Les élèves allergiques ou intolérants à certains aliments se sont vus proposer d'autres produits adaptés.

Les animatrices de PROFA (éducation sexuelle) sont intervenues dans les classes de 3P, 6P et 8P entre octobre et novembre.

Les paysannes vaudoises ont proposé du lait aux élèves lors de la «journée du lait».

Conseil des délégués

En août 2014, trois conseils des délégués pour les classes 5P à 8P ont été mis sur pied et se réunissent plusieurs fois durant l'année scolaire. Ces conseils se réunissent sur les trois sites de l'établissement primaire, à Mauverney, aux Perrerets et aux Tuillières. Ils sont composés d'un ou deux délégués de chaque classe, du doyen du demi-cycle, du médiateur et du chef du service de la Jeunesse ou de la municipale des écoles. Les délégués sont élus par l'ensemble des élèves de leur classe.

Le but de ces conseils est d'émettre des propositions ou d'élaborer des projets concernant la vie de l'établissement. C'est un lieu de dialogue privilégié entre la Direction, la commune et les élèves.

Suite aux assemblées, les délégués lisent et expliquent le PV à leurs camarades. Les délégués de 5P-6P se rendent dans les classes 3P-4P pour transmettre les informations importantes ou récolter les demandes diverses.

Ces conseils sont aussi l'occasion d'éveiller les élèves à la citoyenneté, de leur apprendre à s'exprimer en public et à parler au nom de la classe qu'ils représentent.

Culture

En janvier, les élèves de 5P et 6P ont assisté, au théâtre de Grand Champ, au spectacle «Le dératiseur de Hamelin » proposé par le Petit Théâtre.

En juin, les élèves de 2P ont assisté, au théâtre de Grand Champ, au spectacle « Les trois petits cochons » proposé par le Petit Théâtre.

En décembre, les élèves de 1P à 3P ont assisté au spectacle «Pero ou les secrets de la nuit» au théâtre de Grand Champ.

Autres animations

En janvier, les élèves de 5P et 7P ont suivi la prévention donnée par Action Innocence autour d'internet et des réseaux sociaux.

Les animations sur le tri des déchets ont été proposées en octobre aux élèves de la 3P, 5P et 8P.

En avril et juin, l'école de musique de Nyon est venue présenter aux élèves de 1P à 3P les différentes sortes d'instrument.

Semaine de la mobilité

Les élèves ont été invités à se rendre à pied à l'école durant la semaine de la mobilité. Diverses animations ont été menées cette semaine-là, par la municipalité comme par les enseignants. Les patrouilleuses ont rendu visite aux élèves de 1P-2P.

Bibliothèque

La commission bibliothèque s'est réunie à deux reprises en 2015. Elle est composée de membres de la direction, d'enseignantes des différents degrés, d'une bibliothécaire et du chef de service de la Jeunesse de Gland. Cette commission est chargée de définir des orientations pour la politique documentaire scolaire et la politique des prestations données, notamment pour les animations scolaires. Les bibliothécaires interviennent dans toutes les classes autour d'animations d'albums, et accueillent dans leurs locaux l'ensemble des élèves pour des activités de recherches, de visites d'expositions et des activités autour des livres. Des concours ont également été proposés. Les classes fréquentent également régulièrement la bibliothèque.

Jardins éducatifs

L'association des jardins éducatifs de la Côte a pris contact avec l'établissement afin de faire participer les classes à la culture de divers légumes. Une dizaine de classes a pu suivre l'évolution des plants, de la graine à la récolte. Des repas et des dégustations ont été organisés sur et hors temps scolaire par certaines classes.

Tout au long de l'année, les enseignants offrent à leurs élèves de nombreuses occasions d'apprendre par le biais d'activités culturelles (pièces de théâtre, saynètes, spectacles, chants), des activités d'échanges (journée des aînés, invitations, correspondances) et des activités extra muros (musées, projets dans la nature, expositions).

Camps

Quelques camps sont organisés au primaire. En 2015, il y a eu 5 camps de 1P à 6P avec une participation de 8 classes. Les élèves de 8P sont partis du 16 au 20 février à Charmey. Les élèves de 7P sont partis du 7 au 11 septembre, 2 classes à Lignerolle et 4 classes à Nendaz. Ils ont pu tester des activités sportives, des rallyes et des jeux de coopération. Ces camps sont subventionnés par la Commune.

Sports facultatifs

Les sports facultatifs ont toujours beaucoup de succès auprès des élèves. Les sports suivants ont pu leur être proposés: accoutumance à l'eau, self-défense, jeux de balles, mini-volley, badminton, mini-tennis, initiation aux échecs, yoga et zumba.

Fête du Chêne

Comme chaque année, la traditionnelle fête du Chêne a clos l'année scolaire le 2 juillet 2015. Le cortège, dont le thème était «Cinéma» a défilé dans les rues et une belle fête populaire a suivi cet événement, organisé par le comité ad hoc, et soutenu par la Commune.



ETABLISSEMENT SECONDAIRE

Introduction de la direction

Après la réorganisation des établissements primaire et secondaire durant l'année 2014, l'année 2015 s'ouvre avec un changement à la tête de la direction du secondaire. M. Cédric Rossier est nommé directeur au 1er janvier 2015. Les établissements scolaires de Gland doivent donc être flexibles et s'adapter à la nouveauté.

L'établissement se compose des données suivantes : 23 classes de 9, 10 et 11ème années, 449 élèves, 51 enseignants. Le secrétariat a également évolué et Mme Menoud a pris sa retraite à la fin du mois d'octobre 2015. Mme Brigitte Chambaz l'a remplacée à 80%.

De nombreuses activités culturelles, sportives, sociales, humanitaires, pédagogiques, etc. ont été menées durant l'année écoulée. La direction donne l'impulsion mais ce sont les enseignants secondaires de Gland qui sont très motivés par organiser ces diverses manifestations. Une école qui vit c'est une école qui s'ouvre sur le monde et sur l'autre.

Organisation

Pour résumer l'année scolaire 2014 / 2015, dès le 1er août 2014 jusqu'au 31 juillet 2015

VP	6 classes	136 élèves	32 %
VSB	3 classes	63 élèves	14.5 %
VG	14 classes	202 élèves	46.5 %
VSO	2 classes	34 élèves	7 %
Totaux	25 classes	435 élèves	100 %

Année scolaire 2015 - 2016, dès le 1er août 2015

VP	9 classes	209 élèves	46.55 %
VG	14 classes	240 élèves	53.45 %
Totaux	23 classes	449 élèves	100 %

Personnel administratif

Mme Francine Menoud, secrétaire responsable à 100 % depuis 1989, prend sa retraite au mois de novembre 2015 après 26 ans d'activité au sein de l'établissement.

Mme Marie-Thérèse Ramseyer, secrétaire à temps partiel à 45 %.

Mme Corinne Hug, responsable CADEV à temps partiel a démissionné au 31 décembre 2015.

Cours facultatifs

Plusieurs cours facultatifs ont été ouverts et ont débuté au mois de septembre 2015. Ils ont rencontré un grand succès. Il s'agit des cours de cuisine avec Mme Riesen, de danse avec M. Taverney, d'atelier de couture avec Mme Boujol, d'improvisation et théâtre avec Mme Bolanz, d'arts visuels avec M. Bovey et de robotique avec M. Mouron.

Activités sportives et culturelles, manifestations diverses

Voyages et camps

Semaine du 27 avril au 1er mai 2015 – 10ème année

GENRE	LIEU	CLASSE	ENSEIGNANTS ET ACCOMPAGNATEURS
Camp de sport	Tenero	10VG	M. Macchi, Mme Blanc
	Tenero	10VG	M. Jatton, M. Prétat
	Tenero	10VG	M. Chiarelli, M. Wolf

Semaine du 25 ou 27 avril au 3 mai 2015 – 10ème année

GENRE	LIEU	CLASSE	ENSEIGNANTS ET ACCOMPAGNATEURS
Echanges linguistiques	Karlsruhe	10VG	M. Creteigny, M. Falcly
	Karlsruhe	10VG	M. Rabet, M. Roy
	Stuttgart	10VP/1	Mme El Abshihy, Mme Tièche
	Stuttgart	10VP/2	Mme Reuteler, M. Bourquin
	Freiburg	10VP/3	M. Taverney, Mme Frey, M. Bovey

Semaine du 27 avril au 1er mai 2015 – 11ème année

GENRE	LIEU	CLASSE	ENSEIGNANTS ET ACCOMPAGNATEURS
Voyages d'études	Berlin	11VSB/1	Mme Marmillod, M. Mouron
	Florence	11VSB/2	Mme Pacurariu, M. Pfammatter
	Florence	11VSB/3	Mme Sieber, Mme Huguenin
	Bâle	11VSG/1	M. Olivet, M. Garo
	Berlin	11VSG/2	Mme Schmutz, M. Pasche

Semaine du 4 au 8 mai 2015 – 11ème année

	Berlin	11VSO/1	Mme Rey, M. Saffe
	Berlin	11VSO/2	Mme Dolivo, M. Chiarelli

Semaine du 14 au 18 septembre 2015 – Tour des Muverans

GENRE	LIEU	CLASSE	ENSEIGNANTS ET ACCOMPAGNATEURS
Camp de marche	Tour des Muverans	9VG/1	Mme Dolivo, M. Pasche
		9VG/2	M. Creteigny, M. Macchi
	9VG/3	M. Chiarelli, Mme Marmillod	
	9VG/4	M. Prétat, M. Gisiger	
	9VP/1	Mme Frey, M. Gobet	
	9VP/2	MM. M. Bovey, M. Rossier	
	9VP/3	Mme Pacurariu, M. Pfammatter	

Sortie de ski à la Dôle

Les élèves des classes de 9ème ont pu participer à une sortie au mois de mars 2015.

Rapport du Sport facultatif scolaire

En mars 2015, les inscriptions pour les nouvelles activités « à thème » ont connu un beau succès. Les cours « sports de combat » et « condition physique » ont pu avoir lieu au printemps dernier. Seul le cours « sport de balle » n'a pas pu être ouvert.

Ces mêmes activités ainsi que le badminton et le parkour ont été proposés aux élèves à la rentrée d'août 2015. Malheureusement, seul le parkour a eu un nombre suffisant de participants pour qu'il puisse avoir lieu. Ceci n'est pas dû à un manque d'intérêt de la part des jeunes, mais plutôt à un horaire incompatible.

Culture

Divers évènements extra-scolaires ont été organisés au cours de l'année 2015 au sein de l'établissement secondaire. Dans le cadre du festival nyonnais « Visions du réel » les élèves ont pu assister à la projection du film «Eugène Gabana, le pétrolier».

Au mois d'avril, dans le cadre du cours d'AVI, la classe 11VG/2 s'est rendue à Lausanne pour une visite d'ateliers d'artistes et une rencontre avec des artistes.

Depuis le début de l'année scolaire 2015-2016, une dizaine de classes participe au projet RadioBus, un concept de radio en milieu scolaire organisé par la HEP en partenariat avec la DGEO. Ainsi, les classes, qui participent à des degrés d'implication divers, ont l'occasion de réaliser des reportages et des interviews, de tenir le micro et d'être initié à la technique d'enregistrement radio. Au cours du mois de mai, les productions des élèves ont été diffusées sur les ondes de RadioBus.

Au mois d'octobre, une rencontre a eu lieu entre les élèves de trois classes de 9e et de 10e VG et le responsable local de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) mandaté par le Canton de Vaud pour accueillir les requérants d'asile. Celui-ci est venu présenter dans les classes l'organisation de l'accueil des requérants d'asile en Suisse. Cette présentation a été suivie le même jour par une visite du centre d'accueil aux Perrerets. Une rencontre entre des élèves volontaires et des requérants, sous forme d'un repas, a été planifiée pour le début de l'année 2016. D'autres activités pourraient suivre.

Durant la semaine du 24 au 29 novembre 2015, plusieurs classes de 10e et de 11e années se sont rendues au Salon des Métiers à Lausanne afin de visiter les divers stands présents et de rencontrer des professionnels de nombreuses professions.

Une classe de 10e VP a poursuivi ses activités de parrainage avec une école de Kunduz en Afghanistan. Une vente de produits réalisés par les élèves a été organisée dans le cadre du marché artisanal de Gland qui s'est déroulé durant le weekend du 13 au 15 novembre 2015.

Au cours du mois de décembre, l'établissement de Grand Champ a participé à une collecte de vêtements qui ont été ensuite envoyés dans un camp de réfugiés autour d'Alep en Syrie et à la vente de « goûters » qui ont contribué à financer l'envoi de ces vêtements.

Plusieurs films ont également été présentés aux élèves durant cet automne :

Le 9 septembre 2015, les élèves de 10e ont pu assister à la projection du film « La Cour de Babel » de Julie Bertucelli, un long-métrage documentaire de 2014 traitant de l'intégration d'élèves nouvellement arrivés en France.

Les 16 et 17 novembre 2015, les élèves de 11e année se sont rendus à la Cinémathèque suisse à Lausanne pour assister à la projection du film « Good Bye Lenin » de Wolfgang Becker. La projection en version originale allemande sous-titrée en français a été précédée d'une présentation du film puis suivie d'une discussion.

Le 14 décembre 2015, les élèves de 10e et de 11e ont assisté à la projection du film « Favellas » réalisé par Stephen Daldry, Christian Duurvoort en 2014 racontant la découverte par deux garçons d'un portefeuille dans un bidonville de Rio.

Le 14 décembre 2015 également, les élèves de 9e année ont assisté à un ciné-concert de « Nanouk l'esquimau », documentaire en noir et blanc de 1922. La projection du film muet était illustrée musicalement par une musicienne qui jouait de divers instruments.

Le 18 décembre 2015 enfin, plusieurs classes de 10e années se sont rendues à Genève pour visiter l'exposition itinérante consacrée à la grotte de Lascaux.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Composition et but du conseil

Le conseil d'établissement se compose de 24 membres issus à parts égales de :

- Représentants des autorités communales. L'un d'entre eux assume la présidence.
- Parents d'élèves fréquentant les établissements.
- Représentants des milieux et des organisations concernés par la vie des établissements.
- Représentants des professionnels actifs au sein des établissements.

Il concourt à l'insertion des établissements scolaires dans la vie locale. Il permet l'échange d'informations et de propositions entre les établissements et les autorités locales, la population et les parents d'élèves.

La composition du conseil d'établissement en 2015 se présente comme suit :

AUTORITES	
Mme Christine Girod	présidente
M. Michael Rohrer	municipal
M. Béatrice Saxer Brown	conseillère communale Gens de Gland
Mme Emilie Chitra	conseillère communale PLR, remplacée par Sabine Million-Courvoisier en octobre
Mme Véronique Villaine	conseiller communal socialiste
M. Gregory Bovet	conseiller communal les Verts
ECOLES	
Mme Bettina Thuillard	directrice établissement primaire
M. Cédric Rossier	directeur établissement secondaire
Mme Nicole Payot	enseignante établissement primaire
Mme Marina Jatou	enseignante établissement primaire
M. Bertrand Pasche	enseignant établissement secondaire
M. Abdelkrim Rabet	enseignant établissement secondaire
SOCIÉTÉS CIVILES	
Mme Anna Cimino	travailleuse sociale de proximité remplacée par M. Brice Doh en octobre
M. David Capelli	UAPE Entr'Acte - fondation la Ruche
Mme Eugenia Crescenzo Kummer	Agyagym, remplacée par Mme Barbara Konrad en octobre (conseillère école-famille)
Mme Patrizia Storti	Centre de rencontres et loisirs
Mme Nathalie Tardy	Pause-Déj
Mme Françoise Pastoris	Paroisse Reformée Gland-Vich-Coinsins
PARENTS	
Mme Corinne Cambarau	parent
Mme Céline Ulrich	parent

Mme Ahimara Buffat	parent
Mme Laurence Gloor	parent
Mme Bettina Schoepflin Ettaleb	parent
Mme Nathalie Steiger	parent
Mme Tiziana Yammouni	secrétaire

Les séances du conseil d'établissement ont eu lieu les 16 février, 4 mai et 26 octobre.

Bureau du conseil d'établissement

Le bureau du conseil d'établissement se présente ainsi :

Mme Christine Girod	présidente
Mme Bettina Thuillard	directrice de l'établissement primaire
Mme Patrizia Storti	représentante des sociétés civiles
Mme Céline Ulrich	représentante des parents
Mme Tiziana Yammouni	secrétaire

Le rôle du bureau est de collaborer à l'établissement de l'ordre du jour, nommer les commissions ou encore s'assurer du quorum de l'assemblée. Il s'est réuni les 3 février, 21 avril et 6 octobre.

Sujets traités par le conseil d'établissement – décisions prises

Décision d'accorder une demi-journée de congé : le conseil d'établissement accorde le congé du mercredi matin avant le pont de l'Ascension.

Invitation de M. Barkat qui présente le travail d'Action Innocence effectué dans les écoles romandes.

Informations et discussions sur :

- Présentation des nouveaux membres et annonce des membres sortants
- Logo et slogan contre le problème de littering (petite poubelle)
- Manifestation Gland ça marche, 3 octobre
- Etablissement primaire : collaboration avec le service culture concernant des spectacles pour les élèves, Fête du Chêne, joutes sportives, transition des élèves de 8e à 9e, programme de l'équipe santé pour les élèves de 1e à 4e, futurs 1P, Les Mots piccolo (cours de français offerts pour enfants allophones avant leur rentrée en 1e), conseil des délégués, camps de ski
- Etablissement secondaire : sorties scolaires, participation aux projections de Visions du Réel et débat, camps scolaires, échanges linguistiques, joutes sportives, organisation d'une commission culturelle au sein des enseignants, échanges avec l'établissement primaire, collaboration avec le service de la culture, conseil des délégués
- Travaux aux Perrerets
- Fête du skatepark
- Relax Corner à Grand Champ
- Soirées Sport'Ouvertes pour les jeunes le vendredi ou samedi soir à Mauverney
- Fête du Chêne 2 juillet
- Brochure d'information pour familles allophones
- Manque de temps pour se doucher après les cours de gymnastique
- Parking pour les enseignants
- Horaires des bus scolaires
- Promotions de fin d'année
- Projet La Pépinière (anciennement bâtiment de la Dôle) mis sur pied par les services jeunesse et culture
- Comment procéder pour les « proposition individuelles » et le « Divers » lors des séances

Nous soulignons une très bonne présence aux séances, une bonne dynamique et un grand intérêt lors des discussions sur les sujets proposés.

Commission du conseil d'établissement

Selon la dynamique que la discussion dégage et l'envie de creuser le sujet, le conseil décide de nommer une commission ou non qui approfondira le sujet. La commission est nommée lors de la séance et comporte au maximum 5 personnes.

Organisation d'un évènement sportif pour les familles en collaboration avec les écoles

La commission formée de Mmes Christine Girod, Nicole Payot, Bettina Schoepflin-Ettaleb, Ahimara Buffat, Tiziana Yammouni et M. Mathieu Lasson s'imagine un évènement ludique qui rallie le maximum des personnes dans la commune. L'évènement aura lieu en dehors des temps scolaires. Le but de celui-ci est de mettre en lien les divers partenaires de la ville : école, commune, parents et élèves et de faire bouger les gens.

Elle s'est réunie le 20 janvier, 17 mars, 21 avril, 30 juin, 27 août, 14 septembre et 3 décembre.

L'évènement appelé Gland ça marche a eu lieu le samedi 3 octobre 2015 de 13h30 à 19h30 est a remporté un beau succès. Les établissements scolaires et la ville de Gland ont travaillé main dans la main pour organiser un rallye pédestre à travers Gland, ponctué de stands d'informations ludiques et accessibles à tous. Les stands sont installés dans le quartier d'Eikenott, devant les établissements scolaires des Perrerets et Mauverney, le bâtiment communal, la gare et le bâtiment de Montoly. A l'issue de ce parcours, les participants sont invités à un moment convivial à Eikenott. Divers membres du conseil d'établissement ainsi que des enseignants ont apporté leur aide à la manifestation

ACCUEIL DE L'ENFANCE - PRE/PARASCOLAIRE

Pause Dej'

Entièrement communale, la Pause-Déj est une structure d'accueil parascolaire proposée sur le temps du repas de midi, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.



Buts	Répondre aux besoins d'accueil de midi pour les enfants scolarisés à Gland, de la 1ère à la 6ème année (Harmos)
Lieux d'accueil	Les restaurants scolaires « Pause-Déj » se situent : A Mauverney (72 places) · Accueil des enfants scolarisés à Mauverney Aux Perrerets (72 places) depuis le 1er octobre 2015 · Accueil des enfants scolarisés aux Perrerets De janvier à septembre 2015, les enfants scolarisés aux Perrerets ont été accueillis pour le repas de midi à Grand-Champ, dans la salle des pas perdus.
Trajet	Les enfants sont pris en charge dès leur sortie de l'école. Les points de rencontre se trouvent à l'intérieur de chaque bâtiment où les animatrices attendent les enfants : Mauverney A Mauverney B Perrerets A Perrerets E Puis les enfants sont accompagnés jusqu'à la Pause-Déj.

Prestations	<p>Pendant les périodes scolaires lundi – mardi – jeudi – vendredi de 11h50 à 13h25. Fermé le mercredi et pendant les vacances scolaires.</p> <p>Accueil et encadrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Coordination professionnalisée parents - écoles - Pause-Déj’. · Préparation des repas par le DSR, puis transportés par bus sur les lieux d’accueil · La Pause-Déj’ est labélisée « Fourchette verte Junior » · Les menus sont affichés sur le site de la commune <p>Une fois le repas terminé, les enfants participent à des activités accompagnées adaptées à leurs besoins: choix très attrayant de jeux de société, coin lecture, poupées, jeux de constructions (Kappla – légo), playmobiles, activités physiques et récréatives à l’extérieur ou en salle de gymnastique.</p>
Prix	<p>Fr. 17.- par jour et par enfant, pour un accueil régulier. Fr. 15.- pour le second enfant Fr. 20.- par jour et par enfant, pour un dépannage.</p>

Le personnel d’encadrement

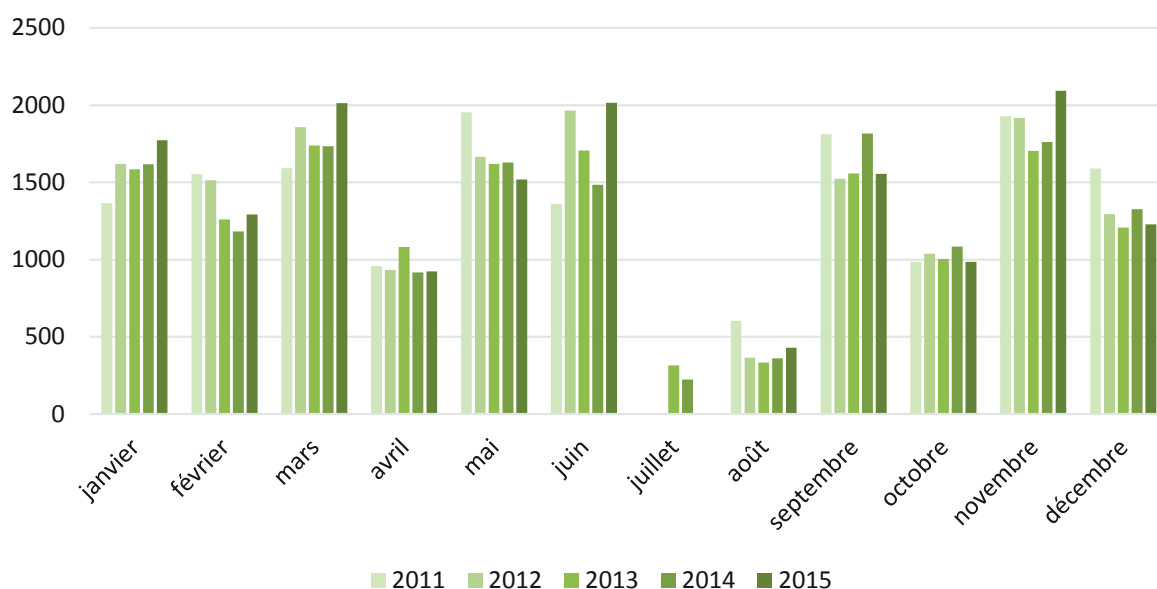
L’équipe se compose comme suit :

- une coordinatrice-responsable des deux lieux d’accueil, Mme Nathalie Tardy, effectue les tâches administratives suivantes :
 - gestion des inscriptions
 - relation avec les parents
 - direction du personnel d’encadrement
 - établissement des factures
- et 12 auxiliaires.

La coordinatrice est la personne de référence à l’égard des parents ou de l’école.

Fréquentation

Interprétation du tableau : il faut tenir compte des vacances dans la comparaison des fluctuations mensuelles.



Devoirs surveillés

La municipalité, en collaboration avec la direction de l’établissement primaire et secondaire, a géré l’organisation et la gestion des devoirs surveillés pour les élèves dès la 4P à Mauverney, aux Perrerets et Tuillières.

En 7P-8P, en plus de devoirs surveillés, l’établissement primaire de Gland, en collaboration avec la Commune, propose des devoirs parrainés aux élèves de 7P et 8P, encadrés par des élèves de 9S et 10S et par des adultes.

Bibliothèque scolaire et communale

Les bibliothèques mixtes ont une double mission.

- Pour le public : donner accès à l'information à toute la population. Faire naître et entretenir le plaisir de la lecture en proposant un fonds documentaire varié et des animations autour de la littérature écrite et orale.
- Pour l'école : apprendre aux élèves à chercher et à utiliser l'information. Créer et renforcer l'habitude de lire tout au long de la scolarité. Collaborer avec les enseignants pour offrir aux élèves des animations efficaces et au plus proche de leurs besoins.

Le but de ces missions complémentaires n'est pas uniquement de prêter des ouvrages, mais également de permettre à chacun de se cultiver, d'étudier et de se rencontrer autour de la thématique de la culture et de l'information sous toutes ses formes.

L'équipe de la bibliothèque est composée de trois bibliothécaires diplômées, d'une agente en information documentaire (CFC) et d'une auxiliaire (1.6 ETP scolaire, 2.15 ETP public).

En 2015, le grand défi de la bibliothèque communale et scolaire de Gland a été la migration de son catalogue informatisé sur RERO (réseau romand des bibliothèques). Cette opération s'est bien déroulée et malgré quelques problèmes techniques rencontrés, le prêt sur le nouveau système a pu commencer en octobre 2015 (prévu au départ à la rentrée 2015/2016).

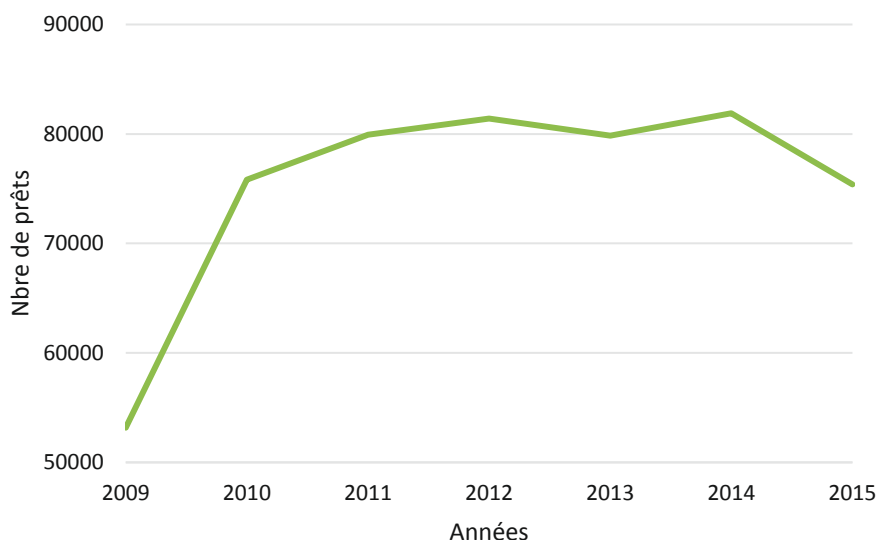
Le nombre total de lecteurs inscrits est de 3'813 (3'930 en 2014). Cette baisse est normale et résulte de la migration informatique dans RERO. En effet, lors de la bascule des données, les lecteurs inactifs depuis plus de 2 ans n'ont pas été pris en compte. Les lecteurs actifs pour 2015 sont de 1'179 pour les enfants de 4 à 18 ans et de 709 pour les adultes et les enfants de 0 à 3 ans.



Prêt

Les adultes ont emprunté 17'094 documents pendant l'année, dont 22 documents en prêt interbibliothèques (19'699 en 2014, soit une diminution d'environ 13% en 2015).

Evolution des prêts depuis 2009



Les jeunes jusqu'à 18 ans ont emprunté 51'031 documents en 2015 (55'091 en 2014 soit une diminution d'environ 7,3%).

Les enseignants ont emprunté 6'901 documents (7'100 en 2014 soit un nombre de prêts quasi identique).

Le nombre total des prêts pour l'année 2015 est de 75'384 documents (81'890 en 2014, soit une diminution d'environ 7,9% en 2015).

Cette diminution du nombre de prêts s'explique par différents facteurs :

Pour les enfants : le déménagement de notre plus grand lectorat (7-8P) aux Tuillières. La mise en place d'animations pédagogiques pour les classes dont l'objectif n'est pas forcément d'emprunter des livres.

Pour les adultes : une diminution des animations due à la migration informatique et au manque d'effectif. Des prestations n'impliquant pas un « prêt d'ouvrages » (aide à la recherche sur internet, présentation du livre électronique, etc.)

Facteurs généraux : une semaine de fermeture supplémentaire due à la migration informatique. Le changement du système informatique et des cartes lecteurs qui a généré des temps d'attente plus longs et moins de prolongations des prêts. L'utilisation différente des lieux : on vient lire ou étudier sur place sans forcément emprunter. L'intérêt pour les livres électroniques que prête la BCU dans RERO (les prêts ne sont pas comptabilisés chez nous). L'essor considérable qui a suivi l'agrandissement de 2009 arrive à stabilisation ; à long terme il était prévu un aménagement dans un lieu plus propice à une bibliothèque publique (hors école). Si ce projet abouti, l'essor devrait reprendre, tout en sachant que le succès des bibliothèques ne se définit plus uniquement en nombre de prêts.

Acquisitions

Durant l'année 2015, la bibliothèque a acquis et mis à disposition des lecteurs 3'993 nouveaux documents (3'311 en 2014). Grâce à RERO, le catalogage des ouvrages est partagé avec les bibliothèques du réseau et cela fait gagner du temps.

Le fonds de la bibliothèque s'élève actuellement à environ 30'970 volumes : 11'525 pour les adultes, 19'007 pour les jeunes dès 4 ans, 438 pour les 0-3 ans.

Animations scolaires

Au cours de l'année 2015, les bibliothécaires ont animé 552 périodes scolaires (278 en 2014, soit une augmentation de 98.5%).

L'augmentation des périodes d'animations scolaires s'explique par le fait que la DGEO demande dorénavant aux bibliothèques scolaires de dispenser 4 animations de 2 périodes par année et par classe (78 classes à Gland). Le but

est de faire travailler les objectifs du Plan d'études romand liés entre autres à l'accès à la littérature. En 2015, nous atteignons quasiment la cible avec une moyenne de 3.5 animations/classe.

Types d'animations :

- Visites « découverte » et « méthodologie » : pour développer les compétences en lien avec la bibliothèque tout au long de la scolarité, d'une manière progressive
- Activités « autour du livre » : pour développer le plaisir de la lecture et la connaissance du livre et donner accès à la littérature
- Exposition « Il était une fois... contes en haïkus » : une grande exposition pour entrer dans l'univers du conte par le biais du livre et du jeu

Animations publiques

En 2015, la bibliothèque publique a offert les animations et services suivants :

Pour les enfants

Rayon « kamishibai » :

D'origine japonaise, le kamishibai signifie littéralement « jeu théâtral en papier ». Il désigne une série de planches en papier qui racontent une histoire, chaque planche représentant un épisode du récit. Au recto : une illustration, visible du public ; au verso : le texte de l'histoire. Le narrateur fait défiler les planches d'illustrations au fur et à mesure de la lecture dans un castelet en bois, appelé « butai ».

Depuis la rentrée scolaire 2015, la bibliothèque a ouvert le prêt des « kamishibais » aux lecteurs publics (réservé aux enseignants en 2014). 36 histoires et « butais » ont été prêtés au public en 2015.

Réaménagement des rayons « langues étrangères » « romans 8-12 ans » « livres-jeux » « albums 8-12 ans »

Par manque de place dans les rayons de fiction pour la jeunesse, l'équipe de la bibliothèque a planché sur un réaménagement du rez-de-chaussée afin de rendre la consultation des ouvrages plus agréable. Pour ce faire, des rayons entiers ont été déplacés, des meubles ont été disposés différemment. De plus, des meubles supplémentaires ont été commandés pour placer les albums 8-12 ans, type d'ouvrages méconnus qui mérite d'être mis en avant.

Aménagement du coin « Ados »

Grâce à un don de l'Association des parents d'élèves le rayon « Ados » a pu être aménagé de manière plus accueillante. Suite à un sondage effectué auprès des élèves de 9 à 11e, des fauteuils, des tapis, des lampes, des coussins ont été acquis pour répondre à leur demande. L'espace ainsi aménagé rencontre un vif succès.

Après-midi de contes pour les enfants de 4 à 10 ans le mercredi

En 2015, cinq spectacles de contes ont été proposés les mercredis après-midis, suivis d'un goûter. Grâce au conte, les enfants développent leur imaginaire et découvrent la littérature de manière ludique. C'est une ouverture à l'approche de l'écrit, et le lieu idéal pour le découvrir. Ces événements rencontrent un succès de plus en plus grand (environ une centaine d'enfants et d'adultes/spectacle).

Nuit du conte.

La nuit du conte en Suisse est un projet commun de l'Institut suisse Jeunesse et Médias et de Biblio-media Suisse, en collaboration avec l'UNICEF. Chaque année depuis 1990, différents partenaires dans toute la Suisse soutiennent la cohésion et la particularité de la diversité culturelle de notre pays en participant à cet événement national.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, l'équipe de la bibliothèque a eu le plaisir de partager la tradition orale avec les personnes présentes aux deux spectacles organisés pour les enfants. Cette 5e édition a rencontré un succès encore plus grand que l'année précédente.

Tout public :

Fil à suggestions

Le « Fil à suggestions » a été installé dans la section Adultes en octobre. Il s'agit d'un fil tendu contre le mur et décoré de pinces à linge. Les utilisateurs de la bibliothèque peuvent y suspendre une proposition concernant le fonctionnement de la bibliothèque. Plusieurs messages ont été déposés jusqu'ici, y compris de la part d'enfants, allant de l'augmentation du nombre de livres prêtés à l'organisation de soirées littéraires, en passant par la mise à disposition de petites choses à grignoter ! Les billets déposés sont régulièrement consultés par les bibliothécaires et des décisions seront prises au cas par cas sur la mise en pratique ou non de ces propositions.

Exposition « Il était une fois... contes en haïkus » : mars-avril

Dans le cadre de cette exposition itinérante sur le thème des contes classiques, une journée « portes ouvertes » a été organisée le dimanche 28 mars de 14h à 17h. Les familles ont réalisé ensemble les différentes activités présentées et les parents ont pu admirer les œuvres apportées par leurs enfants lors de la visite de classe. Les bibliothécaires ont proposé un accompagnement de la visite et des lectures de contes.

Stand au Marché hebdomadaire

Sur demande des organisateurs du marché, un stand « bibliothèque » a pris place autour d'une des ellipses de la gare le mercredi 24 juin de 16h à 19h. Par un temps magnifique, les passants ont été accueillis dans des chaises longues. Les bibliothécaires ont lu des histoires, informé le public sur leurs services et présenté un éventail des différents documents disponibles dans leurs murs.

Stand à la fête multiculturelle

Après le succès de l'année précédente, la bibliothèque a renouvelé sa présence à la fête multiculturelle, dimanche 12 septembre de 13h30 à 15h30. Une sélection de divers documents en lien avec les langues a été présentée à cette occasion. Au-delà de l'animation de la fête, l'ambition est également de démontrer qu'une des missions des bibliothèques est de développer le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle.

Spectacle « Poésique » par la compagnie « Le Vent en Poupe »

Avec leurs chansons poétiques et fantaisistes tirées du chapeau, Virginie & Dominique donnent au heureux hasard la responsabilité de définir le programme de leur spectacle.

Une dizaine d'adultes a suivi le spectacle mercredi 16 décembre de 19h à 20h, suivi d'un apéritif.

Expositions thématiques

La bibliothèque met régulièrement en valeur ses ouvrages sous forme de petites expositions. Que ce soit pour des occasions particulières : mort d'un auteur, roman porté à l'écran, saisons, manifestations, etc. ou tout simplement pour mettre en avant une collection ou un thème. En 2015, 3 expositions ont été présentées au public.

Pour les adultes :

« L'eau à la bouche » : lectures à haute voix

Cette animation propose aux lecteurs adultes du samedi matin de découvrir des ouvrages lus à haute voix par une bibliothécaire. Cette année, 11 lectures ont eu lieu.

Conférence Davide Giglioli

Mercredi 6 mai à 19h30, l'auteur glandois Davide Giglioli a présenté son premier roman «La fille qui posait des lapins». Sa conférence s'est articulée autour de la naissance de cet ouvrage dont l'histoire se déroule principalement sur la Côte et à Genève, mais qui puise ses racines dans la littérature italienne... Une quinzaine d'adultes ont pu découvrir cet écrivain régional.

Conclusion

Cette année, l'équipe de la bibliothèque communale et scolaire de Gland a relevé un défi important : la migration de son catalogue informatisé sur RERO (réseau romand des bibliothèques). En 2016, un nouveau challenge l'attend puisque le canton de Vaud a décidé de se séparer du réseau romand pour créer son propre réseau actuellement en construction. Un nouveau logiciel de gestion de bibliothèque a été choisi, plus performant et tenant compte des besoins pour l'avenir. Ces deux migrations successives sont nécessaires. En effet, le catalogue de la bibliothèque de Gland, actuellement intégré à RERO, sera migré automatiquement en même temps que les autres bibliothèques du canton et le personnel pourra profiter de la formation complète prévue dans le cadre de l'opération générale. Il aurait été beaucoup plus difficile et coûteux de rejoindre le réseau après coup.

Dans les années à venir, l'enjeu de la bibliothèque communale et scolaire de Gland sera de continuer à développer sa partie publique « jeunesse » et « adultes » tout en maintenant les animations demandées par l'école. Pour ce faire, un lieu plus spacieux doté d'une meilleure accessibilité pour les usagers publics serait nécessaire. Des espaces modulables permettraient d'élargir l'offre et les services : salle de travail, animations pour toutes les tranches d'âge, expositions, concerts, ateliers divers.

Centre aéré

Le centre aéré est ouvert pendant l'entier des vacances d'été et accueille les enfants habitant à Gland. Les enfants concernés sont ceux qui ont terminé la 1^{ère} primaire Harmos jusqu'à ceux qui ont terminé la 8^e primaire Harmos.

Le but est d'offrir aux parents la possibilité de faire garder leur enfant selon leurs besoins dans les limites de la capacité de la structure, soit 21 enfants par jour. Les parents pourront inscrire leurs enfants à la journée, mais au maximum 15 jours en tout.

Les enfants sont accueillis de 8h30 à 18h00, du lundi au vendredi. Le tarif journalier est de fr. 40.- pour le premier enfant et de fr. 35.- dès le deuxième enfant. Toutes les excursions sont comprises dans le prix, nous offrons aussi une collation et un goûter. Le centre aéré se situe dans les bâtiments de Montoly à Gland. Ce bâtiment offre l'avantage d'être à mi-chemin entre le haut et le bas de la ville et d'offrir plusieurs salles pour accueillir l'ensemble des enfants. Les activités proposées seront orientées « vacances » et choisies en fonction du temps. De 10h à 17h, les activités se déroulent à l'extérieur. Elles sont récréatives ou culturelles.

En 2015, le centre aéré a accueilli 107 enfants de Gland avec une très bonne moyenne de fréquentation sur les 7 semaines de 19.96 enfants (accueil maximal 21 enfants).

Restaurant scolaire

Le premier changement notable de cette année 2015, est le nom de notre entreprise, DSR se nomme maintenant Eldora SA.

Le deuxième grand changement est l'ouverture du nouveau site UAPE des Perrerets pour l'accueil des enfants, Pause Déj y compris, avec à la clef près de 150 repas quotidiens en liaison froide et régénération sur place, préparés par leur-collaboratrice Céleste Alves Gomes, formée à cet effet.

Les élèves sont de plus en plus nombreux à utiliser des abonnements de tickets repas qu'ils peuvent acheter au restaurant scolaire, au greffe municipal, ainsi qu'à la bibliothèque de Grand-Champ.

L'offre est toujours de 2 menus à choix, dont un « fourchette verte » qui est proposé pour 8 francs pour les élèves et de 10 francs pour les adultes. Pendant la mauvaise saison, un potage est proposé en complément. Durant l'année 2015, plusieurs animations ont connu un beau succès.

Le staff de collaborateurs est composé de Sihem Zouaoui à la caisse, de Céleste Alves Gomes et Marie-Claire Barillier Chalande à l'accueil et Martine Bussy au service au restaurant. Laurence Migewant sert les repas pour les UAPE et la Pause Déj de Mauverney. Sébastien Félix confectionne les repas. Lhazar Hamdi Ahmed assure avec une camionnette Eldora les livraisons de repas extérieurs.

Les menus ainsi que les animations diverses peuvent être consultés sur le site du Collège de Grand-Champ.

Nombre global de repas préparés

2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
49'603	51'813	56'740	61'709	68'000	102'658	93'587	95'448

Jeunesse

RÉSEAU JEUNESSE

Le réseau jeunesse est une cellule de coordination interdisciplinaire regroupant les professionnels des différentes institutions et associations intervenant auprès des adolescents et jeunes adultes de la commune.

Objectifs et moyens

Par le biais de rencontres régulières, cette instance a pour objectif de répondre de manière efficace aux besoins des jeunes par :

- l'identification des besoins repérés par les professionnels de terrain (tendances émergentes...)
- la réflexion et l'analyse collective pluri-professionnelle autour des éventuelles problématiques soulevées,
- la proposition d'actions et projets permettant de répondre aux besoins des jeunes de manière adaptée et concertée,

- la coordination et mise en place concrète de ces différentes actions et projets,
- l'évaluation des actions et projets menés (atteinte des objectifs, ajustements nécessaires, actions futures à prévoir pour assurer la continuité des projets...).

Comité réseau jeunesse

Le comité est composé de :

Mme Christine Girod	Municipale
M. Mathieu Lasson	Chef de service jeunesse
Mme Nancy Orset	Conseillère école-famille, remplacée par Mme Barbara Konrad dès novembre
Mme Joëlle Paladino	Membre du comité CRL (centre de rencontres et de loisirs)
M. David Berjon et Mme Marion Pasche	Animateurs CRL (centre de rencontres et loisirs), en alternance
Mme Isabelle Crisinel	Enseignante au primaire
Mme Sandrine Wullschleger	Enseignante au secondaire et médiatrice scolaire
Mme Anna Cimino	Travailleuse sociale de proximité, remplacée par M. Brice Doh dès novembre
M. Stephan Valenta	Responsable police de proximité
Mme Tiziana Yammouni	Secrétaire

Les séances ont eu lieu les 20 janvier, 17 mars, 28 avril, 22 septembre et 24 novembre.

Le réseau a partagé et discuté des actions entreprises dans la commune et ailleurs, notamment :

- Démission de membres et accueil de nouveaux membres
- Actualisation de la page de présentation du réseau jeunesse sur le site de la commune
- Fête du skatepark : fête annuelle, présence de stands et animation musicale, le 9 mai
- Actions entreprises par Espace prévention à Gland (thématique sur l'alcool)
- Projet de médiation avec les jeunes de la gare avec la présence d'un municipal, du travailleur social, de la gendarmerie, de la police ferroviaire et du chef de service jeunesse
- Médiation à Grand Champ avec les skaters, le concierge, le travailleur social et le chef de service jeunesse
- Soirées Sport'Ouvertes le vendredi ou samedi soir à Mauverney pour les jeunes de 12 à 25 ans
- Logo littering : travail sur le logo avec des jeunes et les animateurs du CRL, des personnes de Vivag ainsi que le chef de service de la jeunesse
- Promotions scolaires ; présence du travailleur social de proximité
- Conseil du skatepark, séances en présence du travailleur social de proximité
- Après-midi sportifs organisés aux Perrerets par le CRL
- Page des jeunes, articles écrits par et pour les jeunes dans Gland Cité
- Gland ça marche – samedi 3 octobre ; présence du CRL et aide apportée par des jeunes accompagnés du travailleur social de proximité
- Terrain de sport à Grand Champ à disposition des jeunes le soir
- Infrastructures de jeux aux Tuillières à disposition des élèves (table de ping-pong)
- Actions J'ai Voté – réalisation d'une vidéo humoristique au CRL visant à inciter les jeunes à voter
- Projet La Pépinière mis sur pied par les services de la jeunesse et de la culture
- Projet Activ'Action : à Gland, projet-pilote d'insertion socio-professionnelle de proximité, proposant des accompagnements individuels en partenariat avec l'association Pro-Jet
- Informations du CRL (organisation de discos, adhésion à la ludothèque de Nyon, contact avec l'association Fablab de Nyon (création d'objets en 3D), contact avec l'association PKL pour une initiation de parcours, recherche de membres pour le comité etc.)

Fête du skatepark

La ville a organisé, le samedi 9 mai, de 14h00 à 20h00, la traditionnelle Fête du skatepark sous l'impulsion et avec l'aide du Réseau Jeunesse.

Sur place, des jeunes ont organisés des compétitions et démonstrations de skate et roller ; la buvette était tenue par des membres du réseau et le stand pâtisserie et grillade par le CRL. Le travailleur social et le chef de service jeunesse ont encadré la manifestation.

Les jeunes issus du conseil du skatepark avec l'aide du travailleur social de proximité et du chef de service jeunesse ont souhaité s'impliquer dans l'organisation de la fête.

CONSEILLÈRE ÉCOLE-FAMILLE (TRAVAIL SOCIAL EN MILIEU SCOLAIRE)

Le poste a été vacant de janvier 2015 à septembre 2015. Il a été repourvu début octobre 2015 à 20% pour l'établissement primaire et 20% pour l'établissement secondaire, auxquels s'ajoutent 20% pour l'AISE et 20% pour l'AISGE.

Le bilan présenté fait l'état des trois derniers mois de l'année 2015 (octobre novembre et décembre).

Mme Barbara Konrad a été engagée à ce poste. Elle bénéficie d'une formation de travailleuse sociale (HETS) et a longtemps été éducatrice spécialisée entre autre dans une institution pour adolescentes avant de se réorienter dans le domaine du travail social en milieu scolaire.

Description des lieux de collaboration

Le poste ayant été repourvu après la rentrée scolaire, et suite à 9 mois de poste vacant, la ré-intégration de la CEF s'est faite progressivement.

Des colloques pluridisciplinaires sont proposés régulièrement, tant dans le primaire que dans le secondaire, en présence du directeur, la/le doyenne-doyen, un psychologue du PPLS, l'infirmière scolaire de l'AVASAD et la conseillère Ecole Famille de la Commune de Gland.

Quelques différences existent entre le primaire et le secondaire. Au sein de l'établissement primaire, les médiateurs ne font pas partie des personnes ressources présentes dans les colloques pluridisciplinaires contrairement au médecin qui est présent. Les situations d'élèves sont amenées directement par l'enseignant qui vient échanger après en avoir fait la demande à la direction.

Dans le secondaire, les médiateurs font partie des personnes ressources présentes dans les colloques pluridisciplinaires. Les situations d'élèves sont amenées par le directeur, la doyenne et les médiateurs. Pour le secondaire, le médecin est représenté par l'infirmière.

Pour les deux établissements, le but des colloques pluridisciplinaires est d'échanger autour des situations d'élèves qui sont en difficultés dans leur parcours scolaire et posent des difficultés aux professionnels par un comportement incompatible avec la gestion de la classe. Cet échange a pour but de mettre en commun les compétences, de réfléchir ensemble et de dégager des pistes pour intervenir de manière complémentaire selon les compétences professionnelles de chacun.

Les colloques pluridisciplinaires ont lieu entre 8 à 20 fois par année durant la pause de midi. A chaque colloque sont amenés entre 2 à 4 situations d'élèves.

Bureau de la CEF

L'établissement de Grand Champs propose à la CEF un bureau à partager avec les médiatrices.

Ces dernières n'utilisant que peu ce bureau. Il a été possible de trouver un arrangement qui permet à la CEF d'y avoir accès au-delà des plages horaires réservées.

Journée Pédagogique

La direction de l'Établissement Secondaire a inclus la CEF dans les journées pédagogiques. Ceci a favorisé l'intégration de la CEF par la rencontre avec les enseignants et les personnes intervenants au sein de l'école (bibliothécaires, concierge et secrétaires). En outre, ces moments de formation partagés permettent de faire les liens, d'avoir une information commune sur une thématique et ces deux éléments permettent plus facilement de travailler ensemble à des projets à mettre en place pour garder un bon climat scolaire.

Collaboration avec les médiateurs

La collaboration avec les médiateurs est un enjeu important pour la Conseillère Ecole Famille dans la mesure où les cahiers des charges sont proches et les employeurs différents ; l'objectif commun de ces différents acteurs étant de garantir un meilleur climat scolaire.

Les médiateurs ont aussi des liens plus fréquents avec les autres enseignants et les élèves, ce qui leur permet d'avoir une bonne vision d'ensemble du climat scolaire.

Ce sont les médiateurs qui ont le contact avec les élèves et qui sont nommés par la direction comme personnes ressources pour les élèves en cas de besoin. Ils peuvent aussi faire des interventions en classe et travailler sur des dynamiques de groupe difficile. Ils passent se présenter dans les classes en début d'année. Par ailleurs, ils sont aussi enseignants au sein de l'établissement.

Il est donc essentiel pour la CEF de pouvoir travailler en étroite collaboration afin d'évaluer « la température » de l'école. Ce n'est qu'à cette condition, que les compétences professionnelles de la CEF dans le travail social peuvent être utilisées au mieux.

Cette collaboration complémentaire se construit progressivement et demande une délimitation claire des rôles de chacun (sachant qu'ils sont très proches). Elle dépend de la place que donne l'école à la CEF dans le travail de prévention et de mise en place du climat scolaire et bien sûr de l'approche professionnelle de la CEF ; de sa capacité à proposer sa collaboration en fonction de ses compétences qui sont complémentaires à celles des médiateurs.

Actuellement ce travail de collaboration existe dans le Secondaire mais pas encore dans le primaire dans la mesure où les médiateurs ne sont pas présents dans les colloques pluridisciplinaires. D'autre part, la CEF n'ayant pas de bureau dans l'établissement primaire, les liens prennent plus de temps à se construire dans des espaces plus formels.

Cahier de charges de la CEF

Les principales demandes adressées à la CEF et provenant de l'établissement scolaire visent à accompagner certains parents d'élèves dans la recherche de soutiens financiers. La demande d'aide est souvent liée aux camps de ski, au soutien aux devoirs et aux inscriptions à des activités sportives et/ou culturelles.

La direction ou /et les enseignants contactent directement la CEF pour lui demander de prendre contact avec la famille avec l'accord de celle-ci. Ces demandes des enseignants viennent souvent de manière informelle dans la salle des maîtres et celles de la direction plutôt par mail.

Cependant, les compétences de la CEF ne se limitent pas uniquement à un travail administratif centré sur les aspects financiers. En effet, les demandes sont aussi venues du CMS de Gland ou des familles directement. La CEF a notamment été associée à deux rencontres avec la famille et la direction. Dans une des situations, elle a pu proposer une sanction éducative en complément à la sanction de renvoi de courte durée ; celle de rencontrer l'élève et de la faire réfléchir à son comportement (la direction a accepté et elle a été imposée à l'élève). Ceci a aussi permis de mettre à contribution les compétences éducatives que peut proposer la CEF.

Le travail de la CEF a été dans un premier temps de faire une évaluation du contexte social global. Onze familles au primaire et sept au secondaire ont été accompagnées ensuite de manière active d'octobre à décembre 2015. Dans la pratique, ces accompagnements ont concerné des démarches administratives complexe en lien avec des dettes, allocations familiales non versées, demandes de dons, mais également des situations de violence conjugale, délits, maltraitances, deuils.

Réseaux

Enfin, nous pouvons relever un important travail de construction et d'entretien du réseau effectué par la CEF afin de permettre aux familles d'être informées et/ou de se rendre dans un lieu qui pourra répondre à leurs besoins (ex : CSR de Nyon, SPJ de Rolle, Caritas, commune de Gland).

Dans certaines situations, la CEF accompagne la personne dans le service concerné. Dans d'autres cas, le cumul de difficultés (santé, précarité financière) rend difficile la démarche de se déplacer dans un bureau (coût des CFF / mobilité physique réduite / pas de relais pour la garde des enfants, peu de mobilité géographique). Dans ces cas, la CEF propose de se rendre au domicile.

Ce travail de réseau prend une place non négligeable dans le travail de la CEF en recherche de réponses aux besoins et demandes des familles en difficulté. Les liens professionnels tissés dans les réseaux permettent souvent une collaboration efficace par la suite.

Des rencontres ont été mise en place durant ces trois mois avec le SPJ de Rolle, Histoires de parents, la Pause Dej, Matas.

Les principaux partenaires mobilisés sont : Centre Malley Prairie, Appartenance, Astrame, BIF, Histoire de parents, CSR de Nyon, SPJ de Rolle, Matas, Caritas et bien-sûr les différents services de l'administration communale de Gland...

Notons enfin que la CEF participe activement aux réseaux professionnels de la ville et région de Gland, au réseau professionnel des CEF du canton de Vaud et à des groupes de travail qui peuvent se mettre en place ponctuellement en fonction des besoins ou/et des thématiques qui se dégagent de leurs pratiques professionnelles.

Conclusion

La proximité, la visibilité et l'accessibilité de la CEF au sein de l'école sont trois éléments indispensables pour garantir un soutien pertinent et efficace tant aux familles qu'aux professionnels présents dans l'établissement scolaire. Il est donc important de veiller à renforcer et améliorer ces trois éléments.

L'expérience professionnelle en qualité d'éducatrice spécialisée de la CEF semble répondre aux attentes des deux établissements qui mobilisent ses compétences de travailleuse sociale en milieu scolaire complémentaires à celles des enseignants et autres acteurs. Il reste encore à construire la collaboration en s'appuyant sur des situations concrètes.

Enfin, dans la mesure où il n'existe qu'un seul poste de CEF pour l'ensemble des établissements de Gland, de l'AISE et de l'AISGE, l'isolement de la CEF s'avère être un réel frein dans la réalisation des objectifs précités (proximité, visibilité, accessibilité) compte tenu de l'importante charge de travail.

CENTRE DE RENCONTRES ET DE LOISIRS

Présidente	Mme Patrizia Storti
Membres actifs	M. Maikel Ferrara
	M. Didier Gaudin
	Mme Paladino Joëlle
	Mme Gaëlle Burgin
	Mme Charlotte Galley
Relation municipalité	Mme Christine Girod, municipale
Trésorière	Mme Ceylan Tokgoz

Encadrement

L'animation a été assurée par Marion Pasche et David Berjon. Les deux postes sont à 65%. En plus des heures d'accueil, les animateurs assurent les heures de préparation les mardis de 13h00-15h30, mercredis de 10h00-12h30, vendredis de 14h00-15h30 et samedis de 11h00-13h30.

Fréquentation - Tranches d'âge

L'après-midi, jusqu'à 18h30, le centre est principalement réservé aux 11-14 ans et le soir (mercredi et vendredi) aux 15-18 ans, jusqu'à 22h00.

La fréquentation du CRL par ces utilisateurs s'est légèrement modifiée depuis septembre. Les jeunes de 17 ans et plus qui sont venus pendant plusieurs années (pendant six années pour certains) ont pris de nouvelles habitudes et passent occasionnellement pour nous saluer. Un groupe hétérogène de filles et garçons âgés de 11-14 ans viennent maintenant régulièrement au CRL les après-midis. Ils ont plaisir à se retrouver entre amis dans les locaux du CRL mais s'inscrivent plus difficilement aux activités extérieures. Les jeunes sont toujours plus



Les jeunes sont toujours plus

nombreux à venir pendant les mois froids et pluvieux et ils sont moins nombreux pendant les beaux jours, préférant des activités de plein air, sans encadrement. Les mercredis, le nombre de jeunes accueillis est d'une bonne trentaine. Le samedi est également un jour où les jeunes aiment venir au CRL.

Horaires

Mardi : (1)	15h30 – 18h30
Mercredi : (1)	13h30 – 18h30
Mercredi : (2)	18h30 – 22h00
Vendredi : (1)	15h30 – 18h30
Vendredi : (2)	18h30 – 22h00
Samedi : (1 et 2)	13h30 – 17h30
(1)= Tranche d'âge entre 11 et 14 ans	(2) = Tranche d'âge entre 15 et 18 ans

Sorties et animations

Les sorties et animations proposées peuvent avoir lieu à l'extérieur ou dans le local du Centre par exemple. Ces activités peuvent être d'ordre culturel, sportif ou de loisirs. Elles sont présentées dans le bulletin d'activité bimestriel. Quelques exemples d'activités : Europa-Park au printemps et à l'automne, lasergame, karting, piscine, accrobranche, aquaparc, tournois multi-jeux au CRL, bains thermaux, etc.

Des sorties culturelles (spectacles humoristique, concert ou exposition) ont été proposées et appréciées par les jeunes. Les jeunes ont aussi profité de deux séances de cinéma avec Gland-Ecran.

Le premier samedi de chaque mois, de 14h à 17h, le CRL accueille les jeunes de 11 à 18 ans à la salle de gymnastique des Perrereys. C'est l'occasion de pratiquer le basket, le badminton et d'autres jeux de ballon.

Le CRL a activement participé aux lotos organisés par l'USLG durant le mois de novembre. Les jeunes ainsi que les membres du comité du CRL et les animateurs, se sont relayés et ont ainsi pu récolter une somme qui a permis d'augmenter un peu le budget de l'association.

Des cours de cuisine en collaboration avec l'association VIVAG ont été donnés au printemps ainsi que des cours de relaxation avec Ruthie Sauthier et une initiation aux percussions avec Olivier Gauthey.

Deux discos ont été organisées dans les locaux du CRL (pendant ses heures d'ouverture), une pour la Saint Valentin et une pour Halloween. Une trentaine de jeunes y ont participé.

Les animateurs ont participé en septembre à une formation/congrès, organisé par l'UNIL sur le thème : « Dire pour mieux grandir ». Ce fut l'occasion d'échanger entre les professionnels et de s'interroger sur les enjeux et défis concernant la jeunesse ainsi que sur la participation (verbale et/ou physique) de cette dernière dans différents domaines de la vie.

Activités au centre durant l'accueil

Les activités proposées durant l'accueil sont : baby-foot, billard, tennis de table en intérieur et en extérieur, salle de cinéma, playstation, jeux collectifs sous forme de plateaux type taboo XXL, Master Mind, Jungle Speed, échecs, billard indien, table de Air Hockey, etc. Les jeux de plateaux sont régulièrement renouvelés car mis à disposition gratuitement par la ludothèque de Nyon.

Cours

Le cours de danse HIP-HOP a repris le 24 mars. Il est encadré par Valentine Duperrex et compte une dizaine de filles de 13 à 16 ans. Il a lieu dans les locaux du CRL tous les mardis de 18h30 à 19h30 hors vacances scolaires.

Service bar

Cette année, le centre a diversifié les snacks selon les envies des jeunes. Le prix de certains d'entre eux a été réduit afin de les rendre plus accessibles. Le CRL propose donc des croque-monsieur, des barres chocolatées, des glaces, des boissons chaudes, des bonbons et des sodas.

Publicité

Durant l'année 2015, le CRL a participé à un certain nombre d'événements organisé par la commune de Gland. La présence des animateurs ainsi que des jeunes a permis au CRL de se faire connaître dans l'espace public et de récolter des fonds pour les projets mis en place avec les jeunes.

- Le samedi 9 mai, le CRL était présent à la fête du skatepark. Les jeunes et les animateurs ont tenu un stand de petite restauration en collaboration avec le réseau jeunesse.
- Le lundi 8 juin, le CRL a ouvert ses portes pour la journée d'accueil des habitants, organisée par les services communaux.
- Le mardi 16 juin, une vingtaine de jeunes de l'UAPE l'Entre'Act sont venus découvrir, avec l'équipe d'encadrement de l'UAPE, les locaux du CRL, ses activités et animateurs. Cette rencontre a eu lieu pour la deuxième fois, à l'initiative de David Cappelli et du CRL. L'objectif étant de faire connaître aux jeunes le CRL qui pourra les accueillir dès leurs 11 ans. Les parents ont pu aussi découvrir le CRL en venant y chercher leurs enfants ce jour-là.
- La page des jeunes dans le journal Gland Cité est régulièrement l'occasion pour le CRL de présenter son actualité, les sujets qui tiennent à cœur aux jeunes et de mettre en avant les activités marquantes qui ont eu lieu.
- Au Collège de Grand-Champ ainsi qu'à l'entrée du bâtiment communal, le CRL diffuse régulièrement ses bulletins d'activité qui reprennent les informations essentielles du Centre et les activités/sorties proposées pour les deux mois à venir.
- Le CRL communique son actualité par le biais d'une page « Facebook » ainsi que par son site internet. Pour communiquer directement avec les jeunes, les animateurs ont créé des groupes de discussions, un pour les 11-14 ans et un autre pour les 15-18 ans. Nous utilisons quotidiennement ces groupes de discussion pour transmettre diverses informations aux jeunes notamment au sujet des activités proposées.

Relations extérieures

Le CRL fait partie du Réseau Interdisciplinaire Jeunesse de Gland. En collaboration avec les membres de ce réseau, le CRL participe à l'élaboration et à la mise en place de projets culturels, sportifs et festifs.

Le CRL participe, en collaboration avec l'association VIVAG, au projet RELAX CORNER. Les animateurs assurent à tour de rôle un encadrement le mardi de 12h à 13h30 dans l'espace se situant au-dessus du restaurant scolaire. Un espace jeux d'un côté et détente de l'autre sont à disposition des élèves. Les animateurs ainsi que les bénévoles de VIVAG sont présents et disponibles pour dialoguer, jouer et assurer un cadre sécurisant et accueillant. Le CRL profite également pour faire connaître le centre aux jeunes, leur proposer des activités et les inviter à venir découvrir un lieu qui est à leur disposition.

Le CRL est en relation avec le Travailleur Social de Proximité de la ville de Gland à travers divers projets tel que le Skatepark mais aussi le projet Sport'-Ouvrtes les vendredis soirs et le projet de la Pépinière. Nous partageons aussi quelquefois des moments de convivialité avec le TSP autour d'un repas avec les jeunes dans les locaux du CRL.

Au courant de l'année 2015, les locaux du CRL ont pu être loués pour des anniversaires ou des boums à quinze reprises, ce qui a permis d'augmenter sensiblement le budget animation.

Projets

Animation/Organisation :

- Le CRL participe à la rédaction trimestrielle de la page des jeunes de Gland dans le journal Gland Cité, en collaboration avec les jeunes, les travailleurs sociaux de proximité Anna Cimino et Brice Doh et la commune de Gland (Mathieu Lasso, chef de service jeunesse). L'ambition relative à ce projet est de permettre à davantage de jeunes de Gland d'exprimer ou partager leurs idées et pensées et apprendre à les mettre en forme.
- Soirées Sport'Ouvrtes : les animateurs, à tour de rôle, participent à l'encadrement de ces soirées à la salle de sport de Mauverney lorsqu'elles ont lieu le vendredi et si le calendrier des activités CRL le permet. L'autre animateur reste dans les locaux du CRL pour accueillir les jeunes.
- Camp d'été : le CRL a organisé un camp avec 7 jeunes du 4 au 11 juillet autour de la ville de Nice, en France. Pour financer en partie ce projet, les jeunes ont réalisé des ventes de pâtisserie et participé activement au stand du CRL pendant la fête du skatepark. Pendant la semaine du camp, les jeunes ont découvert la côte d'Azur en général mais aussi un parc zoologique et aquatique, des activités nautiques, du canyoning, du paddle, des visites culturelles avec le musée océanographique de Monaco. Le camp s'est déroulé dans une ambiance conviviale et respectueuse. Les jeunes se sont investis et cette semaine passée tous ensemble a permis de mieux se connaître.

- Avec les beaux jours, les animateurs vont à la rencontre des jeunes qui délaissent parfois les locaux du CRL. La plage, le Skatepark, les terrains de sport de Mauverney et Grand Champ sont des lieux de rencontres, d'échanges où les animateurs organisent des activités type tournois avec du matériel apporté et des rafraîchissements bienvenus.
- Régulièrement, le CRL organise les mercredis et/ou les vendredis soirs des repas avec les jeunes de 15 à 18 ans. Cette activité a pour objectif de sensibiliser les jeunes à une nutrition variée et équilibrée tout en les rendant attentifs à la dimension économique. En réalisant cette activité avec eux, les animateurs leur apprennent à procéder par étapes à la réalisation d'un repas de groupe et ainsi à les rendre autonomes.

Rencontres

A travers des activités telles que la rédaction de la page des jeunes dans Gland Cité, la préparation de repas en collectif et toute autre activité, les animateurs créent des liens avec les jeunes et abordent avec ces derniers des sujets qui les concernent allant de leur futur professionnel, leur scolarité, leurs hobbies à leur situation familiale et relations amicales.

SOIREES SPORT'OUVERTES

Les Soirées Sport'Ouvertes sont avant tout un espace de rencontre et de socialisation favorisant, par la pratique du sport en salle, l'insertion sociale des jeunes glandois sur leur territoire de vie.

Ce projet de cohésion sociale a été porté par un groupe de jeunes en 2013, relayé par le Travailleur Social de Proximité, puis mis en place par la commune dès 2014.

Un éducateur sportif recruté par la commune ouvre la salle de Mauverney A aux jeunes de 12 à 25 ans les samedis soirs de 18h à 21h de décembre à février inclus, puis les vendredis soirs de 18h à 21h de mars à juin et de septembre à novembre inclus.

Le sport y est utilisé comme support à la responsabilisation, l'épanouissement personnel, la valorisation de l'estime de soi, au défoulement, à l'extériorisation positive et non-violente des émotions et énergies, à l'expression verbale et non-verbale, à la citoyenneté, la socialisation, l'intégration...

Le respect et les capacités de responsabilisation sont favorisés par un encadrement souple laissant la possibilité aux jeunes de proposer des règles et d'apprendre ainsi à s'autogérer en collectivité dans une dynamique participative. 25 jeunes en moyenne y participent chaque semaine.

TRAVAILLEUR SOCIAL DE PROXIMITE (TSP)

Introduction

Par l'intermédiaire d'Espace Prévention La Côte, la ville de Gland dispose d'un Travailleur Social de Proximité (TSP), poste occupé à 100% par Mme Anna Cimino et puis par M. Brice Doh depuis septembre.

S'appuyant sur une présence sociale régulière dans les temps et sur les espaces naturels de socialisation des jeunes («travail de rue»), favorisant la création, le maintien et le renforcement d'une certaine relation de confiance réciproque avec les enfants, adolescents et jeunes adultes, le TSP accompagne ces derniers dans leurs projets individuels et collectifs, assurant le lien entre la rue et les différents acteurs du milieu associatif et institutionnel du canton (mise en réseau), dans le but ultime de faciliter leur insertion sur leur territoire de vie et, plus largement, dans la société.

Cette insertion sociale en milieu naturel demeurant l'un des moyens les plus efficaces de prévenir l'apparition ou l'amplification d'éventuelles conduites addictives, transgressions, dégradations, violences ou autres passages à l'acte, elle constitue une priorité dans son travail de prévention primaire et secondaire des comportements à risques

Les projets menés à Gland

Les projets de prévention du littering

Depuis septembre 2014, le TSP participe au comité littering qui a eu lieu environ trois fois par année au sein de la commune de Gland. Ces séances pluridisciplinaires visent à prévenir le phénomène de littering qui nuit à l'harmonie de la ville et au bien-être de l'ensemble de ses habitants.

Intervenant dans l'espace public et accompagnant des jeunes régulièrement concernés par cette problématique, le comité littering constitue une plus-value non négligeable pour le TSP et favorise la cohésion sociale.

Pour exemple, durant l'année 2015 le concierge de l'école de Grand-Champ a observé régulièrement des masses importantes de déchets sur les lieux fréquentés par les jeunes en dehors des heures scolaires. Les autorités communales ainsi que le TSP ont proposé une médiation afin que les principaux intéressés s'intègrent dans une démarche participative visant à les rendre acteurs du processus tout en les sensibilisant sur les désagréments causés par leur comportement. La médiation s'est déroulée dans une atmosphère respectueuse où chacun a pu exprimer son désaccord, ses attentes et les raisons de ses agissements. Ce climat a permis aux jeunes d'accueillir les critiques et de faire appel à leur créativité en proposant un projet pour améliorer la situation. Les jeunes ont donc soumis la proposition de créer un slogan (« Pour un spot qui dure, ramasse ton déchet, ce n'est pas dur ! ») ou plus simplement « Respecte Ton Spot » écrit par les utilisateurs et destiné aux utilisateurs sportifs des lieux qui serait affiché sur les poubelles du Skatepark et de Grand-Champ.



GLAND-BELLE
LA POUBELLE QUI REND
LA VILLE PLUS BELLE

Parallèlement à ces activités, Mme Girod, municipale, a lancé l'idée de la création d'un logo littering intergénérationnel qui au lieu de stigmatiser et d'isoler une seule tranche de la population, souhaite inclure les divers âges dans la réflexion de cette problématique. Il est d'usage que les campagnes de sensibilisation soient créées exclusivement par des professionnels alors que le but recherché dans ce projet était de solliciter la participation active d'une vaste tranche de la population dans la conceptualisation de ce logo. C'est pourquoi, la TSP en collaboration avec le CRL, a constitué un groupe de travail composé de jeunes et de personnes plus âgées représentés par l'association VIVAG avec le soutien d'un graphiste (Nicolas Ferret, BSR imprimeur) pour mener à bien ce projet. La rencontre a donc eu lieu le 17 février 2015 au CRL et a donné lieu à la création du logo reproduit ci-dessous.

Nous avons par la suite observé dans les lieux identifiés comme étant les plus fortement touchés par le littering, une réduction des déchets sauvages, ce qui tend à démontrer l'effet positif de ces mesures qui visent d'avantage la responsabilisation que l'infantilisation.

La Fête annuelle du Skatepark – 9 mai 2015

La fête du Skatepark est un événement organisé chaque année durant la période printanière par les autorités communales et le réseau jeunesse dont fait partie le TSP.

Cette année, l'objectif a été de donner une impulsion nouvelle à cet événement en favorisant l'implication des jeunes. Les adolescents se sont sentis valorisés par cette démarche, et une quinzaine de jeunes ont constitué un groupe de travail et se sont investis dans la programmation de l'évènement.

L'attraction principale de cette journée a été une compétition de Skate (Contest) dans laquelle un jury, dans ce cas précis, composé de jeunes glandois a eu pour tâche d'élire la meilleure figure.

L'animation a été menée par Hazy-Mind, deux jeunes qui viennent de lancer leur propre marque de t-shirt et qui par le biais de leur site internet visent à promouvoir et soutenir les sports extrêmes. De plus, quatre jeunes artistes musiciens de Gland étaient également présents, « DJs Asmod » et un second groupe d'artistes, « Dub Family Sound System ».

La publicité a été réalisée par le biais d'un flyer, conçu par un jeune étudiant en graphisme et par la création d'un événement Facebook de la part de deux jeunes.

Un réel engagement de la part des adolescents a été observé et ils se sont montrés reconnaissants de la confiance qui leur a été témoignée.

Médiation entre la Police, les jeunes et la commune – 29 janvier 2015

Une médiation entre la Police et les jeunes et a été effectuée le 29 janvier 2015, elle fait suite aux constats d'une augmentation des tensions lors des contrôles de Police, nettement plus marqués en raison d'actes de vandalismes à répétition. La présente démarche, entreprise par la commune, vise à pacifier les relations et réinstaurer le dialogue entre les autorités policières et les jeunes, en établissant une communication non-violente.

Le TSP a pris part à cette rencontre compte tenu de la relation de confiance qui l'unit aux jeunes et de sa présence continue sur le terrain, favorisant un éclairage et une analyse fine de certaines situations.

Outre le rôle de médiateur et d'intermédiaire du TSP entre les autorités communales, la Police et les jeunes, un important travail de préparation a été accompli avec ces derniers. Les jeunes ont ainsi formulé par écrit différents projets et propositions jeunesse répondant à leurs besoins : projet maison de quartier, Street-Workout etc.

Par conséquent, le chef de service de la jeunesse a souhaité poursuivre la démarche en orientant les rencontres sur la construction conjointe d'un projet de maison de quartier. Un groupe de réflexion, supervisé par le TSP, s'est donc constitué et a donné lieu à quatre rencontres dans lesquelles les jeunes ont pu exprimer leurs attentes sur la maison de quartier. Le Chef de Service de la jeunesse a participé ponctuellement à ces séances pour transmettre l'avancée du projet et donner une réponse aux différentes propositions soumises.

Le TSP a pu observer un impact positif de la médiation ainsi que des solutions proposées puisque les tensions se sont estompées et que d'autres jeunes ont souhaité poursuivre cette démarche participative par la constitution d'une assemblée des jeunes.

La Teuf sans Risque

L'action « La Teuf sans Risque » a débuté en 2005 en partenariat avec la Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme. Elle consiste à sillonner les plages de la région ainsi que la gare de Gland à la demande de la commune, pour aller à la rencontre des jeunes qui se réunissent le soir dès le retour des beaux jours. Ils s'y retrouvent pour faire la fête et consomment pour la plupart des boissons alcoolisées, le plus souvent sans modération. La prise de divers produits psychotropes s'ajoute parfois aux consommations d'alcool.

Outre des préservatifs ou encore des sacs poubelles (lutte contre le littering), l'équipe distribue des bouteilles d'eau véhiculant des messages de prévention (inscrits sur des étiquettes collées au dos des bouteilles). Ces bouteilles et messages sont utilisés comme supports à des discussions engagées avec le public cible, axées principalement sur le sujet des consommations abusives et comportements à risques qui en découlent.

Une équipe de jeunes acteurs de prévention (prévention par les pairs), formés sur la problématique des comportements à risque, accompagne les TSP d'Espace Prévention le terrain, lors d'une quinzaine de soirées, de 20h à 2h du matin.

En chiffres :

- 210 jeunes
- 1735 bouteilles distribuées
- 14 soirées travaillées (y compris 3 juillet)
- 1 soirée annulée (pluie)
- 1 soirée rajoutée (jeudi 3 juillet, soirée résultats des examens, 400 jeunes sur les quais).

Le travail social hors murs sur l'espace public glandois

Répartition par sexe

Il est constaté que les contacts avec les garçons ont une nouvelle fois été majoritaires en 2015. Les rencontres de réseau avec les nombreux TSP du canton de Vaud confirment la généralisation de cette tendance qui n'est en rien une particularité Glandoise. En effet, les échanges entre professionnels intervenant sur différents territoires semblent démontrer que les filles fréquentent peu les espaces collectifs où elles sont confrontées à la domination masculine (salles de gym, rue...). Elles ne sont pas absentes mais occupent l'espace public autrement. Certaines sont cibles de rumeurs ou stigmatisées par des groupes majoritairement masculin. D'autres s'intègrent plus facilement en ayant une relation avec un garçon de la bande et/ou en consommant des produits avec les membres du groupe. La consommation peut être un moyen d'échapper aux jugements.

Les filles répondent à la difficulté d'exister dans l'espace public par des stratégies propres qui peuvent être des conduites d'évitement, de fuite, de repli vers l'espace privé (domicile, club de sport, école...), des passages à l'acte, la surconsommation de produits, ou encore la masculinisation des comportements et codes sociaux...

Comment questionner les représentations stéréotypées et les codes de la rue?

En tant que TSP intervenant en milieu naturel dans un contexte de libre adhésion, faut-il laisser les personnes créer leurs propres règles du vivre ensemble ou plutôt orienter les projets vers une mixité de genre « artificielle »?

L'acceptation des codes féminins par les garçons semblant plus difficile dans les milieux sociaux les plus défavorisés, la principale difficulté demeure de combiner mixité sociale et mixité de genres. Par conséquent, une alternative résiderait dans la création d'espaces non mixtes initialement réservés aux filles (séances réservées aux filles dans le cadre des « Soirées Sports » par exemple) constituant une base favorable à l'instauration progressive d'une mixité à moyen terme.

Lieux de contacts

L'espace public est un lieu de socialisation très apprécié par de nombreux jeunes, notamment à la belle saison. L'action menée par les travailleurs sociaux de proximité leurs a permis d'identifier différents lieux surinvestis par le public-cible.

Le profil et l'investissement de l'espace public diffère selon l'âge de l'adolescent et sa situation professionnelle et familiale. En effet, un jeune en rupture sociale et/ou professionnelle aura une présence plus forte dans l'espace public et un risque plus accru de développer des comportements à risques et de dépendance (passage à l'acte, incivilité, alcool, drogues...). Néanmoins le phénomène de mimétisme et le réseau social peuvent influencer sur le comportement de jeunes totalement intégrés socialement.

Conscient de cette réalité le TSP tente d'être visible pour l'ensemble du public cible afin de le soutenir dans la construction de sa vie d'adulte, par une présence dans les différents lieux qu'ils fréquentent.

Nous pouvons distinguer 3 lieux de rencontres privilégiés par les jeunes :

- Le skatepark a été un lieu très fréquenté cette année. Il représente un espace de loisirs et de socialisation pour de nombreux passionnés (skateurs, trottinettes, etc...) mais également pour les familles qui, en période estivale, apprécient pique-niquer et flâner sur les espaces verts attendant au skatepark.
- Afin de favoriser la cohabitation entre ses différents publics, le TSP a entrepris de constituer un « Conseil du skatepark » réunissant les utilisateurs de cet espace, et leur permettant d'échanger et d'optimiser l'utilisation de celui-ci. Le Conseil du skatepark a permis également de sensibiliser et responsabiliser les jeunes sur la question du « littering » en leur permettant de réfléchir ensemble et de prendre conscience de la plus-value qu'apporterait le respect des lieux mis à disposition pour eux.
- Il a également favorisé l'implication des jeunes dans la vie communautaire et notamment leur implication dans la fête annuelle du skatepark.
- La gare est le deuxième espace de regroupement privilégié par une majorité de jeunes à toutes les saisons. Zone de transit qui relie les deux pôles de la ville, la gare constitue dans l'esprit de nombreux adolescents un lieu de rencontre et d'échange leur permettant de se retrouver, de s'affirmer et de sortir de l'isolement pour les plus désocialisés d'entre-eux.
- La cour de Grand-Champ est le troisième grand lieu de fréquentation de la ville. Son architecture et ses nombreuses zones de jeux ont en fait un lieu où certains sportifs aiment se retrouver.

Thématiques abordées

Les difficultés les plus fréquemment rencontrées relèvent de l'insertion scolaire et professionnelle (recherche formation, stage, apprentissage, mesure d'insertion...) et des relations sociales et familiales. S'en suivent les problèmes de précarité, d'accès au logement, les difficultés administratives qui en découlent, puis les consommations de produits et les problèmes de justice faisant suite à des violences ou incivilités.

Conclusion

Présence sociale dans l'espace public, accompagnement des jeunes dans leurs projets collectifs et individuels, coordination et soutien continu des projets collectifs (présence dans les salles de gym...) et des suivis individuels (accompagnement administratif, moral...), présence estivale dans les manifestations publiques et sur les plages, médiations sociales et intrafamiliales, communication inter et pluridisciplinaire, construction et entretien du réseau partenarial... ; nombreux sont les défis à relever pour le TSP qui, face aux multiples sollicitations et exigences du terrain, est quotidiennement amené à évaluer le degré d'urgence de chaque situation pour prioriser ses interventions.

Service de la Culture

Missions

La mission d'un service de la culture pourrait se résumer ainsi: « La mission du service de la culture consiste à soutenir, dynamiser, encourager et promouvoir une vie culturelle riche, diversifiée et accessible à tous ».

Concrètement, l'année 2015 a permis au service de la culture de développer la politique culturelle et de définir les axes de développement, et de mettre en avant les atouts dont dispose la ville, en terme de:

- lieux
- de promotion de la culture auprès de l'ensemble de la population
- de soutien aux acteurs culturels
- de coordination d'événements ponctuels et fédérateurs

Voici les principaux axes de développement et de travail du service pendant cette année 2015.

Un lieu culturel: le Théâtre de Grand-Champ

La Ville de Gland dispose depuis plusieurs années d'un lieu de qualité, équipé, entretenu, propice à toutes sortes d'événements artistiques, et régulièrement animé par différentes associations et sociétés locales subventionnées, pour y déployer leurs activités, sur scène ou dans les salles annexes: ALG (Art loisirs Gland), le Club photo, les Concerts de Gland, Evento, la Fanfare de Gland, ainsi que les Peintres et Sculpteurs de la Côte.



La « nouvelle saison culturelle » a donc consolidé, pour la deuxième année consécutive, les propositions destinées à différents publics, différents âges, en mettant à l'honneur le théâtre sous toutes ses formes, le cinéma, les musiques classiques et actuelles, la littérature, les spectacles pluridisciplinaires, etc.

L'année 2015 a donc proposé plus de 50 rendez-vous, portant sur 6 thématiques / disciplines différentes. 3 thématiques sont portées par des associations subventionnées (Les Concerts de Gland, La Côte Flûte festival, Evento, la Fanfare de Gland et la Page Cornée), 3 par le service de la culture.

La diversité, l'accessibilité, la proximité et l'engagement sont les maîtres-mots de cette « nouvelle saison culturelle ».

Les concerts de Gland

L'association présidée par M. Gilbert-Xavier Martinet a ainsi présenté sa 8^è saison de concerts classiques. Suivis par quelques deux cents abonnés, les 6 concerts affichent un taux d'occupation de 71%. Comme le veut la tradition des Concerts de Gland, les formations de musiciens jeunes et romands sont toujours favorisées par la direction artistique de M. Jean-Marc Grob.

La reconnaissance cantonale obtenue en 2015 vient ainsi encourager la poursuite de cette programmation musicale.

Evento

L'association présidée par M. Patrick Messmer a présenté sa 12^{ème} saison de spectacles en deux thématiques. La saison humoristique avec 6 spectacles et quelque 200 abonnés et la saison théâtrale avec 6 spectacles et quelque 90 abonnés. C'est un taux d'occupation de 62% que les 12 spectacles affichent avec plaisir.

Gland'Ecran

Le 7^{ème} art, proposé de façon mensuelle, par un comité de professionnels et de cinéphiles (MM. Moritz de Hadeln, Patrick Dentan, Daniel Calabrese et Mme Isabelle Monney) a pu adapter son concept en proposant des sessions identifiables (famille, seniors, cinéphiles, ...). Le public y répond favorablement avec un taux d'occupation grimant à 18%.

Les Editions limitées

Des soirées tournées vers les musiques actuelles, se déroulant en deux temps, avec afterwork musical gratuit au foyer du théâtre puis concert en salle, version café-concert, intimiste, laissant la part belle aux auteurs-compositeurs-interprètes romands et une palette de styles musicaux très large. Le partenariat conclu avec Option musique met ainsi en valeur les artistes romands produits en salle. Quant aux afterworks, ils ont permis à une demi-douzaine de jeunes groupes de se produire dans des conditions professionnelles. La fréquentation a affiché un taux d'occupation de 34%.

La Saison des +

« Une saison pour les plus jeunes, mais pas que ... » proposant spectacles en création ou en tournée, créés par des théâtres et compagnies romandes, mettant à l'honneur des spectacles pluridisciplinaires et la vivacité de la création romande. Ces spectacles tous publics sont particulièrement destinés aux jeunes. Ce sont 7 spectacles, dont 1 réalisé en co-production, qui ont affiché 55% de taux d'occupation.

La Côte Flûte festival

L'ancrage du La Côte Flûte festival, créé en octobre 2014, initié par Carole Reuge lui vaut la reconnaissance tant au niveau régional que cantonal avec des soutiens affirmés de leurs parts.

Le Festival international Visions du Réel

Le Festival international Visions du Réel, cherchant à mieux s'implanter dans la région, a trouvé à Gland une collaboration idéale, populaire et festive, lui permettant de s'étendre avec satisfaction. En avril 2015, ce sont quelques 1'200 spectateurs qui ont fréquenté la section Grand Angle du festival.

En 2015, le théâtre a été occupé pendant 218 jours (tous occupants et sortes d'événements confondus), dont 127 jours liés à la saison culturelle.

La visibilité de ce lieu - comme son rayonnement - est un objectif prioritaire pour en garantir la pérennité et l'identité, et cela se travaille tant en termes de communication, que de promotion, de signalétique et de partenariats. Ce lieu devient donc résolument LE lieu culturel glandois, qui, par ailleurs, continue d'accueillir des événements «hors saison», issus de sociétés ou associations locales, de locations extérieures (spectacles, conférences, ...).

La promotion culturelle

Par promotion culturelle, nous entendons tout le travail de valorisation, de diffusion et d'accessibilité favorisant la rencontre entre la population et toutes sortes « d'objets culturels ». Mettre à la portée de tous les possibilités de se divertir, d'apprendre, de rêver, de découvrir et de favoriser ainsi la diversité des formes culturelles.

Il peut s'agir d'événements ou d'interventions gratuites, favorisant l'accès maximal de la population à un élément culturel (événement, objet, prestation), d'une stratégie de communication destinée à acheminer l'information sur la vie culturelle de la ville de façon quotidienne, récurrente et variée, de l'implication dans des projets portés par des tiers, qui familiariseront la population à une vie culturelle, une discipline, une activité, ... Ou encore des activités spécialement tournées vers certaines catégories de la population (billets à tarifs réduits, actions de médiation auprès des écoles, partenariat et collaboration avec un réseau et des institutions qui relayeront l'existence de l'offre culturelle à Gland ou créée à Gland, etc.).



Les activités de promotion culturelle, en 2015 ont consisté à :

- renforcer la stratégie de communication permettant d'attirer l'attention sur cette nouvelle saison culturelle pour communiquer sur l'ensemble, de façon unique, cohérente.
- mettre à disposition gratuitement un nouveau réseau d'affichage culturel de format mondial, réparti sur tout le territoire communal, permettant aux acteurs culturels de faire connaître leurs activités et leurs événements.
- développer les relations et les collaborations avec les structures scolaires et parascolaires en favorisant l'accès aux événements culturels : des tarifs préférentiels pour les enfants des UAPE qui assistent aux séances de cinéma et aux spectacles jeune public, la participation au passeport vacances d'octobre, la mise en œuvre d'ateliers de médiation culturelle proposés aux écoles (en lien avec des résidences artistiques). Des ateliers d'écriture musicale, des rencontres avec des comédiens en répétitions, la découverte des métiers de la création comme de la technique ainsi que des propositions de spectacles et de cinéma. Ce sont 3 spectacles et 3 films qui ont été inclus dans les activités pédagogiques culturelles des établissements primaire et secondaire en 2015.
- Poursuivre et entériner le principe des interventions artistiques en milieu urbain (en lien avec des projets portés par les services de la ville ou la commission culturelle). « La Feuille » d'Etienne Krahenbühl s'est ainsi déposée sur le nouveau rond-point de la Bergerie, fruit du travail conjoint du SIE et du service de la Culture. La sculpture «Toni» d'Ignazio Bettua s'est quant à elle implantée sur la place de la gare, projet porté par la commission culturelle



- S'impliquer dans le réseau régional afin de favoriser les échanges et de faire exister la ville et ses acteurs culturels, par la promotion de leurs activités ou de leurs créations.
- Maintenir et favoriser des événements populaires, festifs (Fête de la musique, Cinéma open air) qui peuvent être gratuits ou à des tarifs très accessibles, contribuant à l'animation ponctuelle de la ville, dans des endroits différents, en extérieur, et impliquant des associations culturelles, sociales ou sportives dans l'organisation de ces manifestations. Ces organisations, impliquant les différents services de la ville, permettent également de favoriser le dialogue entre les différentes associations qui y participent, l'implication dans les activités populaires et la promotion par ce biais de leurs activités régulières (Basket club, Amicale des pompiers, Fanfare de Gland, Movéo, Etincelle de l'espoir ou les Centurions se sont impliqués sur les manifestations estivales).
- Soutenir, par des conseils, des services, des apports en nature ou en espèce les structures, associations culturelles ou artistes qui œuvrent dans la formation, l'événement, la création, ou projettent de le faire. Ce volet, découlant à la fois des affaires culturelles et de la promotion, s'est structuré, aboutissant à fin 2014 à la formalisation du principe et des règles d'attribution de subventions, annuelles ou ponctuelles, qui ont pris effet en 2015, en lien avec des lignes budgétaires dévolues à ces soutiens.

- La création d'un nouveau lieu, né de la collaboration entre le service de la jeunesse et celui de la culture, « La Pépinière », se destine à soutenir et promouvoir les personnes, jeunes, artistes ou acteurs socio-culturels, en leur mettant à disposition des locaux partagés. C'est dans l'ancienne école puis Uape de la Dôle, située rue de la Gare, que ce projet a vu le jour en fin d'année 2015. Sous forme d'appel à projets, les candidats retenus se voient octroyer un espace et un espace-temps. Une douzaine de propositions étaient déjà à l'étude en fin d'année 2015, permettant au Parlement des Jeunes de voir le jour, et à des artistes de trouver un espace temporaire de travail. Le concept novateur par sa forme inédite de partage des locaux, selon les besoins, pour une durée limitée permettant ainsi à une multiplicité de projets de voir le jour. C'est également un projet de société, dont le but est de faire se mélanger les populations et de s'ouvrir sur le reste de la ville, par le biais d'événements (portes ouvertes, présentations, vernissages,...), 2016 sera l'année de la concrétisation.

Les affaires culturelles

La commission culturelle

La commission culturelle est composée de :

- | | |
|------------------------|------------------------------------|
| · Mme Isabelle Monney | Présidente |
| · Mme Claudia Cela | Membre |
| · Mme Aline Schumacher | Membre |
| · Mme Anita Waeber | Membre |
| · M. Moritz de Hadeln | Membre |
| · M. Pascal Regazzoni | Membre, puis M. Maurizio Di Felice |
| · Mme Sandrine Faure | Cheffe de service |



La commission culturelle a ainsi inauguré et accompagné un nouveau projet, « Toni », œuvre conçue par Ignazio Bettua. Cette sculpture, inaugurée en octobre 2015, s'est installée au pied du Buffet de la Gare. Résultat d'un long travail de préparation, cette œuvre vient intriguer et veiller sur les voyageurs, selon l'imaginaire de l'artiste.

Quant à la moneypress, baptisée « Vincentime », par son concepteur Vincent Kohler, elle permet de diffuser des œuvres d'art de poche, gratuites, sous forme de collection voyageuse. Une deuxième série de pièces est en préparation et verra le jour en 2016.

Une réflexion sur l'importance et la présence d'œuvres d'art en milieu urbain a été au cœur du travail de la commission culturelle en cette année 2015 et un nouveau projet verra le jour en 2016.

Les subventions

Les soutiens – ou subventions – sont essentiels à l'émergence et à l'existence d'une vie culturelle dynamique et foisonnante.

Ces soutiens se manifestent sous plusieurs formes et sont adaptés, dans la mesure des ressources, aux besoins des demandeurs, à la pertinence, à la sérieux de leurs demandes, au potentiel, à la qualité et proportionnels à leurs objectifs comme au contexte.

Soutien en termes de services et de prestations

Le premier soutien est un service d'accompagnement, de rencontre, de conseils, destiné à analyser et éventuellement consolider les projets, de contribuer à leur réussite, expliquer le cadre d'exigences posé par ces subventions. Ces rencontres permettent de recenser les besoins, les demandes, et contribuent à l'état des lieux de la vie culturelle glandoise.

Le soutien le plus fréquent, et souvent le plus essentiel, se traduit sous forme de prestations en nature : la mise à disposition de locaux pour des activités régulières.

Des salles sont ainsi actuellement mises à disposition d'écoles de formation musicale, théâtrale, pluridisciplinaires (le COV – conservatoire de l'ouest vaudois, l'EMN – l'école de musique de Nyon, l'ADAC – académie des arts créatifs, Les P'tits artistes – école de théâtre pour enfants, l'association « j'aime la scène » - école de comédie musicale).

Des associations – et/ou sociétés locales – bénéficient des mêmes prestations en locaux, de façon ponctuelle ou annuelle, pour le déploiement de leurs activités artistiques (la Fanfare de Gland, le Chœur Mixte, le Carrousel, ALG, le Club photo, les Peintres et sculpteurs de la Côte).

La nouveauté en 2015 a consisté à soutenir la création artistique notamment en accueillant des artistes en résidence: ces accueils leur ont permis de bénéficier de l'encadrement et de l'infrastructure techniques du théâtre de Grand-Champ, du confort d'une salle de spectacle professionnelle et d'un temps mis à leur disposition pour réaliser leur création. A chaque fois, ces résidences ont permis de créer des liens avec les écoliers, les collégiens et/ ou la population (présentations publiques, show case, ateliers d'écriture ou de médiation).

Musique : Nicolas Michel, dit K, est venu créer la version scène de son nouvel album en mai 2015.

Le projet « une chanson pour l'éducation » amorcé en 2015 et sera poursuivi en 2016, a mis en lien artistes, techniciens et élèves de 3 classes primaires glandoises, et ateliers d'écriture, tournage, découverte des métiers de la technique et répétitions ont eu lieu à Grand-Champ au fil de l'automne.

Théâtre : La Cie Pied de biche est venue créer son spectacle jeune public « le Dératiseur d'Hamelin » en janvier 2015.

Danse : La Cie Arnica 9CH est venue créer son nouveau spectacle « Narsarsuaq » en juin 2015.

Soutien en espèces

Les subventions ponctuelles permettent de soutenir à titre unique, un projet pour lequel le soutien en espèces est déterminant.

En 2015, les aides ponctuelles ont pu être octroyées à différents projets : photographique (exposition à venir de Manon Schwerzmann), littéraire (événement Hergé de la Page Cornée), musical (création du Chœur mixte), théâtral (théâtre de la Marelle) comme chorégraphique (Cie Arnica 9CH accueillie en résidence).

Subventions annuelles

La subvention annuelle se destine à soutenir les efforts de développement et de diversité culturels, portés par des entités, des acteurs culturels autres que le service de la Culture. Toutes les disciplines sont susceptibles d'être soutenues, et la complémentarité des projets est un objectif.

En 2015, les associations et /ou entités culturelles qui ont bénéficié de subventions annuelles en espèces sont Les Concerts de Gland (programmation de musique classique au Théâtre de Grand-Champ), Evento (programmation d'humour et de théâtre à Grand-Champ), la Fanfare de Gland (activités de formation et de prestations musicales), Pro Organo (programmation de musique au Temple), la Société de développement (activités socio-culturelles en ville), le La Côte Flûte festival (festival pluridisciplinaire autour de la flûte traversière) ainsi que le Festival Visions du Réel (festival de films documentaires).

Enfin, le principe même des soutiens communaux, en prestations comme en espèces, permet d'encourager l'effort et le dynamisme des différents artistes et acteurs culturels, et est déterminant selon les principes de subsidiarité, lorsque les recherches de fonds complémentaires se tournent vers les instances régionales, cantonales ou privées (fondations, mécènes, sponsors). C'est ainsi que les Concerts de Gland et le La Côte Flûte festival se sont vus récompensés par des soutiens cantonaux.

Les soutiens en prestations (en prestations techniques, locaux et services) sont venus soutenir les activités des écoles ou formations de musique (COV et EMN, Fanfare de Gland et Chœur mixte), des ateliers théâtraux (Les petits artistes et le Carrousel), les activités culturelles comme celles du Club Photo, des Peintres et sculpteurs de la Côte, d'Art-loisirs Gland (week-end des artisans) ou encore de la bibliothèque Aux Mille-Feuilles.

Soutien individuel

Le subventionnement des études musicales permet d'apporter une aide directe aux familles.

Le principe - découlant de la Loi sur les études musicales, entrée en vigueur pour l'ensemble du Canton – consiste à favoriser l'accès aux études musicales non professionnelles pour les enfants et jeunes habitants glandois qui s'inscrivent dans les écoles reconnues par la Fondation pour l'enseignement musical (FEM).

L'entrée en vigueur du règlement a permis, dès la rentrée scolaire de septembre 2015, d'accorder des aides à 7 élèves glandois, pour un soutien en moyenne de 35% de leurs écolages. Ces élèves fréquentent le COV (Conservatoire de l'Ouest Vaudois), l'EMN (Ecole de musique de Nyon) et le Conservatoire de Lausanne.

Les événements culturels

Les deux manifestations estivales, devenues désormais traditionnelles dans le paysage estival glandois sont la Fête de la musique et le Cinéma Open air.

Ces manifestations, organisées et coordonnées par les services de l'administration communale créent des événements festifs, fédérateurs, conviviaux et ont vu leur fréquentation comme leur réussite encore augmentées en 2015.

Ces manifestations sont l'occasion de s'adjoindre les forces et la motivation de nombreuses associations culturelles, sociales ou sportives, qui participent avec plaisir et efficacité à l'accueil de la population (stands de boissons et nourriture, encadrement et aide aux nettoyages,..).

Ce sont aussi pour elles des occasions de promouvoir leurs activités, de rencontrer les autres structures et de contribuer à la vie socio-culturelle de la ville.

Fête de la musique

L'édition 2015 a eu lieu le samedi 13 juin à Mauverney, dans la cour du collège et devant le centre commercial.

Le choix de la date décalée a été fait pour éviter la redondance et la concurrence avec les communes voisines.

Une programmation variée, des animations pour les enfants demeurent les ingrédients d'une manifestation populaire et conviviale, malgré la pluie qui en a écourté la soirée.



Cinéma Open-Air

Cette 4ème édition a déménagé (le collège des Perrerets étant obstrué par les travaux de rénovation en cours) : c'est donc dans la cour du collège de Grand-Champ que la manifestation s'est installée.

Cette nouvelle implantation en a permis le développement, puisqu'une terrasse musicale a été créée, libre d'accès, offrant ainsi à la population des concerts chaque soir, dès 19h, avec restauration gourmande, avant les projections payantes de 21h30.



Le style de programmation conserve la même ligne : des films fraîchement sortis en salle, voire quasi en avant-première dans la région, un mélange de films en français ainsi qu'un film en V.O. pour les non francophones et les cinéphiles, des films familiaux et tout public, inclus un film d'animation permettant aux plus jeunes de venir (le samedi soir). La même capacité d'accueil a été prévue que pour l'édition précédente (600 chaises). Plus de 1'800 spectateurs ont fréquenté les 5 soirs de projection.

Les mêmes tarifs accessibles ont été maintenus (CHF13.- en plein tarif et CHF10.- en tarif réduit).

L'édition 2015 a connu un franc succès, permettant de découvrir tout le potentiel de cette cour, devenue la Grande place de la ville.

Cultes

Relations

A l'instar de toutes ces dernières années, la municipalité a régulièrement eu des contacts avec les différentes communautés religieuses. Les très bonnes relations entre les autorités civiles et religieuses se poursuivent.

D'ailleurs, elles se réunissent volontiers lors du culte patriotique organisé dans le cadre de la commémoration du 1er août.

Eglise reformée du canton de vaud

La paroisse de Gland rassemble les villages de: Gland, Vich, Coinsins. Les lieux de culte sont le temple de Gland et l'église de Vich.

L'assemblée de paroisse se réunit à deux reprises au printemps et en automne.

Les ordres du jour portent sur les objets suivants :

- le budget
 - les comptes
 - les activités de l'année
 - les nouvelles de la région
 - les nouvelles du synode
- etc.

La municipalité est régulièrement représentée à ces assemblées par Mme Isabelle Monney.

Construction d'une nouvelle église catholique à Gland

Historique

Jusqu'à la construction de cette chapelle, les catholiques de la commune n'avaient pas de lieu fixe de culte. Au printemps 1971, la communauté catholique de Vauseyon (NE) inaugure sa nouvelle église. La place occupée par un baraquement récupéré sur le chantier de construction du barrage de Mauvoisin (VS) et utilisé comme lieu de culte provisoire doit être libérée.

Les matériaux de démolition et autres éléments de cette construction doivent être évacués. La communauté de Gland se montre intéressée. Ainsi, le 26 octobre 1971, ce qui deviendra la chapelle catholique de Gland est livrée. Un an plus tard, le chantier est ouvert.

La chapelle est inaugurée le 16 décembre 1973 et est bénie par le curé de la paroisse de Coppet. Elle est dédiée à Saint-Jean-Baptiste.

Situation actuelle

L'église catholique est située sur la parcelle 320 sise entre le chemin de la Dôle et la rue de l'Abbaye. D'une surface de 4'240 m², elle est affectée en zone d'utilité publique.

Cette chapelle est entretenue régulièrement aux frais des communes de Coinsins, Gland et Vich. Elle n'a pas fait l'objet de rénovation majeure mis à part la réfection de la structure du clocher laquelle est intervenue en 2006 (préavis municipal no 96 du 25 avril 2006).

Toutefois, cette construction ne répond plus aux normes actuelles concernant les exigences énergétiques (isolation, chauffage électrique, etc.) et elle n'a plus la capacité requise pour une communauté de 5'000 catholiques.

Après étude, il est apparu qu'une rénovation dont le coût est devisé à CHF 850'000.- et un agrandissement n'étaient pas envisageables. Par conséquent, la démolition du bâtiment existant et la construction d'un nouveau demeurent la seule solution rationnelle.



Projet de construction d'une nouvelle église à Gland

La communauté catholique a étudié plusieurs variantes de procédures pour la mise en concurrence du mandat d'architecte. Elle a arrêté son choix sur une procédure de concours sur invitation et avec présentation anonyme des projets.

Le projet mis en concours consiste à réaliser :

- une église d'environ 250 places ;
- une sacristie et un lieu d'accueil à l'entrée ;
- 3 salles de réunion ;
- une salle polyvalente de 120 m² divisible, la salle pouvant être mise à disposition de sociétés locales et de privés ;
- une cuisine ;
- un espace extérieur aménagé pour les rencontres ;
- des places de parc.



Projet estimé à CHF 4 millions

- participation acquise des communes de Gland, Vich et Coinsins et fonds propres de la communauté: CHF 1 million
- autres financements et recherches de fonds: CHF 3 millions

Le lauréat de ce concours est l'atelier d'architecture Coretra SA à Nyon qui a intitulé son projet « Entre les mains de ST-BENOÎT ».



Participations communales

Une convention relative à l'application du nouveau statut des catholiques vaudois pour la paroisse catholique romaine de Nyon a été conclue le 20 juillet 1972 entre dite paroisse et les communes rattachées à celle-ci.

La paroisse de Nyon a été divisée en cinq communautés. La commune de Gland est dans la communauté regroupant les communes de Coinsins et de Vich.

Cette convention stipule également que la participation des communes est fixée au prorata du nombre des habitants catholiques de chacune d'elles.

Financement des communes

Ce financement correspond à la participation des communes au coût de la rénovation susmentionnée à savoir CHF 850'000.-.

Cette répartition, arrêtée entre les communes concernées au 31 décembre 2014, est la suivante :

Commune de Coinsins	138 catholiques	23'860
Commune de Vich	292 catholiques	50'500
Commune de Gland	4'486 catholiques	775'640
Total	4'916 catholiques	850'000

Cette participation financière a fait l'objet du préavis municipal no 83 accepté par le conseil communal le 18 juin 2015.

Intégration

COMMISSION D'INTÉGRATION

La commission d'intégration se compose de membres qui représentent

- les autorités municipales
- les partis politiques
- les communautés étrangères
- des professionnels qui sont en contact avec des migrants de par leur pratique dans la commune

Mme Isabelle Monney	Municipale
Mme Erika de Hadeln	Verts de Gland
M. Johnny Khamisse	Gens de Gland remplacé en fin d'année
Mme Anna Pallotta Ladisa	Union démocratique du Centre
Mme Claudine Deprez Fernandes	Parti Libéral Radical
M. Victor Mendes Boavista	Parti Socialiste
Mme Elda Cavelti	Communauté argentine
M. Francesco Pepe	Communauté italienne
Mme Stella Motta-Larrive	Communauté brésilienne
Mme Jaishree Singh	Communauté indienne
M. José da Silva	Communauté portugaise
Mme Bettina Schöpflin-Ettaleb	Communauté suisse-marocaine
Mme Maria-Rosa Okori	Centre médico-social
Mme Tiziana Yammouni	Secrétaire

La commission d'intégration s'est réunie les 4 mars, 20 mai, 8 juillet, 27 août et 12 décembre.

Les buts de la commission d'intégration sont de :

- Permettre une meilleure information réciproque des communautés suisse et étrangère au sein de la Ville de Gland,
- Permettre aux immigrés de s'exprimer vis-à-vis de l'autorité communale,
- Faciliter l'accès des étrangers à notre société et soutenir ceux-ci dans leurs efforts d'adaptation, tout en leur donnant l'occasion d'apporter leur richesse humaine et culturelle,
- Soutenir ponctuellement les initiatives visant à l'intégration des personnes de langues et cultures différentes.

En 2015, la commission d'intégration a mené à bien les activités suivantes:

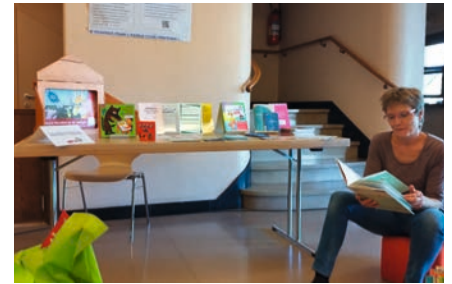
Fête multiculturelle

La fête multiculturelle a été organisée à la salle communale le dimanche 13 septembre pour la sixième fois consécutive. Les membres de la commission d'intégration ont apporté leur aide, que ce soit pour la décoration de la salle le jour d'avant ou le jour même pour la buvette, la caisse et l'aide en salle. Le comité a choisi pour 2015 de ne pas mettre un pays à l'honneur.

Le public est venu nombreux pour déguster les spécialités proposées par les différents stands et profiter du programme musical. Cinq stands étaient présents avec des spécialités de l'Inde, de la Tchéquie, de la Thaïlande et de l'Espagne. Des membres de la commission d'intégration ont préparé des pâtisseries et gâteaux faits maison et la recette du stand a été versé à la Chaîne du Bonheur. Le stand tchèque était tenu par un membre de la commission d'intégration et la recette a été versée à une association caritative tchèque. Des membres du comité ont tenu comme chaque année la buvette.

L'animation sur scène a vu se succéder un programme riche en musiques et danses du Rwanda, de la Hongrie, de l'Inde et des Etats-Unis. L'école AIDA Léman a participé à la fête avec ses élèves et a offert un beau programme de danses.

Deux bibliothécaires communales étaient présentes une partie de l'après-midi avec un choix de livres en différentes langues.



Soirée thématique du 9 septembre au théâtre de Grand-Champ

La soirée thématique a eu lieu le 9 septembre au théâtre de Grand Champ. En collaboration avec Vision du Réel, la commission d'intégration a offert une projection, *La Cour de Babel*, suivie d'un apéritif. Ce film-documentaire parle de 24 élèves de 24 nationalités différentes, qui ont entre 11 et 15 ans, arrivés tout récemment dans une classe d'accueil d'un collège français et relatent leurs histoires, leurs difficultés et leurs rêves d'avenir.

En collaboration avec l'établissement secondaire, le film a été montré le matin aux élèves de 10e ; 140 élèves avec leurs enseignants ont assisté à la projection.

Le bureau cantonal pour l'intégration a répondu favorablement à notre demande de financement du projet susmentionné et de la Fête multiculturelle.

Informer – Accompagner

Commande de matériel d'information

Nous commandons chaque année du matériel d'information au BCI (Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers) dont la brochure *Bienvenue dans le Canton de Vaud*, disponible en plusieurs langues. Ce matériel est mis gratuitement à disposition des communes. Cette brochure ainsi que d'autres informations sont distribuées par le Contrôle des habitants aux nouveaux arrivants.

Besoins des élèves et parents allophones

· Les mots piccolo

Ce projet s'adresse aux enfants allophones pour lesquels nous organisons, en collaboration avec l'établissement primaire, des cours de sensibilisation à la langue française, avant la première primaire Harmos. Neuf cours ont eu lieu d'avril à juin à l'établissement des Perrerets, le jeudi de 8h30 à 10h00. Vingt-six enfants de huit nationalités ont pu profiter cette année des cours gratuits, encadrés par quatre enseignantes.

Ce projet entre dans le créneau des projets que le canton subventionne par le biais du BCI (Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers). Suite à notre demande, une subvention nous a été accordée.

Cette subvention a permis à la commission d'intégration de payer deux traductrices, de langue portugaise et albanaise, présentes à chaque cours aussi bien pour les enfants que les parents. Nous avons aussi organisé un accueil autour d'un café pour les parents avec la présence d'une personne de la commission d'intégration. Cette formule a rencontré un vif succès et a permis de créer des liens, de présenter les cours de français de Caritas, le site internet et les manifestations organisées par la commune, de parler des structures d'accueil des enfants etc.

· Devoirs surveillés

La commune organise depuis quatre ans les devoirs surveillés au niveau primaire et secondaire. Au vu du nombre important d'enfants allophones, surtout au niveau primaire, deux surveillants sont engagés par classe pour mieux les encadrer.

Les devoirs surveillés ont lieu trois fois par semaine, le lundi, mardi et jeudi aux établissements de Mauverney, des Perrerets et des Tuillières (aussi pour les élèves de Grand-Champ).

La secrétaire de la commission d'intégration a participé à un échange organisé par le BCI à Lausanne avec d'autres communes sur des projets d'encouragement précoce et d'insertion sociale.

Caritas – cours de français

Les cours de français ont connu en 2015 un beau succès. Caritas a dispensé 14 cours de 2 h, sur 19 semaines chacun, selon le rythme scolaire vaudois. Les cours se déclinent en 4 modules différents.



La promotion est faite sur le site internet de Caritas Vaud, des communes, par les flyers mis à disposition du public via les services de la population des communes, les écoles, le réseau professionnel et régional, ainsi que tous les lieux où le public concerné est susceptible de se rendre. Des mailings, des envois et de la promotion terrain sont réalisés de manière ponctuelle et selon les régions, en fonction de la nécessité. Le bouche-à-oreilles reste le moyen le plus fréquent de connaître l'offre des cours de français.

Les cours sont dispensés par des formateurs bénévoles. Plusieurs types de formation et de rencontres pédagogiques sont organisées chaque année par Caritas pour les bénévoles. Au printemps de chaque année, a lieu une formation initiale, préparant des nouveaux bénévoles à prendre une classe à la rentrée scolaire en août.

87 apprenants ont suivi les cours, en majorité des femmes (59 femmes et 28 hommes) et 25 origines différentes ont été recensées. Ce sont en grande majorité des étrangers adultes (73 personnes), en situation d'intégration, déclarant être au bénéfice d'un permis B ou C ou de nationalité suisse. 14 personnes ont entre 18 à 25 ans.

Quant aux domiciles, 55% des apprenants sont domiciliés en ville de Gland, les autres personnes venant plus particulièrement de Rolle, Nyon, Vich, Begnins et Etoy.

Parmi les origines les plus représentées à Gland, on trouve en tête le Portugal (31%), l'Espagne (13%), l'Italie (11%) et le Brésil (5%). Toutes les autres origines s'égrènent à raison d'une à trois personnes seulement, soit 1 à 3%.

Par rapport au niveau des apprenants, les deux tiers des participants ont suivi un module 1 ou 2 (64%), soit un niveau très débutant. Cela confirme le besoin des migrants de la région de pouvoir accéder à un cours de langue pour acquérir les bases nécessaires à la vie quotidienne.

Le nombre de cours à Gland correspond au nombre de candidats et la souplesse dans l'organisation des niveaux des cours permet d'absorber toutes les demandes d'inscription.

Inscription et cours

La permanence de Gland est ouverte le mardi, de 16h00 à 18h00, hormis les vacances scolaires, au Bâtiment de Montoly.

Les cours ont lieu au même endroit selon le tableau ci-dessous :

Lundi	9h15 à 10h45 et 18h30 à 20h00
Mardi	9h15 à 10h45 et 18h30 à 20h00
Mercredi	18h30 à 20h00
Jeudi	9h15 à 10h45 et 18h30 à 20h00

Le matin, les cours sont fixés en fonction des horaires scolaires pour permettre aux parents de suivre un cours pendant que leur enfant est à l'école. Le soir, l'horaire est fixé de manière à ce qu'une majorité de personnes qui travaillent puisse y participer.

En fin d'année scolaire (en juin), une évaluation facultative est réalisée, ce qui permet à l'apprenant de vérifier lui-même sa progression. En outre, tout au long du cours, des tests ou exercices permettent aux formateurs d'évaluer les acquis des apprenants.

A la fin d'un cours, les participants sont orientés vers d'autres offres. La majorité des apprenants continuent des cours chez Caritas Vaud, dans un niveau similaire ou supérieur. Les apprenants qui ont suivi le cours au niveau le plus élevé, sont orientés dans les différents cours existants dans la région. Cependant à Nyon ou Gland, il n'existe pas de cours bon marché de niveau avancé, ce qui rend l'orientation plus difficile.

Le public visé par Caritas est un public en situation de précarité économique et/ou sociale. Cela signifie que les cours de français ont pour objectif de donner aux migrants des outils pour acquérir ou améliorer le français, mais ont également une visée d'information et d'intégration sociale. Dans les différentes régions, un travail d'orientation est effectué lors des permanences d'inscription. En effet, de nombreuses personnes migrantes s'adressent à Caritas avec des demandes dépassant le cadre strict des cours de français. Les synergies développées avec différents partenaires sur le terrain permettent de répondre à ces demandes importantes et d'orienter correctement les apprenants dans le réseau. Les bénévoles sont formés dans ce sens et bénéficient des outils d'orientation.

Les objectifs généraux sont restés les mêmes, soit donner à une population migrante adulte, disposant de peu de moyens financiers, la possibilité de suivre gratuitement, un enseignement de qualité. Les cours visent à l'apprentissage ou à l'amélioration des compétences en français, au niveau oral et écrit dans le but :

- d'encourager l'intégration et l'autonomie des apprenants
- de favoriser leur employabilité
- de leur offrir la possibilité de se sentir plus à l'aise avec le système scolaire
- de leur permettre de mieux communiquer avec les enseignants et de soutenir leurs enfants dans leurs apprentissages
- de favoriser les échanges interculturels.

Atelier de préparation à l'audition de naturalisation

Une session-pilote d'ateliers a été réalisée en automne 2015, rencontrant du succès auprès des candidats à la naturalisation ; 9 personnes se sont inscrites sur 12 places disponibles, avec un taux de présence de 100%. Suite à un bilan, cette expérience sera reconduite à raison de deux sessions en 2016.

A Gland, tout comme dans chaque région, une permanence d'inscription est organisée une fois par semaine durant les périodes scolaires. Chaque candidat est reçu individuellement en entretien. Les critères d'inscription sont vérifiés avant qu'un test oral et écrit ne soit proposé aux personnes. Ce test est conçu par Français en Jeu, revu par Caritas Vaud, et correspond au Cadre Européen de Référence.

Sociétés intercommunales

SAPAN - SOCIÉTÉ ANONYME POUR LE POMPAGE ET L'ADDUCTION D'EAU DU LAC POUR LA RÉGION NYONNAISE

Conseil d'administration

Président	M. Claude Dupertuis, municipal, Nyon
Vice-président	M. Robert Jaquinet, SIECGE, Nyon
Administrateurs	M. Olivier Mayor, municipal, Nyon M. Olivier Fargeon, municipal, Gland M. Claude Bosson, municipal, Duillier
Directeur	M. Serge Guebey
Secrétaire hors conseil	Mme Valérie Beausire

Objectif

La Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise, la Sapan, a été mise en service en 1983 pour compléter l'alimentation en eau de la région. L'eau pompée dans le lac à Promenthoux est acheminée à la station de filtration de l'Asse avant d'être injectée dans le réseau d'eau potable en complément à l'eau de source ou dans le réseau d'eau d'arrosage du Syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE).

Le conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à sept reprises au cours de l'exercice 2015. En dehors des questions liées à l'exploitation, il a également veillé à la bonne gestion administrative et financière de la SAPAN.

L'assemblée générale des actionnaires

L'Assemblée générale a eu lieu le 18 juin 2015 et s'est déroulée selon un ordre du jour standard avec un point supplémentaire concernant la demande de crédit pour la construction du nouveau réservoir, d'un montant de CHF 7'271'527.-, demande qui a été acceptée à l'unanimité.

Gestion opérationnelle

La gestion opérationnelle de la SAPAN est assurée par les Services Industriels de Nyon (SIN). Elle comprend, pour l'essentiel, la direction de la société, la gestion des installations, l'établissement du budget, des comptes, la correspondance, tous les travaux de secrétariat du Conseil d'administration (préparation des séances, procès-verbaux) et la facturation aux actionnaires.

Situation financière

Compte tenu de son mode de financement, dont les frais financiers et frais fixes sont couverts par une taxe fixe et les frais variables par la vente d'eau de boisson ou d'arrosage, la situation financière de la SAPAN est saine, un léger bénéfice a été dégagé en 2015.

Exploitation

Les faibles précipitations enregistrées en 2015 ont nécessité à nouveau des apports importants de la SAPAN. En effet, pour compenser la faiblesse des sources, il a fallu pomper davantage d'eau dans le lac. Ceci autant en m³ d'eau qu'en jours de service, la SAPAN ayant fonctionné jusqu'au 28 janvier 2016.

Avec 870 mm, l'année 2015 est en-dessous de la moyenne pluriannuelle des précipitations qui est de 954 mm (- 8,7 %). Le début d'année est resté dans la moyenne voir légèrement en dessous, seuls les mois de mai et de septembre ont enregistré des pluies plus importantes, l'automne est resté excessivement sec.

L'exploitation de la SAPAN a repris le 1er juin, avec des livraisons déjà importantes, de mi-juin jusqu'à la mi-août avec des pointes de 12'000 à 19'500 l/min (le maximum étant de 20'000 l/min.). Ensuite, les livraisons sont restées très soutenues jusqu'à mi-octobre avec des pointes de 13'000 à 10'000 l/min. De mi-octobre à fin novembre, la SAPAN a enregistré des pointes de 8'500 à 6'000 l/min. et jusqu'à la fin de l'exploitation elles sont restées en dessous des 5'000 l/min, dite société n'a jamais vécu une telle situation en fin d'exploitation.

La quantité d'eau de boisson livrée en 2016 est de 1'667'464 m³ contre 1'311'615 m³ l'an passé, soit une augmentation de quelque 27% ! Cette année 2015 est dans la moyenne supérieure de production.

Pour l'eau d'arrosage, les livraisons enregistrées s'élèvent à 524'195 m³ contre 162'631 m³ pour l'an passé. Malgré cette forte augmentation (+220%) cette production se situe également dans la moyenne supérieure.

Malgré ces sollicitations importantes, la SAPAN n'a pas enregistré de panne significative sur leurs installations durant cette année 2015.

Projet Asse-Vuarpillière

Pour rappel, il est prévu de construire un réservoir entre les services industriels de la ville de Nyon (SIN) et la SAPAN sur le site de l'Asse, et de mettre en commun le réseau de transport ainsi que le réservoir des Crues.

Durant la première moitié de l'année 2015, la SAPAN a finalisé l'entier du projet et ainsi présenter à l'Assemblée générale du 18 juin 2015 une demande de crédit de CHF 7'271'527.- qui a été acceptée à l'unanimité. Après avoir obtenu l'ensemble des autorisations ainsi que le permis de construire, les travaux ont débuté le 14 septembre.

Une météo très favorable jusqu'en fin d'année a permis de réaliser le 85% des terrassements (soit 9'000 m³) et de bien avancer la mise en place des parois clouées, le planning des travaux est ainsi respecté.

Le programme 2016 est le suivant : fin des terrassements en février, bétonnages de février à septembre, installations électromécaniques et télégestion de septembre à février 2017. Pose des conduites de mai à octobre 2016. La mise en service de l'ensemble de l'ouvrage est prévue pour le printemps 2017.

SEIC - SOCIÉTÉ ELECTRIQUE INTERCOMMUNALE DE LA CÔTE

www.seicglad.com

Conseil d'administration

Président	M. Daniel Collaud, municipal, Gland
Vice-président	M. Antoine Nicolas, syndic, Begnins
Administrateurs	M. Bernard Gétaz, syndic, Coinsins M. François Bryand, syndic, Prangins M. Claude Bosson, municipal, Duillier M. Charles Rolaz, municipal, Vich
Directeur	M. Dieter Gisiger

Actions SEIC - répartition

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Commune de Gland	1431
Commune de Prangins	1170
Commune de Begnins	775
Commune de Duillier	225
Commune de Vich	219
Commune de Coinsins	138
Romande Energie	42
Total	4000

SEIC en bref

La Société électrique intercommunale de la Côte (SEIC) se positionne comme le partenaire régional des particuliers, entreprises, collectivités et professionnels en mettant à leur disposition une plateforme complète de compétences, de services, de conseils et d'infrastructures.

- Fourniture d'électricité

- Diffusion multimédia (Internet, téléphonie, TV, radiophonie) dont la fibre optique
- Systèmes de sécurité (alarmes, surveillance, etc.) et domotique
- Promotion de l'efficacité énergétique (photovoltaïque, pompes à chaleur etc.)
- Magasin à la Route des Avouillons 2 à Gland

Personnel

Au 31 décembre 2015, la SEIC emploie 74 personnes, dont 8 apprentis. Cette année, le nombre de collaborateurs est resté relativement stable. Deux nouvelles personnes sont entrées à la Direction de l'entreprise : M. Jean-Michel Mottaz en tant que responsable du service clients et Mme Carine Chollet a pris ses fonctions en tant que Responsable Ressources Humaines.

Les 8 apprentis que compte l'entreprise à la fin de l'année 2015 - soit plus de 10% de l'effectif total – se forment dans les filières suivantes :

- 3 apprentis installateurs électriciens
- 2 apprentis électriciens de montage
- 2 apprentis électriciens de réseau
- 1 apprentie employée de commerce

Former les professionnels de demain est une des missions et convictions d'une société qui se veut formatrice. Les stagiaires et apprentis font donc partie intégrante du personnel.

Production & consommation

La consommation d'électricité en Suisse s'est élevée en 2015 à 58,2 milliards de kilowattheures (kWh), ce qui correspond à une baisse annuelle de 1,4 %.

En 2015, la distribution totale d'électricité à l'intérieur de l'aire de desserte de la SEIC a quant à elle atteint les 102,818 millions de kWh. Pour le réseau de la SEIC, ceci représente une hausse de 3.15% en 2015 par rapport à 2014.

En 2015, l'usine hydroélectrique sur la Promenthouse a produit 613'172 kWh. Ce résultat est supérieur à la moyenne multi-annuelle de production d'énergie réalisée lors des dix dernières années.

ANNÉE	PRODUCTION DE L'USINE
2010	563'490 kWh
2011	297'613 kWh
2012	698'448 kWh
2013	487'934 kWh
2014	554'894 kWh
2015	613'172 kWh

Le nombre de clients SEIC a évolué de 11'463 en 2014 à 11'492 en 2015, soit une augmentation de 0,25%.

La SEIC achète le bâtiment d'ATI Stellram à Gland

La croissance des activités de SEIC SA à Gland nécessite de nouveaux locaux. Dans ce cadre, le conseil d'administration a évalué les différentes solutions telles que la construction d'un nouveau bâtiment sur le site actuel ou l'achat de locaux industriels dans la région.

La délocalisation des activités d'ATI Stellram en 2014 a ouvert une nouvelle opportunité. Ainsi, la SEIC a acquis auprès de Kennametal Europe GmbH, une société mondiale de la science des matériaux, les biens fonciers sis à l'Avenue du Mont-Blanc 24 à Gland.



Ces bâtiments à vocation industrielle, situés à quelques centaines de mètres du siège actuel de SEIC, comprennent une grande surface de locaux administratifs et techniques répondant aux besoins croissants de la société. La SEIC déplacera ses activités du siège actuel, sis à la Route des Avouillons 2, en 2017.

EnergieÔ

En 2006, naît l'idée d'exploiter la chaleur du sous-sol de la Côte. Ainsi, trois partenaires sont convaincus de l'importance de développer les énergies renouvelables dans la région à savoir la géothermie. Il s'agit de la Société Electrique des Forces de l'Aubonne (SEFA), la Société Electrique Intercommunale de la Côte (SEIC) et des Services Industriels de la Ville de Nyon lesquels sont rejoints en 2013 par la Romande Energie.

Initialement baptisé «Géothermie profonde - GP La Côte», le projet a par la suite été renommé «EnergieÔ». L'objectif d'EnergieÔ est de produire de la chaleur pour alimenter des réseaux de chauffage à distance permettant de chauffer l'équivalent d'environ 1500 ménages. Un premier raccordement relierait la centrale de chauffage à distance de l'éco-quartier Eikenøtt, à Gland.

Le projet de géothermie sur la Côte EnergieÔ se concrétise avec la décision de passer en première étape de la géothermie profonde (-5'000m) à la géothermie de moyenne profondeur (-2200 m) et l'annonce de la prochaine implantation de son premier site géothermique sur le territoire de la commune de Vinzel.

EnergieÔ Vinzel sera le premier site de géothermie de moyenne profondeur à se réaliser en Suisse romande.

La deuxième étape a été le choix du lieu, en l'occurrence, le territoire de la commune de Vinzel. Celui-ci a été dicté par le contexte géologique, soit la proximité immédiate de la faille la plus intéressante de la région. Un autre facteur positif a été le droit de superficie accordé par l'Etat de Vaud, propriétaire d'une parcelle de 4'703 m² idéalement située en bordure de l'autoroute et à côté de la déchetterie intercommunale.



L'objectif d'EnergieÔ Vinzel est de produire de la chaleur pour alimenter des installations de chauffages à distance permettant de chauffer l'équivalent d'environ 1'500 ménages. La production effective du puit géothermique dépendra du débit de l'eau et de sa température. Un premier raccordement reliera la centrale de chauffage à distance de l'éco-quartier Eikenøtt, à Gland. Daniel Clément, directeur d'EnergieÔ, précise que cette centrale, fonctionnant actuellement au bois et au gaz, prévoyait déjà à sa construction en 2013, l'apport d'eau chaude géothermale.

Thermoréseau

Dans le cadre de la réalisation du quartier Eikenøtt, la SEIC a obtenu le mandat de construire (à ses frais) et d'exploiter la centrale de chauffage à distance destinée à desservir ces nouvelles constructions. Fonctionnant actuellement au

bois et au gaz, cette centrale prévoit dans le futur l'apport d'eau chaude géothermale. Elle a été conçue pour permettre une extension de cette prestation.

La SEIC en partenariat avec :

- la société électrique des forces de l'Aubonne SA (SEFA) à Aubonne
- la société Romande Energie SA à Morges
- la ville de Gland

étudie actuellement la réalisation d'un chauffage à distance pour desservir les quartiers de Gland sis au nord des voies CFF. Il existe un important potentiel de bâtiments existants qui devront progressivement remplacer leurs chaudières, voire une centrale de chauffage notamment dans le secteur de Cité Ouest à laquelle le collège des Tuillières est raccordé.

Actuellement, les partenaires du projet évoluent sous la forme d'un consortium, société simple au sens juridique.

Au vu de l'importance du projet, des investissements (40MCHF), des procédures de mise à l'enquête publique, les partenaires jugent nécessaire de créer une société anonyme qui permettra d'agir très rapidement notamment au niveau décisionnel.

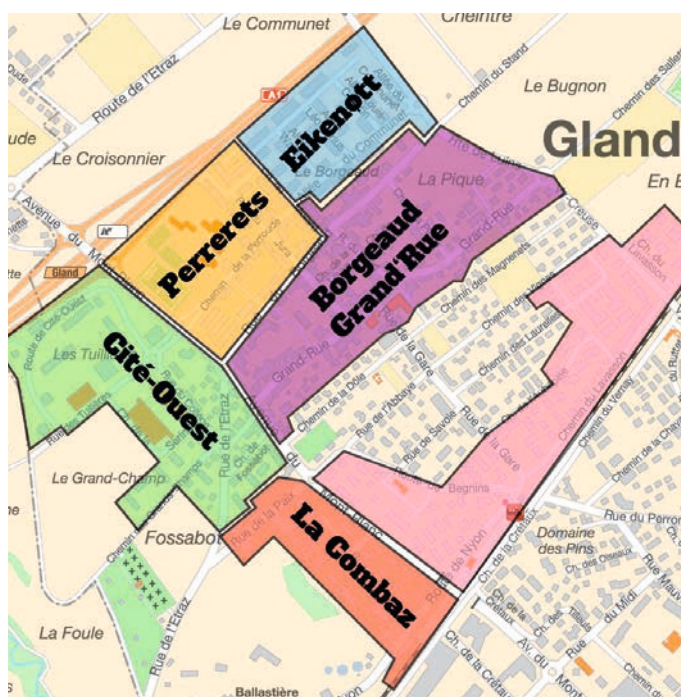
Le planning du projet

- Etude d'avant-projet : février - juin 2016
- Démarches commerciales : mars 2016 - septembre 2016
- Etude du projet : Juillet 2016 - Décembre 2016
- Autorisation / soumissions : début 2017
- Réalisation : mi 2017

Le projet de CAD est basé sur les hypothèses de ventes de chaleur suivantes :

- 2022 : 15 GWh (symbole du gigawatt-heure, unité de mesure d'énergie)
- Horizon 2030 : 25 GWh.

Le but étant qu'en 2022, la ressource géothermale fournie via une conduite à distance (environ 2.5 km) entre Vinzel et la centrale d'Eikenøtt soit valorisée par le CAD.



SADEC- SOCIÉTÉ POUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS DE LA CÔTE

www.sadec.ch

Constituée le 17 mars 1994, SADEC SA, Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte, a pour but la collecte, le transport, le tri, la valorisation, le recyclage, le traitement et l'incinération des déchets urbains, artisanaux, industriels, des boues d'épuration et de tous les autres résidus.

Elle fournit aux communes du périmètre la documentation et les informations nécessaires en matière de gestion, de collecte et de traitement des déchets.

SADEC remplit les tâches communales qui lui sont déléguées par les communes en application de la loi vaudoise sur les déchets du 13 décembre 1989, pour le périmètre de réception de «La Côte».

SADEC couvre un périmètre regroupant 60 communes de la Côte et du pied du Jura.

Conseil d'administration

Président	M. Olivier Fargeon, municipal, Gland
Vice-président	M. Olivier Mayor, municipal, Nyon
Administrateurs	Mme Monique Bersier, syndique, Vinzel M. Patrick Barras, municipal, Chésereux M. Antonio Bilardo, syndic, Trélex M. Stephan Comminot, syndic, Chavannes-des-Bois M. Christian Croisier, municipal, Ballens M. Jean-Christophe de Mestral, municipal, Aubonne M. Michel Dubois, syndic, Saint-Oyens M. Cédric Echenard, municipal, Rolle Mme Caroline Monnard, Municipale, Mont-sur-Rolle (dès le 11.06.2015) M. Claude Uldry, municipal, Nyon
Directeur	M. Didier Christen

Le Conseil d'administration s'est réuni à 8 reprises en séance ordinaire pour traiter des dossiers stratégiques de la société.

Deux assemblées générales ont été convoquées pour présenter et faire valider les projets conduits par SADEC SA :

- le 11 juin 2015 à Saint-George pour l'approbation des comptes 2014 ;
- le 29 octobre 2015 à Ballens pour la présentation du budget 2016.

Mme Caroline Monnard, Municipale à Mont-sur-Rolle, a été nommée lors de l'Assemblée générale du 11 juin 2015 qui s'est tenue à Saint-George. Elle a repris le poste de M. Laurent Munier, démissionnaire au 31.12.2014.

Organisation de SADEC SA

Actuellement, la structure administrative de SADEC se compose comme suit :

- M. D. Christen, directeur (100%)
- Mme A. Kuiper, secrétaire (50%)
- Mme N. Widmer, comptable (env. 25% - mandat de prestations)

Après une longue collaboration avec le Service des finances de la Ville de Nyon, la SADEC est désormais complètement autonome tant pour ce qui concerne la comptabilité que pour la facturation et ceci depuis le 1er janvier 2015.

Un nouveau logiciel de comptabilité et de facturation, Crésus PRO, a été mis en place dans nos locaux, ce qui a permis de gagner en efficacité et en rapidité pour répondre aux différentes demandes reçues de la part des communes actionnaires dans ces domaines. A cette occasion, la SADEC en a profité pour rendre leurs factures plus lisibles en

établissant désormais une facture par catégorie de déchets. En parallèle, le plan comptable de la société a été entièrement remodelé pour se mettre en conformité avec le nouveau droit comptable des entreprises.

Il s'agit également de relever qu'aujourd'hui des ressources manquent au sein de cette équipe pour accomplir l'entier des tâches qui leurs sont dévolues, à plus forte raison depuis que celles-ci ont évolué avec la reprise de l'entier des activités comptables ou encore avec la gestion de toute la logistique liée au concept harmonisé de la taxe au sac. Un nouveau poste à taux réduit sera mis en place au cours de l'année 2016 pour pallier à cette situation.

Principaux dossiers 2015

Représentation au sein de TRIDEL SA

Depuis le 21 mars 2013, SADEC est actionnaire de l'usine de valorisation thermique des déchets (UVTD) TRIDEL SA.

Cela représente un capital-actions de CHF 11'000'000.-, divisé en 11'000 actions de CHF 1'000.-

Pour mémoire, les représentants de SADEC SA au sein de TRIDEL SA sont :

Conseil d'administration :	MM. Olivier FARGEON et Antonio BILARDO
Commission financière :	M. Jean-Christophe de MESTRAL
Comité d'exploitation :	M. Didier CHRISTEN

Concept harmonisé de la taxe au sac

L'année 2015 n'a pas vu de nouvelle commune intégrer le concept harmonisé de la taxe au sac. Ce sont donc toujours 49 communes qui ont adopté ce système sur les 60 qui composent notre périmètre. La situation en matière de taxation des déchets est la suivante :

- 49 communes dans le « concept harmonisé » ;
- 5 communes avec leur propre taxe au sac ;
- 5 communes avec la taxe au poids ;
- 1 commune avec une taxe à l'ouverture.

Un total de 13'056 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées en sacs taxés au cours de l'exercice 2015. Par rapport à l'année 2014 (12'828 tonnes), la hausse du tonnage est de 1,78% pour l'ensemble des communes concernées du périmètre, ce qui correspond précisément à la hausse de la population enregistrée durant la même période. Il est donc réjouissant de constater que les citoyens et les communes poursuivent l'effort de tri constaté depuis la mise en place de la taxe au sac.



Pour mémoire, une cellule financière a été mise en place par les périmètres concernés pour procéder au versement de la rétrocession des montants prélevés sur les sacs au titre de la taxe. Cette cellule financière est composée des directeurs des périmètres et se réunit 5 fois par année pour procéder à cette répartition (4 versements trimestriels + le décompte final). Il s'agit en effet de compiler les tonnages reçus des transporteurs et des usines d'incinération, de les contrôler et de les faire valider par la cellule financière avant de les communiquer à Tridel pour que l'argent puisse être versé aux périmètres, Tridel gérant le « pot commun » dans lequel l'argent de la rétrocession est collecté. Reste ensuite aux périmètres à reverser cet argent aux communes, là également sur la base des tonnages respectifs de sacs taxés collectés.

Pour l'année 2015, c'est un montant de CHF 357.00 HT par tonne collectée qui a pu être versé, montant duquel une participation de CHF 1,34 HT par tonne a été prélevée par le périmètre pour couvrir les frais liés à la bonne marche du concept harmonisé. Cela signifie que seules les communes ayant adhéré au concept harmonisé de la taxe au sac en assument les frais de fonctionnement. En effet, il ne serait pas équitable de faire fonctionner à l'aide du « ménage courant » un système auquel 11 communes du périmètre ont choisi de ne pas adhérer.

Pour l'année 2016, il a été décidé de maintenir le montant de l'acompte trimestriel versé aux communes à CHF 350.- HT par tonne.

Au vu de l'importance des flux financiers en jeu, un organe de contrôle a été nommé par les périmètres. Il est constitué de deux représentants par périmètre et d'un représentant de l'organe de révision de Tridel. Cet organe de contrôle a pour tâche de contrôler l'intégralité du système, en particulier les flux financiers, les activités de la cellule financière et les activités des périmètres en relation avec le concept harmonisé. Les représentants de SADEC au sein de cet organe de contrôle sont :

- M. Michel BURNAND, Syndic de Vich,
- M. Agrippino CARDELLO, Municipal à Perroy

Cet organe établit un rapport annuel qui fait l'objet d'une distribution aux actionnaires de chaque périmètre. Il faut encore signaler que les communes de Bursins, Luins et Vinzel, qui avaient depuis de très nombreuses années leur propre système de taxe au sac, ont décidé d'adhérer au concept harmonisé à partir du 1er janvier 2016, portant ainsi le nombre de communes dans le système à 52. La SADEC a épaulé ces trois communes dans leurs démarches pour effectuer la transition.

Surveillance

Au vu des très bons résultats obtenus en 2014, le périmètre n'a pas effectué en 2015 de surveillance spécifique du respect du taux maximal de 5% de déchets non-conformes admis. Ceci explique le faible montant prélevé (CHF 1,34 HT par tonne, voir ci-dessus) pour couvrir les frais de fonctionnement du système.

Par contre, une surveillance sera à nouveau organisée au printemps 2016 dans une partie des communes de notre périmètre.

Les travaux d'aménagement de la nouvelle station de transfert route-rail ont démarré au début du mois d'avril 2015. Ces travaux se déroulent sur la parcelle n°4294 dont la SADEC est devenue propriétaire en fin d'année 2014.



Vue aérienne du site



La voie de raccordement

Quelques mauvaises surprises sont apparues lors des travaux de terrassement au niveau de la qualité des matériaux en place, certaines zones s'avérant être polluées alors que d'autres manquaient de portance par rapport aux sollicitations auxquelles le site sera soumis. L'évacuation de ces matériaux selon les prescriptions légales en vigueur a eu quelques répercussions financières sur le coût de l'ouvrage du fait de ces plus-values.

Cette installation est destinée à l'acheminement par voie ferroviaire sur l'usine d'incinération de TRIDEL des ordures ménagères de tout notre périmètre. Les travaux d'aménagement de cette station se termineront en début d'année 2016 et sa mise en service progressive pourra se faire en principe à partir du mois d'avril.

Une partie de la parcelle dont SADEC SA est propriétaire sera louée à l'entreprise SOTRIDEC SA pour qu'elle y érige un compacteur. De cette manière, les communes dont les transporteurs ne sont pas équipés de véhicules compatibles avec le transbordement sur le rail pourront également passer par ce site pour acheminer leurs déchets sur l'usine d'incinération de TRIDEL à Lausanne. La mise en service de cette installation spécifique se fera au début de l'été 2016.

En parallèle à ces travaux, la SADEC mène actuellement des réflexions en vue de la réalisation de bureaux administratifs sur ce même site, ceci afin d'y installer leur siège. En effet, leur bail actuel arrive à échéance le 1er juillet 2017 et il convient de trouver une solution pérenne.

Animations dans les écoles

Au cours de l'année 2015, ce ne sont pas moins de 153 animations qui ont été données par des animateurs spécialisés dans les écoles. Ces animations sont organisées par la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC) sur la base du budget mis à disposition annuellement par SADEC.

Afin de sensibiliser les enfants à la préservation des ressources naturelles et aux problèmes posés par les déchets, COSEDEC propose aux écoles différentes animations en fonction du degré d'enseignement.

Dans le cadre de ces interventions, élèves et enseignants :

- réalisent que chaque individu génère des déchets dans ses activités quotidiennes
- prennent conscience des problèmes posés par les déchets dans notre société
- s'interrogent sur les moyens de limiter la production de déchets et de préserver les ressources naturelles

Communication

Campagne de communication Responsables.ch

Les périmètres de gestion des déchets et le Canton de Vaud mènent une campagne de sensibilisation auprès du grand public depuis maintenant 4 ans. Les citoyens vaudois ont pu découvrir les personnages des 5 thèmes, tour à tour sur le chemin du travail, dans les lieux publics ou encore dans les lieux de loisirs.



Visuels de la campagne Responsables.ch

TÉLÉDÔLE SA - SOCIÉTÉ DES REMONTÉES MÉCANIQUES

www.st-cergue-tourisme.ch/fr/tele_dole

Conseil d'administration

Président	M. Stéphane Natalini, Saint-Cergue
Vice-président	M. Thierry Genoud, Gland
Administrateurs	Mme Cornélia Gallay, Saint-Cergue
	M. Alain Domenig, Saint-George
	M. Denis Dumartheray
	M. Claude Dupertuis, Nyon
	M. Jean-Marie Sonney, Gingins
	M. Eric Hermann, Arzier
	M. Patrick Simon, Tannay
	M. Antonio Galera, Luins
Direction	M. Richard Zaugg

La société

La société des remontées mécaniques de St-Cergue-La Dôle, Télé-Dôle SA fut fondée en 1990 par la compagnie du Chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez et la commune de St-Cergue. En date du 3 octobre 2006, 43 autres communes, dont Gland, participent à l'augmentation du capital.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni à huit reprises au cours de l'exercice 2014 / 2015. Deux thèmes majeurs ont principalement occupé ses séances :

- Suite à la résiliation du contrat de gestion par le conseil d'administration du NStCM SA à l'automne 2014, le conseil d'administration a dû intensifier ses démarches pour assurer la pérennité de l'exploitation des installations.
- En raison de l'absence totale d'enneigement durant les mois de décembre 2014 et de janvier 2015, la société Télé-Dôle s'est retrouvée en difficulté financière. Le conseil d'administration a dû fortement se mobiliser pour éviter une situation de défaut de paiement.

Exploitation

Finalement, divers dossiers courants, tels la tarification ou le suivi des comptes et budget, ont également été portés à l'ordre du jour des séances du conseil d'administration

La saison hivernale 2014 / 2015 a bénéficié d'un bon enneigement, malheureusement beaucoup trop tardif. Ainsi, EspaceDôle n'a pu mettre en route ses installations qu'à partir du 31 janvier 2015, privant ainsi les vacanciers de ski pendant les fêtes de Noël ainsi que durant l'entier du mois de janvier.

Jours d'ouverture

Au total, les installations ont pu fonctionner 58 jours sans interruption. Le tableau ci-après présente les nombres de jours d'ouverture durant les cinq dernières saisons :

	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15
Massif de la Dôle	39	100	106	93	58
St-Cergue, journée	4	76	52	36	34
St-Cergue, soirée	0	59	61	38	43

Sur 5 ans d'observation, en moyenne par saison, le Massif de la Dôle ouvre 79 jours et sur le domaine de St-Cergue 40.

Fréquentation

Le tableau ci-après présente l'évolution de la fréquentation, exprimée en nombre de remontées enregistrées, durant les cinq dernières saisons :

	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15
Massif de la Dôle	402'213	1'034'421	1'217'647	996'478	661'846
St-Cergue	5'049	87'278	82'572	37'900	66'299
Total Télé-Dôle	407'262	1'121'699	1'300'219	1'034'378	728'145

Sur 5 ans, la fréquentation moyenne du Massif de la Dôle s'élève à 862'521 remontées et à 57'437 pour le domaine de St-Cergue.

Massif de la Dôle

Avec une baisse du nombre de jours d'ouverture, le massif de la Dôle perd 18.16% de sa fréquentation par rapport à celle de 2012/2013, et perd 24.73% par rapport à 2008/2009.

St-Cergue

Avec une augmentation du nombre de soirées d'ouverture, la fréquentation à St-Cergue a augmenté de 44.18% par rapport à la saison précédente.

Total Télé-Dôle

Finalement, Télé-Dôle SA affiche une diminution de fréquentation globale de 30.15% par rapport à la saison précédente.

Sécurité sur les pistes

La sécurité sur les pistes est une priorité pour Télé-Dôle SA et c'est une des raisons pour lesquelles le plus grand soin a toujours été apporté au damage. Une équipe, forte de 6 patrouilleurs, sillonne les pistes et porte assistance en cas de besoin.

Faiblesse de l'Euro - Abandon du taux plancher

La chute de l'Euro qui est passé de CHF 1.55 (2007 / 2008) à CHF 1.23 (2013 / 2014) continue à péjorer la marche des affaires. 65% de la clientèle, en toute grande majorité française, provient de la zone Euro et a ainsi vu les tarifs de Télé-Dôle SA augmenter de 40% depuis la saison 2007 / 2008 par le fait du simple effet de change. A la suite de la décision de la Banque Nationale Suisse d'abandonner le taux plancher, le taux de change, fixé avant la saison à CHF 1.23, a dû être réévalué à CHF 1.10 à la fin du mois de janvier 2015.



L'avenir

Depuis la saison 2010/2011 (39 jours d'ouverture), le conseil d'administration et la direction de Télé-Dôle SA ont mené et mandaté plusieurs études dont l'objectif est double:

- Faire état de la situation de Télé-Dôle SA;
- Proposer des solutions pour rendre pérenne l'exploitation.

C'est ainsi qu'une étude d'exploitation et un business-plan ont été conduits par la direction de l'entreprise et qu'une délégation du conseil d'administration en a discuté la teneur avec les représentants du Conseil régional du district de Nyon.

Le conseil régional du district de Nyon a mandaté un groupement de trois bureaux spécialisés en tourisme de montagne pour appréhender de façon globale cette thématique sur un axe allant du massif de La Dôle à St-George. Télé-Dôle SA fait partie du contenu de l'étude.

Chacune de ces études constate qu'il est difficilement envisageable que les recettes d'exploitation de Télé-Dôle SA puissent, à elles seules, couvrir, et les charges d'exploitation, et les investissements de l'entreprise.

En prenant acte de cette décision, le conseil d'administration de Télé-Dôle SA, ainsi que le comité de direction du Conseil régional du district de Nyon, ont mis sur pied une «task force», dont le but premier est de déterminer de quelle manière la société doit évoluer pour garantir la pratique du ski de piste sur le massif de la Dôle. D'autres groupes de travail, ayant notamment pour mission de travailler sur les futurs statuts de la société, ont également été mis sur pied.

Au terme de l'exercice 2014 / 2015, les premières conclusions suivantes ont été tirées :

- Télé-Dôle SA doit passer d'un statut de société propriétaire et exploitante à un statut de société propriétaire.
- Pour asseoir sa crédibilité politique, Télé-Dôle SA devrait devenir une véritable société d'envergure régionale, sous couvert du Conseil régional du district de Nyon.
- La gestion de l'exploitation de Télé-Dôle SA doit être remise à un tiers, idéalement la SAEM Sogestar, qui exploite le domaine des Tuffes auquel le massif de la Dôle est relié.
- Un plan de développement des infrastructures doit être conduit conjointement avec celui du Syndicat Mixte de Développement Touristique de la station des Rousses.
- Télé-Dôle SA devrait pouvoir dans le futur diversifier son activité.

En date du 4 février 2016, le conseil communal par l'intermédiaire du préavis no 91 acceptait de céder gracieusement les 1035 actions au conseil régional du district de Nyon

Associations et entente intercommunales

CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE ITINÉRANTE DU DISTRICT DE NYON

Comité de direction

Présidente	Mme Christine Girod, municipale, Gland
Vice-présidente	Mme Regula Jaunin, municipale, Givrins
Membres	Mme Geneviève Thévoz, municipale, Chavannes-de-Bogis Mme Sandrine de Coulon, municipale, Arnex-sur-Nyon Mme Sophie Erbrich, municipale, Arnex-sur-Nyon M. Jean-Jacques Nicolet, municipal, Marchissy
Secrétaire - boursier	M. Virgile André, Gland
Médecin responsable	M. Philippe Hahn

Cette association regroupe 35 communes du district de Nyon, qui délèguent ainsi leurs obligations légales en matière de dépistage et prophylaxie dentaire chez les écoliers. La participation financière des communes pour 2015 était de fr. 4.25 par habitant.

Les comptes 2015 ont été bouclés avec un excédent des dépenses de 27'460.52 dû à l'achat d'une nouvelle caravane dentaire.

Au total, environ 6'897 élèves ont été dépistés en 2015. 107 enfants ont été traités pour des caries et 234 enfants ont eu un détartrage et une fluoruration. Ces soins sont facturés au tarif préférentiel recommandé par la société Suisse d'odontomatologie (SSO) et représentent une source de financement complémentaire non négligeable.

Le comité a été occupé tout au long de l'année 2015 par le projet de remplacement de l'actuelle caravane. Celle-ci a été livrée à la fin de l'année 2015. L'assistante dentaire, Mme Marinette Cornelius, a été remplacée après 18 années de service par Mme Maria Cresta à l'été 2015.



APEC - ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE LA CÔTE

www.apec-gland.ch

Comité de direction

Président	M. Yves Reymond, Gland
Vice-président	M. Gérard Gervaix, municipal, Begnins
Membres	Mme Joëlle Sala-Ramu municipale, Dully M. Eddy Blumenstein, St-Cergue M. Bernard Gétaz, syndic, Coinsins M. Eddy Antonelli, municipal, Marchissy M. Jürg Minder, municipal, Vinzel
Secrétaire	M. Dominique Gaiani, Gland
Boursier	M. Michel Félix, Gland
Chef d'exploitation	M. Alain Meylan

En sus de diverses séances ponctuelles, le comité de direction s'est réuni à 10 reprises en 2015. Ses principales occupations furent les suivantes :

Régionalisation des STEP

Le choix du site

Un groupe de travail composé des représentants des communes, des associations en charge de l'épuration, de Régionyon, de la DGE et du Service du Développement Territorial (SDT) a été désigné pour mener une réflexion sur les sites potentiels, avec l'aide de mandataires spécialisés.

L'objectif était de définir le meilleur site pour l'implantation d'une future STEP régionale, tenant compte des contraintes territoriales, environnementales et techniques. 11 sites potentiels ont été identifiés dans un périmètre assez large, incluant les agglomérations de Gland et Nyon, en aval de l'autoroute.

La concertation politique a mis en évidence diverses difficultés pour le choix de ces sites pour divers motifs tels que la protection de la nature, du paysage et de l'environnement, des raisons techniques et économiques dont notamment la nécessité de réaliser un nouvel exutoire dans le lac Léman.



L'étude a désigné le site du Lavasson sis au lieu-dit « Les Rippes » sur le territoire de la commune de Gland lequel présente des contraintes aisément surmontables.

Celui-ci avait déjà été retenu par le comité pour la construction d'une nouvelle station d'épuration. En effet, ce site présente différents avantages :

- localisation à l'écart des urbanisations en bordure d'une autoroute ;
- impact environnemental réduit ;
- approche foncière réalisable ;
- possibilité d'extension.

Il s'agit d'une parcelle d'environ 42'000 m² affectée en zone agricole. Ainsi, une procédure d'affectation est nécessaire sous la forme d'un plan partiel d'affectation. Cette procédure impliquera des compensations des surfaces d'assolement (SDA).

Projet de règlement du conseil intercommunal

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les communes le 1er juillet 2013, les conseils généraux ou communaux doivent édicter un règlement d'organisation. Celui-ci doit être approuvé par le département des institutions et de la sécurité. Par analogie, il en est de même pour les conseils intercommunaux.

En fait, ce règlement du conseil intercommunal est simplement un règlement d'organisation interne qui ne traite pas et ne modifie pas les statuts de l'association à savoir la dénomination de l'association, ses buts, sa durée, les règles de représentations des communes, etc.

Piège à cailloux muni d'un by-pass à l'amont du bassin de rétention de La Cézille sur le territoire de la commune de Bassins

Le bassin de rétention de La Cézille est un ouvrage en béton de 300 m³, situé sous le chemin sis en contrebas de la route cantonale, entre la scierie de Begnins et La Cézille. Cet ouvrage est équipé à sa sortie d'un dispositif de régulation limité à un maximum de 60 l/sec, l'excédent étant retenu dans le bassin puis, le cas échéant, déversé à la Serine lors de violents orages.

Depuis plusieurs années, il est constaté une présence toujours plus importante d'éléments de grosses tailles de type pierres, de blocs de béton et carrelats en bois qui s'introduisent dans le réseau des eaux usées depuis des chantiers de

constructions. Ces objets occasionnent des blocages du système de régulation qui entraînent un remplissage inopiné du bassin et le cas échéant une surverse.

Pour déboucher et débloquer le système de régulation, le personnel de la STEP est obligé de procéder à une ouverture manuelle de la vanne de sortie, manœuvre qui peut entraîner des débordements à l'aval et des pollutions de La Serine, tel que cela s'est produit ces dernières années à deux occasions.

Afin de limiter ce risque et d'assurer le bon fonctionnement du bassin de rétention de La Cézille, le comité de direction a décidé d'équiper celui-ci d'un piège à cailloux à l'amont pour retenir les gros débris.



Quelques chiffres

Les faits suivants ont marqué l'année 2015 :

	2014	2015
Volume d'eau traitée soit débit moyen par jour	3'282'610 m ³ 8'993 m ³	2'853'769 m ³ 7'819 m ³
Déchets retenus par le microtamiseur et brûlés aux Cheneviers	79 t.	86.5 t.
Sable, graviers, matières grasses	47 t.	44 t.
Boues déshydratées évacuées en cimenterie ou incinération	2014	2015
Quantité extraite des décanteurs primaires moyenne par jour	23'535 m ³ 64 m ³	24'019 m ³ 66 m ³
Boues déshydratées pour incinération (traitée jusqu'à 35%)	9.6 t.	0 t.
Boues séchées pour cimenterie (traitée jusqu'à 90%)	372 t.	450 t.
Gaz de digestion	2014	2015
Quantité totale de méthane (CH ₄) produit	395'676 m ³	418'429 m ³
Quantité utilisée par le groupe Chaleur-Force	392'440 m ³	417'601 m ³
Quantités brûlées	3'263 m ³	828 m ³
Energie	2014	2015
Consommation d'énergie électrique totale	1'057'170 kWh	1'016'551 kWh

Consommation d'énergie du traitement biologique	623'393 kWh	529'785 kWh
Consommation de mazout	94'697 litres	116'888 litres
Pluviométrie	2014	2015
Diminution de la pluviométrie enregistrée à la Step	1'138 mm	958 mm
Rendement en %	Rendement total Step	Normes
Demande biochimique en oxygène (DBO5)	96 %	> 90 %
Demande chimique en oxygène (DCO)	91%	Pas de norme
Phosphore total (Ptot)	95%	> 95%

Bilan des analyses

La DGE (La direction générale de l'environnement du canton) a procédé cette année à 12 analyses de contrôle. Les résultats et rendements obtenus respectaient les normes cantonales et fédérales.

CONSEIL RÉGIONAL

www.regionyon.ch



Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal a siégé à quatre reprises en traitant 12 préavis.

Comité de direction

Présidence, coordination générale et relations extérieures

Vice-président, développement socioéconomique

Vice-président, tourisme

Développement territorial

Finances

Culture et sports

Communication et Ressources humaines

Environnement

Mobilité

Valorisation des ressources régionales

Investissements régionaux

Secrétaire régional

M. Gérald Cretegy, syndic de Gland

M. Daniel Rosselat, syndic de Nyon

M. Denis Dumartheray, syndic de Gilly

M. Jean-Noël Goël, syndic de Rolle

M. Bernard Penel, syndic de Signy-Avenex

M. Gérard Produit, syndic de Coppet

Mme Florence Rattaz, syndique de Genolier

M. Jean Sommer, municipal de Vich

Mme Cornélia Gallay, syndique de Saint-Cergue

M. François Debluë, syndic de Founex

M. Boris Vetsch, municipal de Borex

M. Patrick Freudiger

Introduction

D'importants débats ont jalonné l'année 2015 et porté leurs fruits : le Conseil intercommunal a adopté d'une part le dispositif d'investissement solidaire de la région yvonandaise (DISREN), et d'autre part la révision des statuts. Ces réformes ont débouché sur la mise en place d'un instrument financier solidaire, novateur et consensuel. Ce dernier permettra de soutenir des projets d'intérêt régional. La révision des statuts contribue à préciser le but du Conseil régional. Elle donne également la possibilité à l'ensemble des communes membres de constituer des délégations mixtes au Conseil intercommunal permettant ainsi aux différents organes communaux de participer aux débats ainsi qu'aux décisions de l'association. Tant le DISREN que la révision statutaire doivent encore être entérinés par les communes d'ici au printemps 2016.

Avec les postulats et les interpellations, la discussion au sein du législatif intercommunal s'anime.

Les acteurs régionaux ont ainsi démontré leur volonté de doter le Conseil régional de moyens, qui permettent la mise en place de conditions cadres en faveur d'un développement régional. La revue succincte des activités engagées cette année révèle que l'association régionale facilite la réalisation de nombreux projets concrets, parfois difficiles à résoudre sans soutien régional.

La revue succincte des activités engagées dans l'année révèle que l'essentiel du dispositif régional est au service de la réalisation de projets concrets

Socio économie et tourisme

Filière bois

12 présentations d'objets ont été réalisées pour des constructions certifiées d'origine bois suisse (COBS). Maillon crucial de la filière, la sensibilisation des entreprises actives dans la transformation du bois, dans le secteur de la construction, s'est poursuivie en 2015. 113 communes de l'Ouest vaudois ont été sensibilisées à la provenance du bois dans les constructions. Un premier rendez-vous du bois a réuni de nombreuses collectivités publiques. Le programme propose également une séance de conseil technique «construction bois» aux communes qui souhaitent s'informer avant de s'engager dans la démarche bois suisse.

Le lancement du site internet www.bois-durable.ch permet d'informer en continu sur des objectifs et des actions du programme. Toute l'actualité du programme est désormais en ligne.

Développement d'un Pôle Bois : La collaboration avec le partenaire privé Losinger Marazzi s'est poursuivie sur la recherche de solutions foncières.

Abattoir régional

Suite à l'étude de marché ainsi qu'à l'étude comparée du Grand Genève, le plan d'affaires de la Coopérative de l'abattoir régional de Rolle et environs (CARRE) a été élaboré. La Municipalité d'Aubonne a intégré le groupe de travail. Cette dernière propose la mise à disposition d'une parcelle pour la réalisation du projet du nouvel abattoir. La phase de recherche de financements a débuté. Régionyon accompagne les porteurs de projet dans l'élaboration du dossier : de la création de l'identité visuelle, aux supports de présentation, en passant par deux séances d'information.



Maison des vins de la Côte

Le concept et plan d'affaires du projet de Maison des Vins de La Côte, porté par une association de viticulteurs de La Côte, ont été réalisés. Ce dernier a été présenté et approuvé par ses membres. Parallèlement, le lancement du concours d'architecture a eu lieu pour un dépôt de dossiers au 24 décembre 2015. 100 projets ont été déposés, les résultats seront rendus publics début mars 2016 et la recherche de fonds suivra.

Partenariat avec les entreprises

Guichet mobile - Point d'information mobilité

Le Guichet Mobile correspond à un point d'information physique et virtuel proposant un panel de prestations et de services à l'attention des collaborateurs des entreprises d'un même site. Le projet s'inscrit dans un programme favorisant la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, en partenariat avec l'association Pro-Jet. Une phase de planification des mesures a eu lieu jusqu'en été 2015, suivie de la mise en œuvre du projet en phase-test au sein du Business Park de Terre Bonne dès novembre 2015 et jusqu'en juillet 2016.



Réseau VLS La Côte

Suite à un changement de direction au sein de la société PubliBike SA au printemps 2015, de nouvelles discussions ont été entamées, afin de planifier l'extension du réseau VLS La Côte. Le réseau La Côte enregistrerait 574 abonnés en juin 2015 et 247 ventes de DayBike (cartes journalières) pour la location de vélos en libre-service durant le premier trimestre 2015. La Côte représente le troisième réseau PubliBike le plus utilisé en Suisse en termes d'emprunts.

AppApp

En 2015, 55 apprentis ont bénéficié de cours d'appui, répartis sur 19 communes, 2 cantons, 3 districts (les apprentis habitent et/ou travaillent dans le district). 13 répétiteurs ont donné ces cours d'appui à raison de 2 heures par semaine

dans 5 branches différentes (mathématiques, anglais, français, électricité et économie). La demande de cours est en augmentation.

Services en ligne

Les outils développés pour les entreprises et la population sont disponibles sur le portail regionyon-entreprises.ch.

Répertoire des entreprises

Désormais les entreprises ont la possibilité de modifier elles-mêmes certaines données qui les concernent. Auparavant, seules les communes pouvaient le faire. Cette nouvelle possibilité permet de disposer d'un outil des plus précis. Ce répertoire recense 7'200 entreprises dont 5'400 actives.

Offres d'emploi

7 offres d'emploi ont été publiées, elles ont été consultées près de 700 fois.

Recherche de locaux et terrains

Le formulaire a été adapté pour répondre davantage aux besoins des demandeurs et pour être plus en adéquation avec l'offre proposée. 27 demandes ont été effectuées via le formulaire.

Fonds régional d'équipement touristique (FRET)

Les conditions, critères et modalités de soutien ont été revus en profondeur. Ainsi révisé par la commission, le CoDir a validé le nouveau règlement. Une commission tourisme a été nouvellement constituée, qui réunit 6 élus et 6 professionnels. L'évaluation de différents dossiers de demande de soutien a abouti au soutien de 6 projets: aménagement des pistes de la Dôle, films pédagogiques la Garenne, Vision du réel, far, ferme du Bois de Chênes. Un prêt exceptionnel a été octroyé au projet d'Auberge de jeunesse.

Givrine

En continuité du mandat mené en 2014, un comité de pilotage a été constitué pour identifier les différentes procédures, actions et ressources nécessaires pour la mise en œuvre d'un projet de tourisme de nature articulé en réseau de St-George au cœur de la station de St-Cergue en passant par la Garenne.

Télé-Dôle SA

La société anonyme a engagé un vaste chantier pour revoir les fondements de la gouvernance des remontées mécaniques du massif de la Dôle. Elle souhaite confier l'exploitation du domaine skiable à la Société de gestion de la station des Rousses (Sogestar) à compter de juillet 2016. La SA va se recentrer sur une mission de société d'équipement touristique. Pour faciliter les décisions à prendre ainsi que lever des fonds tiers il a été proposé que l'actionnariat public soit entre les mains d'un actionnaire unique, la région. Les communes ont validé le principe de ce transfert qui devrait s'opérer en début 2016. L'aménagement des pistes est programmé pour le printemps / été 2016. Les communes doivent confirmer leur engagement financier durant l'hiver 2015-2016 pour réaliser ce projet.

Culture

Soutiens aux activités culturelles

Régionyon soutient des projets artistiques qui contribuent à la dynamique artistique et à la vie culturelle de la région en priorisant le soutien à la création artistique dans le domaine des arts de la scène, des arts visuels et de la littérature :

- 35 dossiers de demandes d'aides ponctuelles ont été reçus. Sur l'analyse du groupe d'évaluation, 20 attributions ont été validées par le CoDir, 15 dossiers ont été refusés.
- 9 projets ont été soutenus dans le cadre des aides régulières accordées à des institutions qui contribuent à implanter durablement une activité artistique dans la région.

Soutien à Visions du Réel

Une convention quadripartite de subventionnement liant l'Etat de Vaud, la Commune de Nyon, le Conseil régional du district de Nyon et Visions du Réel a été signée en décembre 2015. Elle vise à soutenir les activités du festival pour les prochains quatre ans (2016-2019). La part du Conseil régional provient pour moitié du FRET. Le plan quadriennal vise à offrir un soutien financier et à faciliter la planification à moyen terme du Festival.

Soutien au far° festival des arts vivants

Une nouvelle convention tripartite de subventionnement allant de 2015 à 2018 a été établie entre le Far°, la Commune et la Région. Les subventions annuelles allouées ont été augmentées, et la Fondation far° s'est engagée à renforcer et développer ses activités dans la région, tout au long de l'année. (Exemples de Rolle, des communes du Nyon-StCergue-Morez, le pâturage de la Baronne de Givrins, Chésereux, etc.).

Projets structurants

Extension du Musée du Léman

Le Conseil régional a accompagné avec succès la Fondation du projet, qui a obtenu un financement cantonal à l'appui au développement économique (LADE) en faveur des études de marché et muséographique. Par ailleurs, le projet pluridisciplinaire prend sa place au sein d'un réseau régional de sensibilisation à l'environnement.

Extension de l'Usine à Gaz

Suite au préavis voté en 2013, la région participe aux séances au sein de la commission construction et au sein du groupe technique dans l'accompagnement de l'étude de faisabilité. Les démarches sont initiées pour poser la future gouvernance.

Agenda culturel

L'agenda culturel a été lancé en mai. 3 éditions ont été diffusées par la poste auprès de 42'200 ménages et 1'300 entreprises. Il est également disponible dans les lieux de culture. Ses 16 pages, en papier 100% recyclé, concernent tous les arts et regroupent toute l'offre culturelle de la région. Pour réaliser ces éditions, il est fait appel aux soutiens et dons privés. Ils bénéficient d'une audience de 95'000 personnes pour la promotion de leurs activités.



Sports

Système de gestion informatique

Le système de gestion informatique des salles de sport en réseau a fait l'objet d'un appel d'offres qui a été organisé dans ce sens au courant de l'été 2014. Les prestataires ont présenté leur offre dans le cadre d'un atelier aux communes. Ces dernières ont été consultées sur le choix du prestataire. La majorité des communes n'ont pas souhaité la mise en œuvre d'un tel outil.

Soutiens aux activités sportives

Le dispositif d'aides de Régionyon privilégie le développement des pratiques éducatives dans le domaine des sports, ainsi que les activités qui participent à l'animation du territoire. Le Conseil régional soutient également les sportifs de haut niveau. En 2015, le Conseil régional a accordé des soutiens en faveur de 11 sportifs d'élite, de 6 clubs et de 6 manifestations sportives régionales.

L'année s'est conclue par des tables rondes, qui ont réuni une trentaine de participants.

Mobilité

Réorganisation des transports publics

La fréquentation des lignes de bus régionales progresse encore, c'est encourageant mais il s'agit de poursuivre les efforts notamment en renforçant et en diversifiant la communication pour inciter à plus de report modal. Environ 4% d'augmentation de fréquentation en 2015(+120'000 voyageurs), 20% en tout depuis 2012(+ 560'000 voyageurs) sur un total de voyageurs en 2015 d'environ 3.3 millions (hors NStCM et lignes urbaines).

Evolution des fréquentations NStCM et lignes urbaines :

- NStCM : En 2015, 1'170'869 voyageurs (+163'643 voy.) soit 16.2% d'augmentation par rapport à 2014. Depuis 2012, l'augmentation de la fréquentation est de 7.6%.
- Réseau urbain Nyon-Prangins : Augmentation globale de 23.91% suite à la réorganisation du réseau urbain Nyon-Prangins avec 1'111'846 voyageurs transportés en 2015.

- A Gland : 134'417 voyageurs en 2015 soit une baisse d'environ 8.41% par rapport à 2014
- A Rolle : 69'888 voyageurs en 2015 soit une hausse de 9.58% (+5'000 voyageurs). Boucle Le Vernay complémentaire au réseau régional entre Gland et Rolle, permet une cadence toutes les 30 minutes aux heures de pointe.

Changements principaux : décembre 2014, remplacement de la ligne Nyon-Gland par la ligne Coppet-Nyon-Gland, réorganisation des réseaux urbains à Nyon et Prangins, ouverture d'une nouvelles halte du NStCM aux Cheseaux ; décembre 2015, fréquence au 1/4h jusqu'à Genolier et à la demi-heure jusqu'à Saint-Cergue toute la journée pour le NStCM, nouvelle ligne entre Chavannes-des-bois et Versoix.

En 2015, trois études ont été engagées, le bouclage Asse&Boiron, le tracé de la ligne Nyon-Gingins en ville de Nyon et une feuille de route incluant la desserte du centre commercial de Chavannes à une réflexion transfrontalière de développement de l'offre en Terre Sainte et au Pays de Gex. Pour les aménagements, trois développements majeurs : le système de détection aux feux est désormais pleinement opérationnel, quelques compléments ponctuels sont encore attendus, les travaux à la jonction de Coppet ont démarré et une convention pour la priorisation des bus à la jonction de Rolle a été signée par toutes les parties.

P+R: Un groupe de pilotage réunissant les communes de l'axe du NStCM et la compagnie de chemin de fer travaille à une feuille de route pour planifier une mise en œuvre et une gestion coordonnée des P+R de l'axe. Un premier P+R est réalisé à la Petite Prairie à Nyon, une faisabilité engagée pour un P+R à l'Asse, ainsi que pour celui de Saint-Cergue dans le projet de l'espace public gare.

Transports de marchandises par le rail

Les partenaires ont décidé de mettre à jour les installations ferroviaires permettant l'exploitation de la plateforme d'Eysins, indispensable pour le transbordement des produits forestiers et agricoles. Afin de renforcer son utilisation, une étude de marché pour préciser les besoins des filières, intégrée dans une vision d'ensemble avec la Ballastière relocalisée.

Projets de mobilité douce

En 2015, la Région a décidé de se doter d'un réseau cyclable ambitieux et d'un programme de mise en œuvre et de sensibilisation. Une demande crédit a été acceptée par le CI. Des réalisations sont par ailleurs déjà engagées, le passage inférieur pour les mobilités douces à la gare de Gland, la connexion avec la voie verte venant de Divonne-les-Bains à Crassier qu'il s'agira de poursuivre sur le sol suisse, d'autres planifiées comme le tronçon reliant les communes de Rolle, Mont-sur-Rolle et Perroy à la gare de Rolle.

Projets routiers

Le projet de requalification de la RC1 entre Mies et Founex évolue vers la concrétisation, l'enquête publique a eu lieu et le financement partenarial du projet définitif est assuré, le premier coup de pioche est prévu en 2017. L'engagement de la 2ème étape entre Founex et Perroy a débuté par une étude de faisabilité sur l'entier du parcours.

L'OFROU (Office Fédéral des Routes) a initié le projet général de troisième voie Vengeron-Coppet-Nyon, le Conseil régional est associé au groupe de suivi. Le calendrier de mise en œuvre reste toutefois en deux phases, le tronçon Coppet-Nyon étant dépendant de l'acceptation du fonds fédéral (FORTA). Par contre, les travaux à court terme pour la jonction de Nyon ont été anticipés par l'OFROU qui les prévoit en 2017.

Environnement

Sensibilisation à l'environnement et biodiversité

La mise en œuvre du contrat corridor Vesancy-Versoix a débuté suite à sa signature en 2014. Ce sont principalement des mesures de sensibilisation à l'environnement, 10 classes ont bénéficié d'animations. Le contrat corridor Lac-Pieds du Jura (anciennement nommé Promenthouse) est en cours de finalisation (signature prévue printemps 2016). Participant au développement de la biodiversité, au même titre que l'outil du contrat corridor, le réseau Cœur de la Côte, 11 communes et 27 agriculteurs, a sollicité la Région pour un cofinancement de ses actions. Ce soutien devrait être entériné au début 2016.

Energies renouvelables

7% de part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement énergétique thermique des bâtiments. C'est un des constats de l'étude des filières de production d'énergie renouvelable. Pour l'instant toutes les communes ne sont pas intéressées à consolider la démarche énergie, le travail se poursuivra donc de manière différenciée avec les collectivités intéressées.

STEP

Le Conseil régional accompagne un ensemble de 30 communes (deux associations de communes (APEC, AEB et 4 communes) dans l'étude de la réalisation d'une station d'épuration régionale (STEP) à même de traiter les micropolluants. A l'issue d'une étude comparative de 11 sites potentiels, 1 site a été mis en évidence. Les partenaires, convaincus de l'efficacité environnementale de la démarche et des économies d'échelle qui pourront se dégager dans ce projet, ont établi un projet de convention cadre. Ils s'engagent dans cette dernière à financer l'étude de mise en place des conditions techniques, juridiques et financière pour le projet de régionalisation de l'épuration.

Territoire

Les planifications

PDRN : le volet opérationnel est achevé, il a été envoyé aux municipalités pour approbation en décembre 2015. Il sera ensuite transmis avec le volet stratégique au Canton pour validation.

Nyon-Gland : la coordination des intercommunalités Nyon-Eysins-Prangins et Gland-Vich, formant une agglomération régionale du Grand Genève a conclu sa première phase. Anticiper les problèmes et proposer une vision d'ensemble sont désormais des nécessités, une 2ème phase d'approfondissement du secteur jonction A1 de Gland est engagée.

Les projets

SDAN/RDU : une séance publique destinée aux élus politiques du district accueillant deux conseillères d'état s'est tenue le 15 septembre à Prangins, elles ont réitéré leur soutien au projet qui constitue une vraie vision du futur de l'agglomération. Les études de projet de réalisation sont achevées pour la partie sise sur la commune d'Eysins, la vision prospective pour la partie Nyon « En Oulteret » et Prangins « Etraz nord » a été lancée, des cabinets d'urbanistes planchent sur ces nouveaux « morceaux de ville », en coordination avec la démarche de développement des secteurs au sud de la route de l'Etraz sur la commune de Prangins.

Coppet : la volonté de valoriser l'espace public et les usages conviviaux d'une traversée du bourg modérée ont présidé à l'installation d'un test « grandeur nature » dans la rue principale de Coppet. Le test sur 6 mois a été prolongé et le bilan final de l'expérience est en cours.

Zones artisanales à vocation intercommunale : deux projets de nouvelles zone sont conduits avec les communes de Rolle et de l'ouest-rollois (Luins, Vinzel, Bursins, Gilly, Tartegnin, Bursinel et Dully), celles de la Serine (Saint-George, Le Vaud, Marchissy, Longirod et Burtigny). Ces projets sont intégrés dans la vision régionale que le Conseil régional poursuit et qui devra se coordonner avec le Canton de Vaud dans le cadre de la révision du Plan directeur cantonal. Un troisième projet est en préparation concernant les communes de l'axe du NStCM.

Communication

WEB et Newsletter

Le site internet reçoit plus de 1'700 visites par mois. Les informations institutionnelles telles que préavis et communiqués de presse sont les pages les plus fréquentées. Les portails quant à eux reçoivent le plus de visites sur les pages contenant des outils pratiques pour le public, comme le répertoire des entreprises, le guide des activités sportives, les offres combinées, ou encore l'agenda culturel. Une liseuse de pdf a par ailleurs été développée pour rendre la lecture en ligne de cet agenda culturel plus conviviale.

Comme chaque année, 4 newsletters ont été éditées en 2015. Elles sont diffusées aux communes du district, ainsi qu'à plus de 1'000 abonnés.

Insertions dans la presse

Afin d'améliorer la visibilité auprès du grand public, des parutions mensuelles dans « La Côte » ont été faites (visuels correspondants aux thèmes traités par la région).

Mobilité

Offre combinées TP loisirs

Les offres combinées font partie des mesures incitatives mises en place en partenariat avec les transporteurs ayant pour objectif de changer les habitudes des citoyens en faveur des transports publics et de la mobilité douce. En 2015, diverses offres ont ainsi été proposées :

- Rabais de CHF 2.- lors de l'achat d'un Pass Musées sur présentation du Pack famille de la CGN (été 2015)
- Rabais de CHF 5.- octroyé à toutes les personnes se déplaçant en transports publics lors des représentations destinées au jeune public programmées à l'Usine à Gaz à Nyon, au Théâtre de Grand-Champ à Gland et au Casino Théâtre de Rolle (saison 2015-2016)
- Forfait voyage-raquettes-fondue à St-Cergue à prix avantageux en partenariat avec Nyon Région Tourisme et RailAway (hiver 2015-2016)

Kit d'information mobilité

Un kit d'information mobilité se présente sous forme de fourre et contient des informations utiles au sujet des transports publics (horaires, plan du réseau), ainsi que des actions spéciales, telles que concours, offres combinées et autres avantages. Imprimé à plus de 4'000 exemplaires, ce support est destiné aux nouveaux habitants ainsi qu'aux visiteurs de la région de Nyon. Dès l'été 2015, il a été mis à disposition dans 30 communes, auprès de Nyon Région Tourisme, au sein du Guichet Mobile – Point d'information mobilité et à l'occasion d'événements ponctuels.



Subventions pour les nouveaux habitants

En parallèle au Kit d'information mobilité présenté ci-dessus, le Conseil régional a également proposé aux communes de participer à une subvention pour les nouveaux habitants sous forme de rabais sur un produit Mobilis. Depuis le mois d'août 2015, les personnes qui en ont fait la demande auprès de leur commune ont pu bénéficier d'un bon de CHF 20.- à faire valoir sur un abonnement ou une carte multijours. Au total 2'500 bons RailCheck / Mobilis ont été imprimés et sont mis à disposition dans 24 communes jusqu'en décembre 2016.

Culture

Prix artistique

Pour sa 8e édition, le prix d'aide à la création artistique a récompensé Zoé Cadotsch, artiste du domaine du théâtre et metteur en scène, elle collecte les anecdotes du monde entier. Le Mérite artistique a quant à lui été décerné à Ariane Karcher. Femme de théâtre, comédienne, metteur en scène, programmatrice, elle a fondé et dirigé le Festival des arts vivants (FAR^o) depuis sa création en 1984, jusqu'en 2009.

Nyon région Télévision

Avec les Villes de Gland et Nyon, ainsi que l'association Communyon, la région a participé au groupe de sauvetage de la télévision régionale « Nyon région télévision ». La proposition qui en a découlé a été traduite dans un préavis qui a été débattu au Conseil intercommunal. L'organe délibérant n'est pas entré en matière sur les propositions qui lui étaient formulées.

Organisation PF

Comité directeur (CoDir)

L'effectif du comité de direction est resté stable durant l'année 2015. Durant cette année charnière pour l'avenir de l'association régionale (révision statutaire et finalisation du concept DISREN), le CoDir a tenu 3 ateliers de travail et siégé à 22 reprises dans l'année. Cet engagement des membres du CoDir s'est également traduit par une participation active de chacun au sein des groupes thématiques de l'exécutif régional coordination/lieux de vie/territoire-environnement-mobilité.

Conseil intercommunal (CI)

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 5 reprises (4 séances ordinaires + une séance sur les travaux de la commission régionale en charge des investissements). Il a traité 13 préavis dans l'année (12 acceptations et 1 refus). Il a également débattu de la réponse du postulat Wahlen & consorts ; il a pris connaissance de la réponse du CoDir à l'interpellation de Pierre Wahlen sur le rôle de l'Assemblée des syndics. Le Conseil intercommunal a enregistré 2 nouveaux postulats qui seront traités en 2016. Postulat Christin & consorts relatif à la représentativité géographique au sein des organes du Conseil régional et postulat Demetriades & consorts relatif à une région à l'écoute de ses jeunes. Ce dernier postulat va préalablement être traité par une commission du Conseil intercommunal.

Secrétariat régional

L'effectif du secrétariat régional demeure stable, 13 collaborateurs représentant un équivalent temps-plein de 11.15. Le poste d'assistant de projet culture, tourisme & sport vacant depuis novembre 2015 doit être renouvelé en 2016. On relèvera qu'une opération de déménagement des locaux annexes a été entreprise à la fin du printemps pour établir ces derniers dans un espace plus fonctionnel à la Rue du Collège.

Grand Genève

Gouvernance

L'entité juridique du Grand Genève (GLCT) est désormais responsable des thématiques environnement, mobilité et urbanisation, qui auparavant étaient abritées par le Comité régional franco-genevois (CRFG). Une réorganisation du mode de fonctionnement est en cours et en concomitance un bilan de 10 ans d'agglomération a été produit.

Aménagement

Le Grand Genève a décidé de conduire un projet de territoire 2016-2030 dont un des outils de financement consiste à déposer un projet d'agglomération de 3ème génération. Dans ce cadre la région devra coordonner la vision de l'urbanisation 2030 du district, elle profitera aussi d'inscrire des projets de mobilité douce pour un éventuel cofinancement.

Mesures

En 2015 le contrat de prestation pour les cofinancements du projet de 2ème génération a été signé par la Confédération. La région pourra bénéficier de 35 millions pour ses 9 mesures d'agglomération cofinancées.

Monitoring du développement régional

De nombreux sujets ou thématiques développées par le Conseil régional sont désormais accompagnés par des chiffres clés, des données statistiques, des représentations cartographiques, des outils de monitoring. La Région consolide aussi sa position dans les groupes d'information territoriale du Grand Genève et de l'Observatoire statistique transfrontalier.

Sofren SA

La Société foncière de la région nyonnaise est active sur 5 dossiers :

- La relocalisation partielle d'Agroscope-Changins a été l'objet d'une discussion à haut niveau entre la Cheffe du Département en charge du territoire et de l'environnement, la Direction de l'Office fédéral de la construction et de la logistique (OFCL) et la région. Cet échange a permis de débloquer la situation, d'identifier les modalités de l'échange projeté en vue d'un accord à établir dans le courant de l'hiver 2015-2016.
- Pour débloquer le projet de Pôle Bois un dossier fiscal a été constitué en vue d'obtenir un accord de l'administration fiscale des impôts. Deux sites sont toujours ouverts pour cette opération à La Rippe et à Trélex.
- Trois autres dossiers ont été soumis à l'accord de l'assemblée générale de la Sofren d'octobre 2015 en vue de projets d'acquisition, l'un pour un secteur d'activités intercommunal au Vernay (Bursins), l'autre pour un parking d'échange et un secteur d'activités intercommunal à Mondre (Signy-Avenex) et le dernier pour l'acquisition d'un droit de superficie à Gland dans le cadre d'une opération d'achat des locaux de la SAPJV par les transports publics de la région nyonnaise (TPN).

ENTENTE COMMUNALE DE RECHERCHE D'EAU POTABLE « AU BOIS DE CHENE »

Comité de direction

M. Olivier Fargeon, municipal, Gland
 M. F.-Laurent Althaus, municipal, Arzier-Le Muids
 M. Georges Richard, municipal, Genolier

La SABOIS est composée des communes d'Arzier-le Muids, Genolier et Gland, soit les trois communes qui gèrent et entretiennent la station du Montant sous l'appellation SIDEMO.
Cet objet est traité dans le chapitre Infrastructures et environnement - Réseau d'eau sous pression – approvisionnement.

ORPC - ASSOCIATION À BUTS MULTIPLES DES COMMUNES DU DISTRICT DE NYON RELATIFS À L'ORGANISATION DE PROTECTION CIVILE ET DE LA SÉCURITÉ GÉNÉRALE

www.orpc-nyon.ch

Comité de direction

Président	M. Gérard Produit, syndic, Coppet
Membres	M. Michael Rohrer, municipal, Gland
	Mme Elisabeth Ruey-Ray, municipale, Nyon
	M. Antonio Billardo, syndic, Trélex
	M. Christian Dugon, municipal, Arzier-Le Muids
	Mme Françoise Tecon-Hebeisen, municipale, Rolle
	M. Jacques Muhlemann, municipal, Signy-Avenex

Organisation et effectifs

En 2015, l'Organisation Régionale de la Protection Civile (ORPC) du District de Nyon regroupe quelques 47 communes. Elle est dirigée par le Lt-Col Luc Mouthon, le Capitaine Adrian Hochreutener (adjudant de bataillon), l'appointé Yves Staudté (adjudant technique) et le Major Michel Dubois (remplaçant du Commandant). Ce dernier ayant pris sa retraite le 30 novembre, la fonction de remplaçant du commandant est attribuée au Capitaine Adrian Hochreutener, qui continue cependant à assumer ses précédentes tâches.

Ils sont épaulés par le Capitaine Daniel D'Amico et un nouvel arrivant, le Capitaine Patrick Beney (adjudant protection de la population), ainsi que le Fourrier Francine Aeschlimann (assistante d'office). L'ORPC Nyon emploie donc 6 personnes, pour un équivalent plein-temps de 5,8.

Les astreints à l'ORPC District Nyon sont passés de 709 au 1er janvier 2015 à 692 au 31 décembre 2015.

Les effectifs de milice sont organisés en sept compagnies, dont une formation d'intervention régionale (FIR) et six formations d'appui régional (FAR) comprenant une compagnie d'Etat-Major ainsi que cinq compagnies d'appui et d'assistance.

Missions

Les principales missions de la protection civile dans le district de Nyon sont décrites ci-après, par domaine d'activité.

Assistance

Il s'agit notamment d'accueillir, encadrer et évacuer des personnes à mobilité réduite, ainsi que d'assurer un hébergement à des personnes sinistrées. L'ORPC Nyon dispose pour cela de bâtiments et de locaux publics ou privés, d'abris ainsi que de constructions protégées.

Protection des biens culturels

Il s'agit de prendre les mesures nécessaires en collaboration avec les institutions culturelles et les communes pour créer les conditions nécessaires à la protection des biens culturels.

Appui aux organisations partenaires

Si nécessaire, la protection civile appuie les autres organisations partenaires de la protection de la population (police, sapeurs-pompiers, services de la santé publique, services techniques). Elle peut être appelée à effectuer des interventions de longue durée (de quelques jours à plusieurs semaines), telles que ravitaillement, battue ou encore gestion de la circulation.

Aide à la conduite et à la logistique

La protection civile peut être appelée à agir au profit de l'aide à la conduite (renseignement, transmissions) et à assurer des prestations logistiques en faveur d'autres organisations partenaires (poste de commandement).

Remise en état

Suite à des événements dommageables, la protection civile peut être appelée à intervenir le plus rapidement possible. Elle effectue des travaux de consolidation et de déblaiement qui peuvent durer quelques jours à quelques semaines.

Interventions au profit de la collectivité

Lors d'événements particuliers (sportifs, culturels ou autres), la protection civile peut être engagée au profit de la collectivité dans la cadre de ses compétences.

Mise à disposition des moyens permettant la transmission de l'alarme à la population

Lors de catastrophes, de situations d'urgence ou en cas de conflit armé, les autorités peuvent ordonner la diffusion de l'alarme.

Instruction et cours de répétition

En 2015, chaque soldat incorporé à l'ORPC Nyon a reçu une convocation pour 3 jours de cours de répétition au minimum, conformément à la loi.

Collaboration avec les partenaires

Nos principaux partenaires sont l'armée, la gendarmerie, la police de Nyon, les corps des sapeurs-pompiers et les services sanitaires d'urgence. Nous travaillons aussi régulièrement avec les gardes-faune/pêche, les inspecteurs des forêts, ainsi que les transports publics nyonnais (TPN) et les chemins de fer fédéraux (CFF).

En 2015, l'organisation de la protection civile de Nyon a exploité le poste de commandement regroupant les partenaires actifs dans le cadre du Paléo Festival Nyon et du semi-marathon de La Côte

Intervention d'urgence

En 2015, la compagnie 1 FIR a été sollicitée trois fois pour des interventions d'urgence :

- Le 5 février, l'ORPC Nyon a reçu un appel d'urgence afin de sauver 70 personnes bloquées dans leurs véhicules par des congères sur le plateau de Bière.
- Le 2 juin à 20h30, suite à l'incendie d'un immeuble de 40 appartements, à Rolle la Protection civiles du district de Nyon a été sollicitée pour évacuer les 100 habitants et ravitailler les partenaires. Cinq personnes ont été hébergées à l'abri PC de l'Ecole du Martinet.
- Le 1er septembre à 5h30, l'ORPC district Nyon a dû ravitailler le SDIS Gland-Serine, suite à l'incendie d'une ferme sur les hauts de Begnins.

Prestations au profit de la collectivité

Ces prestations se résument comme suit :

- Restauration et sécurisation du cours d'eau du Greny
- Paléo Festival Nyon
- Fondation Aube Claire
- Jardins en Fête à Coppet
- Sortie des aînés – EMS Nyon
- Triathlon de Nyon
- Semi-Marathon de La Côte (Allaman – Nyon)
- Désalpe à St-Cergue
- Patinoire de Nyon
- Aménagement et réparations de sentiers pédestres
- Sacs de sable : réserve cantonale
- Soutien pour le traitement des archives

Logistique

L'ORPC Nyon dispose d'un équipement performant, prêt à être engagé rapidement. L'ensemble du matériel est rangé dans des remorques thématiques, ce qui permet de gagner de précieuses heures en cas d'intervention : Il suffit d'atteler la remorque et de partir sur le terrain. Les quelques 120 remorques réunissent 30 thèmes et représentent environ 60 tonnes de matériel prêt à l'emploi. Ce système mis en place depuis 2006 a clairement fait ses preuves.

Renouvellement du parc véhicules

En 2015, l'ORPC Nyon a fait l'acquisition de 2 bus Toyota. Le premier comporte 6 places et est destiné au transport de matériel. Le second, quant à lui, est un 3 places et sert au ravitaillement des astreints. Par ailleurs, le Canton a offert 2 véhicules PUCH à l'ORPC. Débuté en 2014, le marquage des véhicules selon la charte graphique cantonale a été poursuivi (4 véhicules supplémentaires).

Constructions et abris

En 2015, la liste des contrôles d'entretien (LCE) a été poursuivie dans l'ensemble des 47 communes formant l'ORPC Nyon. La procédure de contrôle des abris privés a également été relancée.

Site internet

A la fin de l'année 2015, l'ORPC Nyon travaille à une refonte de son site internet. Sa mise en production est prévue pour janvier 2016 (www.orpc-nyon.ch).



ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE «RÉGION NYON-ROLLE»

www.arasnyon.ch

Comité de direction

Président	M. Hubert Monnard, syndic, Mont-sur-Rolle
Membres	M. Claude Gagnard, syndic, Luins
	M. Denys Jaquet, municipal, Rolle
	M. Marc Mazzariol, municipal, Bassins (depuis le 01.07.2015)
	Mme Isabelle Monney, municipale, Gland
	Mme Evelyne Pfister-Jakob, municipale, Founex
	Mme Nathalie Sandoz, municipale, Chésèrèx (jusqu'au 30.06.2015)
	Mme Stéphanie Schmutz, municipale, Nyon
Directeur	M. Antoine Steiner, directeur ARAS (voix consultative)

Les buts

L'ARAS du district de Nyon est une Association de Communes au sens de la Loi sur les Communes. Son siège est à Nyon et les 47 communes du district en sont membres.

L'ARAS a deux buts principaux:

- L'application de la Loi sur l'action sociale vaudoise (LASV) du 2 décembre 2003
- L'application du Règlement du 28 janvier 2004 sur les Agences d'assurances sociales (RAAS)

La réalisation de ces tâches est confiée au Centre social régional (CSR) pour ce qui concerne la LASV et aux Agences d'assurances sociales (AAS) pour le RAAS.

Le Centre Social Régional (CSR)

Le CSR a pour missions principales d'informer et d'orienter la population du district dans le réseau social régional et cantonal, et d'octroyer les prestations du Revenu d'insertion (RI), conformément à la Loi sur l'Action Sociale Vaudoise (LASV) du 2 décembre 2003.

Nombre de dossiers RI

Le tableau ci-dessous démontre l'évolution du nombre de dossiers traités en moyenne :

	2015	2014	2013
Dossiers actifs	788	770	768

Pour la Commune de Gland, le tableau ci-après montre le nombre de dossiers traités sur l'année, ainsi que le nombre de demandes pour lesquelles une décision de refus a été rendue :

	2015	2014	2013
Dossiers actifs	788	770	768

Les activités

En vertu des principes directeurs de l'action sociale vaudoise, édictés par le Service de Prévoyance et d'Aides sociales, autorité cantonale en la matière, la prise en charge des personnes qui bénéficient des prestations du Revenu d'insertion se déroule de la manière suivante :

- **Evaluation sociale.** La première évaluation de la demande d'une personne qui s'adresse au CSR est réalisée par un professionnel du social. Au cours de ce premier bilan, le rôle de l'assistant social est en effet d'analyser la demande, de répondre à une éventuelle situation d'urgence, d'orienter vers d'autres services spécialisés s'il y a lieu, et d'examiner le droit à la prestation financière RI et/ou le besoin d'un appui social. Il réalise également un premier examen de la « subsidiarité », l'aide sociale étant subsidiaire à d'autres prestations sociales ou assurantielles.
- **Prestations financières RI : examen du droit.** Analyse du dossier, demande de pièces supplémentaires, examen complet du droit aux prestations financières et analyse complémentaire de la subsidiarité, proposition de décision RI, sont les tâches principales assurées par le gestionnaire de dossier dans le processus d'octroi du RI. Il est chargé tous les mois de procéder à un examen du droit pour chaque dossier, sur la base des documents obligatoires remis par les bénéficiaires (déclaration de revenus - questionnaire mensuel) : les conditions de droit sont effectivement réexaminées mensuellement. Ainsi, l'aide sociale - le RI - n'est versée que partiellement lorsque la personne dispose de revenus qui ne lui assurent pas le minimum vital pour le mois en question.
- **Appui social et mesures d'insertion.** Un bilan social est effectué par un assistant social. Le bilan a pour but de mettre en évidence les domaines dans lesquels un appui social est nécessaire, c'est-à-dire les champs sur lesquels l'assistant social devra travailler avec le bénéficiaire dans le but qu'il puisse retrouver son autonomie « la plus grande, la plus durable, et la plus rapide possible », comme le stipule les directives en la matière. L'appui social se concrétise par l'établissement d'un plan d'action personnalisé avec le bénéficiaire, qui formalise les objectifs poursuivis. Par la signature de ce plan d'action, le bénéficiaire s'engage à respecter les objectifs fixés et à tout mettre en œuvre pour retrouver son autonomie. Pour atteindre les objectifs, divers moyens sont mis en œuvre, comme par exemple la sollicitation de personnes-ressources : à l'interne, les conseillères en insertion chargées de mettre sur pied une mesure d'insertion ou, à l'externe, des partenaires spécialisés avec lesquelles le CSR collabore.

Les Agences d'Assurances Sociales (AAS)

Conformément au Règlement cantonal du 28 janvier 2004 sur les Agences d'assurances sociales, les communes du district de Nyon ont confié la gestion de leurs Agences AVS à l'ARAS Nyon-Rolle dès le 1er juillet 2005.

Pour répondre aux besoins de la population, l'ARAS dispose de quatre Agences d'Assurances Sociales :

- AAS de Coppet : Bogis-Bossey, Chavannes de Bogis, Chavannes des Bois, Commugny, Coppet, Crans, Founex, Mies et Tannay.
- AAS de Nyon : Arnex, Arzier, Bassins, Borex, Chésereux, Crassier, Duillier, Eysins, Genolier, Gingins, Givrins, Grens, La Rippe, Longirod, Marchissy, Nyon, Prangins, St-Cergue, St-George, Signy et Trélex.
- AAS de Gland : Begnins, Coinsins, Gland, Luins, Le Vaud et Vich.

- AAS de Rolle : Bursinel, Bursins, Burtigny, Dully, Essertines s/Rolle, Gilly, Mont-s/Rolle, Perroy, Rolle, Tartegnin et Vinzel.

Missions des agences

Les agences d'assurances sociales renseignent et apportent leur soutien à la population dans toute démarche concernant les droits et obligations en matière d'AVS/AI/APG/LVLAMal, ainsi que pour compléter et contrôler les demandes de subsides octroyés par l'Office vaudois de l'assurance maladie (OVAM). Les AAS sont chargées également de renseigner et d'enregistrer les demandes de prestations complémentaires pour les familles et de rentes-pont AVS.

FONDATION DE LA CÔTE

www.aide-soins-domicile-lacote.ch

Comité de direction

Président	M. Pierre-Alain Blanc, Aubonne
Vice-présidente	Mme Isabelle Monney, municipale, Gland
Membres	Mme Evelyne Pfister-Jacob, syndique, Founex
	Mme Sylvie Podio, municipale, Morges
	Mme Stéphanie Schmutz, municipale, Nyon
	M. Jean-Daniel Allemann, municipal, Apples
	M. Denys Jaquet, municipal, Rolle
	M. Jean-Christophe de Mestral, municipal, Aubonne
	M. Jacques-Robert Meylan, président entraide familiale de Rolle
	M. René Perruchoud, président entraide familiale Aubonne-Gimel

2015 : une forte croissance d'activité sur la ville de Gland

La progression soutenue des activités médico-sociales confirme la pertinence du choix de l'ouverture d'un centre médico-social dédié aux habitants de la ville de Gland.

Les projections du vieillissement démographique pour la région dans les vingt prochaines années inquiètent le département de la santé et de l'action sociale du canton qui se prépare à planifier des investissements indispensables pour soutenir le dispositif d'aide et de soins à domicile, s'il entend désengorger les services d'urgence, limiter les durées moyennes d'hospitalisation et retarder l'entrée dans une institution d'hébergement.

Evolution des heures et nombre de prestations effectuées

Année	Nombre d'heures de prestations	Variation	FLC en %	Nombre de prestations effectuées	Variation en %	FLC en %
2010	17'209			25'816		
2011	19'134	+11.2%	+6.5%	32'301	+25.1%	+11.9%
2012	21'102	+10.3%	+5.5%	34'578	+7.0%	+8.5%
2013	23'869	+13.1%	+3.1%	41'521	+20.1%	+5.5%
2014	25'695	+7.7%	+3.8%	44'900	+8.1%	+5.0%
2015	29'127	+13.4%	+13.3%	48'669	+8.4%	+10.6%
Augmentation entre 2010 et 2015:	+69.3%	+36.2%			+88.5%	+48.7%

Les prestations délivrées à la population de la ville de Gland affichent une progression de + 13% en 2015, nettement supérieure à celle enregistrée en 2014 et légèrement plus forte que la moyenne de la région de La Côte (+13,3%).

Durant les six dernières années, l'évolution des activités sur la ville est de +69,3%. Elle est plus marquée que dans le reste de la région de La Côte qui enregistre une progression de +36,2%.

Une entreprise innovante pour améliorer l'efficacité, la qualité et consolider le partenariat de soins avec nos patients et leurs proches

Les défis de la Fondation de La Côte dans un contexte de changements et de forte croissance

Généraliser un temps dédié à l'évaluation multidimensionnelle de la situation des patients, notamment par un entretien structuré selon la méthode RAI. La démarche inclut l'aidant et privilégie une approche préventive, collaborative et interdisciplinaire, condition à une prise de décision partagée et à la co-construction d'un projet de vie.

«le CMS et vous : un véritable partenariat ! Une règle d'or : les interventions du CMS sont toujours réalisées en étroite collaboration avec vous et votre entourage».

Moduler les pratiques de l'organisation et de ses professionnels en lien avec le «nouveau dossier du patient» de MedLink :

- un système d'information ouvert, mobile et sécurisé
- disponible en mobilité à domicile, pour une information complète, accessible et partagée
- voué à améliorer encore la qualité de la prise en charge de nos patients

Déployer sur le terrain, dans tous les CMS, une expertise clinique et la politique cantonale de santé mentale.

Investir dans le partenariat de soins. «Ensemble partenaires du soin» utilise des leviers d'action pour conduire ses projets dans une dynamique partenariale entre patients, proches et collaborateurs/trices, allant au-delà de la seule acquisition d'aptitudes relationnelles. Les termes d'une nouvelle rencontre sont définis entre des expertises différentes mais d'importance équivalente.

Continuer de renforcer les solidarités sociales : la «carte d'urgence du proche aidant», une initiative singulière lancée en novembre 2015 intègre dans son contenu les directives anticipées. Elle vise à :

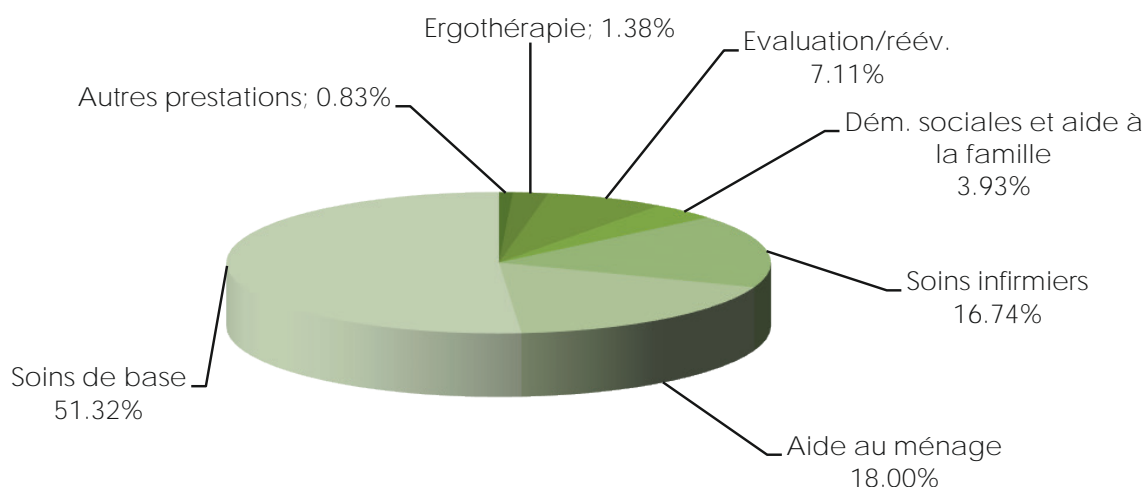
- sécuriser et soutenir le patient et son proche
- formaliser la force du rôle et de la contribution du proche
- démontrer notre présence à leur côté et notre volonté de promouvoir leur capacité de s'autodéterminer, d'être autonome et d'encourager en ce sens le respect de leur projet de vie.

S'engager pour l'équilibre des temps de vies privée, familiale et professionnelle : pour les collaborateurs/trices qui endossent aussi une responsabilité d'aidant, nous instaurons des mesures de soutien et d'accompagnement, à partir des résultats d'une enquête qui sera réalisée à l'interne dès le 1er trimestre 2016. Une démarche cohérente avec la culture partenariale, un programme résolument actuel et novateur.

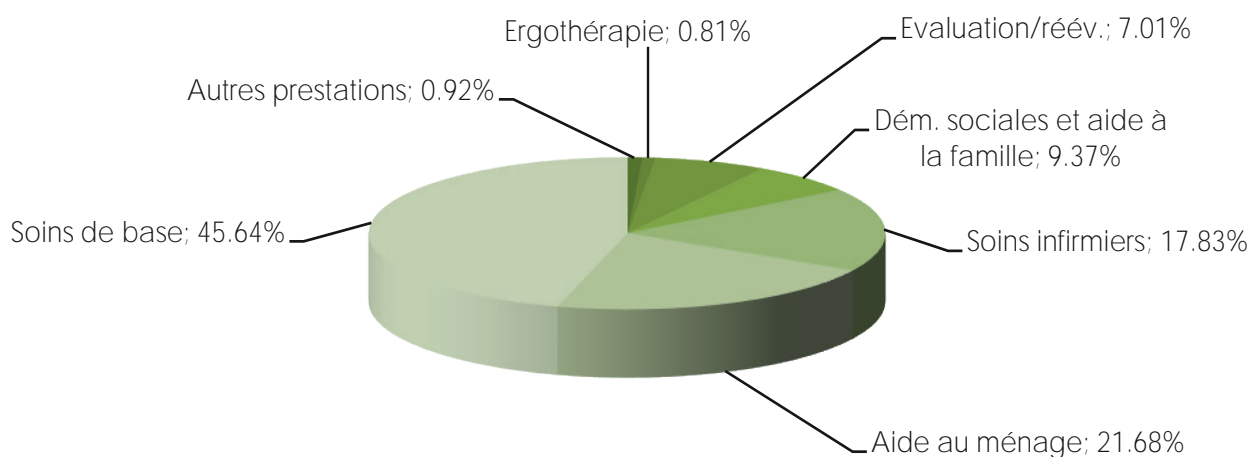
Poursuivre l'objectif d'intégration des soins :

- une présence infirmière dans les services d'urgence du GHOL et de l'EHC, garantissant la capacité d'intervenir à domicile 24/24
- l'ouverture du pôle plaies en interaction avec l'EHC
- un dispositif de liaison avec l'hôpital intégrant les professionnels des CMS
- un soutien actif au dispositif régional Diabète, reposant sur l'éducation thérapeutique et la présence accrue auprès des médecins de premier recours
- la délégation d'ergothérapeutes dans le service de soins aigus aux seniors à l'EHC.

Proportion du nombre d'heures de prestations fournies en 2015 - FLC



Proportion du nombre d'heures de prestations fournies en 2015 - Ville de Gland



RAT - ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS DITE RÉSEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES

www.reseautoblerones.ch

Comité de direction

Le comité de direction (CoDir) du RAT est composé de :

Présidente, administration générale, gestion du personnel
Vice-présidente, accueil collectif
Plan de développement, relations inter-réseaux, communication
Finances, informatique
Accueil Familial de Jour
Secrétaire général

Mme Violeta Seematter, municipale, Prangins
 Mme Danielle Pasche, municipale, Arzier
 Mme Christine Girod, municipale, Gland
 M. Antonio Billardo, syndic, Trélex
 M. Etienne Bovy, municipal, Longirod
 M. Marco Baiguini

Résumé des éléments pertinents

- L'année 2015 a encore été marquée par une progression de l'offre globale (+14%)
- (Essentiellement en accueil parascolaire +20%).
- La demande exprimée en heures d'accueil a augmenté de +16%.
- 1'504'340 heures d'accueil ont été « consommées » durant 2015, 566'763 en AFJ (+6%).
- Le nombre d'enfants accueillis sur l'ensemble du réseau au 30.11.2015 s'élevait à 1685, soit 8% de plus qu'en 2014 (l'AFJ en accueillait 622 enfants au total, toujours au 30.11.2015).
- Selon le bilan, le patrimoine du RAT s'élève à 586,5 KCHF, le capital reporté à 188 KCHF.
- La FAJE aura subventionné l'accueil de jour du RAT d'un montant de 1'962 KCHF durant 2015.
- Les comptes relatifs à l'administration du RAT se soldent par un excédent de recettes de CHF 49'315.-
- Les comptes de l'Accueil Familial de Jour se soldent par un excédent de recettes de CHF 83'331.-.
- En 2015, les prestations d'Accueil du RAT ont été subventionnées par les Communes à hauteur de 5'291 KCHF (+18%). Le budget dans son ensemble a été respecté.
- En AFJ, l'augmentation de la subvention communale (+8%) est en adéquation avec l'augmentation des heures d'accueil (+6%).
- En AFJ, une heure d'accueil coûte aujourd'hui CHF 0.83 en charges administratives et de coordination, contre CHF 0.90 en 2011.
- Dès le 1er mars 2015, la facturation des repas en AFJ a été adaptée ; cette correction a engendré des recettes supplémentaires de 68 KCHF.
- Le prix de revient net de l'heure AFJ passe de CHF 8.81 à CHF 8.74.
- Le revenu parental moyen annuel brut calculé sur l'ensemble du réseau est de 147 KCHF (AJF 138 KCHF)
- Une place en accueil préscolaire est occupée 8.37 heures en moyenne par jour (3.46 en accueil parascolaire).
- En AFJ, les charges (+5%) progressent moins rapidement que les produits (+6%).
- En AFJ, quelque 300 enfants sont présents par jour et par tranche horaire en moyenne ; cela représente environs 7 structures d'accueil de 22 places occupées à 97%.

Fiche technique du réseau

Évolution de l'offre d'accueil en structures collectives :	
2010	316
2011	377
2012	433
2013	500
2014	629
2015	720

Nombre d'heures par type d'accueil en 2015 : +16%	
Préscolaire collectif	582'735
Parascolaire collectif	354'842
Accueil familial de jour	566'763

Nombre d'accueillantes en milieu familial : 115

Places en accueil familial : 784 (sans les enfants de l'AMF)

Enfants dans le réseau au 30.11.2015: 1685

Subventionnement prévisionnel de l'accueil de jour des enfants par les communes en 2015: CHF 5'291'000.-.

Subventionnement de la FAJE en 2015 : CHF 1'962'308.-.

L'évolution des subventions communales

	Comptes	Budget	Comptes
	2014	2015	2015 (estimation)
Arzier	262'012	325'598	288'000
Begnins	134'391	123'423	195'000
Burtigny	62'484	68'381	63'500
Coinsins	14'475	46'804	8'000
Duillier	18'792	38'804	26'000
Genolier	150'653	163'570	197'000
Givrins	43'897	73'964	78'500
Gland	2'644'560	2'949'116	3'006'000
Le Vaud	15'366 (AUG-DEC)	31'849	46'500
Longirod	36'841	43'812	33'000
Marchissy	22'304	17'090	39'000
Prangins	578'916	573'030	600'000
St-Cergue	286'891	374'217	370'000
St-George	53'039	157'640	59'000
Trélex	75'486	306'835	146'500
Vich	100'251	114'252	135'000
Total	4'500'282	5'408'385	5'291'000*
heures	1'297'032	1'395'000	1'504'340**

*chiffres sous réserve de la clôture des comptes des structures d'accueil du RAT

**Total des heures y compris inter-réseaux

Le Colibri – Gland

www.lecolibri.ch

2015, année d'une nouvelle extension pour le Colibri-Vernay qui a ouvert une annexe au chemin de la Chavanne, dans le bâtiment de l'Amandier, le 24 août.

Le Colibri accueille dans deux lieux de vie distincts 29 enfants âgés de 3 mois à 2 ans ½, et 34 enfants âgés de 2 ans à l'âge de la fin de la 2ème primaire Harnos. L'équipe éducative en place depuis des très nombreuses années s'est agrandie avec l'arrivée de quatre nouvelles collaboratrices.

Les deux équipes Vernay + Amandier travaillent en étroite collaboration grâce à des rencontres ponctuelles, des semaines spéciales vécues tous ensemble, des colloques ou événements qui les réunissent.

Début août 2015, le Colibri-Eikenøtt a fêté la première année d'existence. Une nouvelle structure avec une nouvelle équipe professionnelle, motivée, est en place. Elle a su tisser des liens de confiance et s'est bien investie tout au long de l'année. L'équipe de base s'est agrandie de deux nouvelles éducatrices au cours de l'année.

Le taux de fréquentation des enfants n'a cessé d'augmenter au fil des mois et s'est stabilisé à un niveau élevé. Le projet éducatif qui est le même pour tous les sites du Colibri a bien été intégré par l'équipe du Colibri-Eikenøtt.

Mme Sabine Valentino a été nommée en août directrice du Colibri-Eikenøtt. Une étroite collaboration se poursuit tant avec Brigitte Basset qu'avec les équipes de Vernay-Amandier au travers de divers moments vécus ensemble.

Eveil culturel / quelques activités en lien avec les thèmes travaillés pendant l'année

Au Colibri Vernay

- Le printemps et la naissance des animaux : avec les visites et découvertes des animaux de la ferme Baumgartner.
- Le cirque et ses artistes : avec plusieurs animations et spectacles dans le grand parc du Colibri, les marionnettes.
- Les couleurs de l'Automne : avec des promenades en forêt.
- Dans le groupe des Ecureuils plusieurs moments ont été partagés avec les Aînés grâce à VIVAG (Atelier des petits chefs chaque premier jeudi du mois, chants et goûter de Noël à l'EMS... etc.).

Au Colibri-Eikenøtt

- Thème les animaux : découverte de vrais animaux grâce à l'accueil de plusieurs personnes dans les alentours.
- Thème le corps humain : les parents ont pu participer activement à ce thème en venant présenter leur famille lors des moments d'accueils ou lors d'une activité.
- Thème le sport : qui s'est vu clôturé par une semaine spéciale où les enfants de tous les groupes ont pu s'adonner au sport au travers de divers parcours installés dans toute l'institution.
- Thème les livres et les contes : avec la visite à la bibliothèque communale de Grand-Champ.

L'année a été ponctuée par de beaux événements qui ont permis de réunir les familles du Colibri-Vernay et du Colibri-Eikenøtt :

- La fête de l'été, en juin durant laquelle les familles des deux sites ont pu participer à un rallye pédestre reliant le Colibri Vernay au Colibri-Eikenøtt qui s'est clôturée par un repas canadien, et un lâcher de ballons dans le jardin du Colibri Vernay.
- Le cortège de la Fête du Chêne début juillet et les fêtes des promotions qui ponctuent l'entrée à l'école pour les plus grands du Colibri.

Les portes ouvertes en octobre ont permis aussi bien aux parents des enfants déjà inscrits comme aux éventuels futurs parents de visiter librement les trois sites et d'obtenir des renseignements sur tous les groupes.

Les fêtes de Noël vécues tous ensemble, par groupe d'âge, les deux sites réunis dans la salle de l'église Arc-en-Ciel au Vernay.

Fondation des Centres de Vie Infantile « La Ruche » - Gland et Vich

www.laruche.ch

En 2015, la Ruche a augmenté de 5 places au préscolaire ainsi que de 16 places dans le parascolaire. Etant également une entreprise formatrice, nous relevons que trois apprenties ont obtenu leurs CFC et 2 des collaborateurs ont débuté une formation d'éducateur ES en emploi.

Accueil préscolaire

La nurserie de Do Ré Mi'el a été agrandie et est passée de 5 à 10 bébés et le groupe des trotteurs de 7 à 14 enfants. En mars, les grands de cette structure ont rejoint la garderie « Pas'Sage » avec en amont la présentation des lieux aux enfants ainsi qu'aux parents.

Accueil parascolaire

Après plusieurs années au sein du bâtiment au chemin de la Dôle, la structure a déménagé le lundi 31 août dans le nouveau bâtiment se situant au chemin de la Perroude 1; la nouvelle UAPE a été appelé Uni'Vert.

Cette année, les 6P des deux UAPE ont visité le Centre des Rencontres et de Loisirs « CRL » de Gland ; ce moment a été très apprécié par les enfants et les parents ont salué la mise en place de cette initiative. Cette rencontre se fera chaque année. Des colloques inter-UAPE ont également été mis en place.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU SDIS GLAND - SERINE

www.sdisglandserine.ch

Préambule

2015 a été la première année complète d'activité. Dès lors cette année sera prise comme référence de base. Bien que l'association de communes du SDIS Gland-Serine ait démarré en 2014 ce n'est qu'au premier juillet qu'elle a pu prendre son envol.

Démarrer une telle organisation a nécessité passablement de réflexion de la part des Etats-Majors de Gland-Région et de Serine, chargés de mettre sur pied ce nouveau SDIS.

Conseil intercommunal.

Président	M. Cédric Renaud
Vice-président	M. Olivier Fargeon
Secrétaire	Mme Marie Treier

Comité de direction

Président	M. Michael Rohrer, municipal, Gland
Vice-président	Mme Anne Stiefel, municipale, Begnins
Membres	M. Claudio Cairoli, municipal, Burtigny M. Philippe Menoud, municipal, Coinsins M. Edgar Creteigny, municipal, Le Vaud Mme Ipek Trigg, municipale, Vich
Secrétaire	Mme Daisy Hammel

Personnel

L'effectif à fin 2015 du SDIS Gland-Serine compte 105 sapeurs-pompiers, répartis comme suit :

- Site de Gland: 70 sapeurs
- Site de Serine: 35 sapeurs

On dénombre 19 départs pour l'année écoulée, soit 8 pour le site de Gland et 11 pour le site de Serine. Pour 2016, 6 recrues vont garantir la relève, soit 5 pour le site de Gland et 1 pour le site de Serine.

Nominations

L'état-major et le CODIR ont promu les sapeurs suivants :

Nommé au grade d'Appointé	Sap Philippe Schmid
Nommé au grade de Caporal	Sap Vincent Levilain Sap Christophe Mathez
Nommé au grade de Sergent	Cpl Raphaël Delédevant Cpl Anne-Laure Richard Cpl Bastien Wahlen
Nommé au grade de Sergent-Major	Sgt Claudio Stighezza
Nommé au grade de Lieutenant	Sgt Sylvain Hofer
Nommé au grade de Premier-Lieutenant	Lt Lucien Grangier Lt David Medina Lt Bastien Laffely
Nommé au grade de Capitaine	Plt Jean-Luc Zolla

Formation

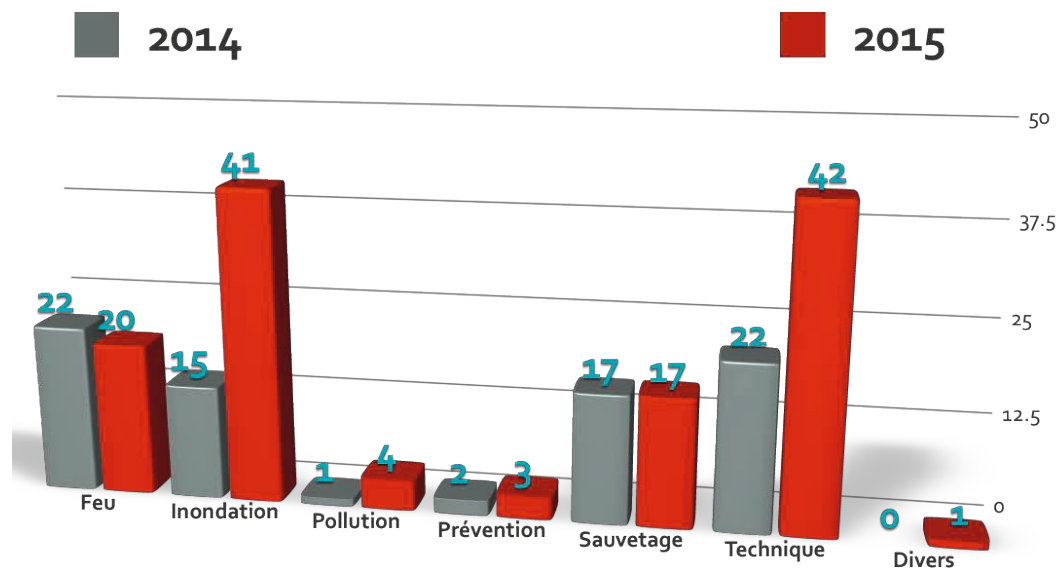
La formation représente pour le SDIS en 2015 :

- 3'315 heures réalisées les soirs et les week-ends ;
- 91.5 jours de cours suivis de formation cantonale.

Interventions

Le SDIS est intervenus à 128 reprises en 2015. Il est constaté une augmentation de 62 % par rapport à 2014. Ceci aura nécessité 1'102 heures d'intervention.

Type d'intervention



L'augmentation des inondations est due aux intempéries qui nous ont plus durement touchés cette année.

Activités

Concours de la FVSP

Le SDIS a été représenté dans 3 disciplines au concours d'Oron organisé par la FVSP à l'occasion de son assemblée générale.

Les équipes ont été composées de sapeurs venant des 2 sites et les résultats sont :

- Discipline Gymkhana : concurrents placés de la 9ème à la 4ème place.
- Discipline Echelle remorquable : 5ème place
- Discipline Combiné : 1ère place avec mention «Très Bien».

Festivals et manifestations

Le SDIS a été engagé en appui du SDIS Nyon-Dôle pour la sécurité du Paléo festival.

Le SDIS a pu apporter son soutien au JVAL, à la troupe de théâtre de Serreaux-Dessus et pour la sécurité des célébrations de la fête nationale sur les communes de Le Vaud, Burtigny, Coinsins et Gland.

Réponses de la municipalité aux vœux formulés par la commission de gestion

Réponses aux vœux formulés par la commission de gestion concernant l'examen du rapport de gestion 2014

La commission de gestion a émis les vœux suivants :

De pouvoir disposer d'un rapport de la Gendarmerie dans le cadre du rapport de gestion 2015.

Ce rapport s'élaborait dans le cadre du contrat de prestations qui nous liait avec la gendarmerie. Celui-ci a été supprimé progressivement dès l'entrée en vigueur de la réforme policière. Nos requêtes sollicitant le maintien de ce rapport n'ont pas obtenu l'aval du commandement de la police cantonale.

Par contre, la municipalité entretient des contacts réguliers avec le chef de poste de Gland. Ces rencontres nous permettent de connaître en permanence la situation en terme sécuritaire dans notre ville et de réagir en conséquence si nécessaire.

Que la municipalité encourage les propriétaires privés à remplacer sur leur terrain les arbres déracinés par une tempête ou un violent orage.

Nous ne pouvons pas « obliger » les propriétaires à remplacer ou compenser ces arbres. Par contre, nous prenons acte de ce vœu et nous prendrons les mesures d'encouragement que nous jugerons nécessaires en ces circonstances.

CONCLUSIONS

Nous espérons avoir permis aux membres du conseil communal de prendre connaissance des multiples tâches incombant à l'exécutif, à l'administration communale et aux divers services communaux.

Au chapitre des relations, l'esprit de collaboration s'est poursuivi entre le conseil communal et l'exécutif. Nous souhaitons que ce climat de confiance se perpétue et se renforce, car il constitue le meilleur garant d'un travail positif pour le bien de la communauté.

Au vu de ce qui précède, la municipalité prie le conseil de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

vu - le rapport de gestion de la municipalité ainsi que les comptes de l'exercice 2015 ;

ouï - le rapport de la commission de gestion ;

ouï - le rapport de la commission des finances ;

considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. - de décharger la municipalité de son mandat pour l'exercice 2015 ;
2. - d'adopter les comptes de l'exercice 2015 tels qu'ils sont présentés, soit:
 - a) le compte d'exploitation de la bourse communale ;
 - b) le bilan.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :		Le secrétaire :
 G. Cretegy		 D. Gaiani

Liste des abréviations

ACG	Association des Commerçants de Gland
Adj	Adjudant
AEMO	Association enfance et maladies orphelines
AF-AT	Améliorations foncières - aménagement du territoire
AGIR	Aide à la Gestion Individuelle des Ressources
AGPE	Association Glandoise des Parents d'Elèves
AI	Assurance invalidité
AID	Agent en information documentaire
AIL	Aide individuelle au logement
ALG	Association Arts-Loisirs-Gland
AMF	Accueillante en milieu familial
AO	Amendes d'ordre
APEC	Association pour l'épuration des eaux usées de la Côte
App	Appointé
AQB	Acquisition de Qualifications de Base
ARAS	Association régionale pour l'action sociale
AVI	Arts visuels
AVS	Assurance vieillesse et survivants
BàE	Bourse à l'emploi
BAM	Chemin de fer Bière-Apples-Morges
BATTUE	Instruction et formation pour la recherche de personnes
BBC	Basketball Club
BCU	bibliothèque de l'UNIL (université de Lausanne)
BPA	Bureau de prévention des accidents
Cdt	Commandant
Cap	Capitaine
CDAP	Cour de droit administratif et public du tribunal cantonal
CEF	Conseillère école-famille
CH	Contrôle des habitants
CICAD	Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation
CIEP	Centre d'information sur les études et les professions
CIN	Cycle initial (classes enfantines 1 et 2)
CIR	Centres d'interventions régionaux
CMS	Centre médico-social
CO	Code des obligations
Cont	Containers
COV	Conservatoire de l'Ouest Vaudois
Cpl	Caporal
CQFD	Coaching Qualification Formation Développement
CRFG	Comité Régional Franco-Genevois
CRIDEC	Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux à Eclépens
CRL	Centre de rencontres et de loisirs
CRPPE	Coordination régionale prévention petite enfance
CRS	Centre social Régional
CSR	Centre social régional
CTA	Centre Cantonal de Traitement des Alarmes
CYP1	1er cycle primaire (1ère et 2ème primaire)
CYP2	2ème cycle primaire (3ème et 4ème primaire)
CYT	Cycle de transition (5ème et 6ème secondaire)
DES	Classes de développement secondaire
DFJC	Département Formation, Jeunesse et Culture
DGEO	Direction Générale de l'Enseignement obligatoire
Di-Te-Per	Diphthérie, Tétanos, Pertusis

DPS	Détachement premier secours
DSAS	Département de la santé et de l'action sociale
DSecEI	Décret cantonal sur le secteur électrique
DSM	Déchets spéciaux ménagers
DSR	Entreprise de restauration collective
ECA	Etablissement cantonal d'assurances contre l'incendie
EC/EU	Eaux claires / eaux usées
E.H.	Equivalent habitant
EIP	Entreprise d'Insertion Professionnelle
EMN	Ecole de musique de Nyon
EMS	Etablissement médico-social
EMTS	Ecole de musique de Terre Sainte
EPG	Etablissement primaire de Gland
ESG	Etablissement secondaire de Gland
ETP	Equivalent temps plein
ETS	Emplois Temporaires Subventionnés
ETS	Ecole de technologie supérieure
EVAM	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FITA	Fédération internationale de tir à l'arc
SASCOM	Fondation des Services d'aide et de soins communautaires de la région Morges-Aubonne
GAM	Groupes d'Alarme Mobile
Gdm	Gendarmerie
GF	Gardes fortifications
Ghol	Groupement hospitalier de l'ouest lémanique
GT	Groupe de travail
Harmos	Harmonisation de la scolarité obligatoire
HC	Hockeyclub
HES	Hautes écoles spécialisées
HPV	Human Papilloma Virus
HT	Hors taxes
IPE	Infirmière petite enfance
JAD	Jeunes adultes en difficulté
kWh	kilowattheure
LACI	Loi sur l'assurance chômage
LADE	Loi sur l'Appui au Développement Economique
LAJE	Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants
LApEI	Loi sur l'approvisionnement en électricité
LAT	Loi fédérale sur l'aménagement du territoire
LCR	Loi sur la circulation routière
LEAC	Loi sur l'emploi et l'aide aux chômeurs
LED	Light Emitting Diode (diodes électroluminescentes)
LEDP	Loi sur l'exercice des droits politiques
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire
LME	Loi sur le marché de l'électricité
LORI	Logement - revenu insertion
LPP	Loi sur la prévoyance professionnelle
LS	Loi scolaire
Lt	Lieutenant
MANCO	Musée d'art moderne et contemporain
MCDI	Maîtresses de classe d'itinérantes
mg CA/l	Milligramme de calcium par litre
mg Cl/l	Milligramme de chlorures par litres
mg NA/l	Milligramme de sodium par litre
mg NO3/l	Milligramme de nitrate par litre
mg SO4/l	Milligramme de sulfates par litre
MIS	Mesures d'insertion

MWh	Mégawatheures
NRT	Nyon Région Tourisme
NStCM	Chemin de Fer Nyon-St-Cergue-Morez
OAT	Ordonnance fédérale sur l'aménagement du territoire
ODES	Office des écoles en santé
OFROU	Office fédéral des routes
OFS	Office fédéral de la statistique
OFSP	Office fédéral de la santé publique
OMSV	Organisme médico-social vaudois
OP	Office des poursuites
ORPC	Association à buts multiples des communes du district de Nyon relatifs à l'organisation de protection civile et de la sécurité générale.
OSEO	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
PAFVG	Projet d'Agglomération Franco-Valdo-Genevois
PC	Poste de commandement
PCPE	Programme cantonal de prévention de l'endettement
PET	Polyéthylène Téréphtalate
PDCn	Plan directeur cantonal
PDR	Plan Directeur Régional
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
Plt	Premier lieutenant
PPA	Plan partiel d'affectation
PPE	Propriété par étage
PPLS	Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire
PRI	Projet interdisciplinaire
PQ	Plan de quartier
QM	Quartier Maître
RAS	Régionalisation de l'action sociale
RC	Responsabilité civile
RC 1a	Route cantonale (1a: route Suisse)
RC 31b	Route cantonale (1b: Avenue du Mont Blanc)
RCB	Registre cantonal vaudois des bâtiments
RDU	Revenu déterminant unique
RDU	Route de Distribution Urbaine (mieux connu sous le terme « Grande ceinture »)
RdH	Registre des habitants
REP	Classes de développement - Ressource primaire
RH	Ressources Humaines
RI	Revenu Insertion
R-Ius	Règlement sur l'indemnité communale liée à l'usage du sol
RLS	Règlement d'application de la loi scolaire
ROR	Rougeole – oreillons - rubéole
RPLP	Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations
SABOIS	Société anonyme pour l'exploitation de la source du Montant et des nappes souterraines du Bois-de-Chênes et de la Cézille, ainsi que pour la gestion des ressources d'eau de boisson
SADEC	Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte
SAN	Service des automobiles et de la navigation
SANE	Syndicat d'arrosage de Nyon et environs
Sap	Sapeur
SAPAN	Société anonyme pour le pompage et d'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise
SBU	Service bâtiments et urbanisme
SBP	Surface brute de plancher
SCRIS	Service de recherche et d'information statistiques
SD	Schéma directeur
SD-GV	Schéma directeur intercommunal Gland-Vich
SDAN	Schéma directeur agglomération nyonnaise
SDE	Service cantonal de l'emploi
SDIS	Service de défense incendie et de secours

SDT	Service de développement territorial
SDT-HZB	Service de développement territorial, division hors zone à bâtir
SIE	Service infrastructures et environnement
SIECGE	Service intercommunal des eaux de Chésèrèx, Grens, Eysins
SEIC	Société Electrique Intercommunale de la Côte
SeMo	Semestre de Motivation
SESA	Service des Eaux, Sols et Assainissement
SFFN	Service de la Forêt, de la Faune et de la Nature
Sgt	Sergent
Sgtm	Sergent-major
SIG	Services industriels de Genève
SISCUM	Service d'incendie et de Secours de la Communauté Urbaine Morgienne
SMHab	Surveillance Mutuelle des Habitations
SPA	Société Protectrice des Animaux
SPJ	Service de protection de la jeunesse
SPOP	Service de la population
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
SSF	Sport scolaire facultatif
SSIGE	Société suisse de l'industrie, du gaz et des eaux
STEP	Station d'épuration
t	Tonne
TM	Tribunal des mineurs
TSP	Travailleur social de proximité
TTC	Toutes taxes comprises
TUG	Transports Urbains de Gland
TUP	Travaux d'utilité publique
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UNIL	Université de Lausanne
UICC	Union instrumentale du cercle de Coppet
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
USLG	Union des sociétés locales de Gland
VSB	Voie secondaire baccalauréat (classes pré-gymnasiales)
VSG	Voie secondaire générale
VSO	Voie secondaire à options
VSS	Union Suisse des professionnels de la route
WWF	World Wildlife Fund for Nature
ZI	Zone industrielle